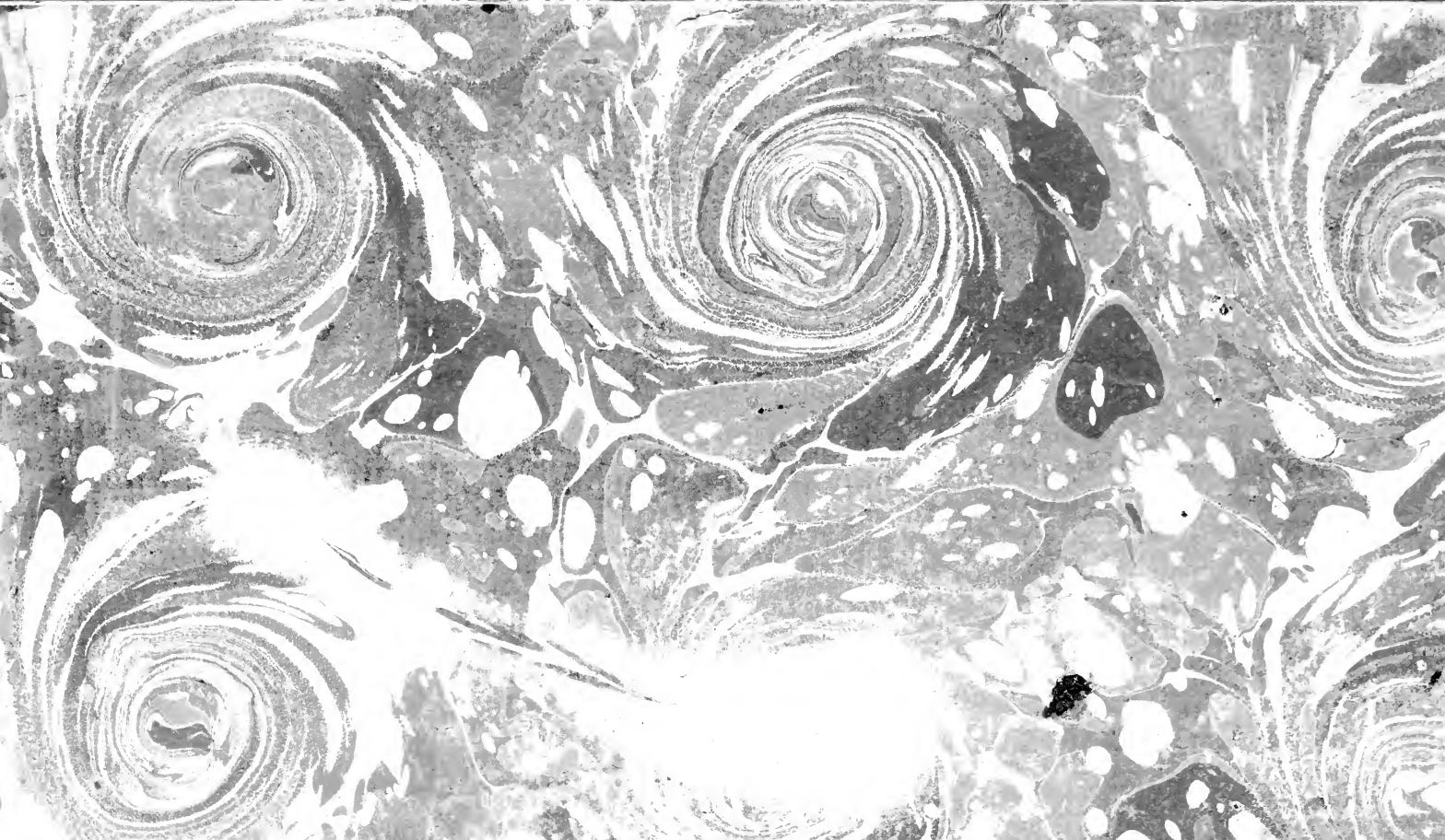

TABLEAU HISTORIQUE.

TOME II.

Tailleter, Antoine

TABLEAU
HISTORIQUE
DE L'ESPRIT ET DU CARACTERE
DES
LITTÉRATEURS
FRANÇOIS,

Depuis la renaiſſance des Lettres juſqu'en 1785;

OU

RECUEIL de traits d'eſprit, de bons mots & d'anecdotes littéraires.

*Par M. T**, Avocat en Parlement, Tréſorier de la Guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne.*

TOME SECOND.

A VERSAILLES,
Chez POINÇOT, Libraire, rue Dauphine.
A PARIS,
Chez NYON, Libraire, près le College des Quatre-Nations.

M. DCC. LXXXV.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

Universitas
BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

PQ
196
.T3
1785

http://www.archive.org/details/tableauhistoriqu02tail

TABLEAU HISTORIQUE

De l'Esprit & du Caractere des Littérateurs François, depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours.

FRANÇOIS HÉDELIN D'AUBIGNAC, *né à Paris en 1604, mort à Nemours en 1676.*

Le Cardinal de Richelieu chargea l'Abbé d'Aubignac de l'éducation du Duc de Fronsac. Le Précepteur sut si bien gagner les bonnes graces de son Éleve, que, dès qu'il fut majeur, il lui donna une pension de quatre mille livres, à prendre sur ses biens. Après la mort prématurée de ce jeune Seigneur, l'Abbé d'Aubignac fut obligé, pour être payé de cette pension, d'avoir un procès contre le Prince de

Condé, ſeul héritier du Duc, qui refuſoit de la continuer. Ce procès fut terminé par une grande & ſavante requête que l'Abbé d'Aubignac adreſſa à M. le Prince, & par laquelle il le fit ſeul Juge de leur conteſtation. Cette action de généroſité piqua d'honneur ce grand Prince, qui, après avoir lu la requête, ordonna que le procès demeureroit fini, & ſe condamna lui-même à payer ſa penſion.

La protection dont le Cardinal de Richelieu honoroit l'Abbé d'Aubignac, jointe à ſon propre mérite, lui fit jouer un rôle dans le monde & dans les Lettres. Il fut, tour-à-tour, Grammairien, Poëte, Antiquaire, Prédicateur, Romancier & Critique : il avoit du feu dans l'imagination, mais encore plus dans le caractere ; hautain, difficile & préſomptueux. Il ſe brouilla avec preſque tous les gens de Lettres de ſon tems.

L'Abbé d'Aubignac a fait une diſſertation ſur l'Iliade, dans laquelle il entreprit de ſoutenir qu'il n'y a jamais eu d'Auteur nommé Homère,

qui ait composé les Poëmes que nous avons sous le nom de l'Iliade & de l'Odyssée. Selon ce Critique, ces deux Poëmes ne sont qu'une compilation de vieilles Tragédies qui se chantoient anciennement dans la Grece ; ce qui est absurde.

Richelet étant fort l'ami de d'Aubignac, loua extrêmement un mauvais Roman de cet Abbé, intitulé *Macarise*, ou *la Reine des Isles fortunées*, en 2 vol. *in*-8°. Ces Auteurs s'étant brouillés pour quelques matieres d'érudition, d'Aubignac invectiva publiquement contre Richelet, avec une violence extraordinaire. Celui-ci, qui en fut averti, crut devoir lui envoyer ces quatre vers :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi :
N'ai-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvois-je faire plus pour toi,
Que de rendre un faux témoignage ?

L'Abbé d'Aubignac, après avoir donné d'excellens préceptes sur la Tragédie, voulut entrer en concurrence avec Corneille. Il donna sa Zénobie, qui prouva invinciblement qu'une

Piece très-réguliere peut être ſans intérêt, & remplie de caracteres inutiles. Les Auteurs qu'il avoit cenſurés dans ſa *Pratique du Théatre*, furent ravis de trouver cette occaſion de le mépriſer. Il eut même le déſagrément de ſe voir raillé à la Cour, où il ſe vantoit d'être le ſeul de nos Écrivains qui eût bien ſuivi les regles d'Ariſtote : ſur quoi le grand Condé dit qu'il ſavoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir ſi bien ſuivi les regles d'Ariſtote ; mais qu'il ne pardonnoit pas aux regles d'Ariſtote d'avoir fait faire une ſi méchante Tragédie à l'Abbé d'Aubignac. On peut connoître les routes du Permeſſe, ajoute, à ce ſujet, l'Auteur des *Trois Siecles ;* mais il faut être monté ſur Pégaſe pour les parcourir avec ſuccès.

Les Auteurs du *Nouveau Dictionnaire Hiſtorique*, en 8 vol. *in*-8°. diſent que l'Abbé d'Aubignac avoit un fonds de Philoſophie, que la vie de la Cour ne lui fit pas perdre. Il ſe renferma de bonne heure dans ſon cabinet, ſe bornant à la converſation de quelques amis, éloignés, comme lui, de toute ambition ; auſſi, dit-il, dans ſa quatrieme diſſertation ſur le Poëme

Dramatique, « que depuis dix-ſept ans il n'avoit » pas vu ſeulement la porte du Louvre, & » qu'il n'avoit jamais voulu demander des pen- » ſions au Cardinal de Richelieu. » *Il me ſuffit*, ajoute-t-il, *d'un grand don que le Roi me fait: il me donne la liberté de vivre ſelon mon plaiſir, de philoſopher en repos, de jouir de la paix de mon cabinet & de celle du Royaume, d'étudier les vertus, & d'écrire mes fantaiſies pour me divertir.*

ISAAC DE LA PEYRERE, *né à Bordeaux en* 1594, *mort à Paris en* 1676.

La Peyrere, ſi célebre par ſon livre des *Préadamites*, liſoit un jour le cinquieme Chapitre de Saint Paul aux Romains : il lui vint dans l'eſprit qu'on pourroit démontrer par les verſets 12, 13 & 14, qu'il y a eu des hommes avant Adam. Cette opinion bizarre, qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'eſprit, lui entra tellement depuis dans la tête, qu'on n'a jamais pu l'en déſabuſer. C'eſt en Flandres,

où il avoit ſuivi le grand Condé, qu'il publia ſon ouvrage écrit en latin. Ce livre fut condamné à Paris, & l'Auteur mis en priſon à Bruxelles par le crédit du Vicaire-Général de l'Archevêque de Malines. Le Prince de Condé obtint ſa liberté, à condition qu'il changeroit de religion, car il étoit Huguenot. Le bonhomme, qui n'étoit pas obſtiné ſur ces matieres, ſe rendit bientôt; & le Prince lui donna les moyens d'aller chercher ſon abſolution à Rome. Il ſe rendit dans cette ville en 1656, & y abjura, entre les mains d'Alexandre VII, le Calviniſme & le Préadamiſme : mais on croit que ſa converſion ne fut pas ſincere.

Lorſque le livre des *Préadamites* parut, Ménage pria l'Auteur, qui étoit de ſes amis, de le lui envoyer avant qu'il fût mis *en lumiere*. La Peyrere comptoit que Ménage penſoit que ce livre ſeroit condamné aux flammes, & lui en envoya un exemplaire, avec ce vers d'*Ovide*, ſubſtituant le mot *ignem* à celui d'*urbem* :

Parve, nec invideo, ſine me Liber, ibis in ignem.

La Peyrere a fait une Hiſtoire fort eſtimée du Groenland. On lui demandoit un jour, à l'occaſion de cet ouvrage curieux, pourquoi il y avoit tant de ſorciers dans le Nord : « C'eſt, » répondit-il, que les biens de ces prétendus » ſorciers que l'on fait mourir, ſont en partie » confiſqués au profit de leurs Juges. »

Cet Auteur ſe retira au Séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, près de Paris, dirigé par les Peres de l'Oratoire. J'ai appris, dit M. Simon, qu'étant à l'article de la mort, un Théologien de l'Oratoire le preſſa un peu vivement ſur ſes *Préadamites*, & voulut l'obliger à ſe rétracter : mais il évita de le faire ; &, comme il ſe vit un peu preſſé, il dit au Théologien ces paroles de l'Épître de Saint Jude : *Hi quæcumque ignorant, blaſphemant.*

Malgré ſa converſion & ſa rétractation publique, La Peyrere fut ſoupçonné toute ſa vie de n'être attaché à aucune religion, moins par corruption de cœur, que par bizarrerie d'eſprit. C'eſt ce qui engagea un Poëte à publier cette

épitaphe le jour de la mort de cet Auteur, arrivée à la quatre-vingt-deuxieme année de ſon âge :

La Peyrere ici gît, ce bon Iſraélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamite :
Quatre religions lui plurent à-la-fois ;
Et ſon indifférence étoit ſi peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon-homme partit, & n'en choiſit pas une.

JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, *de l'Académie Françoiſe, né à Paris en* 1595, *mort dans la même ville en* 1676.

On a dit de Deſmarets, qu'il étoit le plus fou d'entre les Poëtes, & le meilleur Poëte qui fût parmi les fous.

Deſmarets étoit ſi enchanté de ſon *Clovis*, qu'il en renvoya la gloire à Dieu ; & aſſure, dans ſes *Délices de l'Eſprit*, que Dieu l'a ſenſiblement aſſiſté pour finir un ſi beau livre. Les *Délices de l'Eſprit* ſont un ouvrage myſtique, dont un homme d'eſprit s'eſt moqué, en diſant

qu'il falloit mettre dans l'*Errata*, *Délires*, au lieu de *Délices*.

Un étranger disoit de nos Poëmes épiques : Le *Moïse sauvé* est un Poëme bas & rampant ; le *Clovis* de Desmarets, Poëme sec & plat ; la *Pucelle* de Chapelain, Poëme dur & glacé ; l'*Alaric* de Scuderi, Poëme fanfaron ; le *Charlemagne* de Le Laboureur, Poëme lâche & sans poésie ; le *Childebrand*, Poëme aussi barbare que le nom du Héros ; le *Saint-Paulin* de Perrault, Poëme doucereux ; le *Saint-Louis* du Pere Lemoine, Poëme hyperbolique & plein d'un feu déréglé ; la *Pharsale* de Brebœuf, Gazette où regne une enflure perpétuelle. On pourroit ajouter le *Télémaque* de Fénelon, Poëme intéressant dans toutes les langues, & utile à tous les peuples ; la *Henriade*, Poëme sans intérêt, mais bien versifié ; la *Pucelle*, par le même Auteur, Poëme sans plan & sans décence, mais plein de tableaux précieux.

Desmarets fut un des Poëtes les mieux récompensés par le Cardinal de Richelieu. Ce

Miniſtre, poſſédé de la manie de faire des Pieces de Théatre, donna à Deſmarets, qui l'aidoit dans ſes compoſitions, la place de Contrôleur-Général de l'extraordinaire des Guerres, & celle de Secrétaire-Général de la marine du Levant.

Deſmarets avoit fait, avec le Cardinal de Richelieu, la Tragi-Comédie de *Mirame*, pour laquelle fut bâtie la ſalle du Palais-Royal, qui a ſi long-tems ſervi à l'Opéra, & dont la repréſentation lui coûta un million : elle eut cependant un ſuccès médiocre à la premiere repréſentation. Le Cardinal, qui y avoit aſſiſté, s'étant retiré ſeul à Ruel, envoya chercher Deſmarets. Ce Poëte, ſe doutant que l'entrée en ſeroit orageuſe, pria Petit, ſon ami, de l'accompagner. Ils concerterent en chemin ce qu'ils diroient au Cardinal. Dès qu'il les vit entrer : Eh bien ! leur dit-il, les François n'auront jamais de goût pour les belles choſes ! ils n'ont point été charmés de *Mirame*. Monſeigneur, répondit Petit, ce n'eſt pas la faute de l'ouvrage qui eſt admirable, mais celle des Comédiens. Votre Éminence ne s'eſt-elle pas

apperçue que, non-ſeulement ils ne ſavoient pas leurs rôles, mais qu'ils étoient tous ivres? Effectivement, reprit le Cardinal; je me rappelle qu'ils ont joué d'une maniere pitoyable. Après quelques autres diſcours, le Miniſtre reprit ſa belle humeur, & fit mettre les deux Poëtes à table avec lui. De retour à Paris, ils ne manquerent pas d'aller prévenir les Comédiens, & de s'aſſurer des ſuffrages de pluſieurs ſpectateurs; en ſorte qu'à la ſeconde repréſentation de *Mirame*, on n'entendit que des applaudiſſemens.

Deſmarets, alors âgé de quatre-vingts ans, accuſant un jour publiquement Deſpréaux d'avoir volé dans Juvenal & dans Horace les richeſſes qui brillent dans ſes ſatyres: *Qu'importe*, lui répondit un homme d'eſprit? *avouez du moins que ſes larcins reſſemblent à ceux des Partiſans du tems paſſé; ils lui ſervent à faire une belle dépenſe, & tout le monde en profite.*

On diſoit que Deſmarets, encore jeune, avoit perdu ſon ame à écrire des Romans; &

que vieux, il avoit perdu l'esprit à écrire de la mystiquerie. Ses dernieres années tinrent beaucoup de la folie; mais de cette folie sombre & mélancolique, qui est la plus cruelle de toutes. Son esprit, échauffé par une dévotion superstitieuse, voyoit par-tout des Jansénistes & des Athées. Un jour que la Mothe-le-Vayer passoit dans la galerie du Louvre, Desmarets se mit à dire tout haut : Voilà un homme qui n'a point de religion. *Mon ami*, lui répondit le Vayer en se retournant, *j'ai tant de religion, que je ne suis pas de ta religion.* Celle de Desmarets étoit le plus absurde fanatisme.

Desmarets avoit beaucoup d'esprit & d'imagination, mais une imagination déréglée, qui n'enfantoit que des chimeres. Son penchant ne le portoit point à la poésie; il ne s'y attacha que pour complaire au Cardinal de Richelieu, qui l'y engageoit par ses caresses, & qui voulut bien entrer dans la composition de ses ouvrages. On sait que le sonnet qui sert d'inscription à la statue équestre de Louis XIII, placée au milieu de la Place Royale, est de lui. Il a eu aussi part à la fameuse Guirlande de

Julie ; & il compoſa les quatre vers ſuivans ſur la violette :

Modeſte en ſa couleur, modeſte en ſon ſéjour,
Franche d'ambition, je me cache ſous l'herbe ;
Mais ſi ſur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs ſera la plus ſuperbe.

Deſmarets étoit âgé de quatre-vingt-un ans lorſqu'il mourut à Paris chez le Duc de Richelieu, dont il étoit Intendant.

JEAN DE LAUNOY, *Docteur en Sorbonne, né au Valdeſis dans la baſſe Normandie, en* 1603, *mort à Paris en* 1678.

Comme M. de Launoy n'avoit point de talent pour prêcher ni pour chanter, il ne voulut jamais accepter de Bénéfices. *Je me trouverois bien de l'Égliſe, mais l'Égliſe ne ſe trouveroit pas bien de moi*, diſoit-il à ceux qui vouloient lui inſpirer de l'ambition. Sa délicateſſe n'a pas eu beaucoup d'imitateurs.

Launoy avoit la confiance du Pere Sirmond, qu'il consultoit toujours ; aussi ce Jésuite disoit-il : « Quand M. de Launoy m'a » entendu dire quelque chose de bon, il va » faire un livre. »

Pendant la vacance du Siege de Paris, un M. Morel prêchoit à Notre-Dame, & n'eut point d'Auditeurs ; M. de Launoy dit qu'il prêchoit *sede vacante.*

» J'avertissois un jour Launoy, dit Ménage, » qu'il avoit choqué tous les Jacobins dans » les écrits qu'il avoit faits contre le Pere » Nicolaï, & qu'ils écrivoient tous contre lui ; » il me répondit malicieusement : *Je crains bien* » *plus leur canif que leur plume.* »

M. Billaud, Évêque de Boulogne, ayant écrit contre M. de Launoy, celui-ci mit ces paroles à la tête de la réponse qu'il lui fit : *Jacobus Bilialdus non disponit sermones suos in judicio.*

Le Cardinal de Richelieu répondit beaucoup mieux à un Savant qui lui avoit envoyé ſon livre : *Accepi, legi, probavi.*

M. Godefroi, Hiſtoriographe de France, étant ſorti de ſon logis de grand matin, le premier jour de l'an, rencontra M. de Launoy qui s'en alloit en Sorbonne; il l'aborda, & lui dit en l'embraſſant : Bon jour & bon an, Monſieur; quel Saint dénicherez-vous du ciel cette année? M. de Launoy, ſurpris de la demande, lui répondit : « Je ne déniche point du ciel les véri-» tables Saints, mais bien ceux que l'ignorance » & la ſuperſtition des peuples y ont placés » ſans l'aveu de Dieu & des Savans. » Il avoit rayé de ſon Calendrier Sainte Catherine, Martyre; & le jour de la fête de cette Sainte, il affectoit de dire une Meſſe de *Requiem.*

Le Curé de Saint-Euſtache de Paris diſoit : » Quand je rencontre le Docteur Launoy, je » le ſalue juſqu'à terre, & ne lui parle que le » chapeau à la main, & avec bien de l'humilité, » tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon Saint

» Euſtache. » On raconte la même choſe du Curé de Saint-Roch.

M. de Launoy étant à Baſville, chez le Premier Préſident de Lamoignon, ce Magiſtrat lui dit : Au moins ne faites point de mal à notre Saint Yon ; le Docteur lui répondit : *Comment lui ferois-je du mal ? Je n'ai pas l'honneur de le connoître.*

L'indifférence de M. de Launoy pour la fortune, l'empêcha de s'enrichir. Il commença ſon teſtament par ces paroles : *J'aurai bientôt fait, car je n'ai pas beaucoup de bien.* M. l'Abbé Granet a donné, en 1731, une édition des ouvrages de ce ſavant Docteur, en 10 vol. *in*-fol. enrichie de la vie de l'Auteur, qui eſt très-intéreſſante.

JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, *Cardinal de* RETZ, *Archevêque de Paris, né à Montmirel en Brie, en* 1613, *mort à Paris en* 1679.

« Le ſtyle original de ſes *Mémoires*, dit M. l'Abbé Sabatier de Caſtres, le place plutôt parmi les génies ſinguliers, que parmi les bons Écrivains. Si ces *Mémoires* étoient écrits partout de la même force, les meilleurs Hiſtoriens Grecs & Latins n'auroient rien qui leur fût ſupérieur ; mais il s'en faut bien que le ſtyle ſoit également ſoutenu dans le cours de la narration : l'aſſoupiſſement & les inégalités s'y font ſentir dans mille endroits. L'imagination de l'Auteur ſe refroidiſſoit, ſelon toute apparence, dès que les objets n'intéreſſoient pas vivement ſon ame, plus enthouſiaſte des choſes extraordinaires que de la véritable grandeur. »

Le Cardinal de Retz avoue, dans ſes Mémoires, que l'ambition d'être chef de parti eut

toujours beaucoup d'empire ſur ſon cœur. La lecture de l'*Hiſtoire de la Conjuration du Comte de Fieſque* en fit tout à-la-fois un Catilina & un Salluſte.

Le Cardinal de Retz diſoit à ſes principaux domeſtiques : « Vous êtes deux ou trois à qui » je n'ai pu me dérober ; mais j'ai ſi bien établi » ma réputation, & par vous-mêmes, qu'il » vous ſeroit impoſſible de me nuire, quand » vous le voudriez. »

N'étant pas encore parvenu au Cardinalat, il dit *Que le Cardinal de Richelieu n'avoit point de grande qualité, qui ne fût la cauſe ou l'effet d'un grand défaut.* Cela fut rapporté à ce grand Miniſtre, qui ne pardonna jamais au Cardinal de Retz.

Le Cardinal de Retz s'étant jeté aux pieds du Roi après ſon rappel : « Monſieur le Car- » dinal (lui dit le Roi en le relevant) vous » avez les cheveux blancs. » *Sire*, (lui répondit le Cardinal) *on blanchit aiſément, lorſ-*

qu'on a le malheur d'être dans la disgrace de Votre Majesté.

Pour faire voir combien l'origine du Cardinal Mazarin étoit obscure, le Cardinal de Retz, son ennemi mortel, fit mettre dans la Gazette de Rome : « Nous apprenons, par lettres de » Paris, que Pierre Mazarin est mort à Rome. » C'étoit le pere du Cardinal Mazarin.

En 1675, le Cardinal de Retz avoit renvoyé au Pape Clément X son chapeau de Cardinal, dans la pensée de se détacher entiérement du monde ; mais ce Pontife lui ordonna de le garder jusqu'à sa mort, arrivée quatre ans après.

Le Cardinal de Retz parloit de ses galanteries dans ses *Mémoires ;* ce qui prouve que sa retraite fut plus philosophique que chrétienne. Des Religieuses, auxquelles il avoit communiqué ses manuscrits, rayerent tout ce qui regardoit ces *foiblesses*, qu'on appelle des *conquêtes.*

Jamais grand Seigneur n'a tant fait de dépenſe, tant emprunté, ni ſi bien rendu que le Cardinal de Retz. La derniere fois qu'il partit pour Rome, il fit aſſembler ſes créanciers; &, en examinant ce qu'il leur devoit, il leur témoigna qu'il n'avoit qu'une certaine ſomme à leur donner dans un certain tems; & que M. * * *, qui étoit préſent, s'offroit pour caution: ſur quoi tous ſe récrierent, & lui dirent qu'ils ne venoient point lui demander d'argent, & qu'ils en avoient encore à ſon ſervice. Une Dame, entre autres, lui dit en ſe levant, qu'elle le prioit de vouloir bien accepter cinquante mille écus pour les beſoins de ſon voyage. Le Cardinal, confus de la généroſité de tant de gens, leur en témoigna ſa reconnoiſſance; & ſe tournant vers un Marchand qui étoit là: « Il y a, dit-il, ce pauvre Cha-
» pelier à qui je dois beaucoup; & je rougis
» de ne pouvoir le ſatisfaire ainſi qu'il le mé-
» rite. Moi, Monſeigneur! (s'écria cet
» homme) il eſt vrai que je ſuis pauvre; mais
» je n'ai pas moins de cœur que les autres,
» ni moins d'attachement pour votre perſonne.
» Je ne vous demande rien; & voilà encore

» trois chapeaux rouges, que je prie Votre
» Éminence d'emporter avec elle. »

Épitaphe du Cardinal de Retz.

Ci-gît de Retz, qui, dans le feu de l'âge,
Et quoiqu'Abbé par avis de parens,
N'en fut jamais plus dévot, ni plus ſage.

Qui, du Clergé, viſant aux premiers rangs,
Qu'il regardoit comme ſon apanage;
Digne rival des braves de ſon tems,
A, ſur le pré, ſignalé ſon courage.

Dans l'âge mûr, altier, ambitieux;
Sans le haïr, ennemi de ſon Maître,
Prélat ſans mœurs, & Prêtre ambitieux;
Il ne fut rien de ce qu'il devoit être.

Dans la vieilleſſe, il connut ſes erreurs,
A l'équité joignit la bienfaiſance;
Et, ceſſant d'être, il fut digne des pleurs
De ſes amis, de Rome & de la France.

Par M. DE LA PLACE.

FRANÇOIS, *Duc* DE LA ROCHEFOUCAULD, *Prince* DE MARSILLAC, *né en* 1612, *mort à Paris en* 1680.

La valeur & l'esprit de M. de la Rochefoucauld le mirent au premier rang des Seigneurs de la Cour, qui mêloient les lauriers de Mars avec ceux d'Apollon. Pendant les querelles de la Fronde, auxquelles il avoit pris part, à l'instigation de la fameuse Duchesse de Longueville, il reçut au combat de Saint-Antoine un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque tems la vue; alors il dit ces vers si connus, tirés de la Tragédie d'*Alcyonée*:

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux Rois, je l'aurois faite aux Dieux.

On sait qu'après sa rupture avec cette Dame, il parodia ainsi ces vers:

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connois mieux,
J'ai fait la guerre aux Rois, j'en ai perdu les yeux.

On trouve à la fin des Lettres de Madame de Maintenon, un portrait bien peint du Duc de la Rochefoucauld. « Il avoit une phyſionomie heureuſe, l'air grand, beaucoup d'eſprit & peu de ſavoir; il étoit intrigant, ſouple, prévoyant : je n'ai pas connu d'ami plus ſolide, plus ouvert, ni de meilleur conſeil. Il aimoit à régner : la bravoure perſonnelle lui paroiſſoit une folie, & à peine s'en cachoit-il; il étoit pourtant fort brave. Il conſerva juſqu'à la mort la vivacité de ſon eſprit, qui étoit toujours fort agréable, quoique naturellement ſérieux ».

« On lut avidement (dit l'Auteur du Siecle de Louis XIV, en parlant du livre de Réflexions & de Maximes) ce petit Recueil; il accoutuma à penſer & à renfermer ſes idées dans un tour vif, précis & délicat. C'étoit un mérite que perſonne n'avoit eu avant lui en Europe, depuis la renaiſſance des Lettres. »

Le Duc de la Rochefoucauld ne reconnoiſſant

d'autre mobile de nos actions que l'amour-propre, ſon livre eſt moins l'hiſtoire que la ſatyre du genre-humain. Mais cette ſatyre plaît, parce qu'elle flatte la malignité, & parce qu'elle diſpenſe de l'admiration pour la vertu, en lui donnant avec le vice un principe commun, qui la dépouille de l'héroïſme qu'on lui ſuppoſe. Elle plaît par le tour vif & précis que l'Auteur a ſu donner à ſes penſées, & parce qu'en effet on ne peut ſe diſſimuler que l'homme, obſervé dans les grandes villes, ne ſoit un être infiniment dépravé. Mais eſt-ce un effet de ſa conſtitution originelle & primitive, ou plutôt celle des conventions ſociales? L'homme eſt-il né méchant? Nous oſons croire que non. L'obſervateur a très-bien caractériſé l'eſpece qui l'entouroit; mais, placé dans une condition plus commune, plus ſimple, plus rapprochée de la nature, il eût vu les hommes d'un œil plus indulgent, organiſés, non comme l'enfant robuſte imaginé par Hobbes, mais, au contraire, nés timides & déſarmés, plus foibles que méchans, plus dignes enfin de compaſſion que de haine. (*M. Paliſſot, Mémoires Littéraires.*)

Louis XIV aimoit l'eſprit, & eſtimoit la probité du Duc de la Rochefoucauld. Un jour que ce Seigneur paroiſſoit inquiet au ſujet de ſes dettes, ce Prince lui dit : *Que n'en parlez-vous à vos amis ?* mot qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus.

M. de la Place a fait ainſi l'épitaphe de ce Duc :

Ci-gît, des Auteurs qu'on renomme,
Celui qui le moins flatta l'homme :
Ce n'eſt pas en fouillant le cœur,
Qu'on le trouve toujours meilleur.

MICHEL DE MAROLLES, *Abbé de Villeloin, né en Touraine en* 1600, *mort à Paris en* 1681.

M. de l'Étang, Auteur des Regles pour bien traduire, avoit pris tous les exemples de bonnes traductions dans les livres de M. d'Ablancourt ou de Port-Royal, & ceux des mauvaiſes dans les livres de l'Abbé de Marolles. Celui-ci en fut fort en colere, & s'en plaignit à tout le

monde. M. de l'Étang ayant jugé à propos de l'appaiſer, choiſit pour cela le jour que M. de Marolles alloit faire ſes Pâques ; & ſe préſentant devant lui à l'inſtant qu'il alloit communier : « Monſieur, lui dit-il, vous êtes en colere » contre moi ; je crois que vous avez eu rai- » ſon : mais, Monſieur, ajouta-t-il, voici un » tems de miſéricorde, je vous demande par- » don. » *De la maniere dont vous vous y prenez*, lui répondit M. de Marolles, *il n'y a pas moyen de s'en défendre : allez, Monſieur, je vous pardonne.* Quelques jours après M. de Marolles, rencontrant M. de l'Étang, lui dit : *Croyez-vous en être quitte? Vous m'avez excroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder. Monſieur, Monſieur*, lui repliqua M. de l'Étang, *ne faites pas tant le difficile ; on peut bien, quand on a beſoin d'un pardon général, en accorder un particulier.*

Marolles diſoit à Liniere : Mes vers me coûtent peu. *Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, repliqua Liniere.

L'Abbé de Marolles fit une traduction des épigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conſervé du ſel de ſon Auteur ; c'eſt ce qui engagea Ménage à mettre à la tête de ſon exemplaire ces mots : *Épigrammes contre Martial.*

L'Abbé de Marolles prétendoit que la quantité de traductions qu'il avoit faites, devoit le mettre au niveau de ceux qui n'en avoient que peu de bonnes.

Cet Auteur entend très-bien les Auteurs latins, & en a traduit le plus grand nombre. « Si ſa traduction eſt ordinairement lâche & » plate, il ne faut pas oublier, comme l'a fort » bien remarqué M. l'Abbé Sabatier de Caſ- » tres, que les premiers pas, en tout genre, » ſont ceux qui coûtent le plus, & qu'une route » non frayée rend toujours les progrès plus » difficiles. Ceux qui ont ſuivi depuis la même » carriere, & qui mépriſent l'Abbé de Marolles, » auroient dû reconnoître qu'il leur a été d'une » grande utilité. »

La plus mauvaiſe des Traductions par l'Abbé de Marolles eſt celle d'Athénée : c'eſt néanmoins la plus recherchée, parce qu'elle eſt rare, & que nous n'en avons point d'autre. Quoiqu'elle n'ait qu'un vol. *in*-4°. on la paye juſqu'à ſoixante livres, & quelquefois davantage dans les ventes de livres.

CHARLES LE COINTE, *de l'Oratoire, né à Troies en* 1611, *mort en* 1681.

Le Pere Bourgoin, Général de l'Oratoire, n'avoit d'eſtime que pour ceux qui s'appliquoient à la théologie ou à la prédication, & étoit prévenu contre ceux qui s'adonnoient à l'Hiſtoire. Cette prévention alloit ſi loin, que lorſqu'il vouloit déſigner un ignorant, il diſoit : *C'eſt un Hiſtorien.* Avec ce préjugé, il regardoit le Pere le Cointe comme un homme inutile à ſa Congrégation, & le donna pour Aumônier à M. Servien, qui alloit à Munſter, en qualité de Plénipotentiaire : il fut utile à ce

Miniſtre, en travaillant avec lui aux préliminaires de la Paix.

M. Simon ayant repréſenté au Pere le Cointe, que tout le monde ſe plaignoit de l'étendue de ſes *Annales Eccléſiaſtiques de France ;* l'Auteur lui répondit ingénument, qu'il le ſavoit bien, mais qu'il craignoit que la penſion qu'il recevoit de la Cour ne finît avec ſon ouvrage.

Dom Mabillon alla prier un jour le Pere le Cointe d'aſſiſter, avec d'autres habiles gens, à l'examen de certaines Chartres, qui devoit ſe faire à Saint-Germain-des-Prés ; il s'en excuſa, & dit à un de ſes amis, que quand on alloit à l'Abbaye, les Moines faiſoient faire ſi bonne chere à ceux qu'ils convioient, & les preſſoient d'une maniere ſi obligeante, qu'on ne pouvoit leur refuſer ce qu'ils demandoient.

OLIVIER PATRU, *né à Paris en* 1604, *mort dans la même ville en* 1681.

Il fut reçu en 1640 à l'Académie Françoiſe : il prononça devant cette Compagnie un diſcours de remerciement ; ce qui n'avoit point encore lieu. Ce diſcours fut tellement goûté, que la Compagnie ordonna que tous ceux qu'elle admettroit dans la ſuite parmi ſes membres, imiteroient l'exemple de Patru. On ne s'eſt encore écarté de cette loi qu'en faveur de M. Colbert & M. d'Argenſon.

Patru étoit Cenſeur, également éclairé & ſévere. Sa réputation de rigidité étoit ſi bien établie, que quand Racine faiſoit à Deſpréaux quelques obſervations un peu trop ſubtiles ſur ſes ouvrages, le Satyrique, au lieu de lui dire le proverbe latin, *ne ſis patruus mihi*, lui diſoit, *ne ſis Patru mihi.*

Patru ne fut jamais riche : ce qui fit dire à un Magiſtrat, que cet Avocat, qui plaidoit ſi bien la cauſe de l'Académie & de la langue françoiſe, n'entendoit rien à plaider la cauſe de ſa fortune.

Patru, réduit à une extrême indigence, & preſſé par un créancier impitoyable, ſe vit obligé de vendre ſes livres, le ſeul bien qui lui reſtoit. Deſpréaux ayant appris l'extrémité où il ſe trouvoit, & ſachant qu'il étoit ſur le point de les donner pour une ſomme aſſez modique, alla auſſi-tôt mettre une enchere d'un tiers : mais l'argent compté, il mit dans le marché une condition qui ſurprit agréablement M. Patru; ce fut que la bibliotheque reſteroit où elle étoit juſqu'à la mort du vendeur, auquel il en laiſſoit la jouiſſance juſqu'à cette époque.

Patru diſoit à Deſpréaux : *Vous écrivez trop négligemment votre proſe ; il s'y eſt gliſſé quelques vers.* Croyez-vous, lui dit le Poëte, que vous ne tombez pas quelquefois dans la même faute ? *Non*, répondit Patru. Sur cela

Deſpréaux ouvrit les Plaidoyers de ſon ami, & tomba d'abord ſur ce vers :

Onzieme plaidoyer pour un jeune Allemand.

M. Conrard, qu'on peut regarder comme le fondateur de l'Académie Françoiſe, étant mort, un des plus grands Seigneurs de la Cour, mais qui n'avoit que médiocrement cultivé ſon eſprit, ſe propoſa pour la place vacante. On étoit également embarraſſé de le recevoir ou de le refuſer. Dans cette occaſion, Patru ouvrit l'aſſemblée par cette apologie : « Meſſieurs, » dit-il, un ancien Grec avoit une lyre admi- » rable ; il s'y rompit une corde : au lieu d'en » remettre une de boyau, il en voulut une » d'argent ; & la lyre, avec ſa corde d'argent, » perdit ſon harmonie. »

Liniere voyant Patru & Chapelain qui ſe promenoient enſemble, dit : Voilà un pauvre Auteur & un Auteur pauvre.

M. Boſſuet étant allé voir Patru qui étoit mourant,

mourant, lui dit : On vous a regardé juſqu'ici, Monſieur, comme un eſprit fort; ſongez à détromper le public par des diſcours ſinceres & religieux. « Il eſt plus à propos que je me taiſe, » répondit Patru; on ne parle dans ſes derniers » momens que par foibleſſe ou par vanité. »

Après la mort de Patru, Boileau fit l'épigramme ſuivante ; elle fait autant d'honneur à Patru qu'au Poëte :

Je l'aſſiſtai dans l'indigence :
Il ne me rendit jamais rien.
Mais, quoiqu'il me dût tout ſon bien;
Sans peine il ſouffrit ma préſence.
O la rare reconnoiſſance !

Pendant ſa derniere maladie, Patru reçut une viſite de la part de Colbert, qui lui envoya une gratification de cinq cents écus, comme une marque de l'eſtime que le Roi avoit pour lui.

JEAN HÉNAULT, *né à Paris, mort dans la même ville en* 1682.

Ce fut Hénault qui inſpira à Madame Deshoulieres le goût de la poéſie, & qui lui en apprit les régles ; l'on prétend même que ce Poëte, peu jaloux de la gloire que donnent les talens, a ſacrifié à la gloire de cette Dame quelques morceaux, dont il auroit pu ſe faire honneur.

Voici l'extrait d'une lettre adreſſée à ſon Eleve, pour l'exhorter à ne pas tant s'appliquer à l'étude :

On ne peut craindre trop d'être trop eſtimée ;
Rien ne nous aſſervit comme la renommée.
On perd bien du repos pour faire un peu de bruit,
Et ce bruit ne vaut pas la peine qui le ſuit.
Pour moi, je ne ſuis point la dupe de la gloire ;
Je vous cede ma place au temple de mémoire.

Hénault avoit traduit en vers tout le Poëme de Lucrece ; mais il le mit au feu par des motifs de conſcience. Les cent premiers vers,

que ſes amis nous ont conſervés, excitent de vifs regrets ſur la perte de cette excellente traduction.

Parmi les poéſies de Hénault, l'Élegie, dont le principal ſujet eſt le combat de la raiſon contre l'amour, eſt remarquable ; voici le début.

Échappé des périls d'une ardente jeuneſſe,
Et parvenu dans l'âge où regne la ſageſſe,
Je m'étois réſolu d'écouter la raiſon,
Et d'être ſage au moins dans l'arriere ſaiſon.
Je contemplois déja les miſeres humaines,
Et j'en accuſois plus nos plaiſirs que nos peines ;
J'en accuſois ſur-tout nos plaiſirs amoureux,
Comme les plus légers & les plus dangereux ;
Je voyois qu'à la fin tous les cœurs s'en dégoûtent ;
Et, me reſſouvenant de ce qu'ils m'ont coûté,
Je m'en croyois auſſi pour jamais dégoûté :
Mais j'oſai voir Olympe, &c.

« M. Hénault (dit M. de la Monnoye) étoit » étoit un des hommes de ſon tems qui tour- » noit le mieux un vers. Deſpréaux, ſi délicat » là-deſſus, ne le nioit pas ; & quand on lui » demandoit pourquoi, au troiſieme chant de » ſon Lutrin & dans ſa neuvieme ſatyre, il en

» avoit parlé avec mépris ; il répondit qu'au » lieu de *Hénault*, il avoit d'abord mis *Bour-* » *ſault*, & enſuite *Perrault*, avec leſquels il » s'étoit réconcilié, & leur avoit ſubſtitué, » en dernier lieu, *Hénault*, qui, étant mort » dès 1682, étoit hors d'état de former aucune » plainte. »

M. Fouquet ayant été diſgracié, Hénault fit un ſanglant ſonnet contre M. de Colbert, qu'il croyoit avoir contribué à la ruine de M. Fouquet. M. Colbert, à qui l'on parla de ce ſonnet, demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi ; on lui dit que non. *Cela étant*, reprit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.* Cette réponſe fit rougir Hénault, qui fit tous ſes efforts pour ſupprimer le ſonnet ; le voici :

Miniſtre avare & lâche, eſclave malheureux,
Qui gémis ſous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré ſous un titre onéreux !

Vois combien des grandeurs le comble eſt dangereux ;
Contemple de *Fouquet* les funeſtes reliques :
Et tandis qu'à ſa perte en ſecret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un deſtin plus affreux !

Sa chûte quelque jour te peut être commune;
Crains ton poſte, ton rang, la Cour & la fortune:
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Ceſſe donc d'animer ton Prince à ſon ſupplice;
Et, prêt d'avoir beſoin de toute ſa bonté,
Ne le fais pas uſer de toute ſa juſtice.

Parmi les ſonnets de Hénault, on doit diſtinguer celui de l'Avorton, compoſé à l'occaſion de l'aventure arrivée à Mademoiſelle de Guerchi (*a*); le voici :

Toi, qui meurs avant que de naître,
Aſſemblage confus de l'être & du néant,
Triſte avorton, informe enfant,
Rebut du néant & de l'être!

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à ſon tour,
Funeſte ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeſte victime!

(*a*) Mademoiſelle de Guerchi étoit Fille-d'Honneur de Marie-Thereſe d'Autriche, Reine de France. L'aventure de cette Demoiſelle occaſionna, en 1673, un nouvel établiſſement. Les dangers attachés à l'état de fille, dans une Cour galante & voluptueuſe, déterminerent à ſubſtituer aux douze Filles-d'Honneur qui embelliſſoient la Cour de la Reine douze Dames du Palais; & depuis, la Maiſon des Reines fut ainſi compoſée.

Donne fin aux remords par qui tu t'es vengé ;
Et du fond du néant où je t'ai replongé,
N'entretiens point l'horreur dont ma faute eſt ſuivie.

Deux tyrans oppoſés ont décidé ton ſort ;
L'amour, malgré l'honneur, t'a fait donner la vie ;
L'honneur, malgré l'amour, t'a fait donner la mort.

Réponſe de l'Avorton.

Mere qui veux ceſſer de l'être,
Qui défais ton ouvrage après l'avoir formé,
Et fais un ſépulcre animé
De ce ſein où je devois naître !

Toi qui, dans tes propres entrailles,
Attaques la nature, &, par un coup fatal,
Fais précéder mon jour natal,
Par celui de mes funérailles !

Laiſſe-moi le loiſir de déplorer mon ſort.
L'honneur, pour ſe venger, a conſpiré ma mort :
Dans ton ſein, malgré lui, je m'ouvris le paſſage ;

Cet honneur offenſé m'en punit en ce jour ;
Il me rend maintenant outrage pour outrage,
Et lui, que j'ai détruit, me détruit à ſon tour.

Anonyme.

Un ſonnet trouvé dans le recueil des Œuvres de Hénault, qui eſt une imitation de Séneque ſur

la vie privée, a ſervi à faire ainſi ſon épitaphe :

S'éleve qui voudra, par force ou par adreſſe,
Juſqu'au ſommet gliſſant des grandeurs de la Cour:
Hénault fut, ſans quitter un aimable ſéjour,
Loin du monde & du bruit rechercher la ſageſſe.

Là, ſans crainte des grands, ſans faſte & ſans triſteſſe,
Ses yeux, après la nuit, voyoient naître le jour,
Il y vit les ſaiſons ſe ſuivre tour-à-tour,
Et dans un doux repos attendit la vieilleſſe.

Ainſi, lorſque la mort vint & rompit le cours
Des bienheureux momens qui compoſoient ſes jours;
Il mourut chargé d'ans, inconnu, ſolitaire.

Qu'un homme eſt miſérable à l'heure du trépas,
Lorſqu'ayant négligé le ſeul point néceſſaire,
Il meurt connu de tous, & ne ſe connoît pas!

Anonyme.

CHARLES COTIN, *né à Paris, mort dans la même ville en* 1682.

C'eſt la fatale néceſſité de rimer, qui attira à Cotin tous les brocards répandus contre lui dans les ſatyres de Deſpréaux. Ce Poëte récitoit à Furetiere la ſatyre du repas, & ſe

trouvoit arrêté par un hémiſtiche qui lui manquoit :

Si l'on n'eſt plus au large aſſis dans un feſtin,
Qu'aux Sermons de Caſſagne. . . . . .

Vous voilà bien embarraſſé, lui dit Furetiere ; que ne placez-vous, *ou de l'Abbé Cotin ?* Il ne fallut pas le dire deux fois ; ce qui juſtifia la vérité des deux vers ſuivans :

Et malheur à tout nom, qui propre à la cenſure,
Peut entrer dans un vers ſans rompre la meſure.

M. le Premier Préſident de Lamoignon refuſa de lire un libelle que l'Abbé Cotin avoit publié contre Deſpréaux, parce que ce premier Magiſtrat accuſoit, en riant, Deſpréaux de l'avoir compoſé lui-même, pour rendre l'Abbé Cotin ridicule.

L'Abbé Cotin, fatigué de l'adminiſtration de ſon bien, qui lui attiroit des chagrins & des procès, le donna à un de ſes amis, qui s'engagea à lui fournir ce dont il avoit beſoin. Ses proches préſenterent auſſi-tôt une requête pour lui faire nommer un curateur, prétendans

qu'un homme ne pouvoit pas faire une plus grande folie que de donner ſon bien : l'Abbé Cotin, au lieu de répondre juridiquement, alla voir ſes Juges, & les pria de venir à quelques-unes de ces prédications, conſentant de recevoir un curateur, ſi l'on jugeoit qu'il en eût beſoin après l'avoir entendu. Les Juges accepterent ſa propoſition, & revinrent ſi ſatisfaits de ſes Sermons, & ſi indignés de l'inſolence de ſes parens, qu'ils les condamnerent aux dépens & à l'amende.

Bayle agite une aſſez plaiſante queſtion dans ſes lettres ; il ſuppoſe que Deſpréaux eût été choiſi pour remplir la place de l'Abbé Cotin à l'Académie, & paroît en peine de quelle maniere il ſe fût tiré de l'éloge dû à ſon prédéceſſeur, ſuivant les ſtatuts académiques. Je rapportai, dit Montchenay, la choſe à Deſpréaux, qui me dit, qu'à la vérité il eût fallu marcher un peu ſur la cendre chaude, mais qu'à la faveur des défilés de l'art Oratoire, il ſe ſeroit échappé d'un pas ſi délicat. Il n'y a rien, diſoit-il, dont la Réthorique ne vienne à bout : un bon Orateur eſt une eſpece de

charlatan qui ſait mettre à propos du baume dans les plaies.

L'Abbé Cotin faiſoit quelquefois des vers aſſez bien tournés & ſpirituels ; on en jugera par ce couplet :

Je vous le donne
Ce petit avis en ſecret ;
Si votre cœur n'eſt à perſonne,
Et que le mien ſoit votre fait,
Je vous le donne.

Ce Cotin, ſi maltraité par Boileau dans ſes ſatyres, & par Moliere dans les *Femmes Savantes*, ſous le nom de Triſſotin, étoit Poëte, Prédicateur & Membre de l'Académie Françoiſe : il ſavoit du grec, de l'hébreu, du ſyriaque ; prêchoit aſſez noblement, écrivoit paſſablement en proſe, & a fait quelquefois de jolis vers ; témoins le couplet qu'on vient de citer & le quatrain que voici :

Iris s'eſt rendue à ma foi :
Qu'eût-elle fait pour ſa défenſe ?
Nous n'étions que nous trois, elle, l'amour & moi ;
Et l'amour fut d'intelligence.

M. de la Place a conſacré à la mémoire de l'Abbé Cotin l'épitaphe ſuivante :

Ci-gît le bienheureux Cotin ;
Paſſant, ne plains point ſon deſtin ;
Puiſque ſa fortune fut telle,
Que, bien que ridicule à la ville, à la Cour,
Ce Cotin à Philis a donné de l'amour ;
Ce que n'ont pu Grammont ni la Tournelle.

Il eſt probablement ici queſtion du fameux Comte de Grammont, dont ſon beau-frere Hamilton nous a laiſſé de ſi charmans Mémoires, & qui paſſoit pour ſi redoutable en amour, ſur-tout auprès des coquettes de ſon tems.

FRANÇOIS-EUDES DE MÉZERAI, *né à Ry, près de Falaiſe en baſſe Normandie, l'an* 1610, *mort à Paris en* 1683.

Mézerai paroiſſoit chagrin dans tous ſes ouvrages contre les Traitans ; & il avoit coutume de dire qu'il réſervoit deux écus d'or frappés au coin de Louis XII, ſurnommé *le Pere du peuple*, dont il deſtinoit l'un à louer

une place en Greve lors de l'exécution de quelques-uns d'eux, & l'autre à boire à la vue de leur ſupplice. En travaillant au Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, il s'aviſa d'ajouter au mot Comptable, *tout Comptable eſt pendable*, phraſe que les autres Académiciens ne voulurent jamais lui paſſer, & qu'il fut obligé d'effacer; ce qu'il ne fit cependant qu'en ajoutant par dépit à la marge de ſon manuſcrit : *Rayé, quoique véritable.*

Le Cardinal Mazarin ayant lu un jour dans la vie de Louis XI, que ce Prince étoit mauvais fils, mauvais pere, mauvais ami & mauvais mari, dit à l'Hiſtorien : Monſieur de Mézerai, vous traitez bien mal un de nos Rois Louis XI: *Monſeigneur*, lui répondit cet Écrivain, *comme Écrivain, je ſuis interprete de la vérité.*

Mézerai demanda un jour au Pere Pétau, que l'on conſultoit comme un Oracle ſur tous les points d'érudition, ce qu'il penſoit en général de la nouvelle Hiſtoire de France : celui-ci lui répondit durement, qu'il y avoit découvert

mille fautes groſſieres. Tout autre que Mézerai ſe ſeroit déconcerté d'une repartie ſi imprévue ; mais il n'en fit que rire, & dit d'un ton ironique : « J'ai été plus ſévere obſervateur que vous, » car j'en ai trouvé deux mille. »

Les hardieſſes que Mézerai ſe permettoit dans ſes Hiſtoires, déterminerent la Cour à ſupprimer une penſion de quatre mille livres qu'elle lui faiſoit. Mézerai ceſſa dès-lors d'écrire ; & afin qu'on n'ignorât pas les motifs de ſon ſilence, il mit à part dans une caſſette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'Hiſtoriographe, & y joignit un billet ſur lequel il écrivit de ſa main ces paroles : *Voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi ; il a ceſſé de me payer, & moi de parler de lui, ſoit en bien, ſoit en mal.*

Mézerai avoit un frere célebre par ſa piété, nommé le Pere Eudes. Il abuſa de ſa ſimplicité pour l'engager à traiter, dans un Sermon qu'il devoit faire devant la Reine-mere, Régente du Royaume, les matieres du Gouvernement les

plus délicates; & non content de l'avoir engagé dans ce mauvais pas, il ſe mit dans un coin de l'Égliſe pendant le Sermon, & y rioit de tout ſon cœur, de la témérité de ſon frere, qui menaçoit des jugemens de Dieu & des peines de l'enfer ces ſang-ſues malheureuſes, venues d'au-delà les monts; encore alla-t-il lui reprocher, au ſortir de l'Égliſe, qu'il n'en avoit pas dit aſſez.

Mézerai donnoit toujours une boule noire dans le ſcrutin à tous ceux qui aſpiroient aux places vacantes dans l'Académie. On fut long-tems à deviner de qui pouvoit venir une réſolution ſi conſtante de nuire. A la fin le caractere de Mézerai fit ſoupçonner que c'étoit de lui, & cela ſe trouva vrai: on lui demanda la raiſon d'une conduite ſi bizarre; il répondit que c'étoit pour laiſſer à la poſtérité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections.

Mézerai étoit ſi négligé dans ſa perſonne, qu'on le prenoit pour un mendiant. Il fut arrêté un jour par les Archers des pauvres. La bévue,

au lieu de l'irriter, le charma; car il aimoit les aventures ſingulieres : il leur dit qu'il étoit trop incommodé pour aller à pied avec eux; mais qu'auſſi-tôt qu'on auroit mis une nouvelle roue à ſon carroſſe, ils s'en iroient de compagnie où il leur plairoit.

Une des bizarreries de Mézerai étoit de ne travailler qu'à la chandelle, même en plein jour, au milieu de l'été ; & comme s'il ſe fût perſuadé qu'il n'y avoit plus de ſoleil au monde, il ne manquoit jamais de reconduire juſqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui venoient lui rendre viſite.

Cet Écrivain affecta toute ſa vie un pyrrhoniſme, qui étoit plus dans ſa bouche que dans ſon cœur, comme il le fit paroître durant ſa derniere maladie; car ayant fait venir ceux de ſes amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de ſes licences à parler ſur les choſes de la religion, il en fit devant eux une eſpece d'amende honorable, qu'il termina en priant d'oublier ce qu'il avoit pu leur dire autrefois

de contraire, & de ſe ſouvenir que Mézerai mourant étoit plus croyable que Mézerai en ſanté.

De tous les travers où Mézerai donna, aucun ne lui fit tant de tort dans le public que l'attachement qu'il eut pour un Cabaretier de la Chapelle, petit village ſur le chemin de Saint-Denis. Il prit tant de goût à la franchiſe & aux diſcours de cet homme, que, malgré tout ce qu'on put lui dire, il paſſoit les journées entieres chez lui : il le fit même à ſa mort ſon légataire univerſel, excepté pour les biens patrimoniaux, qui étoient peu de choſe, & qu'il laiſſa à ſa famille.

Mézerai aimoit le vin ; il y avoit toujours ſur ſa table une bouteille lorſqu'il étudioit ; & il avouoit, avec plus de franchiſe que de délicateſſe, que la goutte dont il étoit tourmenté, lui venoit *de la fillette & de la feuillette.*

Cet Auteur étoit l'homme de la terre le plus frileux. Patru le rencontrant, un matin qu'il geloit

geloit fort, lui ayant demandé comment il ſe trouvoit de ce tems-là ? « J'en ſuis à L, mon » cher Patru ! (s'écria l'Hiſtorien en le quittant » bruſquement,) & je cours regagner mon » feu. »

Cette énigme, dont Patru cherchoit en vain le mot, lui fut expliquée par un autre ami, qui lui apprit que Mézerai, dès l'entrée de l'hiver, avoit toujours derriere ſon fauteuil douze paires de bas, étiquetées depuis la lettre A juſqu'à M, & qu'en ſortant du lit, il conſultoit ſon baromètre, pour en chauffer autant de paires que le degré de froid ſembloit l'exiger.

Épitaphe de FRANÇOIS-EUDES DE MÉZERAI, *Hiſtoriographe de France.*

Mézerai compoſant l'Hiſtoire de nos Rois,
De l'Hiſtoire a ſuivi les plus ſéveres loix :
Grave, ſentencieux, libre de ſervitude,
Exempt de partialité,
Il montre autant d'exactitude,
Que d'amour pour la vérité.

Anonyme.

ANNE DE LA VIGNE, *de l'Académie des Ricovrati de Padoue, née à Vernon en Normandie, morte en* 1684.

Mademoiſelle de la Vigne ayant fait une Ode intitulée, *Monſeigneur le Dauphin, au Roi*, un inconnu lui envoya pour récompenſe une boîte de coco, où étoit une lyre d'or émaillée, avec des vers à ſa louange.

Pour répondre aux ſollicitations d'un homme aimable & plein d'eſprit qui l'aimoit, & la preſſoit de le payer d'un tendre retour, Mademoiſelle de la Vigne fit les vers ſuivans :

Vaine beauté, que voulez-vous de moi ?
Quels ſont vos droits, Tircis, pour engager ma foi ?
Ah ! ſur mon cœur, ceſſez de rien prétendre ;
Ceſſez de le faire ſouffrir :
Le Ciel ne l'a pas fait ſi ſenſible & ſi tendre,
Pour aimer ce qui doit périr.

Dès ſon enfance, Mademoiſelle de la Vigne

faiſoit ſi aiſément des vers, qu'il ſembloit qu'elle eût été allaitée par les Muſes. Son pere diſoit plaiſamment, pour marquer la différence qu'il y avoit entre elle & ſon frere, homme d'un eſprit fort borné : *Quand j'ai fait ma fille, je penſois faire mon fils ; & quand j'ai fait mon fils, je penſois faire ma fille.*

Les études de Mademoiſelle de la Vigne lui cauſerent la pierre, qui, ſervant de contre-poids aux attraits qu'elle auroit pu avoir pour le monde, l'enleva au Ciel encore aſſez jeune.

PIERRE CORNEILLE, *Poëte, né à Rouen en* 1606, *mort à Paris en* 1684.

Corneille ſe mit d'abord au Barreau ſans goût & ſans ſuccès ; mais une petite occaſion fit éclater en lui un génie tout différent, & ce fut l'amour qui le fit naître. Un jeune homme de ſes amis le mena chez une Demoiſelle qu'il aimoit. Le nouveau venu ſe rendit plus agréable

que l'introducteur : ſur ce léger ſujet, Corneille fit une Comédie.

Corneille ſe maria ſinguliérement. Il ſe préſenta un jour, plus rêveur qu'à l'ordinaire, devant le Cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il travailloit toujours : il lui répondit qu'il étoit bien éloigné du repos néceſſaire pour la compoſition, & qu'il avoit la tête renverſée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclairciſſement ; & il dit au Cardinal qu'il aimoit paſſionnément une fille du Lieutenant-Général d'Andely, & qu'il ne pouvoit l'obtenir de ſon pere. Le Cardinal voulut que ce pere ſi difficile vînt le trouver à Paris. Il arriva tout tremblant d'un ordre ſi imprévu ; & s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné ſa fille à un homme qui avoit tant de crédit.

La premiere nuit de ſes noces, Corneille fut ſi malade, que l'on écrivit à Paris qu'il étoit mort. Beaucoup de gens ont cru que Ménage avoit fait courir ce bruit, pour pouvoir mettre

dans ſon épitaphe tout ce qu'il avoit recueilli dans les anciens, ſur la mort d'un grand Poëte.

Corneille eſt Auteur de la Romance intitulée : *L'occaſion perdue & recouvrée.* Cet ouvrage étant parvenu juſqu'au Chancelier Séguier, ce Magiſtrat envoya chercher Corneille, & lui dit que cette Pièce ayant porté ſcandale dans le public, & lui ayant acquis la réputation d'un homme débauché, il falloit qu'il lui fît connoître que cela n'étoit pas, en venant à confeſſe avec lui. Il l'avertit du jour : Corneille y alla. Le Pere Paulin, du Tiers-Ordre de Saint-François, lui donna pour pénitence, de traduire en vers quelque choſe de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. Charpentier donne cette origine à cette traduction. La plupart des Écrivains lui en donnent une autre, & prétendent qu'un certain l'Antenac eſt le véritable Auteur de *l'Occaſion perdue & recouvrée.*

L'Abbé d'Aubignac rapporte que Corneille lut une de ſes Tragédies à Colletet. Celui-ci, quoique mauvais Poëte, condamna pluſieurs

vers, comme rudes, obſcurs, ou mal conſtruits. Corneille en demeura d'accord, ſans néanmoins vouloir les corriger, diſant qu'ils étoient payés comme les autres.

Corneille liſoit très-mal ſes vers. Il reprochoit un jour à Bois-Robert qu'il avoit mal parlé d'une de ſes Pieces, étant ſur le théatre. Comment pourrois-je avoir mal parlé de vos vers ſur le théatre, lui dit Bois-Robert, les ayant trouvés admirables, dans le tems que vous les barbouilliez en ma préſence ?

La converſation de Corneille étoit peſante & ſans agrément ; ce qui fit dire à une grande Princeſſe, qui avoit deſiré de le voir & de l'entretenir, qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne.

Corneille parloit peu ; & quand on lui reprochoit qu'il ſe négligeoit un peu trop dans la converſation, il répondoit ordinairement : *Je n'en ſuis pas moins Pierre Corneille.* Il con-

venoit lui-même qu'il parloit mal ; comme il paroît par ces vers où il s'eſt voulu peindre :

J'ai la plume féconde & la bouche ſtérile;
Bon galant au théatre, & fort mauvais en ville;
Et conviens qu'on ne peut m'écouter ſans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Une eſpece de Gouverneur qu'on avoit envoyé d'Allemagne à Paris, avec deux Gentilshommes de diſtinction, pour veiller à leur conduite, écrivit à leur pere : « Je laiſſe lire » Moliere à vos fils, parce qu'il eſt aſſez diver» tiſſant ; mais je leur ai conſeillé de laiſſer » Corneille & Racine, pour s'attacher au » Théatre de Ghérardi, à cauſe de la belle » morale. »

La deviſe de Corneille étoit : *Et mihi res, non me rebus ſubmittere conor :*

J'ai ſu tout me plier, ſans me plier à rien.

Jamais Piece de Théatre n'eut un auſſi grand ſuccès que le *Cid.* Je me ſouviens, dit M. de Fontenelle, d'avoir vu en ma vie un homme de

guerre & un Mathématicien, qui, de toutes les Comédies du monde, ne connoiſſoient que le *Cid*. L'horrible barbarie où ils vivoient, n'avoit pu empêcher le nom du *Cid* d'aller juſqu'à eux. Corneille avoit dans ſon cabinet cette Piece, traduite en toutes les langues de l'Europe, hormis l'Eſclavone & la Turque. On la faiſoit apprendre aux enfans ; & en pluſieurs Provinces du Royaume, il étoit paſſé en proverbe de dire : *Cela eſt beau comme le Cid.* Le Cardinal de Richelieu voulut paſſer pour Auteur de cette Piece : Corneille, qui aimoit la gloire plus que l'argent, n'y voulut pas conſentir. Le tout-puiſſant Miniſtre prit alors le parti de la faire examiner par l'Académie. Toutes les critiques qu'on a faites du *Cid*, ont été de dire qu'il n'y avoit aucune regle de Théatre qui n'y fût violée. Les partiſans de Corneille en conviennent; mais ils tirent de-là même un argument invincible contre ſes adverſaires. Cette Piece, malgré ſes défauts, diſent-ils, regne ſur nos Théatres depuis plus d'un ſiecle : il faut donc qu'il y ait des beautés ſupérieures à tout ce qui a jamais paru ; & véritablement, toutes les Tragédies publiées depuis celle-là, & quelques autres du

même Auteur, n'annoncent que des demi-génies, ſans excepter celles de Racine & de Crébillon. Tel eſt du moins le ſentiment de preſque tous les Hommes de Lettres, qui ont paſſé l'âge de quarante ans. Dans leur jeuneſſe, ils penſent moins favorablement de Corneille; mais plus ils acquierent de l'expérience & du goût, plus ils admirent la hauteur de ſon génie.

Lorſque Corneille publia *les Horaces*, il courut un bruit qu'on feroit encore des obſervations & un nouveau jugement ſur cette Piece. *Horace*, dit l'Auteur, *fut condamné par les Décemvirs; mais il fut abſous par le peuple.*

Mademoiſelle Duclos a joué avec ſuccès le rôle de Camille. Un jour, qu'après ſes imprécations contre Rome victorieuſe, elle ſortoit du théatre avec une ſorte de précipitation, elle s'embarraſſa dans la queue traînante de ſa robe, & tomba. L'Acteur, plus civil qu'il ne convenoit à la fureur d'Horace outré de tous les propos injurieux de ſa ſœur, ôta ſon chapeau d'une main, & lui préſenta l'autre pour la

relever, & pour la conduire avec une grace affectée dans la couliſſe, où, ayant remis ſon chapeau & tiré ſon épée, il paroît la tuer avec brutalité. Baron, dit l'Abbé Nadal qui rapporte cette anecdote, n'eût pas fait la faute que fit Beaubourg. En grand Comédien, il eût profité de l'occaſion, & n'eût pas manqué de la tuer dans la chûte même. La ſingularité de l'accident eût corrigé peut-être l'atrocité de l'action, & la faute même du Poëte.

La Tragédie de *Cinna* a fait ſur le cœur de Louis XIV une impreſſion bien honorable à ce beau Poëme. Tout le monde ſait que le Chevalier de Rohan avoit conſpiré contre l'État, & que le Roi refuſa conſtamment ſa grace. Ce grand Prince vit repréſenter *Cinna* la veille du jour où l'on devoit exécuter le Chevalier ; il en fut ſi frappé, qu'il a avoué depuis que ſi on eût ſaiſi cet inſtant pour lui parler en faveur du criminel, il auroit accordé tout ce qu'on auroit voulu.

Corneille avoit deſtiné la dédicace de *Cinna* au Cardinal Mazarin ; mais ayant ſu que ce

Miniſtre ne lui feroit point de préſent, il prit le parti de l'adreſſer à M. de Montoron, qui lui donna mille piſtoles. On a depuis appellé les Épîtres dédicatoires, qui ſont lucratives, des Épitres à la Montoron.

Avant que l'on jouât *Polieucte*, Corneille le lut à l'Hôtel de Rambouillet, ſouverain tribunal des affaires d'eſprit de ce tems. La Piece y fut applaudie autant que le demandoit la bienſéance & la grande réputation que l'Auteur avoit déja : mais quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille, & prit des tours fort délicats pour lui dire que *Polieucte* n'avoit pas réuſſi comme il penſoit, que ſur-tout le Chriſtianiſme avoit déplu. Corneille alarmé voulut retirer ſa Piece d'entre les mains des Comédiens qui l'apprenoient ; mais enfin il la leur laiſſa ſur la parole d'un d'entre eux, qui n'y jouoit point.

Madame la premiere Dauphine diſoit, en admirant Pauline dans *Polieucte : Eh bien ! ne*

voilà-t-il pas la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout ſon mari ?

Peu de tems après que Corneille eut donné *Polieucte*, la Serre, ſi connu par les ſatyres de Deſpréaux, fit repréſenter ſa Tragédie de *Thomas Morus*. « On y ſuoit, dit la Serre, au » mois de Décembre, & l'on tua quatre Portiers de compte fait la premiere fois qu'elle » fut jouée ; voilà ce qu'on appelle de bonnes » Pieces : M. Corneille n'a point de preuves » ſi puiſſantes de l'excellence des ſiennes ; & » je lui céderai volontiers le pas, quand il aura » fait tuer cinq Portiers en un ſeul jour. »

La plus ingénieuſe critique qui ait été faite de *Pompée*, eſt celle d'une Dame très-ſpirituelle, qui diſoit que cette Piece lui paroiſſoit belle, & qu'elle n'y trouvoit qu'une choſe à reprendre, c'eſt qu'il y a trop de Héros. Cette expreſſion renferme une penſée fort délicate. Elle entendoit par ce mot de *Héros*, des perſonnages qui attiroient ſon admiration & ſa

pitié : l'opinion qu'elle recevoit de chacun d'eux, n'étoit ni aſſez diſtincte ni aſſez vive, pour l'attacher autant qu'elle l'auroit voulu.

Corneille a écrit que pour trouver la plus belle de ſes Pieces, il falloit choiſir entre *Rodogune* & *Cinna;* & ceux à qui il en a parlé, ont démêlé ſans peine qu'il étoit pour *Rodogune.*

L'Abbé Pellegrin diſoit qu'*Héraclius* étoit le déſeſpoir de tous les Auteurs tragiques. Deſpréaux appelloit la Tragédie d'Héraclius *un Logogriphe.*

M. de Turenne s'étant trouvé à une repréſentation de *Sertorius*, s'écria à deux ou trois endroits de la Piece : *Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre?*

Le Maréchal de Grammont dit, à l'occaſion d'*Othon*, que Corneille devroit être le Bréviaire des Rois ; & M. de Louvois, qu'il fau-

droit un Parterre compoſé de Miniſtres d'État pour juger cette Piece.

Corneille eut à ſe louer & à ſe plaindre du Cardinal de Richelieu : auſſi fit-il, à la mort de ce grand Miniſtre, des vers où il l'enviſageoit, d'un côté, comme ſon ennemi, & de l'autre, comme ſon bienfaiteur :

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal,
Ma proſe ni mes vers n'en diront jamais rien :
Il m'a fait trop de bien, pour en dire du mal ;
Il m'a fait trop de mal, pour en dire du bien.

Corneille, quoique chargé de lauriers, ne vouloit pas croire que l'heure de la retraite fût arrivée pour lui ; il prit en mauvaiſe part ces deux vers de l'Art poétique :

Que Corneille pour lui, ranimant ſon audace,
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace.

Ne le ſuis-je pas toujours, diſoit-il ?

Cinq ou ſix ans avant ſa mort, Corneille diſoit à Chevreau : *J'ai pris congé du Théatre, & ma poéſie s'en eſt allée avec mes dents.*

A la mort de Corneille, arrivée la nuit du dernier Septembre au premier Octobre, l'Abbé de Lavaur & Racine se disputerent l'honneur de lui rendre les devoirs funebres. J'étois encore Directeur quand Corneille est mort, disoit l'Abbé de Lavaur; & moi, disoit Racine, j'ai été nommé Directeur le jour même de sa mort, avant que le Service pût être fait. On décida en faveur de l'Abbé de Lavaur; & c'est ce qui donna lieu à ce mot de Benserade, où le double sens est sensible: *Si quelqu'un de nous*, dit-il à Racine, *avoit pu prétendre d'enterrer Corneille, c'étoit vous, Monsieur; cependant vous ne l'avez pas fait.*

M. le Duc de Bourgogne disoit que Corneille étoit *plus homme de génie;* Racine *plus homme d'esprit;* & ce mot est plein de justesse.

Corneille est presque le seul de nos Poëtes, auquel les Anglois rendent justice. Ils regardent Moliere, Lafontaine, Racine, Despréaux, Rousseau, plutôt comme de grands Écrivains, que comme de grands Poëtes. Corneille seul

leur paroît parler véritablement le langage des Dieux. Nos Compatriotes, disoit un Lord, sont aussi mauvais Politiques que les François sont mauvais Poëtes. Nous, de notre côté, nous appliquons aux Anglois le mot de Pétrone: *Vous parlez plus en Poëtes qu'en hommes*; & nous disons d'eux en particulier, ce que le Duc de Bukingham dit de tous les Poëtes en général :

Pour un seul d'inspiré, dix seront possédés.

Entre plusieurs époques glorieuses pour le grand Corneille, en voici une que l'on peut citer comme unique: Étant venu un jour à la Comédie, où il n'avoit point paru depuis deux ans, les Acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes; le grand Condé, le Prince de Conti, & généralement tous ceux qui étoient sur le théatre, se leverent; les Loges suivirent leur exemple; le Parterre se signala par des battemens de mains & par des acclamations qui recommencerent à tous les entr'actes. Des marques d'une distinction si flatteuse, devoient être bien embarrassantes pour un homme, dont la modestie

alloit

alloit de pair avec le mérite. Si Corneille eût pu prévoir cette eſpece de triomphe, perſonne ne doute qu'il ne ſe fût abſtenu de paroître au ſpectacle.

« Corneille, dit l'Auteur des *trois Siecles*, ne » ceſſera jamais d'être LE GRAND CORNEILLE, » malgré les efforts de ceux qui, n'ayant pu » l'imiter, cherchent à miner le coloſſe de ſa » réputation. Ses ouvrages conſerveront ſans » altération, en dépit des Critiques & des » Commentateurs, la vive expreſſion de ſon » génie & du caractere de ſon ame; c'eſt-à- » dire, qu'ils retraceront le tableau de ces » édifices antiques, majeſtueux, ſolides, qui, » malgré quelques irrégularités, n'en font pas » moins ſentir la petiteſſe de cette architecture » moderne, où l'ornement & la ſymétrie s'ef- » forcent en vain de ſuppléer à la nobleſſe & » à la magnificence. »

» Corneille, dit Fontenelle ſon neveu, étoit » aſſez grand & aſſez plein, l'air fort ſimple » & fort commun, toujours négligé, & peu » curieux de ſon extérieur; il avoit le viſage

» assez agréable, un grand nez ; la bouche
» belle, les yeux pleins de feu, la physionomie
» vive, des traits fort marqués, & propres à
» être transmis à la postérité dans une mé-
» daille ou dans un buste. Sa prononciation
» n'étoit pas tout-à-fait nette ; il faisoit ses
» vers avec force, mais sans grace : il savoit
» les Belles-Lettres, l'Histoire, la Politique ;
» mais il les prenoit principalement du côté
» qu'elles ont rapport au Théatre : il parloit
» peu, même sur la matiere qu'il entendoit si
» parfaitement : il n'ornoit pas ce qu'il disoit ;
» & pour trouver le grand Corneille, il falloit
» le lire : il avoit l'humeur brusque, & quel-
» quefois rude en apparence ; au fond, il étoit
» très-aisé à vivre ; bon pere, bon mari, bon
» parent, tendre & plein d'amitié : son tem-
» pérament le portoit assez à l'amour, mais
» jamais au libertinage, & rarement aux grands
» attachemens : il avoit l'ame fiere & indé-
» pendante, nulle souplesse, nul manége ; ce
» qui l'a rendu très-propre à peindre la vertu
» Romaine, & très-peu propre à faire sa
» fortune. »

Le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la premiere repréſentation de *Cinna*, verſa des larmes à ces paroles d'*Auguſte :*

Je ſuis maître de moi comme de l'univers;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiecles! ô mémoire!
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire;
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous.
Soyons amis, Cinna; c'eſt moi qui t'en convie.

C'étoient-là des larmes du Héros. Le grand Corneille faiſant pleurer le grand Condé, eſt une époque bien célebre dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

Un jeune homme, auquel Corneille avoit accordé ſa fille en mariage, étant, par l'état de ſes affaires, obligé d'y renoncer, vint le matin chez le pere pour retirer ſa parole, perce juſques dans ſon cabinet, & lui expoſe les motifs de ſa conduite. « Eh! Monſieur, repli-» que Corneille, ne pouvez-vous, ſans m'in-» terrompre, parler de tout cela à ma femme? » Montez chez elle; je n'entends rien à toutes » ces affaires. »

Un Comédien François fit ces deux vers, en apprenant la mort du grand Corneille :

Puiſque *Corneille* eſt mort, qui nous donnoit du pain,
Faut vivre de *Racine*, ou bien mourir de faim.

Parmi les épitaphes de Corneille, on a diſtingué celle-ci :

Ci-gît le créateur du Théatre François,
Dont un grand homme (*), & l'intrigue & l'envie
Qu'humilioient l'eſſor de ſon génie,
Tenterent vainement d'obſcurcir ſes ſuccès ;

Qui, dans ſa ſimple & noble indépendance,
Avec le cœur auſſi grand que l'eſprit,
Sans orgueil, ſans manége, en illuſtrant la France,
Ne dut qu'à ſes travaux la gloire qu'il acquit,
Et, toujours diſtingué de la claſſe commune,
Qui vécut ſans dépenſe, & mourut ſans fortune.

(*) Le Cardinal de Richelieu.

LOUIS MAIMBOURG, *Jéſuite, né à Nancy en* 1610, *mort à Paris en* 1686.

L'Expoſition de la Foi Catholique, ſi admirée aujourd'hui, ne fut pas d'abord du goût de quelques Docteurs, qui ſe plaignirent de ce que l'Auteur ne faiſoit pas de toutes leurs opinions des articles de foi. Maimbourg fut de ce nombre; &, ſuivant ſon uſage, il fit dans l'*Hiſtoire du Luthéraniſme*, le portrait de M. Boſſuet & la critique de ſon livre, ſous le nom du Cardinal Contarini; & il dit que ni l'un ni l'autre parti n'en avoit été ſatisfait. Pluſieurs traits de cette nature ont fait tomber dans l'oubli les ouvrages de Maimbourg. On aſſure qu'un Gentilhomme de la ſuite du Nonce étant allé voir un Savant de Paris, la converſation tomba ſur les Hiſtoriens anciens & modernes. Le François demanda à l'Italien ce qu'on diſoit dans ſon pays de Maimbourg: « On dit de lui, » répondit-il, qu'il eſt entre les Hiſtoriens,

» ce que Momus, eſt entre les Dieux, c'eſt-
» à-dire, peu eſtimé, & pour faire des hiſtoires
» & des contes à dormir debout. »

Le Pere Maimbourg aſſaiſonnoit tous ſes Sermons de ſaillies burleſques ; ce qui fit dire à Moliere, à qui on reprochoit d'avoir oſé compoſer une Piece auſſi morale que le Tartuffe : « Eſt-il étonnant que je mette des Sermons ſur » le théatre, puiſque le Pere Maimbourg fait » des Comédies en chaire ? »

On prétend que le Pere Maimbourg ne prenoit jamais la plume, ſans avoir échauffé ſon imagination par le vin. Lorſqu'il avoit à décrire une bataille, il buvoit deux bouteilles au lieu d'une, *de peur*, diſoit-il, *que l'image des combats ne le fît tomber en foibleſſe.*

Les Sermons du Pere Maimbourg, qui ſont tous d'une froideur inſupportable, ont été le fruit de ſa jeuneſſe ; & ſes Hiſtoires, où reſpire tant de vivacité, ont été compoſées dans

un âge mûr. Ce Religieux acquéroit de la chaleur en vieillissant.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, *Duc* DE *SAINT-AIGNAN, de l'Académie Françoise, de celle des Ricovrati de Padoue, & Protecteur de celle d'Arles, né en* 1607, *mort le* 16 *Juin* 1687.

Ce Seigneur avoit porté les armes dans sa jeunesse, s'étoit signalé dans plusieurs occasions importantes; & Louis XIV récompensa ses services en érigeant la terre de Saint-Aignan en Duché-Pairie. Ses poésies, que nous regrettons de n'avoir pas encore en recueil, sont répandues dans le Mercure de France, dans les Œuvres de Scarron, dans celles de Madame Deshoulieres, &c.; elles montrent en lui un homme plein de cette galanterie fine & ingénieuse, qu'on peut regarder comme la fleur de la politesse; on y trouve ces négligences méditées, qui paroissent les fruits de la nature, & qui sont une des finesses de l'art.

Souvent chargé, par Louis XIV, en qualité de premier Gentilhomme de la Chambre, de diriger des fêtes pour la Cour, le Duc de Saint-Aignan ſe diſtinguoit par ſon activité autant que par ſon intelligence. Dès que le Roi lui avoit donné ſes ordres, il concevoit ſur le champ l'idée d'un ſpectacle, en traçoit le plan, ſe chargeoit d'une partie des récits, & prenoit toujours pour lui le perſonnage le plus difficile.

Mademoiſelle le Camus compoſa l'épitaphe du Duc de Saint-Aignan :

Saint-Aignan finit une vie,
Qui fut toujours d'honneurs & de plaiſirs ſuivie...
Mais laiſſons cet éloge, il n'en a pas beſoin :
Les filles de mémoire
Prendront pour lui le même ſoin,
Qu'il prit autrefois pour leur gloire.

JEAN-BAPTISTE LULLY, *né à Florence en* 1633, *mort à Paris en* 1687.

Lully vint en France à l'âge de douze ans, avec le Chevalier de Guiſe, que Mademoiſelle avoit prié de lui choiſir un petit Italien pour l'amuſer. Cette Princeſſe, après l'avoir vu, ne le trouvant pas à ſon goût, le relégua dans ſes cuiſines. Lully, qui avoit appris un peu de muſique, y trouva par hazard un violon, & s'en amuſa. Le Comte de Nogent, qui l'entendit, lui trouva du talent & de la main, & en informa auſſi-tôt cette Princeſſe, qui lui donna un Maître pour le perfectionner. Quelques tems après, la Princeſſe ayant laiſſé échapper un pet qui fit grand bruit, & qui occaſionna les vers ſuivans :

Mon cœur, outré de déplaiſirs,
Étoit ſi gros de ſes ſoupirs,
Voyant votre cœur ſi farouche,
Que l'un d'eux ſe voyant réduit

A ne pas ſortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit.

Lully eut l'imprudence de faire un air ſur ces paroles, & fut congédié.

Lully étant jeune & ſimple Page de Mademoiſelle, entendit que cette Princeſſe, en ſe promenant dans les jardins de Verſailles, diſoit à d'autres Dames : « Voilà un piédeſtal » vuide, ſur lequel on auroit dû mettre une » ſtatue. » Pendant que la Princeſſe continuoit ſon chemin, Lully ſe déshabilla entiérement, cacha ſes habits derriere le piédeſtal & ſe plaça deſſus, attendant, dans l'attitude d'une ſtatue, que la Princeſſe repaſſât. Elle revint en effet quelque tems après; & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle ſouhaitoit qu'on en mît une, elle ne fut pas médiocrement ſurpriſe. Eſt-ce un enchantement, dit-elle, que nous voyons? Elle avança inſenſiblement, & ne reconnut la vérité que quand elle fut très-près de la figure. Les Dames & les Seigneurs qui accompagnoient la Princeſſe, voulurent faire punir ſéverement

la ſtatue, mais elle lui pardonna en faveur de la ſaillie ſinguliere ; & cette folie, qui ſembloit devoir perdre Lully, fut le premier pas qui le conduiſit à la fortune.

Le Roi devoit danſer dans un ballet de la compoſition de Lully. Ce Prince, qui étoit alors dans ſa plus grande jeuneſſe, s'étoit rendu au lieu de l'aſſemblée, & n'y avoit rien trouvé de prêt ; pluſieurs valets-de-pied, envoyés coup ſur coup au Muſicien, n'avoient point produit d'effet. Le Roi impatienté, envoya dire qu'il vouloit abſolument qu'on commençât, & qu'il ne pouvoit plus attendre. Lully, ſongeant moins aux ordres qu'on lui portoit, qu'à ce qu'il avoit à faire, répondit d'un grand ſang-froid : *Le Roi eſt le Maître ; il peut attendre tant qu'il lui plaira.*

Lully réuſſiſſoit admirablement dans les contes obſcenes : hors de-là, il n'avoit point de converſation. Moliere le regardoit comme un excellent Pantomime ; & lui diſoit aſſez ſouvent : *Lully, fais-nous rire.*

Lully disoit d'un air qu'il avoit fait pour l'Opéra, & qu'on chantoit à la Messe : *Seigneur, je vous demande pardon ; je ne l'avois pas fait pour vous.*

On donna à Lully un prologue d'Opéra que l'on trouvoit excellent. La personne qui le lui présenta, le pria de le vouloir bien examiner devant elle. Lorsque Lully fut au bout, la personne lui demanda s'il n'y avoit rien à redire. *Je n'y trouve qu'une lettre de trop*, répondit-il ; *c'est qu'au lieu de fin du Prologue, il devroit y avoir fi du Prologue.*

Lorsque Lully eut été choisi pour Surintendant de la musique du Roi, il négligea si fort le violon, qu'il n'en avoit pas même chez lui. Il n'y avoit que le Maréchal de Grammont qui trouva le secret de lui en faire jouer quelquefois, par le moyen d'un domestique, qui en jouoit mal en présence de Lully : aussi-tôt celui-ci lui arrachoit le violon des mains ; il s'échauffoit, & ne le quittoit qu'à regret.

Louis XIV fut ſi content de l'Opéra d'*Iſis*, qu'il fit rendre un Arrêt du Conſeil, par lequel il fut permis à un homme de condition de chanter à l'Opéra, & d'en recevoir des gages ſans déroger : cet Arrêt a été enrégiſtré au Parlement de Paris.

Les ennemis de Lully l'accuſoient de devoir le ſuccès de ſa muſique à Quinault. Ce reproche lui fut fait un jour par ſes amis mêmes, qui lui dirent, en plaiſantant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des vers foibles ; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficultés ſi on lui donnoit des vers plein d'énergie. Lully, animé par cette plaiſanterie, & comme ſaiſi d'enthouſiaſme, court à un clavecin ; & après avoir cherché un moment ſes accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie, qui ſont des images ; ce qui les rend plus difficiles pour la muſique, que des vers de ſentiment :

Un Prêtre environné d'une foule cruelle,
Portera ſur ma fille une main criminelle,
Déchirera ſon ſein, & d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux.

Un des auditeurs a raconté qu'ils ſe crurent

tous préſens à cet affreux ſpectacle, & que les tons que Lully ajoutoit aux paroles leur faiſoient dreſſer les cheveux.

Le fait ſuivant eſt extrait mot à mot dans l'Auteur de la Vie de Quinault : « Il y avoit » long-tems que le Roi avoit donné des Let- » tres de Nobleſſe à Lully. Quelqu'un alla lui » dire qu'il étoit bien heureux que le Roi l'eût » ainſi exempté de ſuivre la route commune, » pour ſe dépouiller de la roture ; que s'il lui » eût fallu paſſer par la charge de Secrétaire » du Roi, on ne l'auroit pas reçu. Un homme » de cette compagnie s'étoit vanté qu'on refu- » ſeroit Lully s'il ſe préſentoit, à quoi les » grands biens qu'il amaſſoit, faiſoient juger » qu'il pourroit paſſer un jour. Lully avoit » moins d'ambition que de noble fierté, à l'é- » gard de ceux qui le mépriſoient. Pour avoir » le plaiſir de narguer ſes ennemis & ſes en- » vieux, il garda ſes Lettres de Nobleſſe ſans » les faire enregiſtrer, & ne fit ſemblant de » rien. En 1681, on rejoua à Saint-Germain » la Comédie & le Ballet du *Bourgeois Gen-*

» *tilhomme*, dont il avoit composé la musique.
» Il chanta lui-même le personnage de Mufti,
» qu'il exécutoit à merveille. Toute sa viva-
» cité, tout le talent qu'il avoit pour décla-
» mer, se déployerent-là ; & quoiqu'il n'eût
» qu'un filet de voix, il vint à bout de le rem-
» plir au gré de tout le monde. Le Roi, qu'il
» divertit infiniment, lui en fit des compli-
» mens. Lully prit cette occasion : Mais, Sire,
» dit-il, j'avois dessein d'être Secrétaire du
» Roi ; vos Secrétaires ne voudront plus me
» recevoir. Ils ne voudront plus vous recevoir,
» repartit le Monarque ? Ce sera bien de l'hon-
» neur pour eux : allez, voyez M. le Chan-
» celier. Lully alla du même pas chez M. le
» Tellier ; & le bruit se répandit qu'il alloit
» devenir Secrétaire du Roi. Cette compagnie
» & mille gens commencerent à murmurer.
» Voyez-vous, disoit-on, le moment qu'il
» prend : à peine a-t-il quitté le chapeau de
» Mufti, qu'il ose prétendre à une charge,
» à une qualité honorable : ce farceur, encore
» essoufflé des gambades qu'il vient de faire sur
» le théatre, demande à entrer au Sceau.
» M. de Louvois, sollicité par Messieurs de la

» Chancellerie, & qui étoit de leur Corps, » parce que tous les Secrétaires d'État doivent » être Secrétaires du Roi, s'en offensa beau- » coup. Il reprocha à Lully sa témérité, qui » ne convenoit pas à un homme comme lui, » qui n'avoit de recommandation & de ser- » vice que d'avoir fait rire. Eh, tête-bleue, » répondit Lully, vous en feriez autant, si vous » le pouviez! La riposte étoit gaillarde. Il n'y » avoit dans le Royaume que le Maréchal de » la Feuillade & Lully qui eussent répondu à » M. de Louvois de cet air. Enfin, le Roi » parla à M. le Tellier. Les Secrétaires du » Roi étant venus faire des remontrances à » ce Ministre, sur ce que Lully avoit traité » d'une charge parmi eux, & sur l'intérêt qu'ils » avoient qu'on le refusât, pour la gloire du » Corps, M. le Tellier leur répondit dans des » termes encore plus désagréables que ceux » dont le Roi s'étoit servi. Les provisions fu- » rent expédiées à Lully avec des agrémens » inouis. Le reste de la cérémonie se fit avec » la même facilité : aussi Lully se piqua-t-il de » noblesse de son côté. Le jour de sa récep- » tion, il donna un magnifique repas aux anciens

&

» & aux gens importans de ſa compagnie ;
» il y eut le ſoir Opéra, où l'on jouoit le
» Triomphe de l'Amour. Ils y étoient vingt
» ou trente qui y avoient ce jour-là les bonnes
» places ; de ſorte qu'on voyoit deux ou trois
» rangs de gens graves en manteau noir & en
» grand chapeau de caſtor, aux premiers rangs
» de l'amphithéatre, qui écoutoient d'un ſérieux
» admirable, les menuets & les gavottes de
» leur confrere le Muſicien. L'Opéra apprit
» ainſi publiquement, que ſon Seigneur s'étant
» voulu donner un nouveau titre, n'en avoit
» pas eu le démenti. M. de Louvois même
» ne crut pas devoir garder ſa mauvaiſe hu-
» meur. Suivi d'un gros de Courtiſans, il ren-
» contra, peu de tems après, Lully à Verſailles :
» Bon jour, mon Confrere, lui dit-il en paſ-
» ſant ; ce qui s'appella un bon mot de M. de
» Louvois. »

Lully a laiſſé à ſes héritiers ſix cents trente mille livres en or. Il avoit acquis tous ces biens dans ſa profeſſion ; auſſi s'en occupoit-il entiérement. Il formoit lui-même ſes Acteurs & Actrices. Son oreille étoit ſi fine, que d'un bout

du théatre à l'autre, il diſtinguoit le violon qui jouoit faux. Dans la colere que cela lui cauſoit, il briſoit l'inſtrument ſur le dos du Muſicien. La répétition faite, il appelloit le Muſicien, lui payoit ſon inſtrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui. Il étoit ſi paſſionné pour la muſique, que, de ſon propre aveu, il auroit tué un homme qui lui auroit dit qu'elle étoit mauvaiſe. Il fit jouer pour lui ſeul un de ſes Opéra que le public n'avoit pas goûté. Cette ſingularité fut rapportée au Roi, qui jugea que puiſque Lully trouvoit ſon Opéra bon, il l'étoit; il le fit exécuter, la Cour & la Ville changerent de ſentiment : cet Opéra étoit *Armide.*

Lully conſerva ſon humeur enjouée juſqu'à la fin. Le Chevalier de Lorraine étant venu voir Lully, lorſqu'il étoit à l'extrémité, lui marquoit la tendre amitié qu'il avoit pour lui; Madame Lully lui dit : Oui, vraiment, Monſieur, vous êtes fort de ſes amis! c'eſt vous qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cauſe de ſa mort. *Tais-toi*, lui dit Lully, *ma chere femme, tais-toi; Monſieur le Chevalier m'a enivré le der-*

nier ; & ſi j'en échappe, ce ſera lui qui m'enivrera le premier.

Lully ſe bleſſa un jour au petit doigt du pied en battant la meſure avec ſa canne. Cette bleſſure, qu'on négligea d'abord, devint ſi conſidérable, que ſon Médecin lui conſeilla de ſe faire couper le doigt. Malheureuſement on retarda l'opération, & le mal gagna la jambe. Son Confeſſeur, le voyant en danger, lui dit qu'à moins de jeter au feu ce qu'il avoit noté de ſon Opéra nouveau, pour montrer qu'il ſe repentoit de tous ſes Opéra, il n'y avoit point d'abſolution à eſpérer. Il le fit. Le Confeſſeur s'étant retiré, M. le Duc vint le voir, & lui dit : Quoi ! tu as jeté au feu ton Opéra ? Que tu es fou d'en croire un Janſéniſte qui rêvoit ! *Paix, Monſeigneur, paix*, lui répondit Lully à l'oreille ; *je ſavois bien ce que je faiſois : j'en avois une ſeconde copie.*

Deſpréaux diſoit à Lully, en lui parlant de ſa muſique : « Non-ſeulement vous êtes le pre-» mier, mais vous êtes le ſeul. »

M. le Cardinal d'Eſtrées étant à Rome, & louant Corelli ſur la belle compoſition de ſes ſonates : « Monſeigneur, répondit le Muſicien, » c'eſt que j'ai étudié Lully. »

Lully mourut à Paris en 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la meſure avec ſa canne. Le mauvais germe, que la débauche avoit mis dans ſon ſang, fit empirer le mal. Déchiré de remords, il ſe fit mettre ſur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, & chanta, les larmes aux yeux : *Il faut mourir, pécheur, &c.*

Lully eſt enterré dans l'Égliſe des Petits-Peres, où ſa veuve lui a fait élever un mauſolée magnifique. Les vers qu'on lit à ce ſujet, dans les Œuvres de Pavillon, n'honorent pas la mémoire du Muſicien. Sur ce tombeau de marbre blanc, eſt repréſentée la mort, tenant d'une main un flambeau renverſé, & de l'autre, ſoutenant un rideau au-deſſus du buſte de Lully :

O mort! qui cachez tout dans vos demeures ſombres,
Vous par qui les plus grands Héros,

Sous prétexte d'un plein repos,
Se trouvent obſcurcis dans d'éternelles ombres;
Pourquoi, par un faſte nouveau,
Nous rappeller la ſcandaleuſe hiſtoire
D'un libertin indigne de mémoire,
Peut-être même indigne du tombeau?
S'eſt-il jamais rien vu d'un ſi mauvais exemple?
L'opprobre des mortels triomphe dans un temple,
Où l'on rend, à genoux, ſes vœux au Roi des Cieux.
Ah! cachez pour jamais ce ſpectacle odieux:
Laiſſez tomber, ſans plus attendre,
Sur ce buſte honteux, votre fatal rideau;
Et ne montrez que le flambeau,
Qui devroit avoir mis l'original en cendre.

L'Auteur de ces vers n'étoit certainement pas Muſicien; il eſt probable qu'ils viennent de quelque Janſéniſte outré.

Seneçai trace ce portrait de Lully, dans une lettre qu'il ſuppoſe écrite des Champs-Éliſées, peu de tems après la mort de ce Muſicien: « Sur une eſpece de brancard, compoſé groſſié-
» rement de pluſieurs branches de lauriers,
» parut, porté par douze Satyres, un petit
» homme d'aſſez mauvaiſe mine, & d'un ex-
» térieur fort négligé: de petits yeux bordés
» de rouge, qu'on voyoit à peine, & qui

» avoient peine à voir, brilloient en lui d'un » feu ſombre, qui marquoient tout enſemble » beaucoup d'eſprit & de malignité : un carac- » tere de plaiſanterie étoit répandu ſur ſon » viſage, & certain air d'inquiétude régnoit » dans toute ſa perſonne. Enfin, ſa figure en- » tiere reſpiroit la bizarrerie ; & quand nous » n'aurions pas été ſuffiſamment inſtruits de » ce qu'il étoit, ſur la foi de ſa phyſionomie, » nous l'aurions pris ſans peine pour un Mu- » ſicien. »

Épitaphe de Lully.

A la mémoire harmonique
Du ſocratique Muſicien,
Jean-Bapt. Lully de Florence,
L'Arion, l'Orphée, l'Amphion,
Du ſiecle de Louis le Grand.
Comme Arion,
Il a ſu s'acquérir la faveur des Rois ;
Comme Orphée,
Il a, par la douceur de ſes chants, attiré les hommes
Et les bêtes ;
Plus habile qu'Amphion,
Qui n'aſſembloit que des pierres par ſes accords,
Il a fait par les ſiens
Un riche amas des plus précieux métaux.
Paſſant, qui lis ces faits mélodieux,

Chante ou danſe à ſon honneur ;
Ainſi puiſſes-tu, comme lui,
Faire fortune en chantant & danſant !
B. M. M. B.

Par SENEÇAI.

RÉNÉ RAPIN, *Jéſuite, né à Tours en* 1621, *mort à Paris en* 1687.

Le Pere Rapin, Jéſuite, écrivoit au Comte de Buſſi ce mot de Ciceron : Si vous vouliez jeter les yeux ſur le manuſcrit que je vous envoie, je pourrois mériter des applaudiſſemens ; *Si te haberemus otioſum, clamores faceremus.* Le Comte lui répondit : Vous avez bien lu au moins votre Ciceron ; *Habuiſti illum otioſum, idcirco clamores facis.*

Le Pere Rapin publioit alternativement des ouvrages de littérature & de piété. Cette variété a fait dire à l'Abbé de la Chambre, *que ce Jéſuite ſervoit Dieu & le monde par ſémeſtre.*

Du Perrier & Santeuil parierent un jour à qui feroit mieux des vers latins. Ménage n'ayant pas voulu être leur Juge, ils convinrent de s'en rapporter au Pere Rapin. Ils le trouverent qui ſortoit de l'Égliſe. Ce Jéſuite, après leur avoir reproché vivement leur vanité, leur dit que les vers ne valoient rien, rentra dans l'Égliſe, & jeta dans le tronc l'argent qu'ils lui avoient conſigné.

Le Poëme des Jardins du Pere Rapin n'a pas été effacé par celui de M. l'Abbé de Lille : c'eſt le chef-d'œuvre de ce Jéſuite. Il eſt digne du ſiecle d'auguſte, dit l'Abbé des Fontaines, pour l'élégance & la pureté du langage, pour l'eſprit & les graces qui y régnent. L'agrément des deſcriptions y fait diſparoître la ſéchereſſe des préceptes ; & l'imagination du Poëte fait délaſſer le Lecteur par des fables preſque toujours riantes & bien choiſies. Les Jardins du Poëte François offrent des morceaux dignes de Boileau, pour l'expreſſion ; & des peintures dignes de Virgile, pour le tour & la vivacité : mais ce Poëme eſt dépourvu de mouvement,

d'intérêt, de ſenſibilité ; il eſt plein d'incohérences : nulle entente dans le plan, nulle union dans l'enſemble ; l'Auteur eſt découſu, *neſcit ponere totum ;* il ſautille plus qu'il ne marche ; & quelque agréables & variées que ſoient ſes deſcriptions, elles ennuient, parce qu'il n'a pas ſu les lier au ſujet.

PHILIPPE QUINAULT, *né à Paris en* 1635, *mort en* 1688.

Les Comédiens, depuis leur établiſſement à Paris, étoient dans l'uſage d'acheter des Auteurs, les Pieces de Théatre qu'on leur préſentoit ; au moyen de quoi le profit de la recette étoit en entier pour eux. Cet uſage avoit ſon inconvénient ; car il arrivoit aſſez ſouvent que la Piece ne faiſoit pas fortune : auſſi les Comédiens mettoient-ils un prix aſſez modique à leurs emplettes. Quelquefois la réputation de l'Auteur faiſoit acheter plus cher l'ouvrage. Triſtan, pour rendre ſervice à ſon éleve

Quinault, ſe chargea de lire aux Comédiens la Piece des *Rivales*. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des Acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Triſtan leur apprit que cette Comédie n'étoit point de lui, mais d'un jeune homme appellé Quinault, qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les Comédiens; ils dirent à Triſtan que, la Comédie dont il avoit fait la lecture n'étant point de ſa compoſition, ils ne pouvoient haſarder plus de cinquante écus. Triſtan inſiſta en vain pour faire revenir les Comédiens à leur premiere propoſition. Enfin, il s'aviſa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers & de Quinault: il propoſa d'accorder à l'Auteur de la Comédie le neuvieme de la recette de chaque repréſentation, pendant le tems que cette Piece ſeroit repréſentée dans ſa nouveauté, & qu'enſuite elle appartiendroit aux Comédiens. Ce moyen fut accepté de part & d'autre, & parut ſi judicieux, que les Comédiens & les Auteurs ont toujours depuis ſuivi cette regle. Lorſque les Pieces en un acte & en trois ſe ſont dans la ſuite introduites au Théatre, les

Auteurs ſont convenus avec les Comédiens d'un dix-huitieme.

Triſtan engagea Quinault à entrer chez un Avocat, qui le chargea un jour de mener une de ſes parties, Gentilhomme d'eſprit & de mérite, chez ſon Rapporteur, pour l'inſtruire de ſon affaire. Le Rapporteur ne s'étant point trouvé chez lui, & ne devant revenir que fort tard, Quinault propoſa au Gentilhomme de le mener à la Comédie, en attendant. A peine furent-ils ſur le théatre, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vint embraſſer Quinault, & le féliciter ſur la beauté de ſa Piece (c'étoit l'Amant indiſcret) qu'ils venoient de voir repréſenter, diſoient-ils, pour la troiſieme ou quatrieme fois. Le Gentilhomme, étonné de ce qu'il entendoit, le fut encore davantage quand on joua la Comédie, qui fut également applaudie par les Loges & par le Parterre. Quelque grande que fût ſa ſurpriſe, elle fut encore toute autre, lorſqu'étant chez ſon Rapporteur, il entendit Quinault lui expliquer ſon affaire avec une netteté incroyable,

& avec des raiſons ſi ſolides, qu'il ne douta plus du gain de ſa cauſe.

J'ai vu Quinault, Clerc d'un Avocat au Conſeil, dit Ménage. « Lorſqu'il fit ſes premieres » Pieces, elles étoient ſi goûtées & ſi ap- » plaudies, que l'on entendoit le brouhaha à » deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. » Un Marchand, qui aimoit la Comédie, conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il l'obligea de prendre un appartement dans ſa maiſon. Ce Marchand, quelque tems après, vint à mourir : Quinault fit les affaires de la famille, & épouſa enſuite la veuve de ſon ami, de laquelle il a eu plus de quarante mille écus.

Quinault, ſe voyant riche, voulut occuper une charge, & il en acheta une d'Auditeur des Comptes. Lorſqu'il croyoit s'en mettre en poſſeſſion, on fit quelques difficultés de le recevoir. Meſſieurs de la Chambre diſoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une Compagnie auſſi grave que la leur, de recevoir dans leur Corps un homme qui avoit fait des Tragédies & des

Comédies : cet incident fut cauſe qu'un anonyme fit les vers ſuivans :

Quinault, le plus grand des Auteurs,
Dans votre Corps, Meſſieurs, a deſſein de paroître.
Puiſqu'il a fait tant d'Auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être?

Cette oppoſition ne dura pas long-tems, & Quinault fut reçu.

Selon le jugement de M. Remond de Saint-Mard, jamais Quinault ne s'eſt mépris, jamais il n'a mis un ſentiment à la place d'un autre : bien plus, le ſentiment n'a jamais parlé un langage qui fût ſi vrai, qui fût ſi bien à lui ; & c'eſt ce qui lui fait le plus d'honneur, parce que le langage du ſentiment eſt peut-être plus difficile à attraper que le ſentiment même.

Il eſt certain que Quinault a pouſſé trop loin, dans ſes Prologues, les louanges qu'il donnoit au Roi. Après la bataille d'Hoſchſtet, un Prince Allemand dit malignement à un priſonnier François : *Monſieur, fait-on maintenant des Prologues d'Opéra en France?*

Deſpréaux étant à la ſalle de l'Opéra de Verſailles, dit en plaiſantant à l'Officier qui plaçoit: « Mettez-moi dans un endroit où je n'entende » pas les paroles. J'eſtime fort la muſique de » Lully ; mais je mépriſe ſouverainement les » vers de Quinault. »

Quinault rechercha l'amitié de Deſpréaux, & l'alloit enſuite voir ſouvent ; mais ce n'étoit que pour avoir occaſion de lui faire voir ſes ouvrages. *Il n'a voulu ſe raccommoder avec moi*, diſoit Deſpréaux, *que pour me parler de ſes vers ; & il ne me parle jamais des miens.*

Quinault, s'appercevant qu'une de ſes Tragédies étoit mal reçue, dit à un Courtiſan que la ſcene étoit à Cappadoce, qu'il falloit ſe tranſporter dans ce pays-là, & entrer dans le génie de la Nation. *Vous avez raiſon*, répondit le Courtiſan ; *franchement je crois qu'elle n'eſt bonne qu'à être jouée ſur les lieux.*

Quinault, quoique très à ſon aiſe, s'eſt plaint

de la médiocrité de sa fortune dans ces jolis vers; mais c'est une plainte de Poëte :

C'est, avec peu de bien, un terrible devoir,
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-pere.
Quoi! cinq actes devant Notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O ciel, peut-on jamais avoir
Opéra plus facheux à faire?

Quinault composa pour lui-même cette épitaphe, remarquable par sa simplicité :

Passant, arrête ici, pour prier un moment :
C'est ce que des vivans les morts peuvent attendre.
Quand tu seras au monument,
On aura soin de te le rendre.

Le reproche de mollesse fait à la versification de Quinault peut s'excuser en faveur des traits forts, naturels, harmonieux & sublimes dont ses Opéra sont parsemés; nous citerons pour exemple celui de Médée :

Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle,
Voyez le jour pour le troubler;
Que l'affreux désespoir, que la rage cruelle,
Prennent soin de vous rassembler.

Avancez, malheureux coupables
Soyez aujourd'hui déchaînés ;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés ;
Ne ſoyez pas ſeuls miſérables.
Ma rivale m'expoſe à des maux effroyables ;
Qu'elle ait part aux tourmens qui vous ſont deſtinés :
Non, les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourmens qu'elle m'a donnés.
Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés ;
Ne ſoyons pas ſeuls miſérables.

« Quinault étoit fort jeune, & moi auſſi, dit » Boileau, lorſque j'écrivois contre lui ; il » n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages, » qui lui ont acquis dans la ſuite une juſte » réputation. » *Préface des Œuvres de Boileau, édit. de* 1687 *&* 1694.

Sur la fin de ſa vie, Quinault ſe repentit d'avoir fait des Opéra ; &, pour expiation, fit un Poëme ſur l'extinction de la Religion réformée dans le Royaume, qui commence ainſi :

Je n'ai que trop chanté les jeux & les amours :
Sur un ton plus ſublime il faut me faire entendre.
Je vous dis adieu, Muſe tendre ;
Je vous dis adieu pour toujours, &c.

ANTOINE

ANTOINE FURETIERE, *Abbé de Chalivoi, de l'Académie Françoiſe, né à Paris en* 1620, *mort en* 1688.

Benſerade, étant à l'Académie, y prit un jour la place de Furetiere qu'il n'aimoit pas, & dit en s'y mettant : Voilà une place où je dirai bien des ſottiſes. *Courage*, lui répondit Furetiere, *vous avez fort bien commencé.*

« Toutes les fois que je voyois Furetiere, dit » Charpentier, il me prioit de lui dire le jour » que j'aurois le tems de venir dîner chez lui ; » ce qui n'étoit qu'un vain compliment de » civilité, qu'il continua de me faire pendant » très-long-tems. Laſſé de m'entendre demander » le jour, je le priai lui-même de me dire » l'année : ce qu'il n'a jamais fait. »

Furetiere diſoit que l'inventeur des dédicaces fut un mendiant.

Ayant reproché à La Fontaine qu'il ne ſavoit ce que c'étoit que bois en grume & bois marmanteau, & le bruit ayant couru qu'il avoit eſſuyé une baſtonnade, La Fontaine lui envoya cette épigramme :

Toi, qui de tout as connoiſſance entiere,
Écoute, ami Furetiere,
Lorſque certaines gens,
Pour ſe venger de tes dits outrageans,
Frappoient ſur toi comme ſur une enclume;
Avec un bois porté ſous le manteau;
Dis-moi ſi c'étoit bois en grume,
Ou ſi c'étoit bois marmanteau ?

Le bois en grume eſt du bois de charpente débité avec ſon écorce; le bois marmanteau eſt un bois de haute-futaie, qui eſt conſervé pour la décoration d'une maiſon. Voici la réponſe de Furetiere :

Dangereux inventeur de cent vilaines fables,
Sachez que pour livrer de médiſans aſſauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé ſur les faits véritables.
Çà diſons-nous tous deux nos vérités :
Il eſt du bois de plus d'une maniere;
Je n'ai jamais ſenti celui que vous citez;
Notre reſſemblance eſt entiere,
Car vous ne ſentez point celui que vous portez.

On ſait que Furetiere fut exclus de l'Académie Françoiſe en 1685, à cauſe de ſon Dictionnaire : lorſqu'il fut mort, il fut délibéré à l'Académie ſi l'on feroit un ſervice au défunt, ſelon l'uſage pratiqué depuis ſon établiſſement. Deſpréaux y alla exprès le jour que la choſe devoit être décidée ; mais voyant que le gros de la compagnie prenoit le parti pour la négative, lui ſeul oſa parler ainſi à cette compagnie : « Meſſieurs, il y a trois choſes à conſidérer ici, Dieu, le Public & l'Académie. A l'égard de Dieu, il vous ſaura ſans doute très-bon gré de lui ſacrifier votre reſſentiment, & de lui offrir des prieres pour un mort, qui en auroit plus beſoin qu'un autre, quand il ne ſeroit coupable que de l'animoſité qu'il a montrée contre vous. Devant le Public, il vous ſera très-glorieux de ne pas pourſuivre votre ennemi par de-là le tombeau. Et pour ce qui regarde l'Académie, ſa modération ſera très-eſtimable quand elle répondra à des injures par des prieres, & qu'elle n'enviera pas à un Chrétien les reſſources qu'offre l'Égliſe pour appaiſer la colere de Dieu ; d'autant plus, qu'outre l'obligation indiſpenſable de prier Dieu pour vos

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

ennemis, vous vous êtes fait une loi particuliere de prier Dieu pour vos Confreres. »

Furetiere, demandant un jour à un de ſes amis, qui avoit eu ſoin de lui dans une maladie, à combien ſe montoit la dépenſe ; celui-ci prit le mémoire & lui dit : Tant pour le Médecin & l'Apothicaire, tant pour les Prêtres qui vous ont adminiſtré. . . . Furetiere l'interrompit & s'écria : « Ah ! vous m'avez ruiné » en Sacremens ! »

CHARLES DUFRESNE DU CANGE, *né à Amiens en* 1610, *mort à Paris en* 1688.

On rapporte de M. du Cange une choſe fort ſinguliere. Il fit venir un jour quelques Libraires dans ſon cabinet, & leur montrant un vieux coffre qui étoit placé dans un coin, il leur dit qu'ils y pourroient trouver de quoi faire un livre, & que s'ils vouloient l'imprimer, il étoit prêt à traiter avec eux. Ils accepterent l'offre avec joie ; mais s'étant mis à chercher le

manuſcrit, ils ne trouverent qu'un tas de petits papiers qui n'étoient pas plus grands que le doigt, & qui paroiſſoient avoir été déchirés, parce qu'ils n'étoient plus d'aucun uſage. Du Cange rit de leur embarras, & leur aſſura de nouveau que ſon manuſcrit étoit dans le coffre. Enfin, l'un d'eux ayant conſidéré attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut pour le travail de M. du Cange : il s'apperçut même qu'il ne lui ſeroit pas impoſſible de les mettre en ordre, parce que, commençant tous par le mot que le ſavant Auteur entreprenoit d'expliquer, il n'étoit queſtion que de les arranger par ordre alphabétique. Avec cette clef, & ſur la connoiſſance qu'il avoit de l'érudition de M. du Cange, il ne balança point à faire marché pour le coffre. Ce traité fut conclu ſans autre explication ; & telle eſt, dit-on, l'origine du *Gloſſaire*.

Le Pere Vavaſſeur, Jéſuite, parlant du Dictionnaire de la baſſe latinité, de M. du Cange, lorſqu'il parut : « Il y a, dit-il, plus de ſoixante » ans que je m'étudie à ne me ſervir d'aucun

» des mots qu'il a recherchés. » Il disoit cela, parce qu'il ne s'étoit jamais appliqué qu'à la lecture des anciens Auteurs de la bonne latinité.

Un étranger, voyageant en France, cherchoit à y connoître les Savans les plus connus, & demanda à qui il devoit s'adresser pour s'instruire de l'ancienne Histoire de France. On lui indiqua M. du Cange. Il va le trouver, & lui apprend le sujet de sa visite. M. du Cange, qui disoit que pour faire des ouvrages comme les siens, il ne falloit que des yeux & des doigts, répondit à cet étranger : « La matiere » sur laquelle vous venez me consulter, n'a » jamais fait l'objet de mes études. Je ne sais » que ce que j'ai retenu en lisant les ouvrages » dont j'avois besoin pour composer mon Dic» tionnaire de la basse latinité. Pour trouver » ce que vous cherchez, allez voir Dom Ma» billon. » L'étranger va chez le savant Bénédictin, qui lui dit : On vous a trompé, quand on vous a adressé à moi ; cette matiere n'a point été celle de mes études : je n'en sais que ce que j'en ai appris en lisant les Histoires dont

j'avois beſoin pour compoſer l'Hiſtoire de mon Ordre. Pour trouver un homme capable de vous ſatisfaire, allez trouver M. du Cange. C'eſt lui-même qui m'envoie à vous, repliqua l'étranger. Il eſt mon maître, pourſuivit Dom Mabillon ; cependant, ſi vous m'honorez de vos viſites, je vous communiquerai le peu que je ſais.

M. du Cange étoit un parfaitement honnête homme. Il quittoit librement, & à toute heure, ſes livres pour recevoir ſes amis. C'eſt pour mon plaiſir, diſoit-il, que j'étudie, & non pour faire peine à perſonne.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, *ſurnommé* CHAPELLE, *Poëte, né à la Chapelle, village près Saint-Denis, en* 1624, *mort à Paris en* 1689.

Chapelle étoit l'homme le plus agréable & le plus voluptueux de ſon ſiecle. Un jour qu'il étoit à table chez un de ſes amis à Paris, un

Seigneur qui venoit de la Cour, arriva au milieu du repas, & prit bruſquement ſa place auprès de Chapelle, qu'il ſerroit un peu. Ce Seigneur, après avoir débité quelques nouvelles, vint à parler des Poëtes qui avoient la hardieſſe de faire des chanſons contre des perſonnes de condition, & dit : Si je les connoiſſois, je leur donnerois vingt coups de canne. Chapelle, fatigué de ces diſcours, & inquiet de n'être pas à ſon aiſe à table, ſe leve en préſentant le dos, & lui dit : *Frappe, & va-t-en.* Ce Seigneur, étonné du ton dont Chapelle avoit prononcé les paroles, en ſentit la force : il lui fit beaucoup d'honêteté, & le ſerra moins.

Un jour que Chapelle dînoit en nombreuſe compagnie, chez le Marquis de Marſilli, qui n'avoit qu'un Page pour ſervir à boire à tout le monde ; Chapelle, à qui on ne ſervoit point à boire auſſi ſouvent qu'aux autres, perdit patience, & dit : *Eh! M. le Marquis, donnez-nous, je vous prie, la monnoie de votre Page.*

Chapelle avoit de l'inclination pour Made-

moiſelle Choccars, qui étoit pleine d'eſprit, avoit de l'érudition & de bon vin : il alloit ſouvent ſouper chez elle. Un jour, la femme-de-chambre étant entrée dans la ſalle, après un long repas, pour deſſervir, trouva ſa Maîtreſſe en pleurs, & Chapelle dans une extrême triſteſſe. Elle parut curieuſe d'en ſavoir la raiſon : Chapelle lui dit qu'ils pleuroient la mort du Poëte Pindare, que les Médecins avoient tué par des remedes contraires à ſon état. Il recommença alors le détail des belles qualités de Pindare, d'un air ſi pénétré, que la femme-de-chambre, oubliant ce qu'elle avoit à faire, ſe mit à pleurer avec eux.

Le Duc de Briſſac, allant paſſer quelque tems dans ſes terres, engagea Chapelle à l'y accompagner. Ils arriverent le quatrieme jour à Angers, ſur le midi, avec deſſein d'y paſſer le reſte de la journée. Chapelle avoit dans cette ville un Chanoine de ſes amis, chez lequel il alla faire un long & agréable dîné. Le lendemain, comme le Duc étoit prêt à monter en caroſſe pour continuer ſon voyage, Chapelle

lui ſignifia qu'il ne pouvoit le ſuivre ; qu'il avoit trouvé un vieux Plutarque ſur la table de ſon ami, où il avoit lu à l'ouverture du livre : *Qui ſuit les Grands, ſerf devient.* Le Duc de Briſſac eut beau lui dire qu'il le regardoit comme ſon ami, & qu'il ſeroit abſolument le maître chez lui : il n'en put tirer d'autre réponſe, ſinon que Plutarque l'avoit dit, & que ce n'étoit pas ſa faute. Sur cela, il quitta le Duc, & s'en revint à Paris.

Chapelle revenant d'Auteuil, après avoir bu largement chez Moliere, eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil avec un valet qui le ſervoit depuis plus de trente ans. Ce vieux domeſtique avoit l'honneur d'être toujours dans le carroſſe de ſon maître. Il prit fantaiſie à Chapelle, en deſcendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, & de le faire monter derriere ſon carroſſe. Godemer, accoutumé aux caprices que le vin cauſoit à ſon maître, ne ſe mit pas beaucoup en peine d'exécuter ſes ordres. Celui-ci ſe mit en colere ; l'autre ſe moqua de lui ; ils ſe prennent dans le carroſſe. Le cocher deſcend de ſon ſiege pour aller les

ſéparer. Moliere, qui étoit à la fenêtre, apperçut les combattans : il crut que les domeſtiques de Chapelle l'aſſommoient ; il accourt au plus vîte. Ah, Moliere ! lui dit Chapelle, puiſque vous voilà, jugez ſi j'ai tort ! Ce coquin de Godemer s'eſt lancé dans mon carroſſe, comme ſi c'étoit à un valet de figurer avec moi. — Vous ne ſavez ce que vous dites, répondit Godemer ; Monſieur ſait que je ſuis en poſſeſſion du devant de votre carroſſe depuis plus de trente ans ; pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui ſans raiſon ? — Vous êtes un inſolent qui perdez le reſpect, reprit Chapelle ; ſi j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carroſſe, je ne le veux plus : je ſuis le maître, & vous irez derriere, ou à pied. — Y a-t-il de la juſtice à cela ? me faire aller à pied préſentement que je ſuis vieux, & que je vous ai ſi bien ſervi depuis ſi long-tems ! Il falloit m'y faire aller pendant que j'étois jeune ; j'avois des jambes alors, mais à préſent je ne puis plus marcher. En un mot, comme en un cent, vous m'avez accoutumé au carroſſe, je ne puis plus m'en paſſer ; & je ſerois déshonoré ſi l'on me voyoit aujourd'hui derriere. — Jugez-nous, Moliere,

je vous prie, ajouta Chapelle ; j'en paſſerai par votre déciſion. — Eh bien, puiſque vous vous en rapportez à moi, dit Moliere, je vais tâcher de mettre d'accord deux ſi honnêtes gens : « Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le reſpect à votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra ; il ne faut pas abuſer de ſa bonté : ainſi je vous condamne à monter derriere ſon carroſſe juſqu'au bout de la prairie, & là, vous lui demanderez fort honnêtement la permiſſion d'y entrer ; je ſuis ſûr qu'il vous la donnera. » Parbleu, s'écria Chapelle ! voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde. Tenez, Moliere, vous n'avez jamais donné une marque d'eſprit ſi brillante. Oh bien ! ajouta-t-il, je fais grace entiere à ce maraut, en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi ! Moliere, je vous ſuis obligé ; car cette affaire m'embarraſſoit ; elle avoit ſa difficulté. Adieu, mon cher ami ; tu juges mieux qu'homme de France.

Chapelle ſoupoit un ſoir tête-à-tête avec le Maréchal de ***. Quand ils eurent un peu

bu, ils se mirent à faire des réflexions sur les miseres de cette vie, & sur l'incertitude de ce qui doit la suivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit si dangereux que de vivre sans religion : mais ils trouvoient en même tems qu'il n'étoit pas possible de passer en bon Chrétien un grand nombre d'années ; & que les Martyrs avoient été bien-heureux de n'avoir eu que des momens à souffrir pour gagner le ciel. Là-dessus, Chapelle imagina qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la Religion Chrétienne. On nous prendra, disoit-il, on nous conduira à quelque Bacha : je lui répondrai avec fermeté ; vous ferez comme moi, M. le Maréchal. On m'empalera, on vous empalera après moi ; & nous voilà en Paradis. Le Maréchal trouva mauvais que Chapelle se mît ainsi avant lui : c'est à moi, dit-il, qui suis Maréchal de France & Duc & Pair, à parler au Bacha, à être martyrisé le premier, & non pas à un petit compagnon comme vous. Je me moque du Maréchal & du Duc, repliqua Chapelle. Sur cela M. de * * * lui jette son assiette au visage. Chapelle se jette sur le Maréchal ; ils renversent tables, buffets,

ſieges : on accourt au bruit. On peut s'imaginer quelle ſcene ce fut d'entendre expliquer le ſujet de leur querelle, & de conter leurs raiſons.

Un jour que Chapelle ſoupoit chez M. Segrais avec pluſieurs Gens de Lettres, Deſpréaux y lut quelques morceaux de ſon Lutrin. Dans la chaleur du repas, Chapelle critiqua fortement Deſpréaux ; celui-ci lui dit : *Tais-toi, Chapelle, tu es ivre. Je ne ſuis pas ſi ivre de vin, que tu es ivre de tes vers*, repliqua Chapelle.

Chapelle, fort mécontent d'un dîné qu'il avoit fait chez un Bourgeois de ſa connoiſſance, avec Chevreau, ſon camarade de bouteille, ne fut pas plutôt ſorti de table, qu'il s'approcha de Chevreau, & lui dit à l'oreille, de maniere à ſe faire entendre du maître de la maiſon : *Où irons-nous dîner en ſortant d'ici ?*

Boileau, ayant un jour rencontré Chapelle, le prêcha ſur ſon penchant pour le vin. Chapelle

feignit d'entrer dans ſes raiſons, le pouſſa dans un cabaret pour moraliſer plus à ſon aiſe, & le fit enivrer avec lui.

Un homme de l'humeur de Chapelle ne dut ſans doute jamais être tenté de ſubir le joug du mariage. La Ducheſſe de Bouillon lui demandoit un jour s'il n'avoit jamais eu l'envie de ſe marier: *Quelquefois le matin*, répondit-il.

On louoit devant lui le portrait d'un Seigneur de la Cour, grand diſcoureur, & l'on diſoit qu'il n'y manquoit que la parole : *Il n'en eſt pas plus mauvais pour cela*, reprit-il.

Épitaphe de Chapelle.

A ſes plaiſirs toujours fidele,
Ci-gît l'ingénieux Chapelle,
Le plus aimable débauché
Que jamais ait produit la France;
Et qui ne connut de péché
Que celui de la tempérance.

Par M. DE LA PLACE.

RÉNÉ LE PAYS, *né à Nantes en* 1636, *mort en* 1690.

Le Pays eut une aventure assez singuliere dans un voyage qu'il fit en Languedoc. Le Prince de Conti, qui vivoit le plus ordinairement dans cette province, s'écarta un jour de son équipage de chasse, vint à l'auberge où étoit Le Pays, & demanda à l'Hôte s'il n'y avoit personne chez lui. On lui répondit qu'il y avoit un Monsieur qui faisoit cuire une poularde dans sa chambre pour son dîner. Le Prince, qui aimoit à s'amuser, y monta, & trouva Le Pays appliqué à parcourir ses papiers; il s'approcha de la cheminée en disant : La poularde est cuite, il faut la manger. Le Pays, qui ne connoissoit point le Prince, lui répondit sans se lever : La poularde n'est pas cuite, & elle n'est destinée que pour moi. Le Prince s'obstina à soutenir qu'elle étoit cuite, & Le Pays à dire qu'elle ne l'étoit pas. La dispute s'échauffoit, lorsqu'une partie de la Cour du Prince arriva. Pour lors Le Pays le reconnut, quitta ses papiers, & vint se mettre

mettre à ſes genoux, en lui diſant : *Monſeigneur, elle eſt cuite, elle eſt cuite.* Le Prince, qui étoit ſpirituel, aimable & familier, ſe divertit beaucoup de cette aventure, & lui répondit : *Puiſqu'elle eſt cuite, il faut la manger enſemble.*

Le Prince ayant trouvé cette inſcription ſur la cheminée de cette auberge :

Je m'appelle Jean Robineau,
Qui bois toujours mon vin ſans eau.

écrivit de ſuite :

Et moi, le Prince de Conti,
Qui de même le bois auſſi.

On a appellé Le Pays, *le ſinge de Voiture*, parce qu'il ſe flattoit d'imiter l'enjouement & la délicateſſe de cet Auteur.

Le Pays ayant dit à Liniere : Vous êtes un ſot en trois lettres; vous en êtes un, vous, lui répondit Liniere, en mille que vous avez compoſées.

Boileau ayant ridiculiſé Le Pays dans une ſatyre, où il fait dire à un Campagnard, qui préfere Le Pays à Voiture :

Le Pays, ſans mentir, eſt un bouffon plaiſant.

Le rimeur, loin de s'en fâcher, fut le premier à en badiner dans une lettre qu'il écrivit, de Grenoble, à un de ſes amis de la capitale. Quelque tems après il vint à Paris, alla voir Boileau, ſoutint, devant ce ſatyrique, le caractere enjoué qu'il avoit pris dans ſa lettre, & ils ſe ſéparerent bons amis.

RAIMOND POISSON, *né à Paris, mort dans la même ville en* 1690.

Poiſſon, dit Furetiere, étoit bien venu partout. M. de Colbert avoit tenu un de ſes enfans ſur les fonts baptiſmaux, ce qui lui avoit donné entrée chez ce Miniſtre. Il y fut un jour pour lui préſenter des vers. Le Miniſtre, rebuté de pareilles pieces, les refuſa, & ajouta : Vous n'êtes faits, vous autres, que pour nous incom-

moder de la fumée de votre encens. Monſeigneur, dit Poiſſon, je vous aſſure que celui-ci ne vous montera pas à la tête. M. de Maulevrier & toute la compagnie, impatiens de voir les vers de Poiſſon, prierent inſtamment M. de Colbert de les laiſſer lire; ce qu'il permit, à condition qu'il n'y auroit point de louanges. Poiſſon commença ainſi :

Ce grand Miniſtre de la paix,
Colbert, que la France révere,
Dont le nom ne mourra jamais....

Poiſſon, dit M. de Colbert, vous ne me tenez pas parole, ainſi finiſſez. La compagnie inſiſta, & Poiſſon le pria de ſi bonne grace, qu'il permit d'achever :

Eh bien, tenez, c'eſt mon compere :
Fier d'un honneur ſi peu commun,
On eſt ſurpris ſi je m'étonne,
Que de deux mille emplois qu'il donne,
Mon fils n'en puiſſe obtenir un.

M. de Colbert accorda ſur le champ à Poiſſon un emploi de Contrôleur-Général des Aides pour ſon fils.

Comme Poiſſon ne faiſoit que des Pieces en un acte, on l'appelloit un *cinquieme d'Auteur.*

« Un jour que j'étois au Palais, dit Poiſſon, un honnête homme voulut donner trois ſols du *Baron de la Craſſe*, & le Libraire, en me montrant, lui dit : Tenez, voilà l'Auteur qui ſait bien que je ne puis le donner à moins de cinq ; la reliure m'en coûte deux. Auſſi-tôt cet homme, quoique mal vêtu, ne manqua ni de civilité ni d'eſprit : il m'aborda, me traita d'illuſtre & d'admirable, me dit qu'il avoit mille fois remarqué dans mes ouvrages le plus beau génie du monde ; enfin, il m'accabla de tant de louanges, que je ne pus m'empêcher de lui faire préſent de la Piece qu'il avoit voulu acheter. Je lui demandai de quel pays il étoit, & je ne fus point ſurpris d'apprendre qu'il étoit de Gaſcogne.

Poiſſon étoit fils d'un ſavant Mathématicien. Après la mort de ſon pere, il s'attacha à M. de Créqui, Maréchal de France. Le goût qu'il prit pour la Comédie fut ſi violent, que, ſans

conſidérer les avantages que ſon protecteur auroit pu lui faire, il le quitta pour aller jouer la Comédie en campagne. Son talent ſupérieur pour les rôles comiques, & principalement pour celui de Criſpin, qu'il imagina & qu'il adopta, ſoutenu d'un eſprit agréable & rempli de ſaillies, le firent connoître de toute la Cour.

ISAAC DE BENSERADE, *né en* 1612 *à Lions, petite ville de la haute Normandie, mort à Paris en* 1691.

Benſerade n'avoit que huit ans, lorſque l'Évêque qui lui donnoit la Confirmation, lui demanda s'il ne vouloit point changer ſon nom hébreu d'*Iſaac* pour un nom Chrétien?... *De tout mon cœur*, répondit cet enfant, *pourvu que je ne perde pas au change.* Le Prélat, charmé de cette ſaillie, dit: *Il faut le lui laiſſer, il le rendra illuſtre.*

Le Cardinal de Richelieu, dont il ſe diſoit

parent, lui donna une penſion de 600 liv. au ſortir de ſes études. Ce Miniſtre étant mort, le Poëte lui fit l'épitaphe ſuivante :

Ci-gît, par la morbleu,
Le Cardinal de Richelieu ;
Et ce qui cauſe mon ennui,
Ma penſion avecque lui.

« Meſſieurs Benſerade & Tallemant cauſoient un jour enſemble chez moi, dit Ménage. Je remarquai que, quand Benſerade parloit, l'Abbé Tallemant portoit ſon doigt au front, comme pour montrer où l'autre avoit mal. Benſerade en faiſoit autant lorſque Tallemant parloit. M. Le Clerc, qui les écoutoit, voyant ce manége, leur dit : *Meſſieurs, vous avez tous deux raiſon.* »

Un jour, le Cardinal Mazarin parloit, au coucher du Roi, de ſes couronnes poétiques, & de la maniere dont ſes vers avoient été accueillis à la Cour de Rome ; il ajouta qu'il avoit fait comme Benſerade. Celui-ci ayant appris,

peu de tems après, ce mot flatteur, courut auſſi-tôt à l'appartement du Cardinal, qu'il trouva couché. Il entre malgré ſes gens, pénétre juſqu'à lui, & ſe jette à genoux au chevet de ſon lit, lui fait les plus grands éloges de ſes vers italiens, qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il n'auroit pas entendus; & lui témoigna, de la maniere la plus vive, la joie & la reconnoiſſance de l'honneur infini qu'il lui avoit voulu faire en daignant ſe comparer à lui. L'Éminence à demi-endormie, ſe réveille, & rit de cette ſaillie, & lui en ſait bon gré. Il lui envoya le lendemain 2000 liv. & lui donna pluſieurs penſions ſur des Bénéfices.

Benſerade mit en rondeau les Métamorphoſes d'*Ovide*. Il entreprit ce travail par ordre du Roi, & pour l'inſtruction de Monſeigneur le Dauphin. Rien ne fut négligé pour le décorer de tout le luxe typographique. Il fut imprimé au Louvre, ſur le plus beau papier, & orné de figures magnifiques. Tant de ſoins ne purent le garantir de l'épigramme. Chapelle répondit

par ce rondeau à l'Auteur, qui lui avoit envoyé un exemplaire de ſon ouvrage :

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille & le ſacré troupeau
De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguiere,
S'il veut donner un bon tour au rondeau :
Quoique j'en boive auſſi peu qu'un moineau,
Cher Benſerade, il faut te ſatisfaire ;
T'en écrire un... hé ! c'eſt porter de l'eau
A la fontaine.
De tes refrains, un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire ;
Mais quant à moi je trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laiſſer faire
A La Fontaine.

Ces rondeaux eurent néanmoins pour partiſans les perſonnes les plus diſtinguées de la Cour, ce qui ne tournoit pas à la gloire de leur goût. Le Duc d'Enghien, fils du grand Condé, n'eut pas le pouvoir de convertir Boileau qui les mépriſoit. *Mais les vers en ſont clairs*, diſoit ce Prince à l'Auteur de l'Art poétique ; *ils ſont parfaitement rimés, & diſent bien ce qu'ils veulent dire.* « Monſeigneur, lui dit

» Boileau, il y a quelque tems que je vis une » eſtampe qui repréſentoit un ſoldat qui ſe » laiſſoit manger par les poules, au bas de » laquelle étoit ce diſtique :

Le Soldat qui craint le danger,
Aux poules ſe laiſſe manger.

» Cela eſt clair, cela eſt bien rimé, cela dit ce » que cela veut dire ; cela ne laiſſe pas d'être le » plus plat du monde, ajouta le Prévôt du » Parnaſſe. »

Benſerade paſſa les dernieres années de ſa vie dans des exercices de piété. Son goût pour les pointes ne l'abandonna pas même dans ſes derniers momens. Quelques heures avant ſa mort, ſon Médecin lui ayant ordonné une poule bouillie : *Pourquoi du bouilli*, répondit-il, *puiſque je ſuis frit ?*

Furetiere dit de Benſerade, dans un de ſes *Factum* ſatyriques contre l'Académie, *qu'il s'étoit érigé en galant dans la vieille Cour, par des chanſonnettes & des vers de ballets,*

qui lui avoient acquis quelque réputation pendant le regne du mauvais goût des équivoques & des pointes qui ſubſiſtent encore chez lui.

Quand on propoſa La Fontaine pour remplir une place vacante à l'Académie Françoiſe, un Académicien s'y oppoſa vivement, à cauſe des ouvrages libres de ce Poëte : *Meſſieurs*, répéta-t-il pluſieurs fois, *il vous faut donc un Marot?* Benſerade, ennuyé de la répétition, lui dit : *Et à vous une marotte.*

Benſerade fut nommé par la Reine-mere pour aller en Suede réſider auprès de la Reine Chriſtine : il n'y alla pas cependant ; ce qui donna lieu à une plaiſanterie de Scaron, qui date ainſi une Épître à la Comteſſe de Fieſque :

L'an que le ſieur de Benſerade
N'alla point à ſon ambaſſade.

Un ami de Benſerade entra, un jour, de grand matin, chez ce Poëte, & l'abordant très-ſérieuſement, lui dit : Je voudrois avoir de meilleures

nouvelles à vous apporter ; mais il faut vous préparer à la bien recevoir, & obéir à Sa Majesté. Benserade, aussi surpris que désespéré de ce discours, examina ce qui pouvoit lui avoir attiré cette disgrace. Ah ! s'écria-t-il un moment après, c'est sans doute quelque mécontent de mes ballets qui m'aura rendu de mauvais offices ! Cependant ce que j'en ai fait n'a été que pour divertir le Roi. Mais enfin, qu'y a-t-il ? & que faut-il que je fasse ? Il faut, Monsieur, repliqua l'autre, que vous preniez les trois cents pistoles que je vous apporte, & que vous vous en contentiez ; car le Roi, qui avoit promis de vous donner ce qu'il gagneroit hier au soir, n'ayant gagné que cette somme, ne vous envoie que cela.

Benserade ayant offensé Moliere, celui-ci résolut de s'en venger. Pour cela, il s'avisa de faire des vers du goût de ceux de Benserade, à la louange du Roi, qui représentoit Neptune dans une fête. Il ne s'en déclara point l'Auteur, mais il eut la prudence de le dire à Sa Majesté. Toute la Cour trouva ces vers très-beaux, &

tout d'une voix les donna à Benſerade, qui ne fit point de façon d'en recevoir les complimens. L'Amiral de Brezé, qui le protégeoit, étoit ravi de le voir triompher, & il en tiroit vanité, comme s'il eût été lui-même l'Auteur de ces vers. Mais quand Moliere eut bien préparé ſa vengeance, il déclara publiquement qu'il les avoit faits. Benſerade fut honteux, & ſon protecteur ſe fâcha ; mais il avoit les ſentimens trop élevés, pour que Moliere eût à craindre les ſuites de ſon premier mouvement.

Un homme de la Cour, ſoupçonné d'impuiſſance, rencontra un jour Benſerade, qui l'avoit ſouvent raillé là-deſſus : Monſieur, lui dit-il, nonobſtant toutes vos mauvaiſes plaiſanteries, ma femme eſt accouchée depuis quelques jours. *Eh, Monſieur!* repliqua Benſerade, *on n'a jamais douté de Madame votre femme.*

Henriette d'Angleterre, femme de MONSIEUR, étant à l'Opéra, demanda à Benſerade la différence qu'il mettoit entre une Dryade & une Hamadryade. Ce Poëte, qui ignoroit la diſ-

tinction, vit un Évêque & un Archevêque qui attendoient Madame au ſortir de ſa loge; il prit ſur le champ ſon parti. Ne voulant pas demeurer court, il dit à cette Princeſſe : *C'eſt la même différence qui eſt entre un Évêque & un Archevêque.* On rit beaucoup de cette comparaiſon. Un Évêque, qui viſoit à Archevêché, dit à Madame le lendemain : Je ſuis Dryade ; quand vous le voudrez ſérieuſement, Madame, je ſerai Hamadryade.

Une Dame demandant à Benſerade une rime pour le mot coëffe, il lui répondit : *Comment pourrois-je en trouver ? Ce qui appartient à la tête d'une femme, n'a ni rime ni raiſon.*

Un des amis de Benſerade lui ayant dit pour nouvelle, que M. de Mercœur, pere du Duc de Vendôme & du Grand-Prieur, venoit d'être reçu au College des Cardinaux : *C'eſt*, lui répondit-il, *le premier où il ſoit jamais entré.*

Benſerade ſe trouva un jour dans une com-

pagnie où chantoit une Demoiſelle qui avoit une belle voix, mais l'haleine un peu forte. Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il penſoit de la chanteuſe : *Les paroles*, dit-il, *ſont parfaitement belles, mais l'air n'en vaut rien.*

Lorſque Louis XIV fut guéri de ſa grande maladie, Benſerade dit dans les ſtances qu'il lut à l'Académie à cette occaſion : « Le Mar-
» chand quitte ſon négoce pour aller aux pieds
» des Autels; l'artiſan quitte ſon ouvrage; le
» Médecin quitte ſon malade, & le malade
» n'en eſt que mieux. »

Une perſonne du premier mérite & de la premiere qualité, diſputant avec Benſerade, on apporta à cette perſonne le bonnet de Cardinal; Benſerade dit : *Parbleu! j'étois bien fou de diſputer avec un homme qui avoit la tête ſi près du bonnet.*

M. P*** ſe diſoit Auteur d'un ouvrage que Benſerade avoit fait. On demandoit à celui-ci

ce qui en étoit : *Je l'ai fait*, répondit-il, *mais il eſt à ſon ſervice.*

Le Cardinal Mazarin jouant au piquet, fit un mauvais incident à celui avec qui il jouoit. Comme ils diſputoient beaucoup, Benſerade entra, qui, entendant crier le Cardinal & voyant que tout le monde ſe taiſoit autour de lui, dit : *Monſeigneur, vous avez tort.* Comment peux-tu, lui dit le Cardinal, me condamner ſans ſavoir le fait ? Ah, vertubleu, dit Benſerade, le ſilence de ces Meſſieurs m'inſtruit parfaitement ; ils crieroient en votre faveur plus haut que vous, ſi vous aviez raiſon.

Benſerade, dégoûté de la Cour, ſe retira à Gentilli. Il mit dans ſes jardins diverſes inſcriptions, celle-ci, entr'autres :

Adieu, fortune, honneurs ; adieu, vous & les vôtres ;
Je viens ici vous oublier :
Adieu, toi-même, amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

Son caractere ſe trouve aſſez heureuſement

exprimé dans ces vers, que Seneçai a faits pour mettre au bas de ſon portrait :

Ce bel eſprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule :
De plaiſanter les grands, il ne fit point ſcrupule ;
Sans qu'ils le priſſent de travers.
Il fut vieux & galant, ſans être ridicule ;
Et s'enrichit à compoſer des vers.

Deſpréaux diſoit que Saint-Amand s'étoit formé du mauvais de Regnier, & Benſerade du mauvais de Voiture.

Comme on félicitoit Benſerade ſur ſon mariage : « Le bénéfice ſeroit bon, dit-il, s'il » n'obligeoit pas à réſidence. »

Benſerade ſe trouva un Poëte à ſon aiſe, dans une Cour brillante, dont il faiſoit les délices, & qu'il amuſa pendant plus de quarante ans. On ſe rappelle encore pluſieurs traits de ſes allégories, qui ornoient les ballets de ce tems-là.

là. Voici les vers qu'il fit pour le Roi, représentant le Soleil.

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaéton :
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine;
Il n'eſt point là de piege où vous puiſſiez donner:
Le moyen de s'imaginer,
Qu'une femme vous fuie, & qu'un homme vous mene!

Benſerade étant à Toulouſe avec l'Évêque d'Amiens, ils allerent enſemble voir le fameux moulin de Baſacle. Il leur vint l'idée à tous les deux de demander au Roi la permiſſion d'en établir un pareil ; ce qui leur fut accordé. « Pour moi, dit le Poëte au Prélat, je riſque » peu, & je peux gagner beaucoup ; mais vous, » Monſeigneur, vous deviendrez d'Évêque » Meûnier. »

La Bruyere a, dans ſon chapitre *de la Société & de la Converſation*, tracé le portrait de Benſerade, mais de Benſerade ſeptuagénaire. Ce portrait a été jugé très-reſſemblant, quoiqu'on y reconnoiſſe la *charge* ordinaire au Peintre : « Je le ſais, Théobalde, vous êtes vieilli ;

» mais voudriez-vous que je cruſſe que vous » êtes baiſſé, que vous n'êtes plus Poëte ni » bel-eſprit, que vous êtes préſentement auſſi » mauvais juge de tout genre d'ouvrage, que » méchant Auteur; que vous n'avez plus rien » de naïf & de délicat dans la converſation? » Votre air libre & préſomptueux me raſſure, » me perſuade tout le contraire. Vous êtes donc » aujourd'hui tout ce que vous fûtes jamais, » & peut-être meilleur: car ſi à votre âge vous » êtes ſi vif & ſi impétueux, quel nom, Théo- » balde, falloit-il vous donner dans votre jeu- » neſſe, & lorſque vous étiez la *coqueluche* ou » l'entêtement de certaines femmes, qui ne » juroient que par vous & ſur votre parole; » qui diſoient: *Cela eſt délicieux, qu'a-t-il* » *dit?* »

On dit un jour à Benſerade, qu'une veuve fort vieille & fort riche étoit morte il y avoit deux jours; il répondit: « C'eſt dommage; avant- » hier c'étoit un bon parti. »

Une ſaignée de précaution fut cauſe de la

mort de Benſerade. Le Chirurgien lui coupa l'artere, &, au lieu d'y porter remede, il prit la fuite.

Benſerade étant allé voir un Lieutenant-Général des armées du Roi, le trouva au lit malade, & apperçut quelques remedes qui indiquoient que les faveurs empoiſonnées de Vénus étoient la ſource de ſa maladie : « Comment ! » dit Benſerade, vous ne vous contentez pas » d'avoir été mis ſi ſouvent dans les Gazettes, » vous voici à préſent dans le Mercure-Galant. »

Un grand parleur dit un jour à Benſerade : Je parle beaucoup, mais je parle bien. « Je ſuis » d'accord avec vous de la moitié de la pro- » poſition. »

GILLES MÉNAGE, *de l'Académie della Cruſca, né à Angers en* 1613, *mort à Paris en* 1692.

Ménage avoit dans le cloître Notre-Dame un appartement, où ſe tenoit tous les mercredis une aſſemblée, qu'il appelloit ſa *Mercuriale*. Les Gens de Lettres, tant nationaux qu'étrangers, s'y rendoient avec empreſſement. Le maître de la maiſon ſe plaiſoit fort à y débiter ſon ſavoir : il arrivoit ſouvent que les Auditeurs ne trouvoient pas occaſion de placer un ſeul mot. Ménage s'accuſoit tout bonnement de cette intempérance de langue, en diſant que, quand il étoit en Anjou, il paſſoit pour taciturne, parce que ſes compatriotes parloient encore plus que lui.

Ménage fut chargé, par le Cardinal Mazarin & par M. Colbert, de donner la liſte des Gens de Lettres qui pouvoient mériter des récompenſes. Une pareille commiſſion exigeoit bien

du diſcernement & de l'impartialité. Ménage s'en acquitta avec ſuccès ; car elle lui valut une penſion de deux mille livres.

Ménage fit des vers italiens, qui lui méritèrent une place à l'Académie *della Cruſca*. Il en auroit obtenu une à l'Académie Françoiſe, ſans ſa *Requête des Dictionnaires*, production ſatyrique & ingénieuſe qui l'éloigna pour toujours de ce Corps ; ce qui fit dire à un de ſes membres, qu'on auroit dû, d'après cette piece, le condamner à en être, comme on condamne un homme à épouſer une fille qu'il a déshonorée.

Ménage avoit maltraité le Préſident Couſin dans une épigramme. Après la mort du premier, le Préſident fit ſon éloge d'une maniere ironique. Non content de cette vengeance, M. Voiſin ſollicita M. de la Monnoye, de faire imprimer & publier des remarques critiques que celui-ci avoit faites ſur un ouvrage de Ménage ; M. de la Monnoye lui répondit par ces vers :

Laiſſons en paix Monſieur Ménage,
C'étoit un trop bon perſonnage,

Pour n'être pas de ſes amis :
Souffrez qu'à ſon tour il repoſe,
Lui, de qui les vers & la proſe
Nous ont ſi ſouvent endormis.

Ménage ayant eu une diſpute fort vive avec l'Abbé d'Aubignac, touchant une Comédie de Térence, écrivit contre ſon adverſaire tout ce qu'il put trouver de plus offenſant. Si on l'en croit, il auroit répondu à ce que l'Abbé d'Aubignac répliqua, ſi, dans la dédicace de ſes *Aménités du Droit*, il n'eût ſolemnellement proteſté de ne lire jamais cette réplique ; & comme, ajoute-t-il, je ſuis très-religieux obſervateur de ma parole, je conſultai pluſieurs célebres Caſuiſtes de la Maiſon de Sorbonne & du College de Louis le Grand, pour ſavoir ſi je pouvois la lire. Ils me traiterent de ſcrupuleux pour en avoir douté. Ménage, raſſuré de la ſorte, lut la réplique de l'Abbé d'Aubignac; mais il ne répondit qu'après la mort de ſon adverſaire.

Ménage fut obligé de prendre les Proviſions d'Avocat du Roi, à Angers, que ſon pere lui

céda. Il ne tarda pas à s'en défaire : &, parce que cela occaſionnoit une brouillerie, il diſoit aſſez plaiſamment, qu'il étoit mal avec ſon pere, parce qu'il lui avoit rendu un mauvais office.

Ménage n'étoit pas Poëte ; cependant il vouloit faire des vers : pour en venir à bout, il ne faiſoit que coudre les anciens & les modernes, comme on le lui a ſouvent reproché. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt qu'à la mode des Poëtes, qui ſe font des maîtreſſes en l'air, il choiſit pour la ſienne Mademoiſelle de Lavergne, depuis Madame de la Fayette, qu'il appelloit en latin *Laverna*, nom de la Déeſſe des Voleurs ; ce qui donna lieu à cette épigramme :

Lesbia nulla tibi eſt, nulla eſt tibi dicta Corinna,
Carmine laudatur Cinthia nulla tuo :
Sed cum doctorum compiles ſcrinia Vatûm,
Nil mirum, ſi ſit culta Laverna tibi.

Cette épigramme a été ainſi rendue en françois :

Eſt-ce Corinne ? eſt-ce Lesbie ?
Eſt-ce Philis ? eſt-ce Cynthie ?

Dont le nom eſt par toi chanté?
Tu ne la nomme pas, Écrivain plagiaire;
Sur le Parnaſſe vrai Corſaire,
Laverne eſt ta Divinité.

M. Charpentier, dit Ménage, vint me voir un matin que j'étois occupé, & que j'avois commandé qu'on ne fît entrer perſonne. Un de mes gens lui dit que j'étois occupé, & vint me dire que c'étoit lui. Je fis courir après lui, & lorſqu'il entra, je lui dis: Monſieur, un Homme de Lettres n'interrompt jamais un Homme de Lettres.

Ménage avoit une mémoire très-heureuſe. S'étant trouvé chez Madame de Rambouillet, avec pluſieurs Dames, il les entretint de choſes fort agréables qu'il avoit retenues dans ſes lectures. Madame de Rambouillet, qui s'en appercevoit très-bien, lui dit: Tout ce que vous dites eſt très-bien, Monſieur; mais dites-nous quelque choſe de vous préſentement.

Ménage a dit qu'il ne liſoit pas le Dictionnaire

de Moreri, parce qu'ayant beaucoup de mémoire, il craignoit d'en retenir les fautes.

Journel ne vouloit pas imprimer les Origines de la Langue Françoiſe par Ménage, parce qu'on y traitoit les Pariſiens de Badauds. Sa naïveté inſpira à l'Auteur l'épigramme ſuivante :

De peur d'offenſer ſa patrie,
Journel, mon Imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer ſur la badauderie;
Journel eſt bien de ſon pays.

On envoyoit de Mézerai tous les ans ſix poules à Ménage : comme on en retrancha deux, il écrivit le mot de Martial : *Stare aut creſcere debent munera.*

On parloit des Origines de la Langue Françoiſe devant la Reine de Suede, & elle dit : Non-ſeulement M. Ménage veut ſavoir d'où vient un mot, mais où il va.

Ménage alla voir un Évêque, qu'il ſavoit être très-malade; on lui dit que ce Prélat étoit avec

ſon Confeſſeur : « Je m'oppoſe à ſon abſolution, dit ce Savant, parce qu'il m'eſt dû des arrérages d'une penſion que j'ai ſur l'Évêché. »

Un jour que j'étois au Mans, dit Ménage, chez M. Coſtar, qui tenoit table ouverte, M. Duloir, Official du Chapitre, s'y trouva pour dîner : nous nous entretînmes fort long-tems de grec & de latin, M. Coſtar & moi, juſqu'à ce qu'on eût ſervi. M. Duloir, qui n'avoit point eu de part à notre converſation, nous dit : Meſſieurs, afin qu'on ne diſe pas que j'aie été ſi long-tems ſans parler latin, permettez-moi de dire le *Benedicite*. Il dit *Benedicite ;* nous répondîmes *Dominus ;* il continua *nos & ea :* mais la mémoire lui ayant manqué, il en reſta là ; ce qui fit beaucoup rire.

Le Cardinal de Retz dit un jour à Ménage : Apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puiſſe du moins juger ceux qu'on m'apporte. Monſieur, lui répondit Ménage, ce ſeroit une choſe trop longue à vous apprendre ; vous n'avez pas le tems de cela : mais lorſqu'on

vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guere.

M. de Lamoignon, Avocat-Général, pria Ménage de lui chercher un Bibliothécaire qui sût les Belles-Lettres. Ménage lui proposa un Avocat. Non, dit M. de Lamoignon, je ne veux point d'un Avocat, parce qu'on croiroit qu'il feroit mes harangues.

M. Servien, dit Ménage, vouloit avoir une bibliotheque avant de mourir. Un jour qu'il me fit appeller : Que diroit-on de moi, me dit-il, si l'on ne trouvoit point de bibliotheque à mettre sur mon inventaire ? Je vous prie de m'en chercher une & de l'acheter pour moi. M. Rigault étoit mort dans ce tems-là, & la sienne n'étoit pas encore vendue. M. Servien n'en voulut pas donner ce qu'on demandoit ; & il mourut sans laisser de bibliotheque.

Comme les Pieces de Ménage n'étoient que des choses prises de côté & d'autre, Liniere

diſoit qu'il falloit le conduire au pied du Parnaſſe, & le marquer des fleurs de lis pour les vols qu'il avoit faits aux anciens.

Ménage diſoit ſouvent : J'aime qui m'aime ; j'eſtime qui le mérite ; & je fais plaiſir à qui je puis : cela étoit vrai.

Peu d'heures avant ſa mort, le Curé de ſa Paroiſſe vint voir Ménage, & le pria de l'excuſer ſi ſon devoir de Paſteur l'obligeoit à lui faire quelques demandes ſur les myſteres de la foi : Vous me faites plaiſir, Monſieur ; en matiere de foi, les plus ſavans ne doivent ſe conſidérer que comme des enfans.

Ménage étant un jour aux Chartreux, on lui fit voir un tableau de Saint Bruno, très-bien fait ; il dit ſur le champ : *Sans la regle, il parleroit.*

Ménage, attaqué d'une pleuréſie, ayant fait appeller le Pere Ayrault, Jéſuite, fut ſi charmé de l'entendre parler ſur les miſéricordes du

Seigneur, qu'il ne put s'empêcher de dire en ſoupirant : « Je vois bien que, ſi l'on a beſoin » d'une ſage-femme pour entrer dans ce monde, » on n'a pas moins beſoin d'un homme ſage » pour en ſortir. »

M. Ménage retenoit difficilement un bon mot ; l'épigramme qu'il fit contre M. Couſin, ſon ami depuis long-tems, les brouilla irréconciliablement :

Le grand Traducteur de Procope
Faillit à tomber en ſyncope,
Au moment qu'il fut ajourné
Pour conſommer ſon mariage.
Ah ! dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je ſuis infortuné !
Moi, qui fais de belles harangues,
Moi, qui traduis en toutes langues,
A quoi ſert mon vaſte ſavoir ;
Puiſque par-tout on me diffame,
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme ?

LOUISE-ANASTASIE SERMENT, *née à Grenoble, morte à Paris en* 1692.

Mademoiſelle Serment étoit recherchée par les Auteurs les plus célebres, qui la conſultoient. Corneille, Quinault, Pavillon, célébrerent à l'envi ſon mérite. L'Auteur d'Armide éprouva, dit Pavillon, pour cette Demoiſelle, une tendreſſe qu'elle partagea ſans ſcrupule, quoique Quinault fût marié.

Les vers que fit Mademoiſelle Serment, peu d'inſtans avant ſa mort, peuvent donner une idée de ſa verſification & de ſes ſentimens. Il faut remarquer qu'elle étoit tourmentée par un cancer, qui lui rendoit la vie inſupportable :

Bientôt la lumiere des cieux
Ne paroîtra plus à mes yeux;
Bientôt, quitte envers la nature,
J'irai, dans une nuit obſcure,
Me livrer pour jamais aux douceurs du ſommeil.
Je ne me verrai plus, par un triſte réveil,
Expoſée à ſentir les tourmens de la vie.

Mortels, qui commencez ici bas votre cours,
Je ne vous parle point d'envie ;
Votre ſort ne vaut pas le dernier de mes jours.
Viens, favorable mort, viens briſer des liens,
Qui, malgré moi, m'attachent à la vie :
Frappe, ſeconde mon envie.
Ne point ſouffrir eſt le plus grand des biens ;
Dans ce long avenir j'entre l'eſprit tranquille :
Pourquoi ce dernier pas eſt-il tant redouté ?
Du maître des humains l'éternelle bonté
Des malheureux mortels eſt le plus ſûr aſyle.

Pavillon, empreſſé à faire tout ce qui pouvoit être agréable à Mademoiſelle Serment, lui demanda ſes ordres pour une ville de Province où il devoit aller paſſer quelques ſemaines. La ſeule choſe, lui répondit-elle, que j'attends de votre complaiſance, c'eſt de m'écrire une fois tous les huit jours. Pavillon lui en donna ſa parole ; & comme Mademoiſelle Serment paroiſſoit douter de ſa ſincérité, Pavillon ajouta : *Je vous promets, par votre nom, que je ſerai exact à la tenir.*

CHARLES DU PERRIER, *Poëte, né à Aix, mort en* 1692.

Du Perrier renonça à la poéſie latine, dans laquelle il avoit réuſſi pour faire des vers françois, mais il ne ſoutint pas ſa réputation, quoiqu'il ſe fût propoſé Malherbe pour modele. La fureur qu'il avoit de réciter ſes vers à tous venans, le rendoit inſupportable. Un jour il accompagna Deſpréaux à l'Égliſe, & pendant toute la Meſſe, il ne fit que lui parler d'une Ode qu'il avoit préſentée à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, pour le prix de l'année 1671: il ſe plaignoit de l'injuſtice qu'il prétendoit lui avoir été faite, en adjugeant le prix à un autre. A peine put-il ſe contenir un moment pendant l'élévation; il rompit le ſilence en s'approchant de l'oreille de Deſpréaux: Ils ont dit, s'écria-t-il aſſez haut, que mes vers étoient trop Malherbiens. Cette ſaillie inſpira à Deſpréaux les vers ſuivans:

Gardez-vous d'imiter ce Rimeur furieux,
Qui, de ſes vains écrits Lecteur harmonieux,
Aborde,

Aborde, en récitant, quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passans dans la rue:
Il n'est Temple si saint des Anges respecté,
Qui soit contre sa Muse un lieu de sûreté.

Du Perrier disoit un jour : il n'y a que les fous qui n'estiment pas mes vers ; M. d'Herbelot lui répondit : *Stultorum infinitus est numerus.*

Santeuil disoit un jour à du Perrier, qu'il étoit réduit au lait des Muses : Cela ne peut pas être, lui répondit du Perrier ; les Muses sont vierges, & n'ont point de lait, à moins que vous ne les ayiez prostituées.

MARIE-MADELAINE PIOCHE DE LAVERGNE, *Marquise* DE LA FAYETTE, *née en* 1633, *morte en* 1693.

Madame de la Fayette fut liée de l'amitié la plus étroite avec le célebre Duc de la Rochefoucauld : elle sut lui inspirer de la vertu.

M. de la Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, disoit-elle ; *mais j'ai réformé son cœur.*

Messieurs La Fontaine, Huet, Ménage, Ségrais, étoient les Savans que Mademoiselle de la Fayette voyoit le plus souvent. Ce dernier Écrivain, obligé de quitter la maison de Mademoiselle de Montpensier, trouva chez elle une retraite aussi utile qu'honorable.

Madame de la Fayette comparoit les mauvais Traducteurs *à des laquais, qui changent en sottises les complimens dont on les charge.*

Madame de la Fayette avoua que de toutes les louanges qu'on lui prodigua, aucune ne la flatta autant que celle d'avoir le jugement au-dessus de son esprit, & d'aimer le vrai en toutes choses.

Madame de Sevigné écrit à sa fille : « Ma-
» dame de la Fayette est une femme aimable,
» estimable, & que vous aimez dès que vous

» avez le tems d'être avec elle, & de faire » uſage de ſon eſprit & de ſa raiſon ; plus on » la connoît, plus on s'y attache. » Ce portrait fait par une femme, qui a été à portée d'étudier ſon cœur & ſon eſprit, doit l'emporter ſur le témoignage de l'Auteur des Mémoires de Madame de Maintenon, qui la peint tout différemment.

Madame de la Fayette diſoit : On a fait faire pour les Demoiſelles de Saint-Cyr une Comédie par Racine, le meilleur Poëte du tems, que l'on a tiré de la poéſie où il étoit inimitable, pour en faire, à ſon malheur & à ceux qui ont le goût du Théatre, un Hiſtorien très-imitable.

« Trois mois après que Madame de la » Fayette eut commencé d'apprendre le latin, » elle en ſut plus, dit Ségrais, que M. Ménage » & le Pere Rapin, ſes Maîtres. En la faiſant » expliquer, ils eurent diſpute enſemble ſur » l'explication d'un paſſage. Madame de la » Fayette leur fit voir qu'ils n'y entendoient

» rien ni l'un ni l'autre, & leur donna la véri-
» table explication du paſſage. »

C'eſt aſſez que d'être : maniere de parler dont Madame de la Fayette ſe ſervoit pour faire entendre que, pour être heureux, il falloit vivre ſans ambition & ſans paſſion, au moins ſans paſſions violentes.

Zaïde, qui a paru ſous le nom de Ségrais, étoit de Madame de la Fayette & de M. de la Rochefoucauld : ils avoient auſſi part à la *Princeſſe de Cleves.*

Épitaphe de la Comteſſe de la Fayette.

Ci-gît, que le vrai goût regrette,
La tendre & noble la Fayette.

LOUIS PETIT, *ancien Receveur-Général des Domaines & Bois du Roi, mort à Rouen ſa Patrie, en 1693, âgé d'environ 79 ans.*

On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici une ballade de M. Petit, où reſpirent le naturel, la délicateſſe & la naïveté; la voici:

Dès que Robin eut vu partir Toinette,
Il quitta là le ſoin de ſon troupeau;
Il jeta loin pannetiere & houlette,
Et ne garda rien que ſon chalumeau:
Il lamenta plus fort qu'un Jérémie;
Il ſouhaita mille fois le trépas:
Et dans ſon mal il n'a d'autre ſoulas,
Que d'entonner ſur ſa flûte jolie,
Triſte chanſon qui finit par *hélas!*
C'eſt grand pitié d'être loin de s'amie!

Ces derniers mots, ſans ceſſer il répete;
Tantôt aſſis ſur les bords d'un ruiſſeau,
Tantôt couché deſſus la tendre herbette;
Tantôt le dos appuyé d'un ormeau:
Onc ne mena berger ſi triſte vie;
Du doux ſommeil il ne fait plus de cas;
Plus qu'un Hermite il fait maigre repas;
Danſes & jeux ne lui plaiſent plus mie,

Et dans ſa bouche il n'a rien qu'un *hélas !*
C'eſt grand pitié d'être loin de s'amie !

Il n'eſt berger qui ſon mal ne regrette,
Et près de lui bergeres du hameau
Viennent chanter, filant leur quenouillette,
Pour conſoler ce triſte paſtoureau.
Mais leurs doux chants point ne le ſolatie,
Tant la douleur le tient dedans ſes lacs;
Pour ne les voir, les yeux tient toujours bas,
Et ſi leur dit, laiſſez-moi, je vous prie,
Puis auſſi-tôt revient à ſon *hélas !*
C'eſt grand pitié d'être loin de s'amie !

ENVOI.

Fils de Cypris, plus malin qu'une pie,
A conſoler Robin l'on perd ſes pas :
Toinette ſeule, avec ſes doux appas,
Peut le tirer de ſa mélancholie :
Rends-la lui donc; car après tout, *hélas !*
C'eſt grand pitié d'être loin de s'amie !

PAUL PÉLISSON, *né à Béziers en* 1624, *mort à Paris en* 1693.

La petite vérole avoit ſi fort défiguré Péliſſon, que Madame de Sevigné diſoit de lui, *qu'il abuſoit de la permiſſion que les hommes*

ont d'être laids. Une Dame le prit un jour par la main, & le conduiſit chez un Peintre, en diſant au dernier : Tout comme cela, trait pour trait ; & ſortit bruſquement. Le Peintre le fixa, & le pria de ſe tenir en place. Péliſſon demanda l'explication de l'aventure : *Monſieur*, répondit le Peintre, *j'ai entrepris de repréſenter, pour cette Dame, la Tentation de J. C. dans le déſert ; nous conteſtons depuis une heure ſur la forme qu'il faut donner au diable ; elle vous fait l'honneur de vous prendre pour modele.*

M. Fouquet, inſtruit du mérite de Péliſſon, le choiſit pour ſon premier Commis, & lui donna toute ſa confiance. Péliſſon conſerva, au milieu des tréſors, le déſintéreſſement de ſon caractere, & dans les épines des Finances, les agrémens de ſon eſprit. Ses ſoins furent récompenſés en 1660, par des Lettres de Conſeiller d'État. L'année ſuivante fut moins heureuſe : il avoit eu beaucoup de part aux ſecrets de Fouquet, il en eut auſſi à ſa diſgrace. Il fut conduit à la Baſtille, & n'en ſortit que quatre ans après, ſans qu'on pût corrompre ſa

fidélité pour ſon maître. On crut que, pour découvrir d'importans ſecrets, le meilleur moyen c'étoit de faire parler Péliſſon. On apoſta un Allemand, ſimple & groſſier en apparence, mais fourbe & ruſé en effet, qui feignoit d'être priſonnier à la Baſtille, & dont la fonction étoit d'y jouer le rôle d'eſpion. A ſon jeu & ſon diſcours, Péliſſon le pénétra; mais, ne laiſſant point voir qu'il connût le piége, il redoubla au contraire ſes politeſſes envers l'Allemand, & s'empara tellement de ſon eſprit, qu'il en fit ſon émiſſaire. Il eut par-là un commerce journalier de lettres avec Mademoiſelle Scuderi.

Les apologies éloquentes que Péliſſon compoſoit dans ſa priſon, en faveur de Fouquet, lui firent retirer le papier & l'encre; il ſe vit réduit à écrire ſur des marges de livres, avec le plomb de ſes vitres, ou avec une eſpece d'encre qu'il imagina, en délayant de la croûte de pain brûlé dans quelques gouttes de vin qu'on lui ſervoit. Péliſſon, privé du plaiſir de s'occuper, fut réduit à la compagnie d'un Baſque ſtupide & morne, qui ne ſavoit que jouer

de la muſette. Il trouva, dans ce foible amuſement, une reſſource contre l'ennui. Une araignée faiſoit ſa toile dans un ſoupirail qui donnoit du jour à la priſon : il entreprit de l'apprivoiſer. Il mit des mouches ſur le bord de ce ſoupirail, tandis que ſon Baſque jouoit de la muſette. Peu-à-peu l'araignée s'accoutuma au ſon de cet inſtrument ; elle ſortoit de ſon trou pour courir après la proie qu'on lui expoſoit. Ainſi, l'appellant toujours au même ſon, & mettant ſa proie de proche en proche, il parvint, après un exercice de pluſieurs mois, à diſcipliner ſi bien cette araignée, qu'elle partoit toujours au ſignal pour aller prendre une mouche au fond de la chambre, & juſques ſur les genoux du priſonnier.

Voyez l'article *Saraſin*, & celui de Mademoiſelle *Scuderi*.

ROGER DE RABUTIN, *Comte de* BUSSI, *né à Épiry dans le Nivernois, en* 1618, *mort à Autun en* 1693.

L'Hiſtoire amoureuſe des Gaules, que Buſſi avoit compoſée, le fit diſgracier. La Marquiſe de Beaume trahit Buſſi, en publiant le manuſcrit qu'il lui avoit confié. Une brouillerie, ſurvenue entre eux à la ſuite d'une liaiſon très-intime, en fut cauſe. Pluſieurs Seigneurs, très-bien peints dans cette Hiſtoire, porterent leurs plaintes au Roi, qui, déja mécontent de Buſſi, à cauſe d'une chanſon qui lui étoit attribuée, & où le Roi étoit trop compromis, ſaiſit avidement l'occaſion de le punir; cette chanſon commençoit ainſi :

Que *Deo-datus* eſt heureux! &c.

Il fut mis à la Baſtille.

Buſſi devoit ridiculiſer la belle Epître que Deſpréaux fit ſur le paſſage du Rhin. Le Poëte

en fut inſtruit, & ſe préparoit à la vengeance, lorſque Buſſi fit négocier la paix; cela ſe termina par des lettres pleines de témoignages d'eſtime & d'amitié qu'ils s'écrivirent mutuellement.

On prétend que Buſſi, pendant ſa détention à la Baſtille, engagé par Nouet, Jéſuite, ſon Confeſſeur, entreprit de répondre aux Lettres Provinciales; mais qu'il fut bientôt obligé d'abandonner un travail beaucoup au-deſſus de ſes forces.

Quelqu'un ſe plaignant de ce que le Cardinal Mazarin donnoit de mauvaiſe grace, le Comte de Buſſi dit qu'on avoit tort de ſe plaindre, & qu'on étoit plus obligé à ce Miniſtre qu'aux autres; parce qu'en donnant de mauvaiſe grace, il déchargeoit les gens de la reconnoiſſance.

M. de Rabutin avoit fait un petit livre, relié proprement, en maniere d'heures, où, au lieu d'images, étoient les portraits en miniature de quelques hommes de la Cour, dont les femmes étoient ſoupçonnées de galanterie. Il avoit mis

au bas de chaque portrait un petit discours, en forme de priere, accommodé au sujet. C'est à cet ouvrage que Boileau fait allusion dans ce vers :

Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Bussi.

On proposa pour femme au Comte de Bussi, une Demoiselle qui lui convenoit pour la naissance & la beauté. Il ne s'agissoit plus que du bien, dans lequel on comprenoit la succession d'une jeune Demoiselle qui étoit au Couvent, & qui devoit être Religieuse : trois mois après, cette future Religieuse épousa Bussi.

Mademoiselle de Scuderi écrivoit à M. de Bussi : « Votre fille a autant d'esprit, que si elle » vous voyoit tous les jours; & elle est aussi » sage, que si elle ne vous avoit jamais vu. »

Le Comte de Bussi, étant un jour entré aux Petites-Maisons, trouva dans la cour un homme qui étoit moins fou que les autres; il lui demanda quelle étoit la folie de la plupart des

gens qui étoient-là ? « Ma foi (lui dit-il) Mon-
» ſieur, c'eſt bien peu de choſe : on dit que
» nous ſommes fous, parce que nous ſommes
» miſérables ; ſi nous étions de qualité, on
» diroit que nous avons des vapeurs, & on
» nous laiſſeroit courir les rues. »

Martial a dit : *Quidquid ames, cupias non placuiſſe nimis.* Péliſſon a traduit ainſi cette penſée :

Voulez-vous être heureux ? ſouhaitez, en aimant ;
Que ce que vous aimez ne ſoit pas trop aimable.

Le Comte de Buſſi prétendit que cette penſée étoit fauſſe ; parce que quiconque aime, ſouhaite que l'objet auquel il s'attache ſoit parfaitement aimable. Péliſſon ſoutint le contraire ; & cela cauſa une diſpute aſſez vive entre ces deux Écrivains.

Le Roi permit au Comte de Buſſi de travailler à ſon Hiſtoire. Ce Seigneur préſenta, quelque tems après, un placet au Roi, pour en obtenir une penſion. Cette demande déplut au

Prince & à toute la Cour. Buſſi, honteux de la démarche qu'il venoit de faire, préſenta un nouveau placet, que le Roi ne lut qu'après s'être fait beaucoup prier. Le ſens du placet étoit qu'il avoit fait une faute indigne de pardon, en demandant une penſion; & que, ſi Sa Majeſté étoit portée à la lui accorder, il la conjuroit de n'en rien faire. Ce tour, tout-à-fait nouveau, frappa le Roi. Enfin, ce Prince lui accorda, après dix-ſept ans de ſollicitations, la permiſſion de revenir à la Cour : mais Buſſi, voyant que le Roi évitoit de le regarder, ſe retira volontairement dans ſes terres, partageant ſon tems entre les plaiſirs de la campagne & ceux de la littérature.

CLAUDE BOYER, *né à Alby en* 1618, *mort à Paris en* 1693.

La *Judith* de Boyer eut un ſuccès paſſager. Cette Piece, applaudie pendant un Carême entier, fut ſifflée à la rentrée d'après Pâques. La Champmêlé ayant demandé au Parterre la

raiſon de cette inconſtance, un plaiſant lui répondit : *Les ſifflets étoient à Verſailles aux Sermons de l'Abbé Boileau.* Voici une épigramme de Racine ſur cette Tragédie.

A ſa Judith, Boyer, par aventure,
Étoit aſſis près d'un riche Caiſſier :
Bien aiſe étoit, car le bon Financier
S'attendriſſoit & pleuroit ſans meſure.
Bon gré vous ſais, lui dit le vieux rimeur ;
Le beau vous touche, & ne ſeriez d'humeur
A vous ſaiſir pour une baliverne.
Lors le richard, en larmoyant lui dit :
Je pleure, hélas ! pour ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith.

Boyer, fatigué de ſes mauvais ſuccès, fit jouer, en 1680, ſa Tragédie d'*Agamemnon*, ſous le nom d'un de ſes amis. Racine, ſon plus grand fléau, applaudit à cette Piece. Boyer ne put s'empêcher de s'écrier en plein Parterre : *Elle eſt pourtant de Boyer, malgré Mons Racine.* Ce mot lui coûta cher ; ſa Tragédie fut ſifflée le ſurlendemain.

L'Abbé Boyer, au ſortir d'une de ſes Pieces où il n'y avoit pas beaucoup de monde, en

ayant jeté la faute ſur la pluie, Furetiere fit l'épigramme ſuivante :

Quand les Pieces repréſentées
De Boyer ſont peu fréquentées,
Chagrin qu'il eſt d'y voir peu d'aſſiſtans,
Voici comme il tourne la choſe :
Vendredi la pluie en eſt cauſe,
Et le dimanche le beau tems.

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS-MONTPENSIER, *connue ſous le nom de* MADEMOISELLE, *fille de* GASTON-D'ORLÉANS, *naquit à Paris en* 1627, *& mourut en* 1693.

Mademoiſelle prétendoit épouſer Louis XIV : c'étoit une digne prétendante ; cependant, durant les guerres de Paris, elle prit parti pour M. le Prince, & fit tirer, à la bataille de Saint-Antoine, ſur l'armée du Roi, le canon de la Baſtille : ainſi, elle ſacrifia cette grande prétention à M. le Prince. Le Cardinal Mazarin dit qu'*elle avoit tué ſon mari d'un coup de canon.*

Après

Après avoir refuſé beaucoup de Princes, *Mademoiſelle* s'abaiſſa, à l'âge de 44 ans, juſqu'à vouloir épouſer le Comte de Lauzun, ſimple Gentilhomme. Ayant obtenu le conſentement du Roi, & les Princes du Sang l'ayant fait révoquer, elle épouſa Lauzun en ſecret. Celui-ci, s'étant emporté contre Madame de Monteſpan, fut enfermé à Pignerol, & n'en ſortit que dix ans apres, à condition que *Mademoiſelle* céderoit au Duc du Maine la Souveraineté de Dombes & le Comté d'Eu : à quoi ayant conſenti, elle eut la permiſſion de vivre avec ſon mari; mais elle ne tarda pas à s'en repentir, par les outrages continuels qu'elle eut à eſſuyer de la part de Lauzun. On dit qu'il pouſſa l'inſolence à un tel point, qu'il lui dit un jour en venant de la chaſſe : *Henriette de Bourbon, tire-moi mes bottes ;* & que s'étant récriée, il fit un mouvement du pied pour la frapper. Pour lors *Mademoiſelle*, reprenant l'air & le ton d'autorité que ſa naiſſance lui donnoit, défendit à Lauzun de paroître déſormais en ſa préſence.

A la mort d'Olivier Cromwel, la Cour de

France prit le deuil; Mademoiſelle de Montpenſier fut la ſeule qui ne le prit pas.

JEAN-LOUIS FAUCON-DE-RIS, *Sieur* DE CHARLEVAL, *né à Paris en* 1613, *mort dans la même ville en* 1693.

Charleval étoit fort lié avec Voiture, Scarron, Saraſin, avec la fameuſe Ninon, & quelques autres d'une ſociété pleine de gaîté & d'agrémens. Il adreſſa le couplet ſuivant à Madame Scarron, depuis Madame de Maintenon.

Bien ſouvent l'amitié s'enflamme,
Et je ſens qu'il eſt mal-aiſé
Que l'ami d'une belle femme
Ne ſoit un amant déguiſé.

Un trait qui fait honneur aux ſentimens de Charleval, c'eſt la généroſité avec laquelle il offroit dix mille livres à Monſieur & Madame Dacier, croyant que le dérangement de leurs affaires étoit la principale raiſon qui les déter-

minoit à abandonner Paris, pour ſe retirer en Province.

Scarron, pour peindre la délicateſſe de l'eſprit & du goût de Charleval, diſoit que *les Muſes ne le nourriſſoient que de blanc-manger & d'eau de poulet.*

Quoique d'une complexion foible, Charleval vécut quatre-vingts ans, & conſerva juſqu'à la fin de ſa vie *tous les charmes de la jeuneſſe, & cette bonté de cœur, ſi deſirable dans l'amitié:* c'eſt l'éloge qu'en fait Mademoiſelle de Lenclos, dans une lettre qu'elle écrit à Saint-Evremond, en lui apprenant la mort de cet ami commun: *C'eſt plus que mourir ſoi-même*, lui dit-elle, *que faire une pareille perte.*

Dans ſa derniere maladie, Charleval fut ſaigné outre meſure. Les Médecins le croyant guéri, s'écrierent devant Thévenot: *Enfin, voilà la fievre qui s'en va. Ah, morbleu!* s'écria Thévenot, *moi, je vous dis que c'eſt le*

malade qui s'en va. En effet, il mourut une heure après.

Charleval répondit à une Dame, qui lui reprochoit d'être trop long-tems à la campagne, par ces vers-ci :

Au doux bruit des ruiſſeaux, dans les bois je reſpire;
C'eſt-là que ſur les fleurs j'aime à me repoſer :
Je ne quitterois pas ces lieux pour un empire;
Mais je les quitterois, Iris, pour un baiſer.

JEAN BARBIER-D'AUCOUR, *né a Langres, mort en* 1694.

Les talens de Barbier-d'Aucour le tirerent de l'obſcurité où il étoit né. Il fut d'abord Répétiteur au College de Liſieux ; il s'adonna enſuite au Barreau : mais la mémoire lui ayant manqué dans le commencement de ſon premier Plaidoyer, il promit de ne plus plaider, quoiqu'il eût pu le faire avec ſuccès.

Barbier n'aimoit point les Jéſuites. Sa haine

venoit, dit-on, de ce que, ſe trouvant un jour dans leur Égliſe, un de ces Peres lui dit de s'y tenir avec décence, parce que *locus erat ſacer.* D'Aucour répondit tout de ſuite : *Si locus eſt ſacrus, quarè exponitis Venerem?* (On y avoit expoſé ce jour-là des tableaux énigmatiques, pour être expliqués par les aſſiſtans.) Cette épithete de *ſacrus* courut à l'inſtant de bouche en bouche. Les Régens la répéterent, les Écoliers la citerent; & le nom d'Avocat *Sacrus* lui reſta.

Les Députés de l'Académie, qui allerent viſiter d'Aucour dans ſa derniere maladie, furent touchés de le voir mal logé. Ma très-grande conſolation, leur dit-il, eſt de ne point laiſſer d'héritier de ma miſere. L'Abbé de Choiſi, l'un des Députés, lui dit poliment : *Vous laiſſez un nom qui ne mourra point.* Ah! c'eſt de quoi je ne me flatte point, répondit d'Aucour : quand mes ouvrages auroient d'eux-mêmes une ſorte de prix, j'ai péché dans le choix de mes ſujets. Je n'ai fait que des critiques, ouvrages peu durables : car ſi le livre qu'on a critiqué vient à tomber dans le mépris, la critique y tombe

en même tems ; & ſi, malgré la critique, l'ouvrage ſe ſoutient, la critique eſt pareillement oubliée.

M. de Clermont-Tonnerre, Évêque de Noyon, ne dit rien de d'Aucour, qu'il remplaçoit à l'Académie Françoiſe, pour ne pas violer la loi qu'il s'étoit faite de *ne louer jamais des roturiers*. On l'engagea pourtant à en faire l'éloge dans ſon diſcours, lorſqu'il le fit imprimer. Il ne s'y détermina que quand on lui eut dit que les Lettres n'admettent d'autres titres que les talens ; & que la roture, plus nombreuſe à l'Académie que la nobleſſe, pourroit en uſer de même à ſon égard, & à celui de tous les Nobles auſſi peu civils que lui.

M. l'Abbé de Caumartin, alors Directeur de l'Académie, répara l'omiſſion du Prélat dans ſa réponſe au diſcours de M. de Noyon ; & chaque louange qu'il donna au Récipiendaire, étoit un trait de ſatyre ingénieuſement lancé contre ſon orgueil.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE DESHOULIERES, *née à Paris en* 1634 *morte dans la même ville en* 1694.

La nature avoit raſſemblé en Madame Deshoulieres, les talens de l'eſprit & les graces de la figure. Le Poëte Hénault lui donna les premieres leçons de l'art des vers : l'Éleve fit honneur à ſon Maître. Son époux, Lieutenant de Roi à Dourlens en Picardie, vivement touché des charmes de ſa femme, fut pour elle un tendre amant. Cette Dame fut arrêtée priſonſonniere à Bruxelles, & conduite en criminelle d'État au château de Wilvorden. Elle avoit tout à craindre, même pour ſa vie, de la part des Eſpagnols ; mais Deshoulieres, expoſant ſes jours pour ſauver ſon épouſe, s'introduiſit, ſous un faux prétexte, dans ſa priſon, la délivra, & prit la route de France avec elle.

Madame Deshoulieres protégea Pradon contre Racine, lorſque la Phedre de ce dernier parut ;

elle fit, au ſortir de ſa premiere repréſentation, le ſonnet ſi connu :

Dans un fauteuil doré, Phedre tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord perſonne n'entend rien.

Madame Deshoulieres avoit une force d'eſprit dont peu d'hommes même ſont capables. Étant allé voir une de ſes amies à la campagne, on lui dit qu'un phantôme avoit coutume de ſe promener toutes les nuits dans un des appartemens du château, & que, depuis bien du tems, perſonne n'oſoit y habiter. Comme elle n'étoit ni ſuperſtitieuſe ni crédule, elle eut la curioſité, quoique groſſe alors, de s'en convaincre par elle-même, & voulut abſolument coucher dans cet appartement. L'aventure étoit aſſez téméraire & délicate pour une femme jeune & aimable. Au milieu de la nuit, elle entendit ouvrir ſa porte ; elle parla, mais le ſpectre ne répondit point : il marchoit peſamment, & s'avançoit en pouſſant des gémiſſemens. Une table, qui étoit au pied du lit, fut renverſée, & ſes rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. Un moment après, le guéridon, qui étoit dans la ruelle, fut

culbuté, & le phantôme s'approcha de la Dame. Elle, de ſon côté, peu troublée, alongeoit les deux mains pour ſentir s'il avoit une forme palpable. En tâtonnant ainſi, elle lui ſaiſit les deux oreilles, ſans qu'il fît aucun obſtacle. Ses oreilles étoient longues & velues, & lui donnoient beaucoup à penſer. Elle n'oſoit retirer l'une de ſes mains pour toucher le reſte du corps, de peur qu'il ne lui échappât; &, pour ne point perdre le fruit de ſes travaux, elle perſiſta juſqu'à l'aurore dans cette pénible attitude. Enfin, au point du jour, elle reconnut l'auteur de tant d'alarmes. C'étoit un gros chien aſſez pacifique, qui, n'aimant point à coucher à l'air, avoit coutume de venir chercher de l'abri dans ce lieu, dont la ſerrure ne fermoit pas. Le lendemain elle plaiſanta ſes hôtes, très-étonnés de ſon courage attribué à Racine.

La Tragédie de *Genſeric* attira à Madame Deshoulieres, le conſeil *de retourner à ſes moutons*, & le ſonnet ſuivant, attribué à Racine :

La jeune Eudoxe eſt une bonne enfant;
La vieille Eudoxe une franche diableſſe;

Et Genſeric un Roi fourbe & méchant,
Digne Héros d'une méchante Piece.

Pour Traſimond, c'eſt un pauvre innocent,
Et Sophronie en vain pour lui s'empreſſe;
Henneric eſt un homme indifférent,
Qui, comme on veut, & la prend & la laiſſe.

Et ſur le tout le ſujet eſt traité,
Dieu ſait comment! Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.

C'eſt fort bien fait de ſe cacher ainſi:
Mais pour agir en perſonne bien ſage,
Il nous falloit cacher la Piece auſſi.

On fit auſſi, à l'occaſion de la même Tragédie, l'épigramme latine que nous rapportons, avec la traduction qu'en a faite M. l'Abbé de l'Attaignant;

In venere ut quærens Momus quid carpere poſſet,
Sandalium carpſit, præterea que nihil.
Sic in te, ſi quæram quid nunc carpere poſſim,
Aut nihil, aut unus fortè Cothurnus erit.

Un jour le Dieu de la ſatyre,
De Vénus cherchant à médire,
Forcé d'admirer tant d'appas,
Ne put contrôler que ſes bas.

C'eſt ainſi que les plus ſéveres
Ont beau vouloir épiloguer;
Ils ne trouvent dans Deshoulieres,
Que ſon Cothurne à critiquer.

On prend plaiſir à citer quelques-unes des maximes de Madame Deshoulieres; celles-ci ſur-tout, dont la vérité eſt reconnue :

Il n'eſt ſi facile qu'on penſe,
D'être fort honnête homme, & de jouer gros jeu :
Le deſir de gagner, qui nuit & jour occupe,
Eſt un dangereux aiguillon;
Souvent, quoique l'eſprit, quoique le cœur ſoit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

L'amour-propre eſt, hélas! le plus ſot des amours;
Cependant des erreurs il eſt la plus commune:
Quelque puiſſant qu'on ſoit en richeſſe, en crédit,
Quelque mauvais ſuccès qu'ait tout ce qu'on écrit;
Nul n'eſt content de ſa fortune,
Ni mécontent de ſon eſprit.

Épitaphe de Madame Deshoulieres.

Si Corine en beauté fut célebre autrefois;
Si des vers de Pindare elle efface la gloire;
Quel rang donner au temple de mémoire,
A celle qui remplit la tombe que tu vois?

ANTOINE ARNAUD, *né à Paris en* 1612, *mort à Bruxelles en* 1694.

Arnaud fit ſes Humanités & ſa Philoſophie aux Colleges de Calvi & de Liſieux : il prit enſuite des leçons de Théologie ſous l'Eſcot, qui dictoit le Traité de la Grace, & s'éleva contre ſon Profeſſeur. Dans ſon acte de tentative, ſoutenu en 1635, il mit en thèſe des ſentimens ſur la Grace, entiérement oppoſés à ceux qu'on lui avoit dictés ; mais l'éloquence & la force avec laquelle il ſe défendit, prouverent que le Diſciple pouvoit ſe paſſer du Maître. Il prit le bonnet de Docteur en Sorbonne en 1641 ; &, en prêtant le ſerment ordinaire dans l'Egliſe de Notre-Dame, ſur l'Autel des Martyrs : *Je jure*, dit-il, *de défendre la vérité juſqu'à l'effuſion de mon ſang.* Tous les Docteurs font depuis cette promeſſe.

Le crédit d'Arnaud à la Cour de Rome étoit au point qu'il en plaiſantoit lui-même : *On*

me croit en France, diſoit-il, *le plus grand ennemi des Papes, & l'on ignore comme j'ai toujours été chez eux.*

On demandoit à M. Arnaud comment il falloit s'y prendre pour ſe former un bon ſtyle. *Liſez Ciceron*, répondit le Docteur. Mais il ne s'agit pas, lui dit-on, d'écrire en latin ; il s'agit d'écrire en françois. Eh bien! en ce cas, reprit le Docteur, *liſez Ciceron.*

On avoit ſupprimé d'entre les portraits des hommes illuſtres, mis au jour par M. Perrault, les portraits & les éloges de MM. Arnaud & Paſcal : mais le public ſe récria ; & il a fallu, pour avoir le débit de ce livre, donner ces deux portraits, les autres ne paroiſſant pas aſſez ſans la compagnie de ceux-là ; ce qu'un Poëte fameux a fort bien exprimé en ces vers :

Quand on faiſoit à Rome une pompe funebre
Pour quelque illuſtre mort d'une maiſon célebre ;
On portoit en ſpectacle au peuple curieux,
Des ancêtres du mort les portraits glorieux ;

Et de leurs nobles faits, de leur brillante gloire,
Le peuple, à cet aſpect, rappelloit ſa mémoire.

Junie appartenoit aux plus nobles maiſons,
Dont autrefois à Rome on révéroit les noms:
Elle meurt; à ſa pompe on porte vingt images
De Conſuls, de Cenſeurs, de fameux perſonnages;
Brutus & Caſſius qu'elle touchoit de ſang,
Y devoient, dans la regle, avoir auſſi leur rang.
Mais ces illuſtres noms de Caſſie & de Brute,
Au parti dominant étoient en haine, en butte;
Il veut, à leurs portraits, interdire l'honneur
D'attirer du public les regards & le cœur.

Mais pour trop raffiner, d'ordinaire on ſe trompe:
Le public empreſſé les chercha dans la pompe;
Et ne les voyant point, il chercha quels ſujets
Obligeoient à cacher de ſemblables objets,
Sur-tout ceux qu'un long ordre expoſoit à ſa vue.
La curioſité ne parut plus émue;
Et ceux que du ſpectacle on avoit retranchés,
Tinrent ſeuls ſes regards & ſon cœur attachés.

Arnaud, étant encore enfant, barbouilloit du papier à la campagne, dans le cabinet du Cardinal du Perron, à qui il demanda une plume. Le Cardinal lui ayant demandé ce qu'il en vouloit faire : « Je veux (dit le petit Arnaud) » écrire, comme vous, contre les Huguenots. » Vous me faites plaiſir (lui dit le Cardinal;)

» car auſſi bien je ſuis vieux, & je mourrai » bientôt : j'ai beſoin d'un Subſtitut. Voilà la » plume dont je me ſuis ſervi contre le Roi » d'Angleterre ; je vous la donne, comme le » berger Damétas, dont parle Virgile, donna » en mourant ſa flûte & ſon chalumeau au jeune » Corydon. »

On diſoit à Deſpréaux que le Roi faiſoit chercher M. Arnaud pour le faire arrêter : « Le » Roi, dit-il, eſt trop heureux pour le trouver. »

M. Arnaud, obligé de ſe cacher pour des matieres de religion, trouva une retraite à l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'en habit ſéculier, coëffé d'une grande perruque, & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fievre : Madame de Longueville ayant fait venir le Médecin Brayer, lui recommanda d'avoir ſoin d'un Gentilhomme qu'elle protégeoit particuliérement, & à qui elle avoit donné une chambre dans ſon Hôtel. Brayer monte chez le malade, qui, après l'avoir entretenu de ſa fievre, lui demanda des nouvelles :

« On parle (dit Brayer) d'un livre nouveau de » Port-Royal, qu'on attribue à M. Arnaud ou » à M. de Sacy ; mais je ne le crois pas de » M. de Sacy ; il n'écrit pas ſi bien. » A ce mot M. Arnaud, oubliant ſon habit gris & ſa perruque, lui répondit vivement : « Que vou- » lez-vous dire ? Mon neveu écrit mieux que » moi. » Brayer enviſage ſon malade, ſe met à rire, deſcend chez Madame de Longueville, & lui dit : « La maladie de votre Gentilhomme » n'eſt point conſidérable ; je vous conſeille » cependant de faire enſorte qu'il ne voie per- » ſonne : il ne faut pas le laiſſer parler. »

Madame de Longueville, étonnée des ré- ponſes indiſcretes qui échappoient ſouvent à M. Arnaud & à M. Nicole, diſoit « qu'elle » aimeroit mieux confier ſon ſecret à un li- » bertin. »

Madame de Sévigné parle d'un Ecrivain qui avoit entrepris de prouver qu'il y avoit trente-deux héréſies dans le livre de la *fréquente Communion*, ouvrage où Arnaud expoſe fidélement les

les ſentimens des Peres, des Papes & des Conciles, touchant l'uſage des Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie. L'adverſaire d'Arnaud diſoit au commencement de ſon ouvrage: *Comme nous le prouverons ci-deſſous;* & à la fin il diſoit: *Comme nous l'avons prouvé ci-deſſus;* ſans que deſſus ni deſſous il y eût la moindre choſe de prouvée.

Arnaud mourut à Bruxelles, emportant avec lui les regrets de ſes amis, & l'eſtime de ſes ennemis. Tous les plus fameux Poëtes ont célébré ſa mémoire; & le célebre Santeuil a compoſé ſon épitaphe en latin.

PIERRE NICOLE, *né à Chartres en* 1625; *mort à Paris en* 1695.

M. Nicole étoit de Chartres: ſes prodigieuſes diſpoſitions pour les ſciences, le firent, dès ſa tendre jeuneſſe, paſſer pour un Savant. Il s'attacha à M. Arnaud, & travailla conjointement avec lui pour ſa défenſe. Il erra, pendant

pluſieurs années, en différentes Provinces, & même hors du Royaume. Il vivoit avec beaucoup de ſimplicité, aimoit le repos & la retraite. Cet éloignement pour le monde lui donna une ſi grande timidité, qu'il fut refuſé comme un ſujet abſolument incapable, lors de l'examen pour les Ordinations; & regarda cette humiliation, comme un ordre de la Providence. Il compoſa le *Traité de la perpétuité de la Foi*, qu'il pria M. Arnaud de mettre ſous ſon nom, parce que le Cenſeur l'avoit rebuté en le préſentant ſous le ſien. Il s'illuſtra par les *Eſſais de Morale*, donna *les quatre Fins de l'Homme*, & fut refuſé à la Prêtriſe.

Nicole avoit peu de facilité à parler : *Il me bat*, diſoit-il d'un homme qui parloit bien dans la chambre; mais je ne ſuis pas au bas de l'eſcalier, que je l'ai confondu.

Nicole ne prenoit point parti dans les divers ſentimens qui partageoient Port-Royal; il diſoit qu'il n'étoit point des guerres civiles.

Madame de Longueville étoit preſque la ſeule perſonne de Port-Royal qui eût de la conſidération pour M. Nicole ; ce qui lui fit dire, quand elle mourut, qu'il avoit perdu tout ſon crédit : j'ai même, ajoutoit-il, perdu mon Abbaye, parce qu'elle étoit la ſeule qui l'appellât M. l'Abbé Nicole.

Monſieur Nicole penſoit qu'il n'y avoit point d'hommes, quelque mérite qu'il eût, qui ne fût très-mortifié s'il ſavoit tout ce qu'on penſe de lui.

Nicole logea très-long-tems au fauxbourg Saint-Marcel. Quand on lui en demandoit la raiſon : « C'eſt, répondit-il, que les ennemis » qui ravagent tout en Flandres, & menacent » Paris, entreront par la porte Saint-Martin » avant de venir chez moi. »

Nicole, ſur la fin de ſa vie, n'oſoit ſortir, dans la crainte d'être écraſé par la chute d'une cheminée. Il ne ſongeoit qu'en tremblant à cette

foule prodigieuſe de longs tuyaux qui couronnent nos toits.

Une dévote, deſirant depuis long-tems de faire connoiſſance avec M. Nicole, pria un jour ſon Directeur de l'engager à venir manger ſa ſoupe. Il vint; & comme il n'y a chere que de dévote & de Directeur, & que les meilleurs vins ne furent pas épargnés, Nicole, à qui le champagne & le muſcat avoient un peu brouillé les idées, dit en prenant congé de la pieuſe Dame: « Ah, Madame! que je ſuis pénétré de » vos bontés & de vos politeſſes! Non, rien » n'eſt ſi gracieux que vous; en vérité, vous » êtes charmante en tout, & l'on ne peut » qu'admirer vos appas, & ſur-tout vos beaux » petits yeux. » Le Directeur qui l'avoit préſenté, & qui avoit plus d'uſage du monde, ne manqua pas, dès qu'ils furent ſortis de l'appartement de Madame, de lui faire des reproches ſur ſa ſimplicité. « Vous ne ſavez donc pas, » lui dit-il, que les Dames ne veulent point » avoir de petits yeux? Si vous vouliez lui » dire quelque choſe de flatteur là-deſſus, il » falloit au contraire lui faire entendre qu'elle

» avoit de beaux grands yeux. — Croyez-vous » ça, Monſieur? — Comment, ſi je le crois, » aſſurément! — Ah, mon Dieu! que je ſuis » mortifié de ma balourdiſe! Mais, paix, je » m'en vais la réparer..... » Et tout de ſuite notre moraliſte, ſans que l'autre pût le retenir, remonte chez la Dame, lui fait ſes excuſes, & lui dit : « Ah, Madame! pardonnez la faute » que je viens de commettre vis-à-vis d'une » perſonne auſſi aimable que vous : mon digne » confrere, qui eſt plus poli que moi, vient » de me la faire appercevoir. Oui, je vois que » je me ſuis trompé, en effet; car vous avez » de très-beaux grands yeux, le nez, la bouche » & les pieds auſſi. »

Une Demoiſelle étoit venue conſulter Nicole ſur un cas de conſcience. Au milieu de l'entretien, arrive le Pere Fouquet, de l'Oratoire, fils du Surintendant. Nicole, du plus loin qu'il l'apperçut, s'écria : *Voici, Mademoiſelle, quelqu'un qui décidera la choſe;* & ſur le champ il raconta au Pere Fouquet toute l'hiſtoire de la Demoiſelle, qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence : il

s'excuſa ſur ce que le Pere Fouquet étoit ſon Confeſſeur. « Puiſque, dit-il, je n'ai rien de » caché pour ce Pere, Mademoiſelle ne doit » pas être réſervée pour lui. »

JEAN LA FONTAINE, *né à Château-Thierry en* 1621, *mort à Paris en* 1695.

La Fontaine entra chez les Peres de l'Oratoire, & les quitta. Il ne ſe doutoit pas qu'il fût Poëte. La lecture de Malherbe développa ſon talent. Il ſe mit enſuite à lire Horace, Virgile & Térence, d'après les conſeils d'un nommé Pintrel, ſon parent.

La fameuſe Ducheſſe de Bouillon lui déſignoit les ſujets de ſes Contes; & Madame de la Sabliere lui donna un aſyle chez elle. Elle dit un jour, après avoir chaſſé tous ſes domeſtiques : *Je n'ai gardé que mes bêtes, mon chat, mon chien & La Fontaine.*

Boileau & Racine faiſoient leur ſociété de La Fontaine, & le nommoient le bon-homme. Moliere leur dit un jour : *Celui que vous appellez bon-homme, vivra peut-être plus longtems que vous.*

Madame de Bouillon, allant un matin à Verſailles, vit La Fontaine rêvant ſous un arbre du Cours : le ſoir en revenant, elle le trouva dans le même endroit & dans la même attitude, quoiqu'il fît aſſez froid, & qu'il eût plu toute la journée.

La Fontaine avoit quelquefois des diſtractions qui lui ôtoient la mémoire ; il en avoit d'autres qui lui ôtoient le jugement. Il loua beaucoup un jeune homme qu'il trouva dans une aſſemblée. *Eh ! c'eſt votre fils*, lui dit-on ; il répondit froidement : *Ah ! j'en ſuis bien aiſe.*

La Fontaine, dans une maladie grave qu'il eſſuya, après avoir fait une confeſſion générale, déteſta les Contes qu'il avoit écrits, & prit pour témoin de ſon repentir quelques membres de

'Académie. Ce repentir fut ſincere ; mais les charmes de la poéſie, & ſur-tout de la poéſie badine, ſont ſi puiſſans, que La Fontaine laiſſa échapper, après ſa converſion, encore quelques Contes : celui de la Clochette en eſt un. C'eſt à quoi fait alluſion ſon Prologue, cité dans Moreri :

O combien l'homme eſt inconſtant, divers,
Foible, léger, tenant mal ſa parole !
J'avois juré, même en aſſez beaux vers,
De renoncer à tout conte frivole.
Et quand juré ? C'eſt ce qui me confond ;
Depuis deux jours j'ai fait cette promeſſe :
Puis fiez-vous à rimeur qui répond
D'un ſeul moment. . . . .

La Fontaine s'étoit fait cette épitaphe lui-même ; elle le peint parfaitement :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant ſon fonds après ſon revenu,
Croyant le bien choſe peu néceſſaire.
Quant à ſon tems, bien le ſut dépenſer :
Deux parts en fit, dont il ſouloit paſſer,
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

La Fontaine avoit eſſayé de beaucoup de

genres de poéſie, de quelques-uns même oppoſés à ſon génie : voici comme il peint ſon inconſtance :

Papillon du Parnaſſe, & ſemblable aux abeilles,
A qui le bon *Platon* compare nos merveilles,
Je ſuis choſe légere, & vole à tout ſujet;
Je vais de fleur en fleur & d'objet en objet;
A beaucoup de plaiſir je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de mémoire:
Mais quoi! je ſuis volage en vers comme en amour, *&c.*

Les deſcendans de La Fontaine ſont exempts de toutes taxes & impoſitions : Privilége flatteur à un nom qui a tant illuſtré la France.

La Fontaine, ayant perdu Madame de la Sabliere, rencontre M. d'Hervart ſon ami. Mon cher La Fontaine, lui dit cet honnête homme, j'ai ſu le malheur qui vous eſt arrivé : vous étiez logé chez Madame de la Sabliere, elle n'eſt plus; j'allois vous propoſer de venir loger chez moi. *J'y allois*, répondit La Fontaine.

La Fontaine avoit reçu un billet pour ſe trouver aux obſeques d'une perſonne de ſa con-

noiſſance. Quelque tems après, il arriva pour dîner chez cette même perſonne ; le portier lui dit que ſon maître étoit mort depuis huit jours. *Ah!* répondit-il, *je ne croyois pas qu'il y eût ſi long-tems.*

Jamais homme ne fut plus crédule que La Fontaine, témoin ſon aventure avec M. Paignant, ancien Capitaine de Dragons, retiré au Château-Thierry. M. Paignant, ſans être galant, étoit aſſez aſſidu auprès de Madame La Fontaine. Quelque mal intentionné perſuada à La Fontaine qu'il étoit déshonoré, s'il ne ſe battoit pas avec cet Officier. Notre Poëte va chez lui à quatre heures du matin, le preſſe de s'habiller & de le ſuivre avec ſon épée. M. Paignant le ſuit ſans ſavoir pourquoi. Arrivé en un lieu commode, hors de la ville, La Fontaine lui dit : Je veux me battre contre toi, on me l'a conſeillé ; & mit l'épée à la main après lui avoir expliqué le ſujet. Paignant tire à l'inſtant la ſienne, & d'un coup fait ſauter celle de La Fontaine à dix pas, le ramena chez lui, & ils ſe réconcilierent en déjeûnant.

Une choſe vraie, & qui n'eſt guere vraiſemblable, c'eſt que La Fontaine ne laiſſoit échapper dans ſes converſations rien de libre ni d'équivoque. Beaucoup de gens l'agaçoient, pour lui entendre faire des contes ſemblables à ceux qu'il a rimés : mais il étoit ſourd & muet ſur ces matieres. Sa réputation à cet égard étoit ſi bien établie, que les meres le conſultoient ſur l'éducation de leurs filles ; & les jeunes perſonnes, ſur la maniere de ſe conduire dans le monde.

Après la mort de M. Colbert, La Fontaine fut ſur les rangs pour être de l'Académie Françoiſe, & il eut la pluralité des voix dans l'élection. Cet avantage ne produiſit rien en ſa faveur : le parti qui lui étoit contraire, à cauſe de la licence de ſes Contes, ſe hâta de prévenir le Roi contre lui & d'intéreſſer ſa religion. Pendant que les ordres du Prince ſe faiſoient attendre, il vaqua une autre place qu'on donna à Deſpréaux. Le Roi, content de ce dernier choix, dit aux Députés de l'Académie : Vous pouvez maintenant recevoir La Fontaine ; il a promis d'être ſage.

Rabelais, que Deſpréaux appelloit, *la raiſon habillée en maſque*, étoit l'idole de La Fontaine : il l'admiroit follement. L'on raconte là-deſſus une extravagante ſaillie qu'il eut chez Deſpréaux, en préſence de Valincourt, Racine, Boileau le Docteur, & quelques autres perſonnes. On y parloit beaucoup de Saint Auguſtin. La Fontaine écoutoit avec cette ſtupidité qui étoit ordinairement peinte ſur ſon viſage. Enfin, il ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & demanda ſérieuſement au Docteur s'il croyoit que Saint Auguſtin eût plus d'eſprit que Rabelais. Le Docteur l'ayant regardé depuis les pieds juſqu'à la tête, lui dit pour toute réponſe : *Prenez garde, M. de La Fontaine ; vous avez mis un de vos bas à l'envers ;* & cela étoit vrai.

La Fontaine étant allé voir M. Dupin, le Docteur le reconduiſoit lorſqu'ils rencontrerent le fils de ce Poëte : Monſieur, lui dit ce Savant, vous voilà en pays de connoiſſance : entrez dans mon appartement ; je reconduis Monſieur votre pere. La Fontaine, l'inſtant d'après, demanda quel étoit ce jeune homme. Quoi ! lui dit

M. Dupin, vous n'avez pas connu votre fils ? Le bon-homme, après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air embarraſſé : *Je crois l'avoir vu quelque part.*

La Fontaine, ayant été invité à dîner chez un Fermier Général, qui eſpéroit que ce Poëte amuſeroit les convives, mangea beaucoup, & ne dit mot. Il ſe leva de table de bonne heure, ſous prétexte de ſe rendre à l'Académie. On lui repréſenta qu'il n'étoit pas encore tems ; il répondit ſimplement : Je prendrai le plus long. Voilà toute la dépenſe d'eſprit qu'il fit.

On perſuada à La Fontaine d'aller dans ſa Province, pour voir ſa femme, & ſe réconcilier avec elle. Il part de Paris dans la voiture publique, arrive chez lui, & demande ſon épouſe. Le Domeſtique, qui ne le connoiſſoit pas, répond que ſa maîtreſſe eſt au Salut. La Fontaine va tout de ſuite chez un ami, qui lui donne à ſouper, à coucher, & le retint deux jours. La Fontaine ſe remet enſuite dans la voiture publique, & ne ſonge plus à ſa femme, & dit à ſon

retour à ſes amis, qui lui demandoient des nouvelles de ſa femme : J'ai été pour la voir ; mais je ne l'ai pas trouvée ; elle étoit au Salut.

La Fontaine, ayant fait un Conte très-licencieux, y ajouta un Prologue très-ingénieux, adreſſé au fameux Arnaud, pour remercier ce Docteur des éloges qu'il avoit donnés à ſes Fables. Il montra le Conte à MM. Deſpréaux & Racine, qui lui firent ſentir l'indécence & le ridicule qu'il y auroit à adreſſer un pareil ouvrage à M. Arnaud.

Racine mena un jour La Fontaine à Ténebres; &, s'appercevant que l'Office lui paroiſſoit long, lui donna pour l'occuper un volume de la Bible, qui contenoit les petits Prophetes. Il tomba ſur la priere des Juifs dans Baruch ; & ne pouvant ſe laſſer de l'admirer, il diſoit à M. Racine : *C'étoit un beau génie que ce Baruch ; qui étoit-il ?* Le lendemain & pluſieurs jours ſuivans, lorſqu'il voyoit quelques perſonnes de connoiſſance, après les complimens ordi-

naires : *Avez-vous lu Baruch*, leur demandoit-il ? *C'étoit un beau génie.*

La Fontaine, après avoir mangé ſon bien, conſerva toujours ſon caractere de déſintéreſſement. Il entroit à l'Académie, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas, ſuivant l'uſage, avoir part aux jetons de cette ſéance. Les Académiciens, qui l'aimoient tous, réſolurent, d'un commun accord, de faire en ſa faveur une exception à la regle : « Non, Meſſieurs, » cela ne ſeroit pas juſte ; je ſuis venu tard, » c'eſt ma faute. »

La Fontaine étant tombé malade, M. Pouget, Vicaire de ſa paroiſſe, qui eſt devenu ſi célebre depuis dans la Congrégation de l'Oratoire, alla le viſiter, & fit d'abord tomber le diſcours ſur les preuves de la religion. Jamais La Fontaine n'avoit été impie par principe, mais il avoit vécu dans une ſinguliere indolence ſur la Religion, comme ſur tout : *Je me ſuis mis*, dit-il à M. Pouget, *depuis peu à lire le Nouveau*

Teſtament ; je vous aſſure que c'eſt un fort bon livre ; par ma foi, c'eſt un bon livre.

Une particularité qui nous montre bien l'idée qu'on avoit de La Fontaine, c'eſt que la garde qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zele on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour à M. Pouget : Eh ! ne le tourmentez pas tant, il eſt plus bête que méchant ! Et une autre fois : Dieu n'aura pas le courage de le condamner.

La Fontaine étant à l'agonie, ſon Confeſſeur l'exhortoit à faire des aumônes. Je n'en puis pas faire, répliqua le Poëte, je n'ai rien ; mais on fait une nouvelle édition de mes Contes, & le Libraire m'en doit donner cent exemplaires : je vous en fais le dépoſitaire, pour les vendre au profit des pauvres. Dom Jérôme, de qui on tient ce fait, a aſſuré que le Confeſſeur, preſqu'auſſi ſimple que le Pénitent, étoit venu le conſulter pour ſavoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

Le même jour que La Fontaine reçut le Viatique, le Duc de Bourgogne, qui le ſut, lui envoya

envoya une bourſe de cinquante louis. Ce Prince lui faiſoit ſouvent de ſemblables gratifications, qui ont empêché La Fontaine de ſe tranſporter en Angleterre ; car Madame la Sabliere étant morte, il fut invité par Saint-Évremond à s'y retirer, & quelques Milords s'étoient obligés de pourvoir à ſes beſoins : mais les bienfaits du Duc de Bourgogne épargnerent à la France la douleur & la honte de perdre un ſi excellent homme.

L'Abbé de Clérambault, qui étoit extrêmement contrefait, ayant été nommé pour ſuccéder dans l'Académie Françoiſe à La Fontaine, on a dit, *qu'il falloit un Ésope pour remplacer un La Fontaine.*

M. de Fontenelle a dit ingénieuſement, *que c'étoit par bêtiſe que La Fontaine préféroit les Fables des anciens aux ſiennes.* Un autre bel-eſprit a écrit : *Que La Fontaine étoit moins qu'homme avec les hommes, & plus qu'homme avec les bêtes.*

On eſt ſurpris que Deſpréaux n'ait jamais nommé La Fontaine; il en a dit la raiſon à M. Racine le fils. Il ne regardoit pas La Fontaine comme original, parce qu'il n'étoit créateur ni de ſes ſujets ni de ſon ſtyle, qu'il avoit pris dans Marot & dans Rabelais.

« En nommant, dans l'épitaphe de Fouquet » (dit M. de la Place) une partie des Gens » de Lettres qui eurent le courage de s'intéreſſer vivement pour lui dans ſa diſgrace, » nous avons oublié de citer La Fontaine, qui, » malgré l'inſouciance dont on l'accuſoit, témoigna hautement, non-ſeulement tout ce » qu'il croyoit devoir à ſon bienfaiteur, mais » conſacra le ſentiment de ſa reconnoiſſance » dans une Élegie qu'on lira toujours avec » attendriſſement, dans le Recueil de ſes ouvrages : ſur quoi on pourroit demander auquel, du bienfaiteur ou de l'obligé, un pareil » procédé fait le plus d'honneur ? »

Épitaphe de LA FONTAINE, *par M.* GUICHARD.

Dans la Fable & le Conte il n'eut point de rivaux ;
Il peignit la nature, & garda ſes pinceaux.

FRANÇOIS CASSANDRE, *mort en* 1695.

Caſſandre s'attacha avec ſuccès à l'étude des langues greque & latine, & fit quelques vers françois qui n'étoient pas ſans mérite. Son humeur atrabilaire & ſon caractere orgueilleuſement philoſophique ternirent ſes talens & empoiſonnerent ſa vie. Il vécut & mourut dans l'obſcurité & l'indigence. Sa miſanthropie le ſuivit juſqu'au tombeau ; & il eut autant de peine à ſe mettre bien avec Dieu, qu'il en avoit eu à vivre avec les hommes. Son Confeſſeur, l'excitant à l'amour divin par la vue des bienfaits qu'il avoit reçus de Dieu : *Ah, oui !* s'écria Caſſandre, *il m'a fait jouer un joli perſonnage ! Vous ſavez comme il m'a fait vivre : voyez*, ajouta-t-il en montrant ſon grabat, *comme il*

me fait mourir! Cet Auteur eſt le Héros de la premiere ſatyre de Deſpréaux, qui le déſigne ſous le nom de *Damon*, & qu'il a voulu peindre par ce vers :

Je ſuis ruſtique & fier, & j'ai l'ame groſſiere.

JEAN DE LA BRUYERE, *de l'Académie Françoiſe, né dans un village de l'Iſle-de-France, en* 1639, *mort en* 1696.

La Bruyere a tracé preſque tous les caracteres que l'on rencontre dans le monde, & notamment ceux que Moliere avoit mis ſur le Théatre. Il ſeroit curieux de les comparer, & ſur-tout d'en remarquer les différences. Peut-être trouveroit-on que la touche de la Bruyere eſt auſſi forte que celle de Moliere, & en même tems plus délicate & plus fine. Cependant il n'en faudroit rien conclure contre notre *Plaute* & notre *Térence.* Il avoit peut-être dans l'eſprit autant & plus de fineſſe que notre *Théophraſte :* mais l'un faiſoit des Comédies, & l'autre

un livre. *Mém. ſur M. de Fontenelle, par M. l'Abbé Trublet.*

La Bruyere a proteſté contre toutes les clefs qui ſeroient faites de ſes *Caracteres.* Il eſt certain cependant qu'il peignit dans ſon livre des perſonnes connues & en place. Quand il montra l'ouvrage manuſcrit à Malézieux, celui-ci lui dit : *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de Lecteurs & beaucoup d'ennemis.*

« Je m'étonne (dit M. Ménage) qu'on n'ait » pas encore fait le portrait de M. de la Bruyere, » lui qui ſe fait une occupation de faire celui » des autres. »

Le principal caractere de la Bruyere (dit Vigneul de Marville) eſt celui d'un Gentilhomme qui avertit le ſiecle préſent & les ſiecles à venir de l'antiquité de ſa nobleſſe. Il le fait ſur le ton de Don Quichotte, & d'une maniere tout-à-fait délicate & fine : *Je le déclare nettement,* (dit-il) *afin que l'on s'y prépare, & que perſonne un jour n'en ſoit ſurpris. S'il arrive*

jamais que quelque Grand me trouve digne de ſes ſoins ; ſi je fais enfin une belle fortune, il y a un Geofroi de la Bruyere, que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands Seigneurs de la France, qui ſuivit Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte : voilà alors de qui je deſcends en ligne directe.

« Perſonne avant M. de la Bruyere (dit » Ménage) n'avoit trouvé la force & la juſ- » teſſe d'expreſſion qui ſe rencontrent dans ſon » livre. »

La Bruyere (dit M. de la Place) eſt un Peintre hardi & énergique ; il montra, par le ſtyle nerveux, les expreſſions vives, les traits de feu & de génie, & les tours fins & ſinguliers de ſes portraits, que la langue françoiſe avoit plus de force qu'on n'avoit cru juſqu'alors.

Les efforts qu'on a faits pour imiter ſes *Caractères*, dit l'Auteur des *Trois Siecles*, n'ont ſervi qu'à prouver combien ils ſont inimitables.

Avant de s'attacher au même genre, il eût fallu être doué comme lui de ce coup-d'œil perçant, qui pénétroit dans les plus profonds replis du cœur; de cette vigoureuſe ſubtilité qui en ſaiſiſſoit les mouvemens dans leur ſource; de cette énergie ſupérieure qui les a ſi profondément tracés; de ce génie enfin qui ne ſauroit être que le réſultat de la force des idées & de la chaleur du ſentiment.

Épitaphe de la Bruyere.

Ton eſprit orgueilleux qui s'aime,
Par ſes leçons ſe voit guéri;
Et dans ſon livre ſi chéri,
Apprend à ſe haïr ſoi-même.

Autre Épitaphe.

Celui qui gît ſous ce tombeau,
Des ridicules & des vices
Sut découvrir les artifices,
Unis aux traits de ſon pinceau:
L'art, l'élégance, la richeſſe,
La force, la délicateſſe,
Sont toujours compagnons du beau.

Son ouvrage enſeigne à connoître
Ce qu'on eſt & ce qu'on doit être;

Et cet ingénieux Auteur,
Pour porter l'homme à la ſageſſe,
Se ſert d'abord, avec adreſſe,
De la malignité du cœur.

Par M. DE SAINTE-HYACINTHE.

MARIE DE RABUTIN, *Marquiſe* DE SÉVIGNÉ, *née en* 1626, *morte en* 1696.

Madame de Sévigné diſoit au Comte de Buſſi-Rabutin : « Sauvons-nous comme notre » bon parent Saint François de Sales ; il con- » duit les gens en Paradis par de ſi beaux » chemins ! »

Madame de Sévigné, s'informant un jour de la ſanté de Ménage, il lui dit : « Madame, je » ſuis enrhumé. Je la ſuis auſſi, dit-elle. Il me » ſemble, reprit Ménage, que, ſelon les regles » de notre langue, il faudroit dire : *Je le ſuis.* » Vous direz comme il vous plaira, répliqua- » t-elle ; mais pour moi je croirois avoir de » la barbe, ſi je diſois autrement. »

Comme on chantoit un *Credo* à Saint-Paul, en méchante muſique, Madame de Sévigné diſoit : « Ah ! que cela eſt faux ! » puis ſe tournant vers ceux qui l'écoutoient : « Ne croyez » pas, dit-elle, que je renonce à la Foi : je » n'en veux pas à la lettre ; ce n'eſt qu'au » chant. »

Lorſque Madame de Sévigné eut compté la dot de ſa fille, elle s'écria : « Quoi ! faut-il tant » d'argent, pour obliger M. de Grignan à cou- » cher avec ma fille ? » Après avoir un peu réfléchi, elle ſe reprit, en diſant : « Il y cou- » chera demain, après demain, peut-être toutes » les nuits ; ce n'eſt pas trop d'argent pour » cela. »

Madame de Sévigné étoit depuis long-tems auprès d'une tante fort malade ; elle diſoit : « Ce qui me feroit ſouhaiter d'être loin d'ici, » ce ſeroit afin d'être ſincérement affligée de la » perte d'une perſonne qui m'a toujours été » ſi chere ; & je ſens que, ſi je ſuis ici, la

» liberté qu'elle me donnera, m'ôtera une partie » de ma tendreſſe & de mon bon naturel. »

Madame de Sévigné alla chez le Premier Préſident de Bellievre, pour lui recommander un procès qu'elle avoit. Elle l'aborda d'un air aiſé ; &, après bien des révérences, elle lui parla de ſon affaire : mais comme elle s'apperçut qu'elle s'embarraſſoit dans les termes : « Mon- » ſieur, (lui dit-elle) je ſais bien l'air ; mais » je ne ſais pas les paroles. »

Madame de Sévigné décidoit la diſpute de Deſpréaux & de Perrault, en diſant : « Les » anciens ſont plus beaux, mais nous ſommes » plus jolis. »

Elle diſoit qu'elle ne craignoit rien tant que les gens qui avoient de l'eſprit tout le jour.

Elle traitoit l'amour de folie : « Il faut, diſoit-

» elle, tout pardonner aux amans & aux gens » des Petites-Maiſons. »

« Je tenois un jour (dit Ménage) une des » mains de Madame de Sévigné entre les deux » miennes. Lorſqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier » me dit : *Voilà le plus bel ouvrage qui ſoit » ſorti de vos mains.* »

Madame la Comteſſe de Colonne & Madame Mazarin, paſſant à Arles, chacune avec un petit coffre plein de pierreries, allerent voir Madame de Sévigné, chez Madame de Grignan. Cette illuſtre Dame, s'appercevant qu'elles étoient en linge ſale, leur envoya le ſoir à chacune une douzaine de chemiſes, avec une lettre qui commençoit ainſi : « Vous êtes comme les Héroïnes » de Romans ; force pierreries & point de » linge. »

« Je ne puis ſouffrir (diſoit-elle) que les » vieilles gens diſent : Je ſuis trop vieux pour » me corriger ; je pardonnerois plutôt à une » jeune perſonne de tenir ce diſcours. La

» jeuneſſe eſt ſi aimable, qu'il faudroit l'adorer, » ſi l'ame & l'eſprit étoient auſſi parfaits que » le corps; mais, quand on n'eſt plus jeune, » c'eſt alors qu'il faut ſe perfectionner, & » tâcher de regagner, par les bonnes qualités, » ce qu'on perd du côté des agrémens. »

Louis XIV, ayant danſé avec Madame de Sévigné, elle ſe remit à ſa place, auprès de Buſſi, à qui elle dit : *Il faut avouer que le Roi a de grandes qualités; je crois qu'il obſcurcira la gloire de ſes prédéceſſeurs.* Buſſi lui répondit : *On n'en peut douter, Madame, d'après l'action qu'il vient de faire.* Elle étoit ſi ſatisfaite de ce Prince (dit Buſſi) qu'elle fut ſur le point de crier *vive le Roi.*

Les Lettres de Madame de Sévigné étoient d'un ſtyle naturel, vif, plein de nobleſſe & d'eſprit, quand elle les écrivoit elle-même. Ce n'étoit plus la même choſe quand elle les dictoit : ſon ſtyle ſi ſerré étoit lâche; & Corbinelli lui diſoit, *qu'elle ceſſoit alors d'avoir de l'eſprit.*

Madame de Sévigné, dans une de ſes lettres, écrit à ſa fille : « On comptoit hier au » ſoir à table qu'Arlequin, l'autre jour à Paris, » portoit une groſſe pierre ſous ſon petit » manteau : on lui demandoit ce qu'il vouloit » faire de cette pierre ; il dit que c'étoit un » échantillon d'une maiſon qu'il vouloit ven- » dre : cela me fit rire ; je jurois que je vous » le manderois. Si vous croyez, ma fille, cette » invention bonne pour vendre votre terre, » vous pouvez vous en ſervir. »

Épitaphe de Madame de Sévigné.

O mort ! tu n'as rien épargné,
Du ſceptre juſqu'à la houlette.
Ci-gît l'illuſtre Sévigné :
Paſſant, ſon épitaphe eſt faite.

Par M. DE LA PLACE.

ANTOINE VARILLAS, *né à Guéret dans la haute Marche, en* 1624, *mort en* 1696.

La ſolitude, dans laquelle vivoit Varillas, le jeta dans quelques bizarreries. Il déshérita un de ſes neveux, parce qu'il ne ſavoit pas l'orthographe. Il étoit ſi ſolitaire, qu'il ſe vantoit d'avoir paſſé 34 ans, ſans faire aucun repas hors de chez lui.

Lorſque Varillas publia ſon Hiſtoire des Héréſies, on y trouva des fautes ſans nombre; ce qui fit dire à Ménage, un jour qu'il rencontra l'Auteur : *Vous avez donné une Hiſtoire des Héréſies pleine d'héréſies.*

Pour accréditer des anecdotes inconnues aux autres Hiſtoriens, Varillas diſoit que de dix choſes qu'il ſavoit, il en avoit appris neuf dans la converſation.

Varillas eſt tombé dans un nombre infini de

fautes de chronologie ; ce qui eſt une ſuite néceſſaire de la méthode qu'il a ſuivie en compoſant ſes Hiſtoires. Il avoit lu dans ſa jeuneſſe un ſi grand nombre de manuſcrits, qu'il en avoit perdu la vue : on la rétablit à force de remedes ; mais elle demeura ſi foible, qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour. Ainſi, dès que le ſoleil baiſſoit, il fermoit ſes livres, & s'abandonnoit à la compoſition de ſes ouvrages. Il ne travailloit alors que de mémoire, & quelque ſûre que fût la ſienne, il étoit impoſſible qu'elle lui repréſentât fidélement les divers événemens dont il pouvoit avoir beſoin, avec toutes leurs circonſtances, & encore moins les dates exactes.

Varillas ſe donnoit de grandes libertés dans ſes Hiſtoires. Il dit un jour à un homme qui le voyoit fort embarraſſé ; « J'ai trois Rois à faire » parler enſemble ; ils ne ſe ſont jamais vus ; » & je ne ſais comment m'y prendre. Quoi » donc ! (lui dit l'autre) eſt-ce que vous faites » une Tragédie ? »

Quelqu'un a mis ſur chaque volume des Hiſ-

toires de Varillas : *Ci-gît* ; quelqu'un auroit pu ajouter : *Sans eſpérance de réſurrection.*

JEAN-BAPTISTE SANTEUIL, *né à Paris en* 1630, *mort à Dijon en* 1697.

Le grand Boſſuet, après avoir fait quelques reproches au Pere Santeuil, finit en lui diſant : « Votre vie eſt peu édifiante, & ſi j'étois votre » Supérieur, je vous enverrois dans une petite » Cure dire votre Bréviaire. — Et moi (reprit » Santeuil) ſi j'étois Roi de France, je vous » ferois ſortir de votre Germini, & vous en- » verrois dans l'iſle de Pathmos faire une nou- » velle Apocalypſe. »

Santeuil n'attendoit pas qu'on louât ſes vers ; il en étoit toujours le premier admirateur. Il répétoit ſouvent, dans ſon enthouſiaſme : « Je » ne ſuis qu'un atôme, je ne ſuis rien ; mais ſi » je ſavois avoir fait un mauvais vers, j'irois » tout-à-l'heure me pendre à la Greve. »

Le

Le Duc de Bourbon, Gouverneur de Bourgogne, menoit ordinairement Santeuil aux États de cette Province. Une colique violente qu'il eut à Dijon, lui cauſa la mort, après avoir ſouffert pendant quatorze heures les douleurs les plus aiguës. Un Page étant venu, dans ſes derniers momens, s'informer de ſon état, de la part de ſon Alteſſe Monſeigneur le Duc de Bourbon ; Santeuil, levant les yeux au ciel, s'écria : *Tu ſolus altiſſimus.*

Quand Santeuil étoit extrêmement content de quelqu'une de ſes poéſies, il diſoit qu'il alloit faire tendre des chaînes aux ponts, de peur que les autres Poëtes, en paſſant, ne ſe jetaſſent dans la riviere.

Santeuil étant un jour à Notre-Dame de Paris, & s'amuſant à regarder les anciennes figures en bas-relief de la porte de l'Égliſe, il dit à ſon frere, en touchant un pilier : « Mon » frere, cela eſt bien vieux pour être faux. »

Quoique Santeuil ait été ſouvent preſſé de ſe

faire ordonner Prêtre, il n'a jamais été que Sous-Diacre. Cela ne l'empêcha pas de prêcher dans un village, un jour que le Prédicateur avoit manqué. A peine fut-il en chaire, qu'il ſe brouilla. « Meſſieurs (dit-il) j'aurois bien » d'autres choſes à vous dire ; mais il eſt inutile » de vous prêcher davantage, vous n'en de- » viendrez pas meilleurs. »

Un jour un Religieux de Saint-Victor, confrere de Santeuil, lui montra des vers où ſe trouvoit le mot *quoniam*, expreſſion tout-à-fait proſaïque. Santeuil, pour le railler, lui récita tout le Pſeaume *Confitemini Domino, quoniam bonus*, où ſe trouve vingt fois le mot *quoniam*. Le Religieux, piqué, lui répliqua fort ingénieuſement par ce mot de Virgile :

Inſanire quoniam licet tibi.

Santeuil diſoit que, quoiqu'il n'y eût point de ſalut hors de l'Égliſe pour perſonne, il étoit excepté de cette regle, parce qu'il étoit obligé d'en ſortir pour faire le ſien, y enten-

dant chanter ſes Hymnes avec trop d'amour-propre.

Quelqu'un diſoit à Santeuil, qu'on l'eût fait Supérieur de ſa Communauté, s'il eût été plus régulier. « Nous ne prenons pas, répondit-il, » pour Supérieurs, ceux qui ont été vertueux & » bien réglés toute leur vie. Nous éliſons ceux » qui euſſent été pendus, s'ils fuſſent reſtés dans » le monde : ceux-là, ajouta-t-il, ſont ordinai- » rement plus capables de gouverner une mai- » ſon que les autres ; ils connoiſſent par eux- » mêmes les foibleſſes humaines, & y ſavent » mieux appliquer les remedes qui y ſont » propres. »

On demandoit un jour à Santeuil quelle ville il croyoit la plus belle; & on lui nomma Rouen, Lyon, Toulouſe. « N'y en a-t-il pas, dit-il, » quelqu'une plus éloignée que toutes celles-là » de la capitale ? » On lui en nomma une dans le fond de la Provence. « Eh bien, reprit San- » teuil, c'eſt la plus belle. » Pourquoi, lui dit-on ? « c'eſt, reprit-il, parce que c'eſt la plus » éloignée de mon Couvent. »

Dominique, ce célebre Arlequin de la Comédie Italienne, ayant fait faire ſon portrait, voulut avoir des vers latins pour mettre au bas. Il s'adreſſa à Santeuil, qui le reçut mal. Après lui avoir demandé bruſquement qui il étoit, pourquoi il venoit, qui eſt-ce qui l'envoyoit, où il l'avoit vu; le Poëte, ſans attendre de réponſe, lui ferma ſa porte. Dominique, qui vit qu'il falloit agir ſinguliérement pour avoir raiſon d'un homme ſi extraordinaire, retourna à Saint-Victor, dans ſon habit d'Arlequin, qu'il avoit couvert d'un manteau rouge. Il frappa à la porte du Poëte, qui, après lui avoir dit cinq ou ſix fois d'entrer, lui cria en colere: *Oh! quand tu ſerois le diable, entre ſi tu veux!* Dominique jeta ſur le champ ſon manteau, & entra bruſquement. Santeuil, ſurpris, tendit les bras, ouvrit de grands yeux, & ſe tint immobile quelque tems ſans pouvoir rien dire, croyant effectivement que c'étoit le diable. Dominique étant reſté aſſez long-tems dans une poſture qui répondoit à l'étonnement du Poëte, en changea, & commença à courir d'un bout de la chambre à l'autre, en faiſant mille poſtures. Santeuil, revenu de ſa ſurpriſe, ſe leva, & fit

les mêmes tours de chambre. Dominique, voyant que ce jeu lui plaiſoit, tira ſon épée de bois, & alongeant & raccourciſſant le bras, lui donnoit de petits coups ſur les joues, ſur les doigts, & ſur les épaules. Santeuil, irrité, lui rendoit de tems en tems des coups de poings, qui étoient eſquivés fort adroitement. Enſuite, Arlequin détachant ſa ſangle, & Santeuil prenant ſon aumuſſe, ils ſe firent ſauter l'un l'autre, juſqu'à ce que le Poëte, las de cette Comédie, dit à l'autre : « Mais enfin, quand » tu ſerois le diable, ſi faut-il que je ſache qui » tu es. Qui je ſuis? (répondit Dominique, » avec le ton de voix propre à ſon habit) je » ſuis le Santeuil de la Comédie Italienne. O » pardi ! ſi cela eſt (reprit Santeuil) je ſuis » l'Arlequin de Saint-Victor. » Dominique leva alors ſon maſque ; ils s'embraſſerent cordialement, & Santeuil trouva ſur le champ cette inſcription :

Caſtigat ridendo mores.

Le Prieur de Saint-Victor, ayant ſu que Santeuil & l'Abbé Bouin, tous deux Novices,

jouoient continuellement, leur défendit le jeu. Santeuil fut mis en priſon pour avoir déſobéi le jour même. L'Abbé Bouin alla lui propoſer de jouer à travers la chattiere qui étoit à la porte; ils s'aſſirent à terre, chacun de ſon côté, & mirent l'argent au milieu du trou. A peine Santeuil eut pris les cartes, qu'il s'écria: J'ai gagné; j'ai quinte, quatorze & le point: Bouin ſe ſaiſit auſſi-tôt de l'argent, & s'enfuit ſans rien dire. Santeuil cria de toutes ſes forces: *Au voleur! au voleur! au voleur!* Ces cris attirerent toute la maiſon auprès de lui. Le Prieur, qui fut d'abord au fait de ce dont il s'agiſſoit, ſe mit à gronder ſon priſonnier, qui, au lieu de l'écouter, ne ceſſoit de crier, comme auparavant, que Bouin étoit un fripon, qu'il avoit emporté ſon argent, en ajoutant toujours: *J'avois quinte, quatorze & le point.*

Un jour que Santeuil s'étoit mis dans un confeſſionnal, pour dire ſes Vêpres ou pour rêver à quelque ouvrage, une femme, croyant que c'étoit ſon Confeſſeur, ſe mit à genoux, lui conta ſa vie. A meſure que le Poëte marmotoit quelque choſe, la bonne pénitente, penſant que

c'étoit des reproches, ſe preſſoit de finir ſa confeſſion. Lorſqu'elle eut tout dit, elle s'apperçut que le Confeſſeur ne diſoit plus rien. Elle prit le parti de lui demander l'abſolution : « Eſt-ce que je ſuis Prêtre, lui dit Santeuil ? » Comment donc, reprit la Dame fort étonnée ; » & pourquoi m'avez-vous écoutée ? Et pour- » quoi m'as-tu parlé, reprit Santeuil ? Je vais » de ce pas me plaindre à ton Prieur, ajouta » la femme. Et moi, tout conter à ton mari, » répliqua Santeuil. »

Un Abbé, homme de qualité & de mérite, ayant paru médiocrement admirateur de quelques vers que Santeuil lui montra, le Poëte lui dit des choſes très-déſobligeantes. Le lendemain l'Abbé, pour adoucir le chagrin qu'il lui avoit cauſé, lui envoya dix piſtoles. Santeuil, en les recevant, dit au laquais qui les portoit : « Vous » direz à votre maître, que je ſuis fâché de ne » lui avoir dit que des injures, & qu'une autre » fois je le battrai, parce que ſans doute il » m'enverra beaucoup plus d'argent. »

Quelqu'un demandoit à Santeuil pourquoi les belles femmes avoient ordinairement moins d'esprit que les laides : « C'est (répondit-il) que » les dernieres cherchent sans cesse quelqu'un » qui leur en donne, au lieu que les autres » fuient ceux qui voudroient leur en donner. »

Un Gentilhomme Angevin se plaignoit à un Procureur de Paris, d'avoir été trompé par un Moine. « Quoi! Monsieur (lui dit Santeuil, » qui étoit présent à l'entretien) un homme » de votre âge ne connoît pas les Moines ? Il y » a quatre choses dans le monde (poursuivit- » il) dont il faut se défier : *Du visage d'une* » *femme, du derriere d'une mule, du côté* » *d'une charette, & d'un Moine de tous les* » *côtés.* »

Santeuil étant un jour à la table de M. le Prince, Madame la Duchesse lui donna, en riant, un soufflet, pour le punir, disoit-elle, de ce qu'il n'avoit pas encore fait des vers à sa louange. Le Poëte ayant pris assez mal ce badinage, Madame la Duchesse se fit apporter un

verre d'eau, qu'elle lui jeta au visage, pour laver, disoit-elle, l'affront qu'elle lui avoit fait. Santeuil, que la honte avoit empêché de parler jusqu'alors, dit, d'un ton piqué, qu'*il étoit bien juste que la pluie vînt après le tonnerre.*

Un mari se plaignoit à Santeuil de l'infidélité de sa femme. « C'est un mal d'imagination (dit » Santeuil;) peu en meurent, beaucoup en » vivent. »

Santeuil, ayant un soir soupé en ville, & retournant tard dans son Couvent, rencontra, dans une rue détournée, deux voleurs qui lui prirent sa bourse. Ils lui demanderent ensuite s'il avoit une montre. Non, répondit-il. Tant pis, reprirent les voleurs; car si vous en eussiez eue, vous sauriez qu'il est heure indue pour vous. A quelques pas de-là, deux autres voleurs lui demanderent encore la bourse. « Messieurs, » (leur répondit Santeuil) je l'ai donnée à » garder à deux honnêtes Messieurs qui ont » bien voulu s'en charger, il n'y a qu'un instant. »

Santeuil étant retourné à Saint-Victor à onze heures du soir, le Portier refusa de lui ouvrir, parce que, disoit-il, on le lui avoit défendu. Après bien des négociations & des pourparler, Santeuil fit glisser un demi-louis sous la porte, & elle lui fut ouverte. A peine étoit-il entré, qu'il feignit d'avoir oublié un livre sur un banc où il s'étoit assis pendant qu'on le faisoit attendre. L'officieux Portier sortit pour aller le chercher; Santeuil ferma aussi-tôt la porte. Maître Pierre, qui étoit à demi-nu, frappa à son tour; & Santeuil lui ayant fait les mêmes difficultés qui lui avoient été faites, disoit toujours qu'il ne lui ouvriroit pas, que M. le Prieur le lui avoit défendu. Eh! Monsieur de Santeuil, répliqua le Portier, je vous ai ouvert de si bonne grace! Je t'ouvrirai de même si tu veux, dit Santeuil, il ne tient qu'à toi; & ensuite il fit semblant de s'en aller. Le Portier l'ayant appellé, lui dit: j'aime mieux encore vous rendre votre argent. Santeuil, après l'avoir pris, lui ouvrit la porte.

Épitaphe de Santeuil.

Ci-gît le Poëte Santeuil,
Muses & fous, prenez le deuil.

CÉSAR-PIERRE RICHELET, *né à Cheminon en Champagne, Dioceſe de Châlons-ſur-Marne, en* 1631, *mort à Paris en* 1698.

Son penchant pour la ſatyre lui fit des ennemis dans toutes les Provinces où il ſéjourna. On raconte que, lorſqu'il étoit à Grenoble, des gens mécontens de ſon eſprit inquiet & brouillon, l'inviterent un jour à ſouper chez un Traiteur. Au ſortir de table, ſous prétexte de l'accompagner, ils le conduiſirent à coups de canne juſqu'à la porte de France. L'Officier qui ce jour-là étoit de garde, avoit le mot; on baiſſa le pont-levis, & lorſque Richelet eut paſſé, on le releva; de maniere qu'il fut obligé de faire cinq quarts de lieue pour trouver une maiſon, n'y ayant point de fauxbourgs alors de ce côté-là. Il ſe retira tout furieux à Lyon, où il donna une nouvelle édition de ſon Dictionnaire, dans laquelle il dit « que les Normands ſeroient les » plus méchantes gens du monde, s'il n'y avoit » pas de Dauphinois. »

NICOLAS PRADON, *né à Rouen, mort à Paris en* 1698.

Racine fit repréſenter, pour la premiere fois, la Tragédie de *Phedre*, le premier Janvier 1677, ſur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques perſonnes de la premiere diſtinction, unies de goût & de ſentimens, entr'autres la Ducheſſe de Bouillon & le Duc de Nevers, ayant appris, quelque tems auparavant, qu'il y travailloit, engagerent Pradon à faire une Tragédie ſur le même ſujet, pour faire tomber la Piece de Racine. Pradon, fier de quelques ſuccès que la cabale avoit procurés à ſes premieres Tragédies, fut aſſez vain pour ſe meſurer avec cet illuſtre Poëte. Il compoſa donc ſa *Phedre* par émulation, & la fit repréſenter deux jours après celle de Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaiſe que fût cette Piece, elle ne laiſſa pas d'abord de paroître avec éclat, & de ſe ſoutenir même pendant quelque tems. Deux choſes principalement contribuerent à ce ſuccès : la concurrence des deux Tragédies que tout le monde voulut voir, &

les applaudiſſemens que les protecteurs de Pradon donnerent à ſa Piece.

Madame Deshoulieres, que Pradon conſultoit ſur tout ce qu'il faiſoit, & qui, par cette raiſon, prenoit intérêt à la réuſſite de ſa Tragédie, voulut voir la premiere repréſentation de celle de Racine. La prévention la lui fit trouver mauvaiſe; &, revenue chez elle, elle fit en ſoupant, avec quelques perſonnes, parmi leſquelles étoit Pradon, ce fameux ſonnet, contre la Piece qu'elle venoit d'entendre:

Dans un fauteuil doré, Phedre tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord perſonne n'entend rien;
Sa nourrice lui fait un ſermon fort chrétien,
Contre l'affreux deſſein d'attenter ſur ſoi-même.

Hippolyte la hait preſque autant qu'elle l'aime:
Rien ne change ſon cœur ni ſon chaſte maintien.
La nourrice l'accuſe; elle s'en punit bien:
Théſée a pour ſon fils une rigueur extrême.

Une graſſe Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,
N'eſt-là que pour montrer deux énormes tetons,
Que, malgré ſa froideur, Hippolyte idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ſes courſiers ingrats;
Et Phedre, après avoir pris de la mort-aux-rats,
Vient, en ſe confeſſant, mourir ſur le Théâtre.

Ce ſonnet ſe répandit bientôt dans Paris.

Le lendemain matin, l'Abbé Tallemant l'aîné en apporta une copie à Madame Deshoulieres, qui la reçut ſans rien témoigner de la part qu'elle avoit au ſonnet, & fut enſuite la premiere à le montrer, comme l'ayant reçu de l'Abbé Tallemant.

Les amis de Racine crurent que ce ſonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de Nevers, l'un des protecteurs de Pradon. Dans cette penſée, ils tournerent ainſi ce ſonnet contre M. de Nevers, ſur les mêmes rimes :

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême,
Fait des vers où jamais perſonne n'entend rien.
Il n'eſt ni Courtiſan, ni Guerrier, ni Chrétien,
Et ſouvent, pour rimer, il s'enferme lui-même.

La Muſe, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.
Il a, d'un franc Poëte, & l'air & le maintien;
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien:
Il a pour le Phébus une tendreſſe extrême.

Une ſœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Va dans toutes les Cours offrir ſes deux tetons,
Dont, malgré ſon pays, ſon frere eſt idolâtre.

Il ſe tue à rimer pour des lecteurs ingrats;
L'Énéïde eſt pour lui pis que la mort-aux-rats,
Et, ſelon lui, Pradon eſt le Roi du Théâtre.

On attribua à Racine & à Deſpréaux cette

réponſe trop ſatyrique & trop maligne, puiſqu'elle va juſqu'à attaquer les mœurs & la perſonne. Mais voyant que M. de Nevers diſoit par-tout qu'il les faiſoit chercher pour les faire aſſaſſiner, ils le déſavouerent hautement; ſur quoi M. le Duc Henri-Jules, fils du grand Condé, leur dit: « Si vous n'avez pas fait le » ſonnet, venez à l'Hôtel de Condé, où M. le » Prince ſaura bien vous garantir de ces menaces, puiſque vous êtes innocens; & ſi vous » l'avez fait, venez auſſi à l'Hôtel de Condé, » où M. le Prince vous prendra de même ſous » ſa protection, parce que le ſonnet eſt très-» plaiſant & plein d'eſprit. » Ils ont aſſuré depuis que ce ſonnet avoit été fait par M. de Nantouillet, avec le Comte de Fieſque, le Marquis d'Effiat, M. de Guilleragues, & M. de Manicamp.

M. de Nevers répliqua par cet autre ſonnet, toujours ſur les mêmes rimes:

Racine & Deſpréaux, l'air triſte & le teint blême,
Viennent demander grace, & ne confeſſent rien:
Il faut leur pardonner, parce qu'on eſt Chrétien;
Mais on ſait ce qu'on doit au public, à ſoi-même.

Damon, pour l'intérêt de cette ſœur qu'il aime,
Doit de ces ſcélérats châtier le maintien;

Car il ſeroit blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne puniſſoit pas leur inſolence extrême.

Ce fut une Furie, aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur preſſa du pus de ſes affreux tetons,
Ce ſonnet qu'en ſecret leur cabale idolâtre.

Vous en ſerez punis, ſatyriques ingrats,
Non pas en trahiſon d'un ſol de mort-aux-rats,
Mais de coups de bâton donnés en plein Théâtre

Cette querelle fut enfin terminée par la médiation de quelques perſonnes du premier rang.

Au reſte, la Phedre de Racine, après avoir été ſur le point d'échouer, eut bientôt des applaudiſſemens univerſels, pendant que celle de Pradon tomba dans un oubli dont elle n'a pu ſe relever.

Il arriva à Pradon, à la premiere repréſentation d'une de ſes Pieces, d'être tout à-la-fois ſifflé, battu & content. Un de ſes amis lui ayant conſeillé de ſiffler avec les autres, de peur d'en être ſoupçonné l'Auteur, un homme qui étoit à côté de lui, s'aviſa de trouver mauvais qu'il ſifflât une Piece qui lui paroiſſoit bonne. Pradon continua, & finit par eſſuyer des gourmades qui lui faiſoient grand plaiſir: à chaque invective,

invective, à chaque voie de fait qu'il recevoit de ſon voiſin, Pradon l'appelloit ſon bienfaiteur. Un approbateur ſi déclaré de Pradon, devoit être de la Cour de M. de Nevers, & l'ami de Madame Deshoulieres.

Pradon étoit d'une ſi grande ignorance, qu'il tranſporta plus d'une fois des villes d'Europe en Aſie. Un Prince lui en ayant fait des reproches : *Oh!* lui répondit Pradon, *Votre Alteſſe m'excuſera ; c'eſt que je ne ſais pas la Chronologie.*

Les Tragédies de Pradon, *Regulus* & *Antigone*, eurent un ſort très-différent ; la premiere fut bien accueillie, & la ſeconde fort mal. C'eſt par alluſion au ſort de ces deux Pieces, qu'un Seigneur, ayant trouvé cet Auteur qui portoit un aſſez mauvais habit, ſous un beau manteau d'écarlate, lui dit : « Pradon, voilà le manteau de *Regulus*, ſur le juſte-au-corps d'*Antigone*. »

Pradon envoya ce joli quatrain à une femme pour laquelle il avoit du goût, & auquel elle

n'avoit répondu que par une lettre auſſi fine qu'ingénieuſe :

Vous n'écrivez que pour écrire;
C'eſt pour vous un amuſement :

Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Epigramme de Gacon, ſur la Tragédie de *Scipion*, qui fut jouée en Carême, & qui eut le ſort ordinaire aux ouvrages de Pradon :

Dans ſa Piece de Scipion,
Pradon fait voir ce Capitaine,
Prêt à ſe marier avec une Africaine :
D'Annibal il fait un poltron;
Ses Héros ſont enfin ſi différens d'eux-mêmes,
Qu'un quidam les voyant plus maſqués qu'en un bal,
Dit que Pradon donnoit, au milieu du Carême,
Une Piece de Carnaval.

On ne peut, ſans injuſtice, refuſer à Pradon de l'eſprit, de l'imagination, de la facilité, & la connoiſſance des regles du Théâtre. La plupart de ſes Tragédies ſeroient peut-être plus eſtimées, s'il eût vécu dans un tems moins fécond en grands Poëtes, ou ſi, plus modeſte,

il n'eût pas voulu lutter avec Racine, & traiter en rival un homme qu'il ne devoit regarder que comme ſon maître ou ſon modele. Cette émulation téméraire, jointe aux ſuffrages de ſes amis, & ſur-tout des ennemis de Racine, fut la ſource de ſes diſgraces littéraires. Boileau n'épargna rien pour l'humilier; & l'on peut reprocher à ce terrible adverſaire d'avoir outré la ſatyre, en repréſentant l'Auteur de *Regulus* comme un Poëte conſtamment ſifflé, bafoué de toutes parts, & tombé généralement dans le mépris. S'il eut des ennemis, il eut auſſi des partiſans, des admirateurs même. Aujourd'hui, ceux qui ne jugent point de ſes ouvrages d'après les vers de Deſpréaux, avouent que Pradon ſavoit conduire réguliérement une Tragédie, en ménager les incidens, y placer des peintures vives, des traits heureux, des ſituations intéreſſantes, quelquefois neuves, des mouvemens forts & véhémens; que ſa verſification même, en général ſi vicieuſe, ne doit pas être condamnée ſans reſtriction : on applaudit ſincérement à pluſieurs vers de *Statira*, de *Tamerlan* & de *Regulus*.

A la premiere repréſentation de *Germanicus*, Tragédie de Pradon, les ſpectateurs, étonnés de n'avoir vu paroître que des hommes dans les deux premiers actes, ſe diſoient les uns aux autres, en riant : *Voilà une vraie Tragédie de College ; il n'y a point de femmes.* Au commencement du troiſieme, on vit ſortir, tout à-la-fois, du fond du théâtre, deux Princeſſes & deux Confidentes ; & l'on entendit en même tems, dans la ſalle, une voix perçante & gaſconne qui prononça ces paroles : *Quatorze de Dames ſont-ils bons?* Ce qui excita un battement de mains général.

Cette Piece valut à Pradon, pour tout ſuccès, cette épigramme de Racine :

Que je plains le deſtin du grand Germanicus !
Quel fut le prix de ſes rares vertus !
Perſécuté par le cruel Tibere,
Empoiſonné par le traître Piſon ;
Il ne lui reſtoit plus, pour derniere miſere,
Que d'être chanté par Pradon.

Racine fit ce ſonnet ſur la *Troade* de Pradon :

D'un crêpe noir Hécube embéguinée,
Lamente, pleure, & grimace toujours ;

Dames en deuil courent à ſon ſecours ;
Oncques ne fut plus lugubre journée.

Ulyſſe vient, fait nargue à l'Hyménée,
Le cœur fera de nouvelles amours :
Pyrrhus & lui font de vaillans diſcours ;
Mais aux diſcours leur vaillance eſt bornée.

Après cela, plus que confuſion,
Tant il n'en fut dans la grande Ilion,
Lors de la nuit aux Troyens ſi fatale.

En vain Baron attend le brouhaha ;
Point n'oſeroit en faire la cabale ;
Un chacun bâille, & s'endort, ou s'en va.

Épigramme ſur le même ſujet.

Quand j'ai vu de Pradon la Piece déteſtable,
Admirant du deſtin le caprice fatal :
Pour te perdre, ai-je dit, Ilion déplorable,
Pallas a toujours un cheval.

Pour exprimer l'aſcendant que les femmes ont ſur les hommes, La Mothe diſoit : « Elles » ſeroient maîtreſſes de faire rechercher la » Phedre de Pradon, & abandonner celle de » Racine. »

Épitaphe de Pradon.

Ci-gît le Poëte *Pradon*,
Qui, durant quarante ans, d'une ardeur ſans pareille,
Fit, à la barbe d'*Apollon*,
Le même métier que *Corneille*.

Anonyme.

JEAN RACINE, *de l'Académie Françoiſe, né à la Ferté-Milon en* 1639, *mort à Paris en* 1699.

Racine aima long-tems Mademoiſelle de Champmêlé : elle le quitta pour M. de Clermont-Tonnerre ; ce qui fit dire alors de cette fameuſe Actrice : *Qu'un tonnerre l'avoit déracinée.*

Racine fut reçu à l'Académie Françoiſe avec Fléchier. Celui-ci ayant parlé le premier, fut extrêmement applaudi. Racine, qui parla enſuite, gâta ſon diſcours par la grande timidité avec laquelle il le prononça : ainſi, voyant qu'il n'avoit pas été goûté, il refuſa d'abord de le

donner à l'Imprimeur ; ce ne fut que quelque tems après qu'il consentit à le faire imprimer.

Racine & Despréaux venant un jour de faire leur cour à Versailles, se mirent dans un carrosse public avec deux bons Bourgeois qui s'en retournoient à Paris. Comme ils étoient contens de leur Cour, ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, & leur conversation fut vive, spirituelle & brillante ; les Bourgeois enchantés ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin, à la descente du carrosse, tandis que l'un d'eux faisoit son compliment à Racine, l'autre s'arrêta avec Despréaux, & l'ayant embrassé tendrement : « J'ai » été en voyage (lui dit-il) avec des Docteurs » de Sorbonne, & même avec des Religieux ; » mais je n'ai jamais entendu de si belles » choses : en vérité, vous parlez cent fois » mieux qu'un Prédicateur. »

Racine fut chargé d'écrire l'Histoire de Louis XIV, conjointement avec Boileau. Le Roi, au retour de la campagne de 1677, dit à

ces deux Hiſtoriens : *Je ſuis fâché que vous ne ſoyez pas venus avec moi ; vous auriez vu la guerre, & votre voyage n'eût pas été long...* Racine lui répondit : *Votre Majeſté ne nous a pas donné le tems de faire faire nos habits.*

Racine, voulant détourner ſon fils aîné de la poéſie, lui avouoit que « la plus mauvaiſe cri-
» tique lui avoit cauſé plus de chagrins, que les
» plus grands applaudiſſemens ne lui avoient
» fait de plaiſir. Ne croyez pas (lui diſoit-il)
» que ce ſoient mes Pieces qui m'attirent les
» careſſes des Grands. Corneille fait des vers
» cent fois plus beaux que les miens ; & cepen-
» dant perſonne ne le regarde : on ne l'aime
» que dans la bouche de ſes Acteurs ; au lieu
» que, ſans fatiguer les gens du monde du
» récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle
» jamais, je les entretiens de choſes qui leur
» plaiſent. Mon talent, avec eux, n'eſt pas de
» leur faire ſentir que j'ai de l'eſprit, mais de
» leur apprendre qu'ils en ont. »

Racine fut élevé à Port-Royal. M. Lancelot,

Sacriſtain de cette Abbaye, homme très-habile, lui apprit le grec; & dans moins d'une année, le mit en état d'entendre les Tragédies de Sophocle & d'Euripide. Elles l'enchanterent à un tel point, qu'il paſſoit les journées à les lire, & à les apprendre par cœur, dans les bois qui ſont autour de l'étang de Port-Royal. Il trouva le moyen d'avoir le Roman de Théagene & de Chariclée, en grec. Le Sacriſtain lui prit ce livre, & le jeta au feu; huit jours après Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement: il en acheta un troiſieme, l'apprit par cœur, & l'offrit enſuite au Sacriſtain pour le brûler comme les autres.

Dans la diſpute qu'eut Racine avec Nicole ſur la Comédie, M. Arnaud, quoique fort irrité contre Racine, ne put s'empêcher de convenir, en parlant à un de ſes amis, que Nicole avoit pris le change, & que ce n'étoit point à l'art qu'il devoit faire le procès, mais à l'ouvrier qui avoit péché contre le but & l'intention de l'art.

Racine diſoit à ſes enfans: « Quand vous

» trouverez dans le monde des perſonnes qui » ne vous paroîtront pas eſtimer mes Tragé- » dies, & qui même les attaqueront par des » critiques injuſtes, pour toute réponſe, con- » tentez-vous de les aſſurer que j'ai fait tout » ce que j'ai pu pour plaire au public, & que » j'aurois voulu pouvoir mieux faire. »

Ségrais dit que cette maxime de la Roche-foucauld : *C'eſt une grande pauvreté de n'avoir qu'une ſorte d'eſprit*, fut écrite à l'occaſion de Racine & de Deſpréaux, dont tout l'entretien rouloit ſur la poéſie, & qui, hors de-là, ne ſavoient rien.

Racine avoit l'eſprit porté à la raillerie, & même à une raillerie amere ; ce qui lui faiſoit dire quelquefois des choſes piquantes. Lorſqu'après la capitulation du château de Namur, le Prince de Barbanſon, qui en étoit Gouverneur, en ſortoit, il lui dit : *Voilà un mauvais tems pour déménager ;* ce qu'il ne lui diſoit peut-être qu'à cauſe des pluies continuelles. Le Prince, qui crut qu'il vouloit le railler, répondit

avec douceur : « Quand on déménage comme » je fais, le plus mauvais tems eſt trop beau. » Cette réponſe plut au Roi.

Deſpréaux, ayant avancé à l'Académie quelque choſe qui n'étoit pas juſte, Racine ne ſe contenta point de relever ſon erreur ; il le plaiſanta ſi amèrement, que Deſpréaux fut obligé de lui dire : « Je conviens que j'ai tort ; mais » j'aime mieux avoir tort, que d'avoir ſi orgueil- » leuſement raiſon que vous l'avez. »

Accablé un jour des railleries de Racine, Boileau lui dit d'un grand ſang-froid, quand la diſpute fut finie : « Avez-vous eu envie de » me fâcher ? Dieu m'en garde (répond ſon » ami.) Eh bien ! (dit Deſpréaux) vous avez » donc tort, car vous m'avez fâché. »

Racine eut envie de ſe faire Chartreux. Un vertueux Eccléſiaſtique, qu'il prit pour Confeſſeur, trouva ce parti violent. Il repréſenta à ſon Pénitent qu'un caractere tel que le ſien ne ſoutiendroit pas long-tems la ſolitude ; qu'il feroit

plus prudemment de reſter dans le monde, & d'en éviter les dangers, en ſe mariant à une perſonne remplie de piété; que la ſolitude d'une épouſe ſage l'obligeroit à rompre avec toutes les pernicieuſes ſociétés où le Théâtre l'avoit entraîné. Lorſque dans la ſuite de ſa vie, les inquiétudes domeſtiques l'agitoient, il s'écrioit: « Pourquoi m'y ſuis-je expoſé? Pourquoi m'a-» t-on détourné de me faire Chartreux? Je » ſerois bien plus tranquille. »

Le Roi aimoit à entendre lire Racine, & lui trouvoit un talent ſingulier pour faire ſentir la beauté des ouvrages qu'il liſoit. Dans une indiſpoſition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre pour l'amuſer. Racine propoſa une des Vies de Plutarque: c'eſt un Gaulois, répondit le Roi. Racine répliqua qu'il tâcheroit, en liſant, de changer les tours de phraſes trop anciens, & de ſubſtituer des expreſſions neuves aux mots vieillis depuis Amyot: ce que Racine exécuta avec beaucoup de ſuccès.

Racine, chargé par Louis XIV de faire ſon

Hiſtoire, lui demanda une audience particuliere: « Sire (lui dit-il) un Hiſtorien ne doit point » flatter; il doit repréſenter ſon Héros tel qu'il » eſt; il doit même ne rien oublier : comment » Votre Majeſté veut-elle que je parle de ſes » amours ? Paſſez là-deſſus (lui répondit le » Roi.) Mais, Sire, répliqua Racine avec » fermeté, ce que j'omettrai, le lecteur ne » l'omettra pas. Louis ne ſe rendit point; il » lui dit encore, paſſez là-deſſus. Racine ajouta » enſuite : Comme il y a dans la vie de Votre » Majeſté des choſes incroyables, la ſincérité » avec laquelle j'avouerois à mon Lecteur les » foibleſſes de mon Héros, lui perſuaderoit » que je reſpecte la vérité; & ce reſpect ſer- » viroit, dans ſon eſprit, de paſſe-port à mon » Hiſtoire. Le Roi lui dit alors : Je ſuis indé- » terminé; tout ce que je puis vous dire à pré- » ſent, c'eſt de paſſer là-deſſus. »

« Je me ſouviens, dit Valincourt, qu'étant » un jour à Auteuil, chez Deſpréaux, avec » Nicole, & quelques autres amis d'un mérite » diſtingué, nous mîmes Racine ſur l'Œdipe de

» Sophocle ; il nous le récita tout entier, le » traduiſant ſur le champ ; & il s'émut à tel » point, que tout ce que nous étions d'au- » diteurs, nous éprouvâmes tous les ſentimens » de terreur & de compaſſion ſur quoi roule » cette Tragédie. J'ai vu nos meilleurs Acteurs » ſur le Théâtre ; j'ai entendu nos meilleures » Pieces : mais jamais rien n'approche du » trouble où me jeta ce récit ; & au moment » même où je vous écris, je m'imagine encore » voir Racine avec ſon livre à la main, & » nous, tous conſternés autour de lui. »

Racine ayant lu au grand Corneille ſa Tragédie d'*Alexandre*, Corneille lui donna beaucoup de louanges ; mais en même tems lui conſeilla de s'appliquer à tout autre genre de poéſie qu'au Dramatique, l'aſſurant qu'il n'y étoit pas propre. Corneille le penſoit ainſi, car il étoit incapable d'une baſſe jalouſie.

Il revint à Racine que ſon *Andromaque* étoit beaucoup critiquée par le Maréchal de Créqui & par le Comte d'Olonne. Le Maréchal n'avoit

pas la réputation d'aimer trop les femmes, & le Comte n'avoit pas lieu de ſe plaindre d'être trop aimé de la ſienne : Racine fit là-deſſus l'épigramme ſuivante, qu'il s'adreſſoit à lui-même :

La vraiſemblance eſt choquée en ta Piece,
Si l'on en croit & d'Olonne & Créqui :
Créqui dit que Pyrrhus aime trop ſa maîtreſſe ;
D'Olonne, qu'Andromaque aime trop ſon mari.

De toutes les Tragédies de Racine, le fameux Arnaud n'avoit lu que Phedre : *Pourquoi*, dit-il à l'Auteur, *avez-vous fait Hippolyte amoureux ? Monſieur*, répondit Racine, *qu'auroient dit nos Petits-Maîtres ?*

Louis XIV faiſoit ſouvent à Racine l'honneur dangereux de l'admettre dans ſon cabinet, entre lui & Madame de Maintenon. Un jour cette nouvelle Eſther lui demanda pourquoi perſonne n'alloit au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne ? Racine, ſans réfléchir, répondit : *Madame, c'eſt depuis qu'on n'y joue plus que les farces de ce Cul-de-jatte.* [a] Un ſilence affreux

(a) Scarron, premier mari de Madame de Maintenon.

lui fit ſentir ſa faute. Le Roi le fit retirer de ſon cabinet, & ne l'y fit plus rentrer. Racine, pour qui cette diſgrace ſubite fut un coup de foudre, tomba dans la mélancolie, ſe retira à Port-Royal, où il ſe fit enterrer, après être mort de chagrin.

Racine mettoit au nombre des choſes chagrinantes les louanges des ſots. Il rapportoit quelquefois le compliment d'un vieux Magiſtrat, qui, n'ayant jamais été à la Comédie, s'y laiſſa entraîner par une compagnie, qui l'aſſura qu'il verroit Andromaque. Il fut très-attentif au ſpectacle qui finiſſoit par les Plaideurs. En ſortant, il trouva l'Auteur, & lui dit : » Je ſuis très-» content, Monſieur, de votre Andromaque; » c'eſt une jolie piece : je ſuis ſeulement étonné » qu'elle finiſſe ſi gaîment : j'avois d'abord eu » quelque envie de pleurer, mais la vue des » petits chiens m'a fait rire. »

Racine avoit un oncle Chanoine-Régulier d'Uzès, qui lui réſigna ſon bénéfice; mais, comme

comme il différa trop long-tems à prendre l'habit de cet Ordre, un Régulier lui disputa le bénéfice, & l'emporta. La perte de son procès le détermina à composer sa Comédie des *Plaideurs*. Aux deux premieres représentations, les Acteurs furent presque sifflés, & n'oserent hasarder la troisieme. Moliere, qui étoit alors brouillé avec Racine, ne se laissa pas entraîner au jugement de la multitude, & dit en sortant, que ceux qui se moquoient de cette piece, méritoient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les Comédiens étant à la Cour, & ne sachant quelle petite piece donner à la suite d'une Tragédie, risquerent les Plaideurs. Louis XIV, qui étoit très-sérieux, en fut frappé, y fit même de grands éclats de rire, & la Cour n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les Comédiens, partis de S. Germain en trois carosses, à onze heures du soir, allerent porter cette bonne nouvelle à Racine, qui logeoit à l'Hôtel des Ursins. Ces voitures réveillerent tout le voisinage. On se mit aux fenêtres; & comme on vit que les carosses étoient à la porte de Racine, & qu'il s'agissoit des *Plaideurs*, les bourgeois se persuaderent qu'on venoit l'enlever pour avoir

mal parlé des Juges. Le lendemain tout Paris le crut à la conciergerie. Le bruit qu'avoit fait un vieux Conſeiller, au Palais, ſur cette Comédie, donna lieu à cette viſion ridicule.

Louis XIV voyant un jour Racine à la promenade avec M. de Cavoye : *Voilà*, dit-il, *deux hommes que je vois ſouvent enſemble ; j'en devine la raiſon : Cavoye avec Racine ſe croit bel-eſprit ; Racine avec Cavoye ſe croit courtiſan.*

Madame de Maintenon, touchée de la miſere du peuple, demanda à Racine un Mémoire ſur ce ſujet intéreſſant. Le Roi le vit entre les mains de cette Dame; & fâché de ce que ſon Hiſtorien approfondiſſoit les défauts de ſon adminiſtration, il lui défendit de le revoir, en lui diſant : *Parce qu'il eſt Poëte, veut-il être Miniſtre ?*

La raiſon, diſoit Boileau, *conduit ordinairement les hommes à la foi ; mais c'eſt la foi qui a conduit Racine à la raiſon.*

Boileau orna le portrait de ſon illuſtre ami, de ces quatre vers :

Du Théâtre François, l'honneur & la merveille,
Il ſut reſſuſciter Sophocle en ſes écrits;
Et, dans l'art d'enchanter les cœurs & les eſprits,
Surpaſſer Euripide, & balancer Corneille.

Corneille dit dans le Cid, en parlant de Dom Diégue :

Ses rides ſur ſon front ont gravé ſes exploits.

M. Racine, parodiant ce vers, dit dans les Plaideurs, en parlant d'un Sergent :

Ses rides ſur ſon front gravoient tous ſes exploits.

Corneille fut très-offenſé de cela. « Quoi! » diſoit-il, il ne tiendra qu'à un jeune homme » de venir tourner en ridicule les plus beaux » vers des gens? »

Le rôle de Néron, dans *Britannicus*, fut joué par Floridor, le meilleur Comédien de ſon ſiecle: mais, comme c'étoit un Acteur fort aimé du public, tout le monde ſouffroit de lui voir repréſenter Néron, & d'être obligé de lui vouloir du mal. Cela fut cauſe que l'on donna le rôle à

un Acteur moins chéri, & la Piece s'en trouva mieux.

On ſait l'impreſſion que firent ſur Louis XIV quelques vers de *Britannicus*. Lorſque Narciſſe rapporte à Néron les diſcours qu'on tient contre lui, il lui fait entendre qu'on raille ſon ardeur à briller par des talens qui ne doivent point être les talens d'un Empereur.

Il excelle à conduire un char dans la carriere,
A diſputer des prix indignes de ſes mains,
A ſe donner lui-même en ſpectacle aux Romains,
A venir prodiguer ſa voix ſur un théâtre.

Ces vers frapperent le jeune Monarque, qui avoit quelquefois danſé dans les ballets; & quoiqu'il danſât avec beaucoup de nobleſſe, il s'en abſtint, reconnoiſſant qu'un Roi ne doit point ſe donner en ſpectacle.

Le grand Condé, à qui on demandoit ſon jugement ſur la Tragédie de *Bérénice*, répondit par ces deux vers, où Titus parle de ſa Maîtreſſe:

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la premiere fois.

Ce jugement eſt bien différent de celui que lui attribue un écrivain. Il prétend que Racine

ayant demandé à ce Prince ce qu'il penſoit de Bérénice, le grand Condé ſe mit à chanter ce refrain de chanſon : *Marion pleure, Marion crie; Marion veut qu'on la marie.* Il paſſe pour conſtant aujourd'hui que cette réponſe eſt de Chapelle.

Louis XIV, dont le diſcernement étoit ſi juſte, apperçut ſon premier Médecin Dodart, au ſortir de *Bérénice*, & lui dit en riant : « J'ai » été ſur le point de vous envoyer chercher, » pour ſecourir une Princeſſe qui vouloit mou- » rir ſans ſavoir comment. »

Lorſque les Comédiens Italiens donnerent la Parodie de *Bérénice*, un Auteur, qui avoit fait quelques Tragédies avec ſuccès, ſe mit de très-mauvaiſe humeur contre eux. « Quel abus, » diſoit-il, de ſouffrir que des Bateleurs ren- » dent ridicules les ſentimens héroïques que les » Auteurs tâchent de mettre dans les Tragé- » dies! Si l'on tourne en plaiſanterie ces ſen- » timens, où eſt-ce que le Roi trouvera des » Miniſtres pour ſon Conſeil, & des Généraux » pour ſes armées? » Il faut être bien Poëte,

pour croire que le courage des Généraux, & les lumieres des Miniſtres, ne ſe prennent que dans les pieces de Théâtre.

Corneille étant auprès de Ségrais, à une repréſentation de *Bajazet*, lui dit : « Je me garderois » bien de le dire à d'autres qu'à vous, parce » qu'on me ſoupçonneroit de jalouſie ; mais, » prenez y garde, il n'y a pas un ſeul perſon- » nage dans *Bajazet*, qui ait les ſentimens qu'il » doit avoir, & qu'on a à Conſtantinople. »

Dans le tems que Racine faiſoit ſa Tragédie de *Mithridate*, il alloit tous les matins aux Tuileries, où travailloient alors toutes ſortes d'ouvriers. Là, récitant ſes vers à haute voix, ſans voir perſonne autour de lui, il ſe trouva tout-à-coup environné de tous ces travailleurs. Ils avoient quitté leur ouvrage pour le ſuivre, le prenant pour un homme déſeſpéré, qui alloit ſe jeter dans le baſſin.

Racine a donné à Mithridate un caractere fort élevé. Auſſi, de toutes les Tragédies que

Charles XII lut dans ſon loiſir de Bender, aucune ne lui plaiſoit autant que celle-là ; & il montroit à un de ſes Miniſtres tous les endroits qui le frappoient.

Corneille appelloit l'Achille, l'Agamemnon, le Mithridate de Racine, des Héros refondus à notre mode.

Beaubourg, qui étoit extrêmement laid, jouant le rôle de Mithridate ; Mademoiſelle Le Couvreur, qui jouoit celui de Monime, lui dit: *Ah! Seigneur, vous changez de viſage!* On cria du parterre : *Laiſſez-le faire.*

Dans le tems que Racine donna ſon *Iphigénie*, Coras & Le Clerc en donnerent auſſi une, qui n'eſt guere connue, que par l'épigramme ſuivante, attribuée à Racine.

Entre Le Clerc & ſon ami Coras,
Tous deux Auteurs, rimant de compagnie,
N'a pas long-tems s'ourdirent grands débats
Sur leurs propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit : La Piece eſt de mon cru.
Le Clerc répond : Elle eſt mienne, & non vôtre;
Mais auſſi-tôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Quelqu'un perſuada à un Mathématicien de lire Iphigénie. A peine en eut-il parcouru trois ou quatre ſcenes, qu'il jeta le livre, en diſant : *Qu'eſt-ce que cela prouve ?*

Athalie fut d'abord mal reçue. On diſoit que c'étoit un ſujet de dévotion deſtiné à amuſer des enfans. Un Prêtre & un enfant en étoient, diſoit-on, les principaux objets. Deſpréaux tint bon. Il oſa ſoutenir qu'Athalie étoit le chef-d'œuvre & du Poëte & de la Tragédie, & que le public tôt ou tard y reviendroit. Il fut ſeul de ſon avis ; &, malgré ſa prédiction, Racine mourut perſuadé qu'il avoit manqué ſon ſujet, parce que la froideur du public pour cette Tragédie lui fit croire qu'il n'avoit pas ſu la rendre intéreſſante. Cette Piece, faite pour Saint-Cyr, n'avoit jamais été jouée par les Comédiens. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, voulut connoître quel effet elle produiroit ſur le Théâtre ; &, malgré la clauſe inférée dans le privilege, ordonna aux Comédiens de l'exécuter. Le ſuccès fut étonnant ; & les repréſentations faites à la Cour donnoient un nouveau prix à cette

piece, parce que le Roi étoit à-peu-près de l'âge de Joas.

Dans le tems qu'on ne faiſoit autre choſe que des paralleles de Corneille & de Racine, Boileau lâcha cette épigramme :

J'approuve que chez vous, Meſſieurs, on examine,
Qui, du pompeux Corneille ou du tendre Racine,
Excita dans Paris plus d'applaudiſſemens.
Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un tems,
(La queſtion n'eſt pas moins belle,)
Qui, du fade Boyer ou du ſec La Chapelle,
Excita plus de ſifflemens ?

Racine avoit beaucoup de confiance aux lumieres de ſon ami Deſpréaux ; & ſouvent il a dit qu'il ne ſe croyoit pas plus redevable du ſuccès de la plupart de ſes pieces, aux préceptes d'Horace & d'Ariſtote, qu'aux ſages & judicieux conſeils de cet excellent critique.

Racine aimoit tendrement Deſpréaux. Il lui dit, la derniere fois qu'il l'embraſſa : « Je regarde » comme un bonheur pour moi, de mourir » avant vous. »

Racine, tourmenté dans ſa derniere maladie, pendant trois ſemaines, d'une cruelle ſéchereſſe de langue & de goſier, ſe contentoit de dire : « J'offre à Dieu cette peine; puiſſe-t-elle expier » le plaiſir que j'ai trouvé ſouvent à la table des » Grands ! »

M. de Voltaire écrit à M. le Marquis Scipion Maffey : « Ne croyez pas que la coutume d'ac- » cabler nos pieces d'une épiſode inutile de » galanterie, ſoit due à Racine, comme on le » lui reproche en Italie. C'eſt lui, au contraire, » qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela » le goût de la nation. Jamais chez lui la paſſion » de l'amour n'eſt épiſodique ; elle eſt le fon- » dement de toutes ſes pieces ; elle en forme le » principal intérêt. C'eſt la paſſion la plus théa- » trale de toutes, la plus fertile en ſentimens, » la plus variée. Elle doit être l'ame d'un ouvrage » de Théâtre, ou en être entiérement bannie ; » ſi l'amour n'eſt pas tragique, il eſt inſipide ; » & s'il eſt tragique, il doit régner ſeul : il n'eſt » pas fait pour la ſeconde place. C'eſt Rotrou, » c'eſt Corneille, qui, en formant notre Théâ- » tre, l'ont preſque toujours défiguré par ces

» amours de commande ; & voilà pourquoi on
» joue ſi peu les pieces de Corneille. »

Un Anonyme a conſacré l'épitaphe ſuivante à Racine.

L'ame du grand Racine, en briſant ſes liens,
Pour le prix de ſes doctes veilles,
Eſt allé prendre place aux Champs-Éliſiens,
Entre le vieux *Sophocle* & l'aîné des *Corneilles*.

Paſſans, ſi dans vos entretiens,
Vous êtes curieux de conter ſon hiſtoire,
La voici dans deux vers extraits d'un bon Mémoire :

Au Théâtre il acquit plus d'honneur que de biens;
Il acquit à la Cour plus de biens que de gloire.

Autre.

Ci-gît qu'a pris la mort dans le ſacré vallon,
Malgré ſon ange tutélaire;
Racine, en ſon vivant, Gentilhomme ordinaire
Et de Louis & d'Apollon.

Dom ARMAND-JEAN LE BOUTILLIER DE RANCÉ, *Chanoine de Notre-Dame, puis Abbé de la Trape, de l'Ordre de Cîteaux, né à Paris en* 1626, *mort à la Trape en* 1700.

M. de Voltaire s'exprime ainſi, dans ſon *Siecle de Louis XIV* : « Jean Boutillier de » Rancé commença par traduire Anacréon, » & inſtitua la réforme effrayante de la Trape. » Il ſe diſpenſa, comme Légiſlateur, de la loi » qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, » à ignorer ce qui ſe paſſe ſur la terre. Il écri- » vit avec éloquence. Quelle inconſtance dans » l'homme! Après avoir fondé & gouverné ſon » inſtitut, il ſe démit de ſa place, & voulut la » reprendre. »

Le jeune Abbé de Rancé n'avoit pas encore douze ans, qu'il publia une édition des Poéſies d'Anacréon, avec des notes. Le pere Cauſſin, Confeſſeur du Roi, ayant entendu parler du ſavoir du jeune Auteur, voulut l'examiner lui-même; il lui préſenta un Homere, que de Rancé

expliqua ſans héſiter. Pour lui ôter le ſecours de la verſion latine, imprimée à côté du grec, il la couvrit avec ſes gants; mais l'Abbé interpréta le Poëte avec la même facilité. Le pere Cauſſin l'embraſſa, & lui dit, en riant, qu'il avoit des yeux de lynx, puiſqu'il voyoit au travers de ſes gants.

L'Abbé de Rancé vendit ſa terre de Véret, pour en diſtribuer l'argent aux pauvres, & ne conſerva de tous ſes bénéfices que ſon Prieuré de Boulogne, de l'Ordre de Grammont, & ſon Abbaye de la Trape. Cette Abbaye étoit l'aſyle des ſatyres des bois; l'Abbé de Rancé en fit la retraite des plus auſteres pénitens. Le Réformateur priva ſes Religieux des amuſemens les plus permis. L'étude leur fut interdite : la lecture de l'Écriture-Sainte & de quelques Traités de Morale, voilà toute la ſcience qu'il diſoit leur convenir. Pour appuyer ſon idée, il publia ſon *Traité de la Sainteté, & des devoirs de l'État Monaſtique*, ouvrage qui occaſionna une diſpute entre l'auſtere Réformateur & le doux & ſavant Mabillon.

On lit dans Saint-Évremond, que l'Abbé de Rancé, au retour d'un voyage, allant voir ſa Maîtreſſe, dont il ignoroit la mort, y monta par un eſcalier dérobé; & qu'étant entré dans l'appartement, il trouva la tête de la Dame dans un plat, parce que le cercueil de plomb, qu'on avoit fait faire, ſe trouvoit trop court. On ajoute que ce ſpectacle lui fit une telle impreſſion, qu'il changea de vie, & embraſſa dès ce jour la réforme auſtere dans laquelle il paſſa le reſte de ſa vie.

Des méchans de ſon tems, auxquels ſa converſion étoit plus que ſuſpecte, oſerent lâcher contre lui les vers ſuivans :

Être Moine ſans dépendance,
Et Solitaire ſans ſilence;
Souffrir humblement à ſes pieds
Ses chers freres humiliés;
Les élever dans l'ignorance;
Savoir les ſecrets de la France;
Faire, de ſes écrits, retentir l'univers;
Juger de la proſe & des vers,
Comme des cas de conſcience;
Écrire aux Prélats, voir les Rois;
Réformer la réforme, & lui donner des loix;
Damner, de ſa pleine puiſſance,
Tout Moine ſe flattant de faire pénitence,

Sans aimer comme lui le pain bis & les pois ;
Déclamer contre la ſcience ;
Et, ſecrétement dans les bois,
S'étudier à l'éloquence ;
En des termes purs & choiſis
Parler de cilice & de chaîne ;
Prêcher, dans un fauteuil aſſis,
Le travail des mains & la peine :
Voilà, Monſeigneur, le portrait
De cet Abbé, de ce ſaint homme,
Plus juſte que celui qu'à Rome
Le Camus vous en aura fait.

Le Duc de Nevers (Philippe) dont nous avons des vers très-ſinguliers & ſouvent très-agréables, a fait ceux-ci contre Rancé, qui avoit écrit contre Fénelon.

Cet Abbé, qu'on croyoit pétri de ſainteté,
Vieilli dans la retraite & dans l'humilité,
Orgueilleux de ſes croix, bouffi de ſa ſouffrance,
Rompt ſes ſacrés ſtatuts en rompant le ſilence ;
Et contre un ſaint Prélat, s'animant aujourd'hui,
Du fond de ſes déſerts déclame contre lui ;
Et, moins humble de cœur, que fier de ſa doctrine,
Il oſe décider ce que Rome examine.

Épitaphe de Boutillier de Rancé.

Ci-gît ce ſaint Abbé, qui de la pénitence,
Aux Moines de ſon tems, montra le vrai ſentier.

Fils du fameux *Bernard*, & ſon digne héritier,
Il prêcha le travail, l'oraiſon, le ſilence;
Et n'ordonna nulle abſtinence,
Qu'il ne pratiquât le premier.

Anonyme.

JEAN RAYNAUD SÉGRAIS, *né à Caen en* 1625, *mort dans la même ville en* 1701.

Le Comte de Fieſque, éloigné de la Cour, ſe retira à Caen. Là il vit Ségrais, qui le charma par ſon eſprit. Ce courtiſan l'emmena à Paris, & le plaça chez Mademoiſelle *de Montpenſier*, qui lui donna le titre de ſon Aumônier ordinaire, & enſuite la qualité de ſon Gentilhomme ordinaire. Ségrais, n'ayant pas approuvé le mariage de cette Princeſſe avec M. de Lauzun, fut obligé de s'éloigner. Il ſe retira alors chez Madame de la Fayette, qui lui donna un appartement.

Quoique Ségrais fût de l'Académie Françoiſe, & qu'il eût paſſé une partie de ſa vie à la Cour, il ne put jamais perdre l'accent natal. Cela donna lieu à Mademoiſelle de Montpenſier de dire à un Gentilhomme

Gentilhomme, qui alloit faire avec lui le voyage de Normandie : *Vous avez là un fort bon guide; il ſait parfaitement la langue du pays.*

Pour faire entendre que les Poëtes n'étoient plus ſi recherchés qu'autrefois, M. de Ségrais diſoit ſouvent *que le ſiecle étoit devenu proſaïque.*

Cet Auteur ſavoit mille choſes agréables, & ſa maniere de les raconter ajoutoit beaucoup à leur agrément. Quand une fois il avoit commencé, il ne finiſſoit pas aiſément. M. de Matignon diſoit à ce ſujet, qu'il n'y avoit qu'à monter Ségrais, & à le laiſſer aller.

Ségrais diſoit que le titre d'Académicien étoit le *Cordon bleu* des beaux-eſprits.

Madame de Gourville ſe plaignoit un jour vivement de ſon étoile. Ségrais ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & lui dit : « Mais, Ma-» dame, penſez-vous avoir une étoile à vous » ſeule ? Je n'entends que des gens qui parlent

» de leur étoile. Savez-vous bien qu'il n'y en a » que mille vingt-deux ? Voyez s'il peut y en » avoir une pour tout le monde. » Il dit cela ſi plaiſamment & ſi ſérieuſement tout enſemble, que l'affliction en fut déconcertée.

On voulut charger Ségrais de l'éducation de M. le Duc du Maine ; il s'en défendit ſous prétexte de ſa ſurdité. On lui dit qu'il ne s'agiſſoit pas d'écouter le Prince, mais de lui parler. Il répondit qu'il ſavoit par expérience que, dans un pays comme celui de la Cour, il falloit avoir de bons yeux & de bonnes oreilles.

La traduction que Ségrais a faite de l'Énéïde, eſt pleine de contre-ſens ; ce qui a fait dire que Ségrais avoit l'épée d'Alexandre pour tous les nœuds de grammaire. Il ne s'amuſe point à les dénouer ; il les tranche en un inſtant & ſans peine.

Lorſque M. Foucault étoit Intendant à Caen, ſa maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de qualité. M. de

Ségrais y étoit reçu avec distinction, lorsque sa santé lui permettoit de s'y trouver. Il y avoit pour lui une place de réserve auprès d'une tapisserie, derriere laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il disoit. C'est de-là qu'a été tiré le *Segraisiana.*

On prétend que Ségrais eut la plus grande part au Roman intitulé *la Princesse de Cleves*, & attribué à Madame de la Fayette.

EDME BOURSAULT, *né à Mussi-l'Évêque en* 1638, *mort à Paris en* 1701.

Boursault ayant fait en 1671, par ordre du Roi, pour l'éducation du Dauphin, un livre intitulé : l'*Étude des Souverains ;* le Prince en fut si content, qu'il se le fit lire plusieurs fois, & crut l'Auteur si capable de contribuer à former la jeunesse d'un grand Prince, qu'il lui fit l'honneur de le nommer sous-Précepteur de *Monseigneur ;* mais Boursault ne put occuper ce poste honorable, faute de savoir le latin.

Thomas Corneille aimoit tendrement Bourſault, & vouloit abſolument qu'il demandât à être de l'Académie ; & ſur ce que celui-ci alléguoit toujours ſon ignorance, & lui demandoit, de bonne foi, ce que feroit l'Académie d'un ſujet ignare, qui ne ſavoit ni latin ni grec ? Il n'eſt pas queſtion, lui répondit-il, d'une Académie Greque ou Latine ; mais d'une Académie Françoiſe. Et qui ſait mieux le François que vous ?

Deſpréaux étant allé aux eaux de Bourbon, & y ayant paſſé beaucoup plus de tems qu'il ne l'avoit cru, manqua d'argent. Bourſault qui étoit receveur des tailles à Montluçon en Bourbonnois, apprit par un de leurs amis communs, que ſon Cenſeur étoit dans ſon voiſinage, & qu'il y manquoit d'argent. Il n'héſita pas un moment, il va le trouver, & lui porte une bourſe de deux cents louis. Deſpréaux fut ſi ſurpris & ſi touché de cette généroſité, qu'il ſe réconcilia ſincérement, & lia avec lui une amitié étroite & tendre.

Bourſault prétend, dans la préface de ſon

Germanicus, que cette Piece brouilla les deux plus grands Tragiques que la France ait eus. Corneille, dit-il, parla ſi avantageuſement de cet ouvrage à l'Académie, qu'il lui échappa de dire qu'il ne lui manquoit que le nom de Racine pour être achevé. Racine s'étant offenſé de ce propos, ils en vinrent à des paroles piquantes; & depuis ce tems-là ils ont vécu, non ſans s'eſtimer réciproquement, mais ſans amitié.

Bourſault faiſoit en vers, tous les huit jours, une Gazette qui plaiſoit beaucoup au Roi & à toute la Cour. Une ſemaine s'étant trouvée ſtérile en nouvelles, le Gazetier ſe plaignit à la table de M. le Duc de Guiſe, de n'avoir rien de divertiſſant, dont il pût remplir ſa Gazette. Ce Prince lui donna auſſi-tôt un ſujet très-propre à réjouir le Roi & toute la Cour. C'étoit une aventure arrivée à la porte de l'Hôtel de Guiſe, chez une Brodeuſe fort en vogue, où les Capucins du Marais faiſoient broder un Saint-François. Un jour que leur Sacriſtain étoit allé chez la Brodeuſe, pour voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément, la tête ſur le métier où il regardoit travailler;

l'habile & malicieuſe ouvriere, qui en étoit préciſément à broder le menton du Saint, ſaiſit l'occaſion favorable d'ajuſter artiſtement la longue barbe du Révérend Pere, pour en compoſer, en diligence, la barbe de S. François. Au réveil, le Religieux fut étonné & indigné de ſe trouver pris par un endroit qu'il croyoit ſi reſpectable; il y eut un débat aſſez plaiſant, entre lui & la Brodeuſe, à qui reſteroit cette barbe.

Ce fut de cette aventure que Bourſault fit la plus jolie de toutes ſes Gazettes, par eſprit de badinage & non d'impiété. Le Roi, qui étoit jeune, en rit beaucoup, & n'y trouva rien à reprendre. La Reine Marie-Théreſe, qui étoit la piété même, ne laiſſa pas d'en rire auſſi. Toute la Cour, à l'envi, en apprit les vers par cœur. Mais le Confeſſeur de cette Princeſſe qui étoit un Cordelier Eſpagnol, n'entendit pas raillerie; irrité par les Capucins qui crioient vengeance contre l'outrage fait à leur ſéraphique Pere, il mit le ſcrupule dans l'eſprit de cette pieuſe Reine, & l'obligea de demander au Roi une punition exemplaire. Sa Majeſté voulut tourner la choſe en plaiſanterie, & dit à cette Princeſſe tout ce qu'il put pour l'adoucir; mais la voyant obſtinée,

il la laiſſa maîtreſſe de faire ce qu'elle voudroit.

La Reine, excitée par le Pere Confeſſeur, qui lui en faiſoit un point de conſcience, manda le Chancelier Séguier, à qui elle ordonna de retirer le privilége accordé à l'Auteur, & de l'envoyer à la Baſtille, juſqu'à nouvel ordre, pour lui apprendre à ne plus badiner avec les Saints. Ce grand Chef de la Juſtice, protecteur de tous les Gens de Lettres, & qui honoroit particuliérement Bourſault de ſes bontés, ne trouva pas le délit bien grand; auſſi, en obéiſſant aux ordres de Sa Majeſté, il eut l'attention d'ordonner à l'Officier, qu'il chargeoit de cette commiſſion, de laiſſer à l'Auteur, quand il iroit l'arrêter, tout le loiſir néceſſaire pour écrire au Roi & à ſes Protecteurs. Bourſault, qui, bien content de lui-même & du ſuccès de ſa Gazette, ne s'attendoit à rien moins qu'au compliment de cet Officier, ne perdit pourtant pas la tête; il commença par le prier de ſe mettre à table, avec d'autres jeunes gens qui déjeûnoient ce matin-là chez lui; & quoiqu'il ne fût pas fort content du gîte où il devoit coucher, il ne perdit rien de ſa belle humeur, & ſe ſervit du tems qu'on lui laiſſoit pour écrire, en vers, une lettre au

Grand Condé, ſon protecteur déclaré. Ce Prince eut la bonté d'en parler auſſi-tôt au Roi, qui fit révoquer, ſur le champ, l'ordre d'aller à la Baſtille; mais qui, pa conſidération pour la Reine, fit défendre au coupable de continuer la Gazette; &, de plus, lui retira la penſion de deux mille livres.

Bourſault obtint, dans la ſuite, un privilége pour une pareille Gazette, ſous le titre de *Muſes enjouées*, qu'il faiſoit tous les mois pour le divertiſſement de Mgr. le Dauphin. Comme c'étoit dans le tems de la guerre appellée *guerre du Prince d'Orange*, il lui échappa, dans ſa *Muſe enjouée*, quelques traits un peu trop hardis, pour répondre à une Médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de Louis XIV, avec ces mots, *Ludovicus magnus*; & de l'autre, celui du Roi Guillaume, avec cette inſcription, *Guillelmus maximus*. Cet endroit de Bourſault finiſſoit par ces mots :

Et quand Louis eſt grand par de grandes vertus,
Si Guillaume eſt très-grand, c'eſt par de très-grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aiſe qu'on eût à nous

reprocher de pareilles apoſtrophes : ainſi le Roi ôta à Bourſault ſon privilége, en lui faiſant dire, par M. le Chancelier, qu'il ne le faiſoit point par aucun mécontentement, mais par des raiſons ſupérieures, & qui lui étoient étrangeres.

« Le Duc de Saint-Aignan, dit Bourſault, » étoit un des Seigneurs de la Cour qui joignoit » le plus d'agrément aux graces qu'il pouvoit » faire. Je le ſais par moi-même. Par recon- » noiſſance de la protection qu'il m'avoit don- » née, je lui dédiai *Marie Stuart*, une Tragé- » die que j'avois faite. Il la reçut de la maniere » du monde la plus obligeante, me dit que ce » ſeroit déſormais le livre de ſa bibliotheque » qu'il aimeroit le plus ; & me pria de ne pas » trouver mauvais que, pour s'acquitter foible- » ment de l'obligation qu'il m'avoit, il me fît » préſent de cent louis. C'eſt moi, Monſeigneur, » lui dis-je, qui ſuis au déſeſpoir de m'acquitter » ſi mal des graces dont je vous ſuis redevable. » Il n'eſt pas juſte que vous achetiez ſi chére- » ment un hommage ſi peu digne de vous, & » l'ouvrage que je prends la liberté de vous » offrir, eſt trop payé par la bonté que vous

» avez de le recevoir. M. de Saint-Aignan qui » parloit auſſi bien qu'homme de France, » m'ayant répondu tout ce que la plus déli- » cate honnêteté peut ſuggérer : Je vois bien » ce que c'eſt, ajouta-t-il; vous ne me croyez » pas aſſez riche pour vous donner cent louis » tout d'un coup. Eh bien, puiſque vous vou- » lez avoir la complaiſance de vous accommo- » der à ma fortune, ſouffrez au moins que je » vous en donne vingt préſentement, & que je » continue de mois en mois juſqu'à ce que je » ſois quitte. Je fus contraint, malgré mes refus » & ma honte, de voir payer mon ouvrage » plus qu'il ne valoit, de recevoir vingt louis » avant de ſortir. Ce que vous admirerez, c'eſt » l'exactitude de M. de Saint-Aignan pour le » reſte. Pendant quatre mois il ne manqua pas » le premier, ou au plus tard le ſecond jour, de » m'envoyer un Gentilhomme, avec vingt louis, » & vingt honnêtetés dont il les accompagnoit: » & quand je fus le remercier, ce fut lui qui » me remercia lui-même. » Nos Seigneurs & nos Auteurs paroiſſent revenus de ces ſortes de politeſſes.

De tous les Auteurs que j'ai critiqués, écrivoit Boileau à Broſſette, *Bourſault eſt à mon ſens celui qui a le plus de mérite.* Les deux Corneille, Racine, Quinault, Péliſſon, & pluſieurs autres hommes de lettres, faiſoient autant de cas des talens de Bourſault, que de ſon amitié.

MADELAINE DE SCUDÉRY, *de l'Académie des* Ricovrati, *née au Havre-de-Grace en* 1607, *morte à Paris en* 1701.

Le célebre Nanteuil peignit en paſtel Mademoiſelle de Scudéry, qui l'en remercia par ces vers :

Nanteuil, en faiſant mon image,
A de ſon art divin ſignalé le pouvoir.
Je hais mes traits dans mon miroir ;
Je les aime dans ſon ouvrage.

Les Princes & Princeſſes de la Maiſon Royale ne dédaignoient pas de prévenir Mademoiſelle de Scudéry ſur tout ce qui pouvoit la flatter ; & MADAME lui diſoit quelquefois : *C'eſt moi*

qui ſuis l'Amant dans notre commerce ; c'eſt moi qui vous cherche avec myſtere.

Mademoiſelle de Scudéry cauſoit familiérement, dans une antichambre, avec des laquais. Comme on parut ſurpris de la voir s'abaiſſer juſques-là : « Laiſſez-moi, dit-elle ; j'aime à » cauſer avec eux. Quand ils ne ſont que laquais, » ils ſont doux & traitables ; mais dès qu'ils » quittent leur condition, & qu'ils s'élevent à » quelque rang dans la finance, ils ont une ſotte » fierté qui les rend inſupportables. »

Mademoiſelle de Scudéry écrivit, un jour, au Comte de Buſſi-Rabutin : « Votre fille, que » je vois ſouvent, a autant d'eſprit que ſi elle » vous voyoit tous les jours, & elle eſt auſſi » ſage que ſi elle ne vous avoit jamais vu. »

La réputation de Mademoiſelle de Scudéry s'étoit étendue au point, ſur-tout après le grand ſuccès de ſes Converſations dédiées à Louis XIV, que les étrangers, que la curioſité attiroit en France, n'y trouvoient rien d'auſſi rare, ni d'auſſi

merveilleux que cette illuſtre fille. La plupart des Souverains & des plus grands Princes de l'Europe ne recommandoient autre choſe à leurs enfans, lorſqu'ils venoient en France, que de ne point retourner auprès d'eux ſans avoir vu Mademoiſelle de Scudéry. Ses Ouvrages, dont la plupart ont été traduits preſqu'en toutes les langues polies de l'Europe, & même en quelques-unes de l'Orient, avoient répandu dans tout l'univers le nom de celle qui les avoit faits, malgré les précautions de ſa modeſtie. — Que le goût eſt changé !

M. le Maréchal de Roquelaure avoit un portrait de Mademoiſelle de Scudéry, repréſentée en Veſtale, entretenant le feu ſacré, avec ce mot, *Favebo*, gravé au bas de l'autel qui ſoutenoit ce feu, pour marquer qu'elle entretenoit toujours avec ſoin une aimable liaiſon avec ſes illuſtres amis, M. le Duc de Montauſier, Conrart, Péliſſon, Sarraſin, *&c.*

Mademoiſelle de Scudéry ſe plaignoit du rhume toutes les fois qu'elle alloit faire des emplettes, à cauſe que les boutiques ne ſont pas

fermées comme les chambres. Quelqu'un lui conſeilla de n'y aller que les Fêtes & Dimanches.

M. Conrart ayant fait préſent d'un cachet à Mademoiſelle de Scudéry, elle le remercia par ces vers :

Pour mériter un cachet ſi joli,
Si bien gravé, ſi brillant, ſi poli,
Il faudroit avoir, ce me ſemble,
Quelque joli ſecret enſemble;
Car enfin les jolis cachets
Demandent de jolis ſecrets,
Ou du moins de jolis billets.
Mais, comme je n'en fais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire,
Ni qui mérite aucun myſtere,
Il faut vous dire ſeulement,
Que vous donnez ſi galamment,
Qu'on ne peut ſe défendre
De vous donner ſon cœur, ou de le laiſſer prendre.

« Il y a quelque tems, (dit Ménage) que » M. Duperrier me fit voir une lettre très-bien » écrite, qui finiſſoit par, *votre très-humble & » très-obéiſſante ſervante.* Je lui dis que cela ne » valoit rien, & que ce n'étoit point le ſtyle » d'une Dame. Il ſoutint le contraire. Le len-

» demain je reçus un billet de Mademoiſelle
» de Scudéry, qui finiſſoit de la même maniere.
» Cela me ſurprit ; & je fis voir le billet à
» M. Duperrier, qui alla faire part à Mademoi-
» ſelle de Scudéry de notre différend. *Il eſt*
» *vrai*, dit-elle, *qu'on n'écrivoit pas ainſi*
» *autrefois ; mais auſſi les femmes ne doivent-*
» *elles plus être ſi fieres, depuis qu'elles ne*
» *ſont plus ſi vertueuſes.* »

Deſpréaux appelloit les Romans de Mademoiſelle de Scudéry, une *Boutique de verbiage.* « C'eſt un Auteur, (diſoit-il) qui ne ſait ce » que c'eſt que de finir. Ses Héros, & ceux de » ſon frere, n'entrent jamais dans un apparte- » ment, que tous les meubles ne ſoient inven- » toriés; vous diriez que c'eſt un procès-verbal » dreſſé par un Sergent. »

Mademoiſelle de Scudéry envoya ces vers à M. de Coulanges, qui étoit à Rome :

Quoi ! cette Muſe ſi jolie,
Qui ſait badiner ſi gaîment,
Et toujours agréablement,
Se taira-t-elle en Italie ?
Je lui demande, trait pour trait ;

Un bon & fidele portrait
D'un Pape que tout le monde aime:
Cette Muſe en fait de fort beaux;
Ils ſont pour moi toujours nouveaux.
Sa maniere n'eſt pas la même.
Jamais ſur le Parnaſſe on ne vit rien de tel;
Elle eſt tantôt Calot, & tantôt Raphaël.

M. de Coulanges ne fit point le portrait que Mademoiſelle de Scudéry demandoit; mais ayant appris qu'elle avoit été malade, & qu'elle étoit revenue en ſanté, il lui envoya ces vers, ſur l'air de Joconde.

Sapho, j'ai long-tems héſité;
Mais il faut que je chante
Le retour de votre ſanté;
Ce beau ſujet me tente:
Quand la fievre vous fait ſouffrir,
Ce n'eſt qu'une querelle:
Hé quoi! peut-on jamais mourir,
Quand on eſt immortelle?

Mademoiſelle de Scudéry répondit, ſur le même air:

Vous louez trop flatteuſement
Une pauvre mortelle:
Je ſais bien qu'en vers, quand on ment,
Ce n'eſt que bagatelle:
Mais, pour ne vous rien déguiſer,
Je ne ſaurois me rendre;
Car il faudroit, pour m'appaiſer,
Le Portrait d'Alexandre. (1)

(1) Le Pape Alexandre VIII.

M.

M. de Coulanges répliqua, ſur le même air :

Sapho, qui va trop loin ſe perd ;
Je crains un labyrinthe :
Le chemin ne m'eſt pas ouvert
Pour aller à Corinthe.
Vous demandez de ma façon
Le Portrait du Saint Pere :
Pour chanter le grand Othobon ;
Il faudroit un Homere.

Sarraſin & Péliſſon furent également épris des charmes de Mademoiſelle de Scudéry. Après avoir long-tems réſiſté, elle ſe détermina en faveur de Péliſſon, & le lui déclara par ce quatrain :

Enfin, Acanthe, il faut ſe rendre ;
Votre eſprit a charmé le mien :
Je vous fais citoyen du tendre ;
Mais, de grace, n'en dites rien.

Lorſque Monſeigneur le premier Dauphin fut de retour de ſa campagne de Philiſbourg, Mademoiſelle de Scudéry préſenta des vers à Madame la Dauphine, où elle lui diſoit :

Et la gloire & l'amour vous comblent de plaiſirs ;
Qui des deux d'un grand cœur remplit mieux les deſirs ?

Madame la Dauphine répondit qu'il falloit

faire la queſtion à Monſeigneur le Dauphin; M. de Montauſier, le lendemain, en tirant les rideaux du lit de Monſeigneur, lui dit : « Je » viens demander la réponſe des vers de Made- » moiſelle de Scudéry. »

On diſoit à Mademoiſelle de Scudéry que Verſailles étoit un lieu enchanté : « Oui, dit-elle, » pourvu que l'Enchanteur (le Roi) y ſoit. »

Le caroſſe d'un Financier ayant éclabouſſé Mademoiſelle de Scudéry : « Cet homme-là, » dit-elle, eſt vindicatif; nous l'avons écla- » bouſſé autrefois, il nous crotte maintenant. »

Épitaphe de Mademoiſelle de Scudéry.

Si la Grece autrefois, fertile en beaux-eſprits,
Dans la tendre Sapho voyoit une merveille;
En Scudéry la France a trouvé ſa pareille,
Et tire même honneur de ſes rares écrits.

Par M. de la Place.

Autre.

Celle dont ce tombeau n'enferme que la cendre,
Vivra toujours par ſes écrits.
Le Ciel dut Ariſtote au ſiecle d'Alexandre;
Mais il ne dut Sapho qu'au ſiecle de Louis.

Anonyme.

DOMINIQUE BOUHOURS, *Jéſuite, né à Paris en* 1628, *mort dans la même ville en* 1702.

Quand on parloit au Pere Bouhours d'étymologie, il diſoit que les étymologies étoient comme les hommes, qu'on fait venir d'où l'on veut.

Pour marquer l'horreur qu'une Religieuſe a de ſa retraite, le Pere Bouhours diſoit : « Elle » y trouve par-tout une mauvaiſe odeur : tout » l'infecte, juſqu'à l'encens qu'on brûle dans » l'Egliſe. »

M. Baſnage a dit que les penſées des anciens & des modernes étoient couſues avec des fils d'or & de ſoie, dans *la Maniere de bien penſer*, ouvrage du Pere Bouhours.

Le Comte de Buſſi écrivoit au Pere Bouhours, qui lui avoit envoyé ſa *Maniere de bien penſer* : « La France vous aura plus d'obligations qu'à

» l'Académie Françoiſe. Ceux-ci ne redreſſent » que les paroles, & vous redreſſez le ſens. »

Lorſque Deſpréaux eut adreſſé une épître à ſon jardinier d'Auteuil, la plupart des perſonnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient maître Antoine de l'honneur que ſon Maître lui avoit fait, & tous lui envioient une diſtinction ſi glorieuſe. Le Pere Bouhours lui en fit compliment comme les autres : *N'eſt-il pas vrai, maître Antoine*, lui dit-il, *que l'épître que votre Maître vous a adreſſée, eſt la plus belle de toutes ſes pieces ? — Nenni-da, mon Pere*, répondit maître Antoine ; *c'eſt celle ſur l'amour de Dieu.*

L'Abbé de la Chambre appelloit le Pere Bouhours, *l'Empereur des Muſes.*

Lorſque Ménage & le Pere Bouhours ſe raccommoderent, Ménage, pour marquer la ſincérité de ſa réconciliation, lui dit, après Pétrone : *Et in hoc pectore cùm vulnus ingens fuerit, ei cicatrix non eſt.* Cela parut ſi juſte & ſi heureux au Pere Bouhours, qu'il témoigna de la

jalouſie de n'avoir pas fait une ſemblable application.

Madame Deshoulieres, mécontente que le Pere Bouhours ne l'eût pas citée dans *la Maniere de bien penſer*, lui envoya les vers ſuivans :

Pere Bouhours, dans vos *Penſées*,
La plupart fort embarraſſées,
A moi vous n'avez point penſé :
Des célebres Auteurs que votre livre chante ;
Dans une liſte triomphante
Je ne vois point mon nom placé.
Mais auſſi dans le même rôle
Vous avez oubliez Paſcal,
Qui pourtant ne penſoit point mal :
Un tel compagnon me conſole.

Le Pere Bouhours fut attaqué d'une maladie violente, & qui l'emporta en peu de jours. Se trouvant à toute extrémité, il dit aux aſſiſtans : « Je vas, ou je vais bientôt mourir ; l'un & l'autre ſe dit. »

Deſpréaux s'étoit plaint qu'il n'étoit point cité aſſez ſouvent dans *la Maniere de bien penſer*. Le Pere Bouhours, pour réparer cela, le cita preſque à chaque page des *Penſées ingénieuſes*. Ce

Jéſuite dit un jour avec complaiſance au ſatyrique : « Je ne vous ai pas oublié dans mon nouveau livre. » — *Il eſt vrai*, repartit ſéchement Deſpréaux ; *mais vous m'avez mis en aſſez mauvaiſe compagnie.*

Un homme d'eſprit conſulta le Pere Bouhours ſur une expreſſion. Le Jéſuite, qui poſſédoit ſi bien la Langue Françoiſe, le renvoya à l'Académie. On lui répondit : *Academiam tu mihi ſolus facis.*

Comme on étoit ſurpris que le Pere Bouhours, ſachant ſi bien ſa langue, eût dit, *rabaiſſement de monnoies*, au lieu de *rabais des monnoies*, il dit pour s'excuſer : *Il n'eſt pas étrange qu'un Religieux, qui a fait vœu de pauvreté, ignore les termes des monnoies.*

Le Pere Bouhours ſe plaignant à Deſpréaux, de quelques critiques imprimées contre ſa traduction du nouveau Teſtament, lui diſoit : « Je ſais d'où elles partent, je connois mes ennemis, je ſaurai me venger d'eux. — Gardez-vous en bien, reprit Deſpréaux ; ce ſeroit alors qu'ils

auroient raiſon de dire que vous n'avez pas entendu votre original, qui ne prêche que le pardon des ennemis.

L'ouvrage des *Penſées ingénieuſes* lui attira l'épigramme ſuivante :

Dans ce beau recueil de penſées,
Que votre main a ramaſſées,
Vous en uſez modeſtement :
Vous citez les livres des autres,
Sans avoir rien tiré des vôtres :
Que vous avez de jugement !

Le grand Condé, après avoir lu les vies de S. Ignace & de S. François-Xavier, ſi bien écrites par le Pere Bouhours, diſoit : « S. Ignace, » c'eſt Céſar qui ne fait rien que pour de bonnes » raiſons : S. Xavier, c'eſt Alexandre que l'ar- » deur de ſon courage emporte quelquefois trop » loin. »

Le Pere Bouhours a mis en queſtion : *Si un Allemand peut être un bel-eſprit ?*

Quelqu'un a dit : « Qu'il ne manquoit au

» Pere Bouhours, pour écrire parfaitement,
» que de ſavoir penſer. »

« La nature (dit le Pere Niceron) avoit peint
» ſur ſon viſage les qualités de ſon ame; il avoit
» l'air doux & agréable, & la phyſionomie ſpi-
» rituelle. Perſonne n'étoit plus affable, plus
» obligeant, plus égal, & plus ouvert que lui. »

L'Auteur des *Trois Siecles* compare le Pere Bouhours, en matiere de langage, à ces Directeurs trop rigides qui troublent les conſciences, pour vouloir trop les épurer; mais il ajoute qu'on ne ſauroit trop recommander la lecture de ſes ouvrages aux jeunes gens.

PROSPER-FRANÇOIS LE COIGNEUX DE BACHAUMONT, *Poëte, né à Paris en* 1624, *mort en* 1702.

Les plus jolis vers du *Voyage de Languedoc*, ſont de Bachaumont, témoins ceux-ci, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de délicateſſe & de ſentiment. On y reconnoîtra ſans

peine une fraîcheur de coloris & une molleſſe de pinceau que Chapelle n'avoit pas.

Sous ce berceau qu'amour exprès
Fit pour toucher quelqu'inhumaine,
L'un de nous deux un jour au frais,
Aſſis près de cette fontaine,
Le cœur percé de mille traits,
D'une main qu'il portoit à peine,
Grava ces vers ſur un cyprès :
» Hélas! que l'on ſeroit heureux
» Dans ce beau lieu digne d'envie,
» Si, toujours aimé de *Silvie*,
» L'on pouvoit, toujours amoureux,
» Avec elle paſſer ſa vie !

Bachaumont diſoit à ſes amis ſurpris de ce que ſa vieilleſſe étoit auſſi réglée que ſa jeuneſſe avoit été diſſipée : « Qu'un honnête homme devoit vivre à la porte de l'égliſe, & mourir dans la Sacriſtie. »

Bachaumont fut Conſeiller au Parlement de Paris, où ſon pere étoit Préſident à Mortier ; il cabala, comme beaucoup d'autres, pendant les troubles de la Fronde ; & le Cardinal de Retz s'en ſervit plus d'une fois utilement. Bachaumont quitta bientôt le rôle d'intrigant, pour ſe livrer

à une oiſiveté voluptueuſe, égayée par les vers, l'amour & le vin, & paſſa une partie de ſes jours avec les hommes les plus aimables de ſon ſiecle.

Épitaphe de Bachaumont.

Sous ce marbre gît Bachaumont,
Convive aimable, ami fidelle,
Accueilli ſur le double mont,
Et le Pylade de Chapelle.

JULES MASCARON, *Evêque de Tulles, puis d'Agen, né à Marſeille en* 1634, *mort à Agen en* 1703.

Tannegui Lefevre ayant entendu prêcher le Pere Maſcaron à Saumur, s'écria : *Væ iterum atque iterum his Prædicatoribus, qui poſt Maſcaronum hûc venient!*

M. de Harlay, pour lors Archevêque de Rouen, ayant entendu l'Oraiſon funebre de la Reine, par le Pere Maſcaron, en fut enchanté, & en parla avec tant d'éloges, qu'il contribua

beaucoup à la réputation de l'Orateur. L'Oratorien n'oublia jamais ce ſervice ; & la derniere fois qu'il vit cet éloquent Prélat, il lui dit : *Aperuiſti januam famæ.*

Maſcaron prêcha un jour ſi vivement, à la Cour, ſur la médiſance, que le Roi lui dit : « Vous nous faites sûrement plus méchans que » nous ne ſommes ». M. Boſſuet qui ſe trouva là, répartit avec reſpect : Sire, il y en a encore plus qu'il n'en dit.

Le Pere Maſcaron ayant été nommé en 1671, à l'Evêché de Tulles, le Roi lui demanda avant ſon Sacre, deux Oraiſons funebres : celle du Duc de Beaufort, & celle d'Henriette d'Angleterre. Le Maître des cérémonies fit obſerver au Roi que les ſervices ſe faiſoient à deux jours l'un de l'autre, & que cela pourroit embarraſſer l'Orateur : « Non, non, dit ce Prince, c'eſt » l'Evêque de Tulles ; à coup-sûr il s'en tirera » bien ». L'applaudiſſement de ces deux pieces fut univerſel.

Maſcaron, avant d'aller à ſon Evêché, fit ſes

adieux dans ſon dernier Sermon. « Vous nous » avez touchés dans vos autres Sermons pour » Dieu, lui dit le Roi : hier vous nous tou- » châtes pour Dieu & pour vous ».

Maſcaron refuſa de faire l'Oraiſon funebre de M. de Harlay, Archevêque de Paris, ſous prétexte qu'il étoit incommodé. « Monſeigneur, » lui dit l'Evêque de Noyon, vous ne dites pas » tout; c'eſt que la matiere eſt incommode ».

M. de Maſcaron fut appellé en 1694, pour prêcher l'Avent au Louvre. Le Roi, après l'avoir entendu, lui dit qu'il n'y avoit que ſon éloquence qui ne s'uſoit & ne vieilliſſoit point.

On appelloit les Sermons de M. Maſcaron, des recueils d'épigrammes.

M. Thomas dit que Maſcaron fut dans l'Oraiſon funebre, ce que Rotrou fut ſur le Théâtre. Rotrou annonça Corneille ; & Maſcaron, Boſſuet. Cet Orateur, dit le même Ecrivain,

marque dans l'éloquence le paſſage du ſiecle de Louis XIII à celui de Louis XIV. Il a encore de la rudeſſe & du mauvais goût de l'un ; il a déja de l'harmonie, de la magnificence de ſtyle, & de la richeſſe de l'autre.

CHARLES DE SAINT-EVREMOND, *ne près de Coutances dans la baſſe-Normandie en* 1613, *mort à Londres en* 1703.

Saint-Evremond reprochant un jour à Cinthio, Acteur Italien, qu'il n'y avoit pas aſſez de vraiſemblance dans les Pieces de leur Théâtre: « S'il y en avoit davantage, (répondit-il,) » on verroit de bons Comédiens mourir de » faim, avec de bonnes Comédies ».

Saint-Evremond, quoique mauvais Poëte, avoit tant de réputation, qu'on lui offrit cinq cents louis pour imprimer ſa Comédie de Sir-politik.

Le Prince de Condé ſe plaiſoit, dans ſa jeuneſſe, à chercher le ridicule des hommes. Il

s'enfermoit ſouvent avec le Comte de Mioſſens & avec Saint-Evremond, pour partager avec eux ce plaiſir. Un jour comme ils ſortoient d'une de ces converſations ſatyriques, il échappa à M. de Saint-Evremond de demander à M. de Mioſſens s'il croyoit que M. le Prince, qui aimoit ſi fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas lui-même le ſien ; & ils convinrent que cette paſſion de chercher le ridicule des autres, lui en donnoit un d'une eſpece nouvelle. Cette idée leur parut ſi plaiſante, qu'ils ne purent s'empêcher d'en rire avec leurs amis. Le Prince en fut informé, & leur donna bien des marques de ſon reſſentiment. Il ôta à M. de Saint-Evremond la Lieutenance de ſes Gardes, & ne voulut plus avoir de liaiſons avec M. de Mioſſens.

Lorſque M. Fouquet, Surintendant des Finances, fut arrêté, on mit le ſcellé chez toutes les perſonnes qu'on crut avoir part à ſa confidence. Madame Dupleſſis Belliévre qui en étoit aimée, ne fut point oubliée. On trouva chez elle une caſſette de M. de Saint-Evremond, où étoit une lettre très-ſatyrique qu'il avoit écrite autre-

fois ſur le Traité des Pyrénées. Cette lettre fut lue au Roi par des perſonnes à qui la reconnoiſſance rendoit chere la mémoire du Cardinal Mazarin, & qui n'oublierent rien pour l'indiſpoſer contre Saint-Evremond. Leurs diſcours firent impreſſion ſur l'eſprit du Prince. Il ordonna qu'on mît à la Baſtille Saint-Evremond, qui fut averti aſſez à tems pour ſe ſauver en Angleterre.

Saint-Evremond ſollicita long-tems ſon retour en France. Il avoit pris ſon parti, & ne ſongeoit plus qu'à finir tranquillement ſes jours à Londres, lorſqu'il reçut des lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi avoit dit qu'il pouvoit revenir, & qu'il ſeroit bien reçu. Saint-Evremond, que le Roi Guillaume III traitoit avec une conſidération infinie, refuſa la grace qu'on lui offrit.

M. Silveſtre ayant dit un jour à Saint-Evremond, que puiſqu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ſes ouvrages, il devoit du moins donner la ſatisfaction à beaucoup d'honnêtes gens, de marquer les Pieces qu'il déſavouoit. Il

lui répondit : « Il ſe mêle peut-être un peu de » vanité dans ma conduite ; il y a telle piece » imprimée parmi mes Œuvres, que j'avouerois » de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce » que j'ai fait ».

Le Comte de Grammont étant tombé dangereuſement malade, Louis XIV qui ſavoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, lui envoya le Marquis de Dangeau pour lui dire qu'il falloit ſonger à Dieu. M. de Grammont ſe tourna alors du côté de Madame de Grammont, ſon épouſe, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comteſſe, ſi vous n'y prenez garde, il vous eſcamotera une confeſſion.* Cette maladie n'ayant point eu de ſuite, Saint-Evremond écrivit au Comte ſur le rétabliſſement de ſa ſanté ; il n'oublia pas le bon mot qu'il avoit dit : « Juſqu'ici, » (lui écrit-il) vous avez été mon Héros, & » moi votre Philoſophe ; nous partagions l'un » & l'autre ces rares qualités ; préſentement tout » eſt pour vous ; vous m'avez enlevé ma phi- » loſophie. Je voudrois être mort, & avoir dit » ce que vous avez dit à l'agonie. On parle de

ce

» ce bon mot dans toutes les Cours de l'Eu-
» rope ».

On voit très-peu de perſonnes qui ſachent bien lire. Saint-Evremond diſoit n'en avoir pas connu trois en ſa vie.

« Votre vie, ma chere, (écrit Saint-Evre-
» mond à Mlle. de Lenclos) a été trop illuſtre,
» pour n'être pas continuée de même juſqu'à la
» fin. Que l'Enfer de M. de la Rochefoucauld
» ne vous épouvante pas ; c'étoit un Enfer mé-
» dité dont il vouloit faire une maxime. Pro-
» noncez donc le mot d'amour hardiment, &
» que celui de vieilleſſe ne ſorte jamais de votre
» bouche. »

Un Auteur a pris occaſion de ces paroles, pour accuſer d'irréligion M. de Saint-Evremond. Mais il ſuffit de dire, pour la juſtification de ce grand Ecrivain, que le Duc de la Rochefou-cauld s'entretenant un jour avec Mlle. de Len-clos, lui dit *que la vieilleſſe étoit l'enfer des femmes.*

Dans ſa vieilleſſe, Saint-Evremond aimoit

extrêmement les jeunes gens : comme il n'en pouvoit toujours avoir, il rempliſſoit ſa maiſon de chiens, de chats, &c. ſans en être dégoûté par leur mal-propreté, diſant que pour divertir les ennuis de ſa vieilleſſe, il falloit avoir devant les yeux quelque choſe de vif & d'animé.

Saint-Evremond expliqua dans un de ſes Ouvrages, ce que c'eſt qu'une précieuſe, & n'oublia pas la définition que Mlle. de Lenclos en donna à la Reine de Suede, que *les précieuſes étoient les Janſéniſtes de l'amour.*

Madame Mazarin, dont les mœurs n'étoient pas régulieres, & qui ne penſoit pas avantageuſement de la religion de Saint-Evremond, diſoit un jour : « Je voudrois voir ce B..... au » lit de la mort, pour examiner ſa mine, & s'il » mourroit de ſang-froid. »

Un plaiſant mit ſur le tombeau de Saint-Evremond : *Sanctus-Evremontius tandem eccleſiam ingreſſus eſt.*

Saint-Evremond étoit très-ſenſible au plaiſir de la table, & ſe rendit fameux par ſon raffinement ſur la bonne chere. Il y avoit une eſpece d'émulation entre lui & quelques agréables voluptueux, à qui feroit paroître un goût plus fin & plus délicat. M. de Lavardin, Evêque du Mans, s'étoit auſſi mis ſur les rangs. Un jour que M. de Saint-Evremond dînoit chez lui, cet Evêque le railla ſur ſa délicateſſe & ſur celle du Comte d'Olonne, & du Marquis de Bois-Dauphin. « Ces Meſſieurs, dit le Prélat, outrent tout à force de vouloir raffiner ſur tout. » Ils ne ſauroient manger que du veau de riviere; » il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne, » que leurs lapins ſoient de la Roche-Guyon. » Ils ne ſont pas moins difficiles ſur le fruit; & » pour le vin, ils n'en ſauroient boire que de » trois côteaux, d'Ay, d'Auvillez & d'Avenay. » Saint-Evremond ne manqua pas de faire part à ſes amis de cette converſation. Ils furent ravis de trouver occaſion de mortifier un Prélat dont ils n'eſtimoient pas beaucoup la délicateſſe. Ils répéterent & plaiſanterent ſi ſouvent de ce qu'il avoit dit des trois côteaux, qu'on les appella les trois côteaux.

Les ouvrages de Saint-Evremond avoient autrefois un ſuccès ſi étonnant, que le Libraire Barbin payoit des Auteurs pour lui faire *du Saint-Evremond.*

Pour avoir une idée de ce Philoſophe, on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici le portrait qu'il fit de lui-même quelques années avant ſa mort.

C'étoit un Philoſophe également éloigné du ſuperſtitieux & de l'impie; un voluptueux, qui n'avoit pas moins d'averſion pour la débauche, que d'inclination pour le plaiſir; un homme qui n'avoit jamais ſenti la néceſſité, ni jamais connu l'abondance. Il vivoit dans une condition mépriſée de ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goûtée de ceux qui font conſiſter leur bonheur dans leur raiſon. Jeune, il avoit haï la diſſipation, perſuadé qu'il faut du bien pour les commodités d'une longue vie. Vieux, il avoit de la peine à ſouffrir l'économie, croyant que la néceſſité eſt peu à craindre, quand on a peu de tems à pouvoir être miſérable. Il ſe louoit de la nature, il ne ſe plaignoit point de la fortune. Il haïſſoit le crime, il ſouffroit les fautes,

il plaignoit le malheur. Il ne cherchoit point dans les hommes ce qu'ils avoient de mauvais, pour les décrier; il trouvoit ce qu'ils avoient de ridicule, pour s'en réjouir; il ſe faiſoit un plaiſir ſecret de le connoître; il s'en ſeroit fait un plus grand de le découvrir aux autres, ſi la diſcrétion ne l'en eût empêché. . . . En amitié, plus conſtant qu'un Philoſophe, & plus ſincere dans le commerce de la vie, qu'un jeune homme de bon naturel ſans expérience.

Saint-Evremond adreſſa une grande partie de ſes ouvrages à Madame la Ducheſſe de Mazarin. Cette Dame s'étant brouillée avec ſon mari, quitta la Cour de France, voyagea en différens pays, & paſſa enfin en Angleterre. Elle vit très-ſouvent Saint-Evremond, ainſi que pluſieurs gens de lettres, qui s'aſſembloient chez le voluptueux Philoſophe.

Saint-Evremond ne laiſſoit jamais échapper rien de licencieux contre la religion, & il ne pouvoit pas ſouffrir qu'on en fît un ſujet de plaiſanterie. *La ſeule bienſéance*, diſoit-il, *& le reſpect qu'on doit à ſes concitoyens, ne le permettent pas.* Il paſſe néanmoins pour l'Auteur

de l'ouvrage le plus dangereux qui ait été publié contre le chriſtianiſme, ſans excepter ceux qui ont paru dans ce ſiecle d'impiété. Voici deux de ſes épitaphes qui ne donnent pas une grande idée de ſa foi.

Ci-gît Saint-Evremond, de célebre mémoire,
Qui ſut élégamment rire, manger & boire.

Par un grand Roi proſcrit, & dans Londres reçu,
Il mit, comme ſon bien, ſon ame à fonds perdu.

Anonyme.

Autre.

Ci-gît qui fut peu ſévere, mais ſage;
Philoſophe, mais amoureux.
Son art fut de ſe rendre heureux.
Il réuſſit : en faut-il davantage ;

Par M. DE LA PLACE.

LOUIS BOURDALOUE, *né à Bourges, en* 1632, *mort à . . . . . en* 1704.

On appelloit le Pere Bourdaloue le Roi des Prédicateurs, & le Prédicateur des Rois.

Le Pere Bourdaloue faiſoit excellemment des portraits. Madame de Thermes dit : « Il eſt

» inimitable; & les Prédicateurs, qui l'ont voulu
» imiter ſur cela, n'ont fait que des Marmou-
» zets. »

Un Archidiacre d'Auxerre, qui crioit en chaire, diſoit du Pere Bourdaloue : *Il prêche fort bien, & moi bien fort.*

Le Comte de Grammont, dont la femme étoit pieuſe, ſe ſentant près de ſa fin, envoya chercher le Pere Bourdaloue. Ce Jéſuite, après pluſieurs diſcours, lui dit *qu'il falloit ſonger à ſe ſauver* : « Je le veux bien, (dit le Comte ;)
» mais je voudrois me ſauver galamment ? —
» Monſieur, (lui répliqua le Pere Bourdaloue)
» il faut retrancher la fin de votre période. »
Monſieur, lui diſoit-il, il faut croire ceci, il faut croire cela. Le Comte ſe tournant vers ſa femme, lui demanda : « Cela eſt-il vrai, Com-
» teſſe ? . . . Oui, oui, lui répondit-elle. — Eh
» bien, ajouta le malade, dépêchons-nous de
» croire. »

Le Pere d'Arcy, Jéſuite, diſoit : *Quand le Pere Bourdaloue prêchoit à Rouen, les artiſans*

quittoient leurs boutiques, les marchands leur commerce, les avocats le palais, & les médecins leurs malades; j'y prêchai l'année d'après, je remis tout dans l'ordre.

Une Dame de la Cour ſe confeſſant au Pere Bourdaloue, lui demanda s'il y avoit bien du mal d'aller aux ſpectacles, & de lire des romans: *C'eſt à vous à me le dire, Madame,* lui répondit le Pere.

Le Roi dit un jour à Bourdaloue: « Mon » Pere, vous devez être content de moi; Ma» dame de Monteſpan eſt à Clagny? Oui, Sire, » (répondit Bourdaloue); mais Dieu ſeroit plus » ſatisfait, ſi Clagny étoit à ſoixante-dix lieues » de Verſailles. »

Madame de Maintenon choiſit Bourdaloue pour directeur; mais celui-ci n'y conſentit qu'à condition qu'il ne lui donneroit qu'un jour par an. C'eſt ainſi qu'il traitoit en grand homme une fonction dont beaucoup d'autres ne font qu'un métier.

Madame Cornuel fut un jour à confeſſe au Pere Bourdaloue. A ſon retour elle dit : « Le » Pere Bourdaloue ſurfait en chaire ; mais, au » confeſſionnal, il donne à bon marché. »

Le Pere Bourdaloue prêchoit le Carême à S. Sulpice. Un jour qu'il ſe fit attendre, tout le monde cauſoit dans l'Egliſe en attendant qu'il vînt ; & comme la foule étoit grande, le bruit étoit auſſi fort grand. Dès que le grand Condé apperçut le Pere Bourdaloue, il s'écria tout haut: *Voici les ennemis ! voici les ennemis !*

Madame de Monteſpan, qui étoit difficile en Prédicateurs, diſoit du Pere Bourdaloue, « qu'il » prêchoit aſſez bien pour la dégoûter de tous » ceux qui prêchoient; mais non pas aſſez bien » pour remplir l'idée qu'elle avoit d'un Prédica- » teur. »

Le Pere Bourdaloue diſoit de l'Abbé Boileau, « qu'il avoit la moitié plus d'eſprit qu'il n'en » falloit pour bien prêcher. »

Deſpréaux & le Pere Bourdaloue diſputoient un jour ſur quelque matiere, avec tant d'opiniâtreté, que le Jéſuite ne ſachant que répondre au Satyrique, lui dit : « Il eſt bien vrai que tous » les Poëtes ſont fous. Vous vous trompez, » mon Pere, lui répondit Deſpréaux : allez aux » petites-maiſons, vous y trouverez dix Prédi- » cateurs contre un Poëte. »

Un de ces courtiſans qui, pour toute ſcience, ſavent les nouvelles du jour, dit en préſence d'un vieux & fin courtiſan : *J'étois hier au coucher du Roi, qui me dit une telle nouvelle. Et moi*, dit le vieux courtiſan, *j'étois hier au ſermon du Pere Bourdaloue, qui me dit de fort belles choſes.*

On diſoit que pluſieurs Prédicateurs Jéſuites aſpiroient à avoir la ſurvivance de la réputation du Pere Bourdaloue.

On rapporte du Pere Bourdaloue, qu'il reliſoit tous les ans S. Paul, S. Chryſoſtôme & Cicéron, & que c'eſt dans ces trois ſources qu'il puiſoit ſa mâle éloquence.

Lorſque le Pere Bourdaloue prêcha pour la premiere fois devant Louis XIV, ce Monarque le goûta tellement, qu'il voulut l'entendre tous les deux ans : « Aimant mieux, diſoit-il, ſes » redites, que les choſes nouvelles d'un autre. »

Quand on a lu un diſcours de Bourdaloues (dit Monſieur l'Abbé Sabatier,) & qu'on va entendre enſuite nos Prédicateurs actuels, il ſemble que l'éloquence de la chaire ait changé d'objet. Ce n'eſt plus cette élocution mâle & vigoureuſe, ce zele convaincant & animé, ce ton du chriſtianiſme & de perſuaſion que reſpirent à chaque page les ſermons de cet Orateur; c'eſt le plus ſouvent une affectation d'eſprit, une afféterie de langage, une coquetterie d'expreſſion, une hypocriſie de ſentiment, qui dégraderoient les matieres qu'ils traitent, ſi les grands maîtres ne les avoient miſes à l'abri du tort qu'ils pourroient leur faire.

On a fait pour Bourdaloue l'épitaphe que voici :

Ci-gît le Pere Bourdaloue:
Bien bâté ſoit qui ne le loue!
Amen.

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET, *Évêque de Meaux, né à Dijon en* 1627, *mort à Paris en* 1704.

Boſſuet étant encore enfant récitoit des ſermons de très-bonne grace. Madame la Marquiſe de Rambouillet eut envie de l'entendre, & inſpira le même deſir aux perſonnes de qualité & de mérite, qui s'aſſembloient chez elle. On y mena le jeune Boſſuet à onze heures du ſoir. Il prêcha avec beaucoup d'aſſurance. Voiture, qui y étoit, dit : « En vérité je n'ai jamais entendu prêcher ni ſi tôt ni ſi tard. »

Le Roi fut ſi content des ſermons de M. Boſſuet, qu'il eut l'attention de faire écrire au pere du Prédicateur, pour le féliciter des heureux ſuccès de ſon fils.

On demanda à Boſſuet ſon ſentiment ſur deux Prédicateurs Jéſuites, le Pere Girou & le Pere Bourdaloue ; le premier touchoit le cœur, & le ſecond alloit à l'eſprit. « Je voudrois, dit-il,

» avoir entendu le Pere Girou, & entendre » le pere Bourdaloue. »

Dans le tems qu'il étoit Évêque de Condom, & Précepteur de Monſeigneur, il demanda l'Évêché de Beauvais. Le Roi le lui refuſa, ſous l'honnête prétexte que ſa préſence étoit néceſſaire à Monſeigneur, & dans la réalité pour ne pas donner une pairie à un homme d'une naiſſance bourgeoiſe.

Dans le tems que Boſſuet pourſuivoit la condamnation du livre des *Maximes des Saints*, le Roi lui dit : » Quel parti prendriez-vous, ſi je » ſoutenois M. de Cambrai ? — Je crierois encore plus fort, répondit M. de Meaux. »

Boſſuet fut d'abord deſtiné, dit-on, au Barreau & au mariage. On aſſure même qu'il y eut un contrat entre lui & Mademoiſelle Deſvieux, fille d'eſprit & de mérite, & ſon amie dans tous les tems.

Perſonne ne poſſéda mieux que M. Boſſuet,

le talent de faire paſſer avec rapidité dans l'ame de ſes auditeurs le ſentiment profond dont on eſt pénétré. A ces paroles de l'Oraiſon funebre de MADAME : « O nuit déſaſtreuſe, nuit effroya-
» ble, où retentit tout-à-coup, comme un
» éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle !
» *MADAME ſe meurt ! MADAME eſt morte !* »
Toute la Cour fondit en larmes. Il la fit frémir quelques momens après, lorſqu'ayant parlé de la grandeur d'ame de cette Princeſſe, on le vit tout-à-coup s'arrêter, & s'écrier, en montrant la tombe où elle étoit renfermée : « La voilà,
» malgré ſon grand cœur, cette Princeſſe ſi
» admirée & ſi chérie ! la voilà telle que la mort
» nous l'a faite ! Encore ce reſte tel quel va-t-il
» diſparoître. Nous l'allons voir dépouillée,
» même de cette triſte décoration. Elle va deſ-
» cendre à ces ſombres lieux, à ces demeures
» ſouterraines, pour y dormir dans la pouſſiere
» avec les Grands de la terre, avec ces Rois
» & ces Princes anéantis, parmi leſquels à peine
» peut-on la placer, tant les rangs y ſont preſ-
» ſés, tant la mort eſt prompte à remplir ces
» places ! »

Épitaphe de M. Boſſuet.

Ci-gît, quoi que Geneve en diſe,
Le dernier Pere de l'Égliſe ;
Et dont rien n'eût égalé le renom,
S'il n'eût été jaloux de Fénélon.

Par M. DE LA PLACE.

FRANÇOIS PAJOT DE LINIERE, *né à Senlis en* 1628, *mort en* 1704, *âgé de* 76 *ans.*

Deſpréaux, qui attaquoit ſouvent Liniere ſur ſon irréligion, diſoit que l'action la plus religieuſe qu'il eût faite, c'étoit d'avoir bu l'eau d'un bénitier, où une de ſes maîtreſſes avoit trempé les doigts.

Lainez fit ces vers ſur Liniere :

Qu'a Liniere aujourd'hui ?
Qu'il eſt ſot avec ſon air ſage
La triſteſſe & l'ennui
Sont peints ſur ſon viſage :
N'iroit-il point dîner chez lui

Madame Deshoulieres, pour juſtifier Liniere du reproche d'impiété, a dit de lui :

Quoiqu'il raille ſouvent des articles de foi,
Je crois qu'il eſt autant Catholique que moi.

Il eſt certain que Liniere étoit très-impie, fort mordant & très-ſatyrique. Ayant un jour fait une chanſon maligne contre le Sieur de Saint-Michel, Conſeiller à la Cour des Aides, il en reçut des coups de bâton; ce qui donna lieu à ce couplet :

Liniere, homme exécrable,
Eſt déja réprouvé du Ciel :
La preuve en eſt que Saint Michel
L'a battu comme un Diable.

L'irréligion & la vie déréglée de Liniere l'ont fait appeller l'*Athée de Senlis*. Deſpréaux diſoit qu'*il n'avoit d'eſprit que contre Dieu*. Le vin & l'amour remplirent toute la vie de Liniere, & ne lui laiſſerent pas le tems de faire des réflexions : il mourut comme il avoit vécu.

ÉTIENNE

ÉTIENNE PAVILLON, *de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, né à Paris en* 1632, *mort dans la même ville en* 1705.

Lorſque Benſerade, de l'Académie Françoiſe, mourut, cette compagnie ſe trouva partagée entre deux ſujets qui ſe préſentoient pour remplir la place vacante. Comme les Membres ne s'accordoient point, il arriva à l'Abbé Tallemant de parler de Pavillon, & en un moment tous les ſuffrages ſe réunirent en ſa faveur. Cette élection peu uſitée étonna tout le monde, & Pavillon en fut lui-même très-ſurpris; mais il ſe rendit avec reconnoiſſance, & fut reçu le 17 Septembre 1691.

La philoſophie de Pavillon ne l'abandonna point, lorſqu'il fut travaillé de la goutte; il étoit le premier à badiner ſur ſon mal avec ſes amis. Sa lettre à Madame Peliſſari, ſur la goutte qui l'empêchoit de l'accompagner à ſa

maiſon de Noiſy, peut ſervir à nous peindre l'eſprit facile & enjoué de ce Poëte aimable.

Tandis qu'avec l'Abbé vous êtes à ſouhait,
Et que dans votre ſalle baſſe,
Attendant que la chaleur paſſe,
Vous riez des contes qu'il fait;
Je ſuis au quatrieme étage,
A n'en point ſortir condamné,
Attendant que le Ciel me rende enfin l'uſage
De l'un des pieds qu'il m'a donné.

Tandis qu'avec un ſoin extrême
La contemplative Bournaut
Va, juſques dans le chardon même;
Chercher de quoi louer l'adreſſe du Très-Haut;
Je ſuis inceſſamment en doute
Du mal qui me tient arrêté;
Plus j'en connois la vérité,
Plus je tâche de n'y voir goute;
Ainſi voulant être flatté,
Il n'eſt point dans ma parenté
De ſi ſot raiſonneur que mon eſprit n'écoute;
Pourvu qu'il diſe que la goutte
Ne fait pas mon infirmité.

Tandis que l'aimable Angélique,
Riche de joie & d'embonpoint,
Faute de meilleure pratique,
S'amuſe à ficher quelque point;
Je ſuis nuit & jour miſérable,
Tête-à-tête avec mon chevet;
Et ſi je ne me donne au diable,
Ce n'eſt pas faute de ſujet.

Tandis qu'on voit la belle Brune
Aller ſur la terraſſe auſſi-tôt qu'il eſt nuit,
Demander du ſecours aux fraîcheurs de la Lune
Contre le Soleil qui nous cuit;
Je ſuis, buvant de la ptiſanne,
Contraint de demeurer au lit,
Et d'implorer en vain le ſecours d'une canne,
Au défaut d'un pied qui mollit.

Pavillon fut gratifié par Louis XIV de la penſion de deux mille livres, qu'avoit l'illuſtre Racine. Madame de Pontchartrain, en lui envoyant le brevet de cette penſion, lui fit dire que ce n'étoit qu'en attendant. Pavillon étoit alors fort malade; auſſi fit-il répondre à Madame de Pontchartrain, que, ſi elle vouloit lui faire du bien, il falloit qu'elle ſe dépêchât, parce qu'il n'avoit pas le tems d'attendre.

On a dit de Pavillon :

Rival ingénieux d'*Ovide*,
S'il vouloit fléchir une *Iris*,
Les Grâces dictoient ſes écrits;
Et l'amour lui ſervoit de guide.
La ſageſſe bientôt ſut bannir de ſon cœur
Les vains amuſemens d'une amoureuſe ardeur.

Par une adreſſe ſans égale,
Il prit ſoin de former les mœurs,
En cachant, ſous l'appas de ſes vers enchanteurs,
Les traits d'une auſtere morale.

Après la mort de Pavillon, M. l'Abbé Tallemant prononça ſon éloge à l'Académie des Belles-Lettres. « Vrai Ariſtipe, dit-il, il s'accommodoit à tout. Ses mœurs douces & faciles convenoient à tout le monde. »

Pavillon diſoit que « l'Amour eſt la ſeule de toutes les Divinités dont le culte n'a jamais changé : il eſt aujourd'hui tel qu'il étoit au commencement du monde : on lui adreſſe les mêmes vœux, & on lui fait les mêmes ſacrifices. »

Il diſoit que M. Dacier étoit *un gros mulet chargé du bagage de l'antiquité.*

CLAUDE-FRANÇOIS MÉNÉTRIER, *Jéſuite, né à Lyon en* 1631, *mort à Paris en* 1705.

La Reine Chriſtine de Suede paſſant par Lyon, pour ſe rendre à Rome, voulut connoître par elle-même ſi tout ce qu'on lui avoit dit de la prodigieuſe mémoire du Pere Ménétrier étoit vrai. Sa Majeſté fit prononcer en ſa préſence, & écrire trois cents mots les plus bizarres & les plus extraordinaires qu'on pût imaginer. Il les lui répéta d'abord tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits, & enſuite en tel ordre & tel arrangement qu'on voulut lui propoſer.

Un ami du Pere Ménétrier fit cette anagramme ſur ſon nom :

Claude Ménétrier,
Miracle de nature.

Le Jéſuite lui répondit ainſi :

Je ne prends pas pour Oracle
Ce que mon nom vous a fait prononcer ;
Puiſque, pour en faire un miracle,
Il a fallu le renverſer.

Le Pere Ménétrier parloit avec une égale facilité le François, l'Eſpagnol, l'Italien, le Latin & le Grec. Il avoit un génie particulier pour la ſcience du blaſon & tout ce qui en dépend. Son goût pour les décorations des fêtes publiques, pompes funebres, & cérémonies éclatantes, étoit ſi connu, qu'on lui demandoit des deſſins de tous les côtés. Ces deſſins étoient ordinairement enrichis d'une ſi grande quantité de deviſes, d'inſcriptions, d'emblêmes, qu'on ne ſe laſſoit pas d'admirer la fécondité de ſon imagination. Sa diſſertation ſur l'*Uſage de ſe faire porter la queue* lui attira des plaiſanteries & des épigrammes.

ADRIEN BAILLET, *né dans un village voiſin de Beauvais, en* 1649, *mort à Paris en* 1706.

Le haſard forma ce ſavant. Il y a près du village où il naquit un Couvent de Cordeliers, où le jeune Baillet alloit ſouvent. Il y ſervoit le

matin les Prêtres à l'autel, & passoit le reste de la journée à rendre tous les petits services dont il étoit capable, soit au Sacristain, soit aux autres Peres de la Communauté. Le Sacristain, touché de ce naturel officieux, prit le jeune Baillet en affection, & lui montra à lire & à écrire. Quoiqu'il n'eût alors que huit à neuf ans, on vit bientôt paroître cette grande passion qu'il eut toujours depuis pour les livres. Les amusemens ordinaires de l'enfance n'étoient point de son goût; il aimoit la retraite, & il employoit à lire & à écrire tout le tems qu'il pouvoit dérober à ses petites occupations. Le Supérieur du Couvent s'étant apperçu de cette inclination si extraordinaire à cet âge, & ayant reconnu qu'elle étoit jointe en cet enfant à une grande vivacité d'esprit, & à une disposition très-heureuse pour les sciences, jugea qu'il seroit très-avantageux à l'Ordre de S. François de le posséder, & le demanda à ses parens. Le pere, qui n'avoit pour toute ressource qu'un très-petit bien qu'il cultivoit de ses propres mains, penchoit assez à donner son fils aux Cordeliers. Mais son Curé, qu'il consulta, ne fut pas de cet avis; & les vues du Pere Cordelier lui ayant fait naître l'envie d'exa-

miner le jeune Baillet de plus près, il fut charmé de ſon eſprit & des progrès qu'il avoit faits. Cette découverte l'engagea à le prendre chez lui & après lui avoir appris les premiers élémens de angue latine, il le mit au college.

JEAN-FOY VAILLANT, *né à Beauvais en* 1632, *mort à . . . . . en* 1706.

M. Vaillant, célebre antiquaire, s'étant embarqué à Marſeille pour aller à Rome, fut pris par des Algériens. Il fut relâché après quatre mois & demi de captivité. On lui rendit une vingtaine de médailles d'or qu'on lui avoit priſes, & il entra dans une barque qui partoit pour Marſeille. Elle faiſoit route depuis deux jours avec un vent favorable, lorſque le Pilote apperçut un bâtiment de Salé, qui avançoit à force de voiles; & quelque manœuvre qu'il fît pour l'éviter, le Corſaire l'approcha juſqu'à la portée du canon. Alors M. Vaillant, qui redoutoit les miſeres d'un nouvel eſclavage, avala les médailles

d'or qu'on lui avoit rendues à Alger. Un coup de vent les éloigna preſqu'auſſi-tôt du Corſaire, & les jeta ſur les côtes de Catalogne, où ils faillirent à échouer. Ils vinrent enſuite s'embarraſſer entre les bancs de ſable qui ſont vers les embouchures du Rhône. Ils y perdirent leurs ancres. M. Vaillant, lui cinquieme, s'étant mis dans l'eſquif, atteignit heureuſement au rivage. Cependant les médailles qu'il avoit avalées, & qui pouvoient peſer cinq ou ſix onces, l'incommodoient beaucoup : il conſulta deux Médecins ſur ce qu'il avoit à faire. L'accident leur parut ſingulier; mais ils ne furent pas d'accord ſur les moyens de le délivrer; &, dans l'incertitude, M. Vaillant ne fit rien. La nature le ſoulagea d'elle-même de tems à autre; & il avoit recouvré plus de la moitié de ſon tréſor, lorſqu'il arriva à Lyon. Il y alla voir un curieux de ſes ſes amis, à qui il conta ſes aventures, & n'oublia pas l'article des médailles. Il lui montra celles qui lui étoient déja revenues, & lui fit la deſcription de celles qu'il attendoit encore. Parmi ces dernieres étoit un Othon, qui fit tant d'envie à ſon ami, qu'il lui propoſa de l'en accommoder pour un certain prix. M. Vaillant y con-

ſentit pour la rareté du fait, & heureuſement il ſe trouva le jour même en état de tenir ſon marché.

M. Vaillant fut marié deux fois; & par une diſpenſe particuliere du Pape, il épouſa ſucceſſivement les deux ſœurs; diſpenſe d'autant plus ſinguliere, qu'il avoit eu un enfant de la ſeconde, du vivant de la premiere. Auſſi eut-il bien de la peine à l'obtenir. On ne l'accorda qu'à ſes inſtances & à ſes importunités; & il fut obligé, avant d'en venir là, de travailler pendant quelque tems, comme un ſimple manœuvre, à l'Egliſe de S. Pierre de Rome.

On diſoit, en parlant de la facilité avec laquelle M. Vaillant liſoit les médailles les plus effacées & les plus rouillées : M. Vaillant lit une médaille, comme un Manceau lit un exploit.

Un Fermier des environs de Beauvais ayant trouvé dans la terre une grande quantité de mé-

dailles antiques, les porta à M. Vaillant, qui les examina, & crut d'abord n'y donner qu'une légere attention ; mais bientôt il s'y livra entiérement. Son goût & ſon génie ſe déclarerent alors. Il entreprit de les expliquer, & réuſſit à quelques-unes. Cette étude devint dans la ſuite ſa plus agréable occupation ; il y donnoit tous ſes momens de loiſir. Ces momens ſont toujours faciles à trouver, pour cultiver ce que l'on aime.

THÉODORE RIUPÉROUX, *né à Montauban en* 1664, *mort à Paris en* 1706.

M. Riupéroux, Auteur d'une Tragédie d'*Hypermneſtre*, porta d'abord l'habit eccléſiaſtique. M. de Barbezieux, qui avoit des bontés pour lui, l'en dépouilla un jour lui-même, au milieu d'un repas, perſuadé ſans doute qu'il n'étoit pas appelé à cet état. C'eſt ſur cette aventure que Gacon compoſa l'épigramme ſuivante :

Certain Abbé, las de paſſer ſa vie,
Et ſans verve & ſans Abbaye,

Brigue, obtient dans l'épée un poſte bien renté;
Et Barbezieux, par cette grace,
Délivre en même tems l'Egliſe & le Parnaſſe
D'une grande incommodité.

Riupéroux fut Secrétaire de M. le Marquis de Créqui. Ce Seigneur devoit jouer chez le Roi. Il avoit mille louis qu'il deſtinoit pour cela, & comme il craignoit de ne pouvoir les garder pour cette occaſion, il les mit entre les mains de Riupéroux, avec ordre de ne les lui donner que quand il ſeroit queſtion de les aller jouer chez le Roi. On prétend que Riupéroux les alla jouer & les perdit.

PIERRE BAYLE, *né à Carlat, petite ville du Comté de Foix, en* 1647, *mort à Rotterdam en* 1706.

Bayle ne ſavoit point la géométrie ; & il avouoit, au rapport de M. Leclerc, qu'il n'avoit pu comprendre la démonſtration du premier problême d'Euclide.

Bayle étoit d'un déſintéreſſement parfait, & n'acceptoit qu'avec peine les préſens qu'on lui faiſoit. Un Anglois, de la premiere qualité, ayant fait entendre à un de ſes amis qu'il feroit à ce critique un préſent de cent cinquante guinées, s'il vouloit lui dédier ſon Dictionnaire, cet ami alla voir Bayle ; mais il eut beau le preſſer d'accepter l'offre, Bayle la refuſa conſtamment. Il croyoit s'être trop déclaré contre l'eſprit flatteur & rampant des épîtres dédicatoires, pour vouloir s'expoſer à tomber dans le même défaut. M. de Maiſeaux prétend que ce n'étoit qu'un prétexte. Le véritable fondement de la longue

& opiniâtre réſiſtance que fit Bayle dans cette occaſion, c'eſt qu'il ne vouloit flatter ni louer perſonne qui eût quelque rang à la Cour de Guillaume III, dont il avoit ſujet de ſe plaindre ; & ce Seigneur étoit alors Secrétaire d'Etat.

Mylord Schafsburi ayant remarqué que Bayle n'avoit pas de montre, en acheta une en Angleterre, pour la lui donner lorſqu'il ſeroit de retour à Rotterdam, où Bayle faiſoit ſa réſidence. La difficulté étoit de la lui faire accepter. Il la tiroit ſouvent de ſa poche lorſqu'ils étoient enſemble. A la fin, Bayle la prit entre ſes mains, & ne put s'empêcher de la louer. Mylord ſaiſit cette occaſion pour la lui préſenter; mais Bayle, confus & piqué de ce que ce Seigneur ſembloit avoir pris ce qu'il avoit dit ſans deſſein, comme un moyen indirect de lui demander ſa montre, s'excuſa fortement, & s'opiniâtra à la refuſer. Ils conteſterent long-tems, & Mylord ne put la lui faire recevoir, qu'après l'avoir aſſuré qu'il l'avoit apportée d'Angleterre exprès pour lui, & le lui avoir prouvé en lui faiſant voir la ſienne.

Bayle dit dans une de ſes lettres : « On m'é-
» crit que M. Deſpréaux goûte mon ouvrage.
» J'en ſuis ſurpris & flatté. Mon Dictionnaire
» me paroît, à ſon égard, un vrai voyage de
» caravanne, où l'on fait vingt-huit lieues ſans
» trouver un arbre fruitier ou une fontaine. »

Bayle écrivoit au Pere Tournemine : « Je ne
» ſuis que Jupiter aſſemble-nues. Mon talent
» eſt de former des doutes ; mais ce ne ſont
» pour moi que des doutes. »

M. l'Abbé Dolivet croit avoir découvert l'origine des vifs démêlés de Jurieu & de Bayle : il prétend que dans le tems qu'il enſeignoit la philoſophie à Sedan, il avoit trouvé le ſecret de gagner les bonnes graces de Madame de Jurieu. Lorſqu'en 1681 l'Académie de Sedan fut ſupprimée, Madame de Jurieu fut obligée de ſuivre ſon mari à Rotterdam. Bayle auroit bien voulu ſe fixer en France ; mais les beaux yeux de la femme du Miniſtre furent les controverſes qui déterminerent le Philoſophe à ſortir du Royaume. Rotterdam ne put voir long-tems

une ſi étroite union ſans en mal penſer ; & l'on perſuada enfin à Jurieu que lui, qui voyoit tant de choſe dans l'Apocalypſe, ne voyoit pas ce qui ſe paſſoit dans ſa maiſon. Un Cavalier en ce cas tire l'épée, un Homme de robe intente un procès, un Poëte compoſe une ſatyre. Jurieu, en qualité de Théologien, dénonça Bayle comme un impie ; & pour preuve, il allégua l'*Avis aux Refugiés*, non que ce livre contînt quelque choſe d'impie ; mais il ne favoriſoit pas le Calviniſme. Bayle auroit pu ſe juſtifier, en diſant que cet ouvrage n'étoit pas de lui, mais de M. de la Roque ; il ne le voulut jamais pour ne pas nuire à ſon ami.

M. Fagon, premier Médecin du Roi, conſulté ſur la maladie de Bayle, lui preſcrivit un excellent régime ſans aucun remede particulier. Il finiſſoit ſa conſultation par ces paroles : *Je ſouhaiterois paſſionnément qu'on pût épargner toute cette contrainte, & qu'il fût poſſible de trouver un remede auſſi ſingulier que le mérite de celui pour lequel on le demande.* Bayle étoit mort, quand cette ordonnance arriva à Rotterdam.

Léibnitz

Léibnitz a appliqué à Bayle ce vers de Virgile :

Sub pedibuſque videt nubes & ſydera Daphnis.

Le Parlement de Toulouſe a honoré Bayle d'une diſtinction unique, en déclarant valide ſon teſtament, qui, ſelon la loi, devoit être annulé comme celui d'un Refugié.

L'Abbé de Polignac, depuis Cardinal, demanda à Bayle : *A laquelle des Sectes qui regnent en Hollande êtes-vous le plus attaché? — Je ſuis Proteſtant*, répondit Bayle. — *Mais ce mot eſt bien vague*, reprit Polignac : *Etes-vous Luthérien, Anglican, Calviniſte? — Non*, répondit Bayle, *je ſuis Proteſtant, parce que je proteſte contre tout ce qui ſe dit & ſe fait.*

Bayle tenoit ſouvent des diſcours très-libres ſans s'en appercevoir. Il parloit des matieres les plus cachées de l'anatomie dans un cercle de femmes, comme les Chirurgiens dans leurs Ecoles. Les femmes baiſſoient les yeux ou détournoient la tête. Il en étoit ſurpris, & deman-

doit tranquillement, *s'il étoit tombé dans quelque indécence ?*

Un Ecrivain célebre, grand admirateur de Bayle, a dit « qu'il étoit l'Avocat-Général des » Philoſophes, mais qu'il ne donne point ſes » concluſions. »

Bayle ne pouvoit réſiſter à l'envie de voir des Baladins de place. Dès qu'il y en avoit à la Haye ou à Rotterdam, il s'affubloit de ſon manteau, y couroit comme un enfant, & ne quittoit jamais le ſpectacle que le dernier.

M. Saurin, dans ſon ſermon de l'Accord de la Religion avec la politique, a donné ainſi le portrait de Bayle :

« C'étoit un de ces hommes contradictoires, que la plus grande pénétration ne ſauroit concilier avec lui-même, & dont les qualités oppoſées nous laiſſent toujours en ſuſpens, ſi nous le devons placer ou dans une extrémité, ou dans l'extrémité oppoſée. D'un côté, grand Philoſophe, ſachant démêler le vrai d'avec le faux,

voir l'enchaînure d'un principe, & ſuivre une conſéquence : d'un autre côté, grand Sophiſte, prenant à tâche de confondre le faux avec le vrai, de tordre un principe, de renverſer une conſéquence. D'un côté, plein d'érudition & de lumieres, ayant lu tout ce qu'on peut lire, & retenu tout ce qu'on peut retenir : d'un autre côté, ignorant, du moins feignant d'ignorer les choſes les plus communes, avançant des difficultés qu'on a mille fois réfutées, propoſant des objections que les plus novices de l'école n'oſeroient propoſer ſans rougir. D'un côté, attaquant les plus grands hommes, ouvrant un champ vaſte à leurs travaux, & les conduiſant par des routes difficiles, & par des ſentiers raboteux, & ſinon les ſurmontant, du moins leur donnant toujours de la peine à vaincre : d'un autre côté, s'aidant des plus petits eſprits, leur prodiguant ſon encens, & ſaliſſant ſes écrits de ces noms que des bouches doctes n'avoient jamais prononcés. D'un côté, exempt, du moins en apparence, de toute paſſion contraire à l'eſprit de l'Evangile; chaſte dans ſes mœurs, grave dans ſes diſcours, ſobre dans ſes alimens, auſtere dans ſon genre de vie : d'un autre côté,

employant toute la pointe de ſon génie à combattre les bonnes mœurs, à attaquer la chaſteté, la modeſtie, toutes les vertus chrétiennes. D'un côté, appellant au Tribunal de l'orthodoxie la plus ſévere, puiſant dans les ſources les plus pures, empruntant les argumens des Docteurs les moins ſuſpects : d'un autre côté, ſuivant la route des Hérétiques, ramenant les objections des anciens Héréſiarques, leur prêtant des armes nouvelles, & réuniſſant dans notre ſiecle toutes les erreurs des ſiecles paſſés. »

Bayle, dit M. Paliſſot, fut compilateur & journaliſte ; & dans ces deux emplois ſi avilis de nos jours, il s'eſt acquis une gloire immortelle. C'eſt que, par l'aſſemblage le plus rare, il joignoit à l'immenſité de ſes connoiſſances un eſprit lumineux, & même du génie.

On a fait ainſi l'épitaphe de Bayle :

Ci-gît l'illuſtre Bayle, honneur des beaux-eſprits,
Dont l'élégante plume, en recherches fertile,
Fit douter qui des deux l'emporte en ſes écrits,
De l'agréable ou de l'utile.

Anonyme.

PHILIPPE-JULIEN MAZARIN-MANCINI, *Duc de NEVERS, Chevalier des Ordres du Roi, mort à Paris en* 1707.

M. de Nevers protégeant la *Phédre* de Pradon contre celle de Racine, ſe mit à la tête d'une nombreuſe & puiſſante cabale, & procura ſix repréſentations favorables à cette mauvaiſe Piece. On aſſure qu'il en coûta 15000 liv. à ce Duc pour faire valoir la Piece de ſon protégé. Madame Deshoulieres fit contre la Phédre de Racine le fameux ſonnet qui commence par ces vers ;

Dans un fauteuil doré, Phédre, tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord perſonne n'entend rien, &c.

On attribua ce ſonnet au Duc de Nevers, & les amis de Racine le parodierent ſur les mêmes rimes. Le Duc de Nevers, outré de cette parodie, où lui & la Ducheſſe de Mazarin ſa ſœur étoient fort maltraités, & que l'on attribuoit à Racine & à ſon ami Boileau, annonça une vengeance éclatante par un ſonnet ſur les mêmes

rimes ; mais M. le Prince rendit ſans effet les menaces du Duc de Nevers, en ſe déclarant hautement le protecteur de Racine & de Boileau ; & la querelle fut appaiſée quand on ſut que c'étoit le Chevalier de Nantouillet, le Comte de Fieſque & d'autres Seigneurs, qui avoient fait dans un repas la parodie du ſonnet attribué au Duc de Nevers.

JEAN MABILLON, *Bénédictin, né dans le Diocèſe de Rheims en* 1632, *mort à Paris en* 1707.

M. Colbert, à qui le livre de *la Diplomatique* fut adreſſé, connoiſſoit d'avance la bonté de l'ouvrage. Il avoit ſouvent employé Dom Mabillon pour décider ſur d'anciens titres, & il n'avoit jamais pu lui faire accepter aucune gratification. Le Miniſtre, peu accoutumé aux refus, crut alors que ſon déſintéreſſement ne ſeroit pas à l'épreuve d'une forte penſion, & il voulut le faire mettre ſur l'état ; mais l'humble Religieux répondit toujours que rien ne lui man-

quoit dans ſa Congrégation, & qu'il ne méritoit pas l'honneur qu'on lui vouloit faire.

M. Le Tellier, Archevêque de Rheims, ayant conduit le Pere Mabillon, malgré lui, à la Cour, dit au Roi : « Sire, j'ai l'honneur de pré-» ſenter à Votre Majeſté le Moine le plus habile » & le plus modeſte de votre Royaume. »

Dès que le Pape Clément XI eut appris la mort de Dom Mabillon, le Cardinal Colorédo écrivit par ſon ordre aux Bénédictins : « Le Saint » Pere a témoigné que vous lui feriez plaiſir » d'inhumer le Pere Mabillon dans le lieu le » plus diſtingué de votre Couvent, attendu que » ſa réputation s'eſt répandue par-tout, & que » tous les Savans qui iront à Paris, ne manque-» ront pas de vous demander où vous l'avez » mis : *Ubi poſuiſtis eum ?* Sa Sainteté prévoit » quelle ſera leur peine, s'ils apprennent que » les cendres d'un perſonnage de ce mérite ont » été confondues avec celles des autres Reli-» gieux ; & s'ils ne les trouvent pas recueillies » ſous le marbre, avec quelque inſcription » qui convienne à des reſtes ſi précieux. »

NICOLAS PÉCHANTRÉ, *né à Toulouſe en 1636, mort en 1708.*

Il y a un conte plaiſant au ſujet de la Tragédie de la mort de Néron. Péchantré ayant laiſſé ſur la table d'une petite auberge un papier où il y avoit en haut quelques chiffres, & au-deſſous étoit écrit, *Ici le Roi ſera tué*; le Traiteur, déja frappé de la phyſionomie & de la diſtraction du Poëte, crut devoir porter cet écrit au Commiſſaire du quartier, qui, perſuadé qu'on ne doit rien négliger, lui dit que ſi l'inconnu revenoit manger, il ne manquât pas de l'en faire avertir. Il y revint en effet quelques jours après, & à peine le pauvre Péchantré y fut-il entré, qu'il ſe vit enveloppé par une troupe d'Archers; & le Commiſſaire lui ayant produit la preuve littérale de ſon crime de lèſe-majeſté : « Ah ! Monſieur, » s'écria Péchantré, que j'ai de joie de retrou- » ver ce papier que je cherchois depuis pluſieurs » jours ! C'eſt la ſcene où j'ai deſſein de placer » la mort de Néron, dans une Tragédie à

» laquelle je travaille. » C'eſt ainſi que l'innocence de Péchantré fut reconnue.

Péchantré avoit une bague qui valoit bien cent piſtoles, dont un de ſes amis l'avoit prié de ſe défaire. Il en parla par haſard à Campiſtron ſon ami. Celui-ci le pria de la garder quelques jours. On va jouer ma nouvelle Tragédie, ajouta-t-il, & je m'en accommoderai. Péchantré, qui trouva à s'en défaire, ne jugea pas à-propos d'attendre le ſuccès de la Tragédie de ſon ami. Il ſe trouva à la premiere repréſentation. Le parterre recevoit mal cette Tragédie. Péchantré apperçut par haſard Campiſtron derriere un pilier, aux troiſiemes loges; il y monta, & lui dit : *Veux-tu ma bague? Je l'ai gardée.*

Baron n'eſt que le pere adoptif de la plupart des ouvrages qui ont paru ſous ſon nom. Il ſouhaite de paſſer pour l'Auteur de *Géta*. Péchantré le lui ayant montré, Baron ne manqua pas de lui en dire le plus de mal qu'il put; & la concluſion de tous ſes mépris fut vingt piſtoles, que le Comédien offrit au Poëte en échange de

ſa mauvaiſe Tragédie. Péchantré, homme ſimple, & d'ailleurs peu aiſé, accepta l'offre; mais Champmeſlé, ayant ſu cette converſation, lut la Piece, la jugea digne du ſuccès qu'elle a eu, & prêta à Péchantré les vingt piſtoles néceſſaires pour retirer ſa Piece.

ANTOINE DE LA FOSSE, *Secrétaire des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, de l'Académie des Apatiſtes de Florence, né à Paris en* 1653, *mort en* 1708.

La Foſſe, Auteur de la Tragédie de Manlius, & de beaucoup d'autres Poéſies, étoit un des hommes les plus diſtraits qu'on ait jamais vus. L'illuſtre M. Titon du Tillet en rapporte la preuve en ces termes. « Je l'avois prié, dit-il, » à dîner chez moi, avec quelques autres per- » ſonnes de lettres; il m'avoit promis de venir » ſur le midi; mais l'ayant attendu en vain juſ- » qu'à deux heures, on ſe mit à table. Notre » Poëte arriva ſur les quatre heures, très-fati- » gué, & me fit quelques excuſes d'arriver ſi » tard, en m'aſſurant qu'il étoit parti ſur les

» onze heures du matin de l'Hôtel d'Aumont,
» rue de Jouy, pour venir chez moi dans l'Iſle
» S. Louis; mais qu'il avoit eu l'eſprit ſi rem-
» pli de cinq ou ſix vers des plus beaux de
» l'Iliade, qu'il avoit voulu traduire en vers
» françois, qu'il avoit paſſé à côté de ma porte
» ſans ſe reſſouvenir du dîner, ajoutant qu'il
» s'étoit trouvé au milieu de la plaine d'Yvri,
» lorſque la faim l'avoit réveillé, & lui avoit
» rappellé mon invitation. Il fut le bien-venu,
» & on lui ſervit de quoi ſatisfaire ſon appétit.
» M. Boivin l'aîné, un de mes convives, lui
» dit : *Monſieur de La Foſſe, je ſuis preſque*
» *ſûr que voilà les vers d'Homere qui vous ont*
» *ſi fort occupé, & les lui récita comme on les*
» *prononce dans l'Univerſité de Paris.* — *Non,*
» *Monſieur*, lui répondit La Foſſe, *les voici ;*
» & il répéta les mêmes vers, ſelon la pronon-
» ciation du College des Jéſuites. — *Eh bien,*
» lui répliqua Boivin, *ce ſont les mêmes vers,*
» *avec cette différence que vous les prononcez*
» *autrement que moi.* »

FRANÇOIS MAUCROIX, *Chanoine de Rheims, né à Noyon en* 1619, *mort à Rheims en* 1708.

On voulut engager M. de Maucroix à ſe marier ; ſur quoi il fit l'épigramme ſuivante :

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propoſe ;
Mais toutefois ne preſſons rien,
Prendre femme eſt étrange choſe ;
Il faut y penſer mûrement.
Gens ſages, en qui je me fie,
M'ont dit que c'eſt fait prudemment,
Que d'y ſonger toute ſa vie.

M. de Maucroix avoit traduit les livres de la vieilleſſe, de l'amitié, & la premiere Tuſculane de Cicéron, avec les dialogues *de cauſis corruptæ eloquentiæ ;* & voulant les faire imprimer enſemble, les avoit envoyés à un Cenſeur de la Capitale, pour avoir l'approbation & le privilege. M. Dubois, qui de ſon côté avoit traduit les traités de la vieilleſſe & de l'amitié, obtint du Cenſeur de ſon rival qu'il garderoit

un an le manuſcrit de M. de Maucroix, & pendant ce tems-là fit imprimer le ſien. M. de Maucroix, après avoir bien grondé dans ſa province, contre la lenteur des Cenſeurs de Paris, ayant enfin appris le tour que Dubois lui avoit joué, ſupprima de dépit ſes traductions.

M. de Maucroix avoit quatre-vingts ans lorſqu'il fit ce beau quatrain :

Chaque jour eſt un bien que du Ciel je reçoi ;
Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne :
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi ;
Et celui de demain n'appartient à perſonne.

THOMAS CORNEILLE, *né à Rouen en 1625, mort à Andely en 1709.*

Thomas Corneille étant en Réthorique, compoſa en vers latins une piece que ſon Régent trouva ſi fort à ſon gré, qu'il l'adopta & la ſubſtitua à celle qu'il devoit faire repréſenter par ſes écoliers, pour la diſtribution du prix de l'année.

Pierre & Thomas Corneille avoient épouſé les deux ſœurs, en qui il ſe trouvoit la même différence d'âge qui étoit entr'eux. Il y avoit des enfans de part & d'autre en pareil nombre. Ce n'étoit qu'une même maiſon, qu'un même domeſtique. Enfin, après plus de vingt-cinq ans de mariage, les deux freres n'avoient pas encore ſongé à faire le partage des biens de leurs femmes, biens ſitués en Normandie, dont elles étoient originaires comme eux : ce partage ne fut fait que par une néceſſité indiſpenſable à la mort de Pierre Corneille.

Le début de Thomas Corneille, dans la Tragédie, fut des plus heureux. *Timocrate* eut quatre-vingt repréſentations. Le public ne ſe laſſoit point d'y courir en foule ; on ne ceſſoit de le redemander aux Comédiens. Ces Meſſieurs s'en ennuyerent les premiers, & un Acteur s'avança un jour ſur le Théâtre, & dit aux Spectateurs : *Meſſieurs, vous ne vous laſſez point d'entendre Timocrate ; pour nous, nous ſommes las de le jouer. Nous courons riſque d'oublier nos autres pieces ; trouvez bon que nous ne le repréſentions plus.*

On dit qu'*Ariane*, la Tragédie favorite de Corneille, ne lui a coûté que dix-ſept jours, & qu'il n'en employa pas quarante au *Comte d'Eſſex*.

Un homme d'eſprit, qui avoit vu jouer la Lecouvreur dans le *Comte d'Eſſex*, fut ſi frappé de la dignité de ſon jeu, qu'il diſoit : *J'ai vu une Reine parmi des Comédiens.*

« Ah ! pauvre Thomas, s'écrioit un jour Deſ-
» préaux ; tes vers, comparés avec ceux de ton
» frere aîné, font bien voir que tu n'es qu'un
» cadet de Normandie. »

Gacon fit l'impromptu ſuivant ſur le portrait de Thomas Corneille :

Voyant le portrait de Corneille ;
Gardez-vous de crier merveille !
Et dans vos tranſports n'allez pas
Prendre ici Pierre pour Thomas.

JEAN-FRANÇOIS REGNARD, *né à Paris en 1647, mort en 1709.*

L'inclination, que Regnard ſentit de bonne heure pour les voyages, le conduiſit en différentes contrées de l'Europe. A ſon retour d'Italie, il fut pris par deux vaiſſeaux corſaires, & conduit à Alger avec ſes compagnons de diſgrace. Comme il avoit toujours aimé la bonne chere, il étoit grand faiſeur de ragoûts, & ſon adreſſe en ce genre lui procura l'emploi de cuiſinier du maître entre les mains duquel il tomba. Ses manieres prévenantes & ſon enjouement, joints à ſa bonne mine, le firent aimer des femmes favorites. Son maître ayant découvert ſes intrigues, le livra à la juſtice pour être puni ſelon les loix, qui veulent qu'un Chrétien, trouvé avec une Mahométane, expie ſon crime par le feu, ou ſe faſſe Mahométan. Le Conſul de France, qui avoit reçu depuis peu de tems une ſomme conſidérable pour le délivrer, ayant appris ce qui ſe paſſoit, interpoſa ſon autorité, & alla trouver le maître,

maître, qui d'abord ne voulut rien écouter ; mais le Conſul, ne ſe rebutant pas, lui repréſenta que rien n'étoit plus trompeur que les apparences ; que quand la choſe ſeroit vraie, il y auroit peu de gloire à lui de faire périr ſon eſclave ; que d'ailleurs en le perdant il perdoit une ſomme conſidérable qu'il avoit à lui donner pour ſa rançon. Cette derniere raiſon fut plus forte que les autres. Le maître ſe laiſſa gagner, retira Regnard des mains du Divan, en avouant qu'il l'avoit accuſé ſur un ſimple ſoupçon, & que ſon crime n'étoit confirmé par aucune preuve ; & le remit en liberté, après avoir reçu le prix convenu avec le Conſul.

Regnard, dans un de ſes voyages, voulut voir la Laponie. Il pénétra juſqu'à la mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il ne s'arrêta qu'où la terre lui manqua. Ce fut alors qu'il grava avec ſes compagnons de voyage, ſur une pierre & ſur une piece de bois, ces quatre vers :

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Hauſimus, Europamque oculis luſtravimus omnem,
Caſibus & variis acti terraque marique ;
Hìc tandem ſtetimus nobis ubi defuit orbis.

On a traduit ainſi ces vers latins :

Nés François, éprouvés par cent périls divers,
Du Gange & du Zaïr nous avons vu les ſources,
Parcouru l'Europe & les mers;
Voici le terme de nos courſes,
Et nous nous arrêtons où finit l'univers.

Regnard & Riviere Dufreny firent à-peu-près dans le même tems une Comédie du Joueur. Ces deux Auteurs s'accuſerent réciproquement de plagiat. C'eſt ce qui donna occaſion à l'épigramme ſuivante :

Un jour Regnard & de Riviere,
En cherchant un ſujet que l'on n'eût point traité,
Trouverent qu'un Joueur ſeroit un caractere
Qui plairoit par ſa nouveauté.
Regnard le fit en vers, & de Riviere en proſe;
Ainſi, pour dire au vrai la choſe,
Chacun vola ſon compagnon.
Mais quiconque aujourd'hui voit l'un & l'autre ouvrage,
Dit que Regnard a l'avantage
D'avoir été le bon larron.

Deſpréaux diſoit de Regnard, qu'il n'étoit pas médiocrement plaiſant. Qui ne ſe plaît pas à Regnard, dit M. de Voltaire, n'eſt point digne d'admirer Moliere.

Épitaphe de Regnard.

Ci-gît cet agréable Auteur,
Qui, dans plus d'une Comédie,
Même après Moliere, eut l'honneur
De trouver ſa Muſe applaudie.

Par M. DE LA PLACE.

JEAN DONNEAU, *Sieur de Viſé, Poëte François, né à Paris en* 1640, *mort dans la même ville en* 1710.

La premiere fois qu'on repréſenta la Comédie de Viſé, intitulée, *Le Gentilhomme Gueſpin, ou le Campagnard*, il y avoit ſur le théâtre beaucoup de gens de condition, amis de l'Auteur, qui rioient beaucoup. Le parterre, qui ne fut pas de leur avis, ſiffla de toute ſa force. Un des rieurs s'avança ſur le bord du théâtre, & dit: *Meſſieurs, ſi vous n'êtes pas contens, on vous rendra votre argent à la porte; mais ne nous empêchez point d'entendre des choſes qui nous font plaiſir.* Un plaiſant lui répondit:

Prince, n'avez-vous rien à nous dire de plus?

Et un autre ajouta:

Non, d'en avoir tant dit il eſt même confus.

ALEXANDRE LAINEZ, *né à Chimay en Hainault, en* 1650, *mort à Paris en* 1710.

Lainez récitoit des vers charmans dans la meilleure compagnie, en préſence de M. de Fontenelle : l'Auteur des *Mondes* crut faire un compliment agréable à ce Poëte, en lui diſant : « Pourquoi, Monſieur, un homme » de votre mérite ne demande-t-il pas à en- » trer dans l'Académie Françoiſe ? . . . *Eh*, » *Monſieur*, lui répondit fiérement Lainez, » *qui ſeroit votre Juge ?* »

M. le Duc ſe promenant ſur la terraſſe du parterre du Tibre, à Fontainebleau, apperçut Lainez, & l'invita à ſouper avec lui. Le Poëte le remercia, en diſant que cinq ou ſix perſonnes l'attendoient dans un cabaret, & que S. A. R. auroit ſans doute mauvaiſe opinion de lui, ſi elle apprenoit qu'il eût manqué à ſes amis.

On vint dire à Lainez qu'un homme d'eſprit, de ſa connoiſſance, avoit compoſé un volume

ſur deux petits vers d'une de ſes Pieces, où il dit, en parlant de lui ſous le nom d'un aimable Epicurien :

La débauche le ſuit,
La volupté le fuit.

C'eſt un drôle, répondit Lainez, *qui a pris une goutte de mon eſſence pour mettre dans un muid d'eau.*

Lainez répondit à quelqu'un qui lui faiſoit compliment ſur la fraîcheur de ſon teint : « Comment veux-tu que je n'aie pas le teint frais » ſous un tas de neige? » Alluſion ingénieuſe à ſes cheveux blancs.

Après que Lainez eut reçu les Sacremens dans ſa derniere maladie, le Prêtre à qui il s'étoit confeſſé, fit emporter pendant la nuit une caſſette pleine de vers licencieux. Le moribond s'étant réveillé, cria, ô voleur! fit venir un Commiſſaire, dreſſa ſa plainte, fit rapporter la caſſette par le Prêtre même, à qui il parla avec vivacité, & ſur le champ il ſe fit tranſporter dans une chaiſe ſur la paroiſſe S. Roch, où il mourut. Il avoit imaginé follement de ſe faire

tranſporter dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir, pour voir encore une fois lever le ſoleil.

Le madrigal de Lainez, à Madame Martel, fait connoître combien ſon eſprit eſt facile, délicat & orné.

Le tendre *Apelle*, un jour, dans ſes jeux ſi vantés,
Qu'Athênes autrefois conſacroit à *Neptune*,
Vit, au ſortir de l'onde, éclater cent Beautés;
Et, prenant un trait de chacune,
Il fit de ſa *Vénus* un portrait immortel.
Sans cette recherche importune,
Hélas! s'il avoit vu la divine *Martel*,
Il n'en auroit employé qu'une.

Lainez, après quelques voyages, s'étoit refugié à Chimay. Comme il étoit pauvre, il y mena une vie aſſez ignorée pendant deux ans, lorſqu'il en fut retiré par une aventure ſinguliere. M. l'Abbé Fautrier, homme de beaucoup d'eſprit, Intendant du Hainault, faiſant ſa réſidence à Maubeuge, reçut ordre de M. de Louvois de faire en ſorte d'arrêter quelques libelles qui inondoient la Flandre, & d'en ſaiſir, s'il pouvoit, les Auteurs. M. Fautrier apprit qu'il y avoit un homme à Chimay qui étoit toujours

renfermé dans ſa maiſon, occupé à écrire. Il s'y tranſporta avec un détachement de cinquante hommes, & y trouva Lainez vêtu d'une mauvaiſe robe de chambre, & entouré de papiers. On les viſita, & on n'y trouva que d'agréables relations & des vers charmans. L'Intendant, après cette lecture, l'embraſſa, lui dit qu'il étoit déplacé, & lui propoſa de le ſuivre. Lainez lui dit nettement qu'il n'avoit point d'autre vêtement que ſa robe de chambre. Montez toujours dans mon caroſſe, lui répliqua l'Abbé; vous aurez avant trois jours des habits, & tout ce qui vous ſera néceſſaire. Ce Poëte agréable fit depuis les honneurs de l'Intendance.

Quand Lainez fut à Paris, il loua une chambre aux environs de l'Abbaye S. Germain-des-Prés, que perſonne ne connoiſſoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il ſe faiſoit toujours deſcendre ſur le Pont-neuf, vis-à-vis le cheval de bronze, d'où il regagnoit à pied ſon petit logement. On n'a jamais connu d'homme auſſi idolâtre de ſa liberté.

Lainez partageoit ſon tems entre la table & les livres. Un de ſes amis paroiſſant un jour ſurpris de le voir entrer, après un repas de douze heures, à la Bibliothéque du Roi, pour y reſter juſqu'au ſoir, le Poëte, qui s'apperçut de ſon étonnement, lui dit ce diſtique latin qu'il compoſa ſur le champ :

Regnat nocte calix, volvuntur biblia manè.
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

Le grand appétit de Lainez ſurprenoit ceux avec qui il mangeoit ſouvent. Un jour qu'il avoit employé cinq ou ſix heures à ſon dîné, on lui demanda, le voyant quelque tems après ſe remettre à table, s'il n'avoit pas dîné? Il répondit : *Eſt-ce que mon eſtomac a de la mémoire?*

Inſcription de Lainez, pour être miſe ſur un preſſoir.

La Fable, entre mille plaiſirs,
Et mille flots badins conduits par des zéphirs,
Fait naître une Vénus de l'écume de l'onde.
Que la Grece murmure, & que la Fable gronde;
Le Champagne, le verre en main,
A l'aſpect des preſſoirs que ſa liqueur inonde,
La fait naître aujourd'hui de la mouſſe du vin.

On attribue à Lainez la chanſon ſuivante. Elle peut être comparée à ce qu'il y a de meilleur en ce genre, dans les anciens & les modernes.

L'Amour métamorphoſé.

J'ai déſarmé l'Amour ; & de tout ſon bagage,
J'ai pris ce qui pouvoit ſervir à mon ménage.
En guiſe de forets,
Pour percer mon tonneau,
Je me ſers de ſes traits ;
De ſon bandeau
Je fais une ſerviette.
J'ai fondu ſon carquois pour en faire une aſſiette ;
Et, lorſque pour goûter du vin vieux ou nouveau,
Je deſcends à la cave,
Ce ſuperbe vainqueur, aujourd'hui mon eſclave,
Porte devant moi ſon flambeau.

Les vers & les penſées ingénieuſes, dont la plupart des Pieces de ce Poëte ſont remplies, doivent le mettre à côté des Chapelle & des Chaulieu. L'on attribua ſa mort aux grands & longs repas, ſur-tout à ceux où il ſe trouvoit ſouvent chez le Marquis de Livry, premier Maître d'Hôtel du Roi.

Un jour que Philbert montroit tous ſes agréables talens à Lainez, ce Poëte lui dit en plaiſantant : « Philbert, tu m'as réjoui ; je t'immor-» taliſerai. » Effectivement il lui envoya, deux jours après, ces vers, où le Muſicien dut reconnoître ſon portrait.

Cherchez-vous des plaiſirs ? allez trouver *Philbert* :
Sa voix, des doux chants de *Lambert*,
Paſſe au bruit éclatant du tonnerre qui gronde :
Sa flûte ſeule eſt un concert.
La fleur naît ſous ſes mains dans un affreux déſert ;
Et ſa langue féconde
Imite, en badinant, tous les peuples du monde.
Si dans un vaſte pavillon
Il ſonne le tocſin, ou fait un carillon,
En battant une poële à frire,
Le Héros immortel, que nous révérons tous,
Devient un homme comme nous :
Il éclate de rire.

Cherchez-vous des plaiſirs ? allez trouver *Philbert* ;
Sa flûte ſeule eſt un concert.

ESPRIT FLÉCHIER, *Evêque de Nîmes, né à Pernes près d'Avignon, en* 1632, *mort en* 1710.

M. le Duc de Montauſier, qui alloit aux eaux,

demanda à M. de Caumartin, un homme de lettres, qui pût l'amuſer pendant ſon voyage. On lui donna l'Abbé Fléchier, & ils partirent. Le premier jour, l'Abbé Fléchier applaudiſſoit à tout ce qu'avançoit M. de Montauſier, qui diſoit tout bas & d'un air fâché : Voilà mes flatteurs. Averti, par ce reproche, du caractere peu commun de ce Seigneur, l'Abbé Fléchier ne ceſſa de le contredire, & il obtint bientôt ſon amitié & ſa confiance.

Ce qui avoit fait connoître le jeune Fléchier de M. de Caumartin, & des gens de lettres, ce fut une Deſcription, en vers latins, du fameux Carouſel donné par Louis XIV, fête auſſi brillante que de bon goût, qui étonna l'Europe, & annonça la magnificence dont la Cour de Verſailles fut ſi long-tems le modele. Cette Deſcription fit d'autant plus d'honneur au Poëte, qu'il étoit très-difficile d'exprimer dans la langue de l'ancienne Rome, un genre de divertiſſement & de ſpectacle que cette Capitale du monde n'avoit pas connu, & pour lequel Virgile & Ovide auroient preſque été obligés de

créer une langue nouvelle. Auſſi l'Ouvrage eut-il un grand ſuccès.

On ſait que le Pere Maſcaron, de l'Oratoire, depuis Evêque d'Agen, & M. l'Abbé Fléchier, furent tous deux chargés de faire l'Oraiſon funebre de M. de Turenne. Celle de l'Oratorien, qui fut prononcée la premiere, eut le plus grand ſuccès. Ceux qui l'avoient entendue & applaudie, ne croyoient pas qu'on pût égaler cet Orateur, & lui annonçoient déja la victoire ſur ſon rival. Bien préparés contre l'admiration, ils allerent entendre Fléchier, & ſe virent forcés d'avouer qu'il étoit vainqueur. Madame de Sévigné, qui étoit du nombre de ces convertis, parle, dans ſes Lettres, de ce triomphe inattendu. M. de Luxembourg ayant, en la campagne ſuivante, le commandement des troupes à la place de M. de Turenne, n'acquit pas beaucoup de gloire; ce qui fit dire au Prince de Condé : M. de Luxembourg a mieux fait l'éloge de M. de Turenne, que Maſcaron & Fléchier.

Louis XIV dit à Fléchier, en le nommant à

l'Évêché de Nîmes : « Ne ſoyez pas ſurpris ſi » j'ai récompenſé ſi tard votre mérite ; j'appré- » hendois d'être privé du plaiſir de vous enten- » dre, en vous donnant trop tôt un Évêché. »

M. Fléchier étoit allé paſſer quelques jours chez Madame la Marquiſe de Thoiras, à une lieue de Nîmes. Il la quitta pour aller pontifier aux fêtes de la Pentecôte, dans ſa Cathédrale. Il ne faiſoit que d'arriver, lorſqu'on l'engagea d'aller annoncer à la même Dame la perte qu'elle venoit de faire de ſon mari. Il la trouva au bas de l'eſcalier ; & après les complimens d'uſage, ſur ſon retour, il lui demanda où elle alloit. « A la Meſſe, répondit la Marquiſe : — » Vous êtes donc Chrétienne, Madame, répli- » qua le Prélat ? Eh bien, ajouta-t-il, le Mar- » quis de Thoiras a été tué à l'armée. Allons » prier Dieu pour le repos de ſon ame. » Cette maniere ferme d'annoncer une mauvaiſe nou- velle, affermit extrêmement Madame de Thoiras.

Ce qui caractériſe principalement les Oraiſons funebres de Fléchier, c'eſt qu'il y reſpecte tou-

jours la vérité, ſi fréquemment & ſi ſcandaleuſement outragée de nos jours dans ce genre d'ouvrages. On ne voit point chez lui le menſonge qui aſſiége les grands pendant leur vie, venir encore ramper autour de leur tombe, pour infecter leur cendre d'un vil encens, & pour célébrer leurs vertus devant un auditoire qui n'a connu que leurs vices. Fléchier s'indignoit, en homme de bien, d'un tel aviliſſement de l'art oratoire. Il a exprimé ce ſentiment d'une maniere ſublime dans l'Oraiſon funebre du Duc de Montauſier. C'eſt-là qu'on trouve ce trait admirable qu'auroient envié Démoſthenes & Boſſuet : « Oſerois-je employer le menſonge » dans l'éloge d'un homme qui fut la vérité » même ? Ce tombeau s'ouvriroit, ces oſſemens ſe ranimeroient pour me dire : *Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis pour perſonne ?* »

L'élégant Fléchier avoit lu tous les Sermonaires, & diſoit d'eux : *Ce ſont mes Bouffons.*

L'élégant Fléchier étoit fils d'un Fabricant

de chandelles. Un Prélat de Cour, tout fier de ſa naiſſance, fit ſentir à l'Évêque de Nîmes qu'il étoit fort ſurpris qu'on l'eût tiré de la boutique de ſes parens, pour le placer ſur le Siége Epiſcopal. Fléchier, ſortant à regret de ſa ſimplicité ordinaire, dit à ſon Confrere : « Avec » cette maniere de penſer, je crains que ſi vous » étiez né ce que je ſuis, vous n'euſſiez fait des » chandelles ! »

On parloit un jour à M. Fléchier, de l'excès de ſon zele & de ſes charités : « Comment, » Meſſieurs, (répondit ce digne Prélat) ſommes-nous Évêques pour rien ? »

Epitaphe de Fléchier.

Ci-gît un Orateur, fleuri, pur, élégant;
Dont l'eſprit ſeul fut éloquent.

Par M. DE LA PLACE.

NICOLAS BOILEAU DESPREAUX, *né à Crône près de Paris, en 1636, mort en 1711.*

Le Roi ayant demandé un jour à M. Deſpréaux en quel tems il étoit né, ce Poëte lui répondit que le tems de ſa naiſſance étoit la circonſtance la plus glorieuſe de ſa vie : « Je ſuis » venu au monde, dit-il, une année avant » Votre Majeſté, pour annoncer les merveilles » de ſon regne. » Le Roi fut touché de cette réponſe, & les Courtiſans ne manquerent pas d'y applaudir. Deſpréaux s'eſt cru depuis engagé d'honneur à ſoutenir un mot qu'il avoit dit en préſence de toute la Cour, & qui avoit ſi bien réuſſi. C'eſt ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en 1637.

M. Boileau le pere étudioit le caractere de chacun de ſes enfans. Surpris de la douceur, de la ſimplicité même qu'il croyoit remarquer dans Deſpréaux, il dit de lui, par une eſpece d'oppoſition

d'oppoſition aux autres, *que c'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de perſonne.* On ſait combien il s'eſt trompé.

Deſpréaux, après ſes premieres études, voulut s'appliquer à la Juriſprudence : il ſuivit le Barreau, & même plaida une cauſe dont il ſe tira fort mal. Comme il étoit près de la commencer, le Procureur s'approcha de lui pour lui dire : « N'oubliez pas de demander que la » partie ſoit interrogée ſur faits & articles. » Et pourquoi, lui dit Boileau ? la choſe n'eſt-elle pas déja faite? Si tout n'eſt pas prêt, il ne faut donc pas me faire plaider. Le Procureur fit un éclat de rire, & dit à ſes Confreres : Voilà un Avocat qui ira loin ; il a de grandes diſpoſitions.

En 1674, l'Univerſité projetoit une Requête qu'elle devoit préſenter au Parlement, pour demander que la Philoſophie de Deſcartes ne fût point enſeignée. On en parloit chez M. le premier Préſident de Lamoignon, qui dit qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer de rendre un Arrêt con-

forme à cette Requête. Deſpréaux, préſent à cette converſation, imagina un Arrêt burleſque, qu'il compoſa avec Racine & le fameux voyageur Bernier, leur ami commun. M. Domjois, neveu de Deſpréaux, y mit le ſtyle du Palais; & quand l'Arrêt fut en état, il le joignit à pluſieurs expéditions qu'il devoit porter à ſigner au premier Préſident, avec qui il étoit familier. M. de Lamoignon ne ſe laiſſa pas ſurprendre. A peine eut-il jeté les yeux ſur l'Arrêt, qu'il s'écria: Voilà un tour de Deſpréaux. Cet Arrêt burleſque eut un ſuccès que n'eût peut-être point eu une piece ſérieuſe. Il ſauva l'honneur des Philoſophes & des Magiſtrats.

Deſpréaux avoit, dans ſa jeuneſſe, le talent de contrefaire ceux qu'il voyoit, juſqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs geſtes & leur ton de voix. Il a raconté qu'ayant entrepris de contrefaire un homme qui venoit d'exécuter une danſe fort difficile, il exécuta, avec la même juſteſſe, la même danſe, quoiqu'il n'eût jamais appris à danſer. Il amuſa un jour le Roi, en contrefaiſant devant lui tous les Comédiens. Le

Roi voulut auſſi qu'il contrefît Moliere qui étoit préſent, & demanda enſuite à Moliere s'il s'étoit reconnu. Nous ne pouvons, répondit Moliere, juger de notre reſſemblance; mais la mienne eſt parfaite, s'il m'a auſſi bien imité qu'il a imité les autres.

Deſpréaux demanda & obtint en Cour de Rome un Bénéfice, dont il jouit pendant huit ans, ſans prendre l'habit eccléſiaſtique, & ſans ſe mettre trop en peine de faire bon uſage des revenus. M. le premier Préſident de Lamoignon, qui avoit beaucoup de probité & de religion, s'entretenant un jour avec lui, lui fit comprendre qu'en ſe conduiſant comme il faiſoit, il ne pouvoit garder ce Bénéfice en ſûreté de conſcience. Deſpréaux le reconnut & en fit ſa démiſſion entre les mains de l'Évêque de Beauvais. Il fit plus; il ſupputa ce qu'il en avoit retiré depuis le tems qu'il en jouiſſoit; & cette ſomme qui montoit environ à ſix mille livres, fut employée à des œuvres de charité.

Deſpréaux faiſoit ordinairement le ſecond

vers avant le premier : c'eſt un des grands ſecrets de la poéſie pour donner aux vers beaucoup plus de ſens & de force. Il conſeilla à Racine de ſuivre cette méthode, & il diſoit à ce propos : Je lui ai appris à rimer difficilement.

Lorſqu'on repréſenta à Boileau que s'il s'attachoit à la ſatyre, il ſe feroit des ennemis qui auroient toujours les yeux ſur lui, & ne chercheroient qu'à le décrier. « Eh bien, répondit-il, » je ſerai honnête homme, & je ne les crain- » drai point ! »

Quelque tems après que ſes Satyres eurent paru, Fernando Nuñès, grand Amiral d'Eſpagne, vint en France ; &, quoique étranger, il goûta beaucoup les beautés d'un ouvrage qui étoit alors l'objet de l'attention publique. Auſſitôt qu'il fut de retour à Madrid, il envoya deux livres du meilleur tabac, & une tabatiere de prix, à Deſpréaux, en reconnoiſſance du plaiſir que ſes Satyres lui avoient faites.

Quoique Deſpréaux & Racine n'euſſent aucun

titre qui les appellât à la Cour, ils y étoient fort bien reçus tous les deux. M. Colbert les aimoit beaucoup. Etant un jour enfermé avec eux dans ſa maiſon de Sceaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un Evêque, il répondit en colere : *Qu'on lui faſſe tout voir, excepté moi.*

Deſpréaux racontoit ſouvent qu'un de ſes parens, à qui il avoit fait préſent de ſes Ouvrages, lui dit, après les avoir lus : Pourquoi, mon couſin, tout n'eſt-il pas de vous dans vos Ouvrages? J'y ai trouvé deux Lettres à M. de Vivonne, dont l'une eſt de Balzac, & l'autre de Voiture.

Deſpréaux étant chez un de ſes amis à la campagne, aux fêtes de Pâques, alla ſe confeſſer au Curé du lieu, qui, avant d'entendre ſa confeſſion, lui demanda quelles étoient ſes occupations ordinaires. De faire des vers, lui dit Deſpréaux. Tant pis, dit le Curé : & quels vers? Des Satyres, ajouta le Pénitent. Encore pis, répondit le Confeſſeur : & contre qui? Contre ceux, répondit Deſpréaux, qui font mal les vers, contre les vices du tems, contre les ouvra-

ges pernicieux, contre les Romans, contre les Opéra. Ah! dit le Curé, il n'y a donc pas de mal; & je n'ai plus rien à vous dire.

Deſpréaux excelloit au jeu des quilles, & les abattoit quelquefois toutes neuf d'un coup de boule. « Il faut avouer, diſoit-il à ce ſujet, que » j'ai deux grands talens, auſſi utiles l'un que » l'autre à un état & à la ſociété : l'un, de bien » jouer aux quilles; l'autre, de bien faire des » vers. »

Louis XIV ayant donné une penſion de deux cents piſtoles à Deſpréaux, peu de tems après qu'il eut publié ſes Satyres, M. de Montauſier dit que bientôt le Roi donneroit des penſions aux voleurs de grand chemin.

Deſpréaux allant toucher ſa penſion au Tréſor-Royal, remit ſon Ordonnance à un Commis, qui y liſant ces paroles, *la penſion que nous avons donnée à Deſpréaux, à cauſe de la ſatisfaction que ſes Ouvrages nous ont donnée*,

lui demanda de quelle eſpece étoient ſes Ouvrages ? De maçonnerie, répondit-il ; je ſuis Architecte.

Deſpréaux parlant d'un grand Ecrivain, dit : *Il plaît à tout le monde, & ne ſauroit ſe plaire.* Voilà, lui dit Moliere, en lui ſerrant la main, voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne ſuis pas du nombre de ces eſprits ſublimes dont vous parlez ; mais tel que je ſuis, je n'ai jamais rien fait de ma vie dont je ſois véritablement content. Santeuil penſoit bien autrement de ſes poéſies. Il l'avoua même à Deſpréaux, qui lui dit : Vous êtes donc le ſeul homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ſes ouvrages. Alors Santeuil, flatté du titre d'*homme extraordinaire*, & voulant faire voir qu'il n'étoit pas indigne de cet éloge, revint au ſentiment de Deſpréaux, & convint de n'avoir jamais été parfaitement ſatisfait des ouvrages qu'il avoit compoſés.

Quand M. du Brouſſin ſut que Deſpréaux faiſoit une Satyre ſur un feſtin, il tâcha de l'en-

détourner, disant que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel on pût plaisanter. *Choisissez plutôt les Hypocrites*, lui disoit-il sérieusement; *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens : mais pour la bonne chere, croyez-moi, ne badinez pas là-dessus.*

M. Furcroix, célebre Avocat, s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans la Satyre troisieme; mais cette plaisanterie ne plut point aux conviés, & l'on dit alors que ces sortes de repas sont bons à décrire, & non pas à donner.

Despréaux ayant appellé le Traiteur Mignot un empoisonneur, celui-ci porta sa plainte au Magistrat, qui le renvoya, en lui disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colere. Il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet il s'avisa d'un expédient tout nouveau. Mignot avoit la réputation de faire d'excellens biscuits; tout Paris en

envoyoit prendre chez lui. Il fut que l'Abbé Cotin avoit fait une Satyre contre Deſpréaux, leur ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ſes dépens; & quand on venoit chercher du biſcuit, il l'enveloppoit dans la feuille qui contenoit la Satyre imprimée, afin de la répandre dans le public, aſſociant ainſi ſes talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Deſpréaux vouloit ſe réjouir avec ſes amis, il envoyoit chercher des biſcuits chez Mignot, pour avoir la Satyre de Cotin; cependant la colere de Mignot s'appaiſa quand il vit que la Satyre de Deſpréaux, loin de le décrier, l'avoit rendu extrêmement célebre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. Mignot a gagné du bien dans ſa profeſſion, & il ſe faiſoit gloire de devoir ſa fortune à Deſpréaux.

Un homme de qualité porta un jour un jugement ridicule devant Deſpréaux, & ſoutint ſon avis avec beaucoup de hauteur. Deſpréaux ne voulant pas lui répondre d'une maniere qui pût l'offenſer : « Vous ſavez bien que j'ai raiſon, » lui dit-il : or, dites-vous à vous-même ce » que vous me diriez ſi vous étiez à ma place. »

Louis XIV voulant ſavoir quel étoit l'endroit de ſes Poéſies que Deſpréaux eſtimoit le plus, le Poëte, après avoir inutilement prié le Roi de le diſpenſer de faire un pareil jugement, dit que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une épître qu'il avoit pris la liberté d'adreſſer à Sa Majeſté; & récita les quarante vers par leſquels finit cette épître. Le Roi fut tranſporté; l'émotion parut dans ſes yeux & ſur ſon viſage. Voilà qui eſt très-beau, dit-il; cela eſt admirable : je vous louerois davantage, ſi vous ne m'aviez pas tant loué. Le public donnera à vos ouvrages les éloges qu'ils méritent. Mais ce n'eſt pas aſſez pour moi de vous louer, je vous donne une penſion de deux mille livres. J'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance; & je vous accorde le privilege pour l'impreſſion de tous vos ouvrages.

Un ami de Deſpréaux, pour le déterminer à publier ſon *Art poétique*, qu'il ne ceſſoit de retoucher, lui diſoit que le public l'attendoit avec impatience. *Le public*, lui répondit-il, *ne s'informera pas du tems que j'y aurai employé.*

D'autres fois il disoit cela de la postérité.

Mademoiselle de Lamoignon ne trouvoit pas bon que Despréaux fît des Satyres, parce qu'elles blessent la charité : *Mais ne me permettriez-vous pas*, lui dit-il un jour, *d'en faire contre le grand Turc, ce Prince infidele, l'ennemi de notre Religion? Contre le grand Turc*, reprit Mademoiselle de Lamoignon? *C'est un Souverain; il ne faut jamais manquer de respect aux personnes de ce rang. Mais contre le Diable*, répliqua Despréaux, *vous me le permettez bien? Non*, dit-elle encore après un moment de réflexion; *il ne faut jamais dire du mal de personne.*

Despréaux se trouva dans une compagnie de Dames, où l'on parloit de la prise de Mons. Comme il se levoit pour sortir, une de ces Dames l'arrêta, & lui dit : « Monsieur, vous » ne sortirez point d'ici que vous ne nous ayiez » fait un quatrain sur cette nouvelle conquête » de notre grand Roi. » Despréaux s'en défen-

dit honnêtement ; mais, voyant qu'il ne gagnoit rien, il lâcha ces quatre vers :

Mons, dit-on, étoit une pucelle,
Qu'un Roi gardoit avec le dernier ſoin.
Louis le Grand en eut beſoin :
Mons ſe rendit ; vous auriez fait comme elle.

Deſpréaux diſoit de ſon frere l'Abbé, dont le ſtyle étoit moins grave que les mœurs ; que *s'il n'avoit pas été Docteur de Sorbonne, il l'auroit été de la Comédie Italienne.*

Les grands hommes ſont ceux qui apperçoivent le mieux leurs fautes, & qui ſe les pardonnent le moins. *Les critiques que je crains le plus*, diſoit Deſpréaux, *ſont celles que je me fais à moi-même.*

Deſpréaux diſoit : « Comme les marchands » ont beſoin de mettre des enſeignes à leurs » boutiques, un mauvais Peintre eſt bon à » quelque choſe ; mais un Poëte médiocre n'eſt » bon à rien. »

Le Duc de Montauſier ayant rencontré Deſpréaux à la Cour, lui dit : « J'ai lu vos ouvrages » avec plaiſir ; perſonne ne les eſtime plus que » moi ; mais je dois vous dire que vous attaquez » trop de gens. » Le Maréchal de Créqui paſſant au même inſtant, s'arrêta pour être témoin de cette converſation. « Quoi, dit-il au Duc de » Montauſier, vous blâmez Deſpréaux de ce » qu'il a critiqué tant de mauvais Poëtes ! Nous » devrions tous l'en remercier. Il nous en délivrera, ou ils ſe corrigeront. »

Un jour que Racine étoit chez moi à Auteuil, dit Deſpréaux, Toureil y vint, & nous conſulta ſur un endroit de Démoſthenes, qu'il avoit traduit de cinq ou ſix façons, toutes moins naturelles & plus guindées les unes que les autres : *Ah ! le bourreau ! il fera tant, qu'il donnera de l'eſprit à Démoſthenes*, me dit Racine tout bas.

Un Eccléſiaſtique parlant un jour à Deſpréaux contre la multiplicité des Bénéfices, lui diſoit : « Se peut-il que tels & tels, qui paſſent pour » de ſi habiles gens, & qui effectivement le

» ſont, puiſſent s'aveugler auſſi malheureuſe-
» ment qu'ils le font? A moins de s'inſcrire en
» faux contre la doctrine des Apôtres, & con-
» tre les déciſions des Conciles, ne ſavent-ils
» pas quels dangers ſont attachés à la pluralité
» des Bénéfices? J'ai pris les Ordres ſacrés,
» & je ſuis, ſans vanité, d'une des premieres
» maiſons de la Touraine. Il y a une eſpece
» d'obligation à un honnête homme de ſoutenir
» ſa naiſſance; mais je vous proteſte que ſi je
» puis parvenir à une Abbaye, ne fût-elle que
» de mille écus, elle fixera mon ambition; &
» qu'il n'y aura aucun appas qui puiſſe ébranler
» la réſolution que je prends. » Quelque tems après il ſe préſenta une Abbaye de ſept mille livres de rente, & il l'obtint à la ſollicitation d'un de ſes freres qui avoit une charge à la Cour. L'hiver ſuivant il s'en préſenta une autre à huit mille, qu'il obtint encore. Pendant qu'il avoit le vent en pouppe, un Prieuré ſimple de ſix mille livres de rente étant encore venu à vaquer, il le ſollicita avec tant d'empreſſement, qu'il trouva moyen de ſe le faire donner. Deſpréaux, lui voyant accumuler tant de Bénéfices l'un ſur l'autre, lui rendit viſite, & lui dit:

Monſieur l'Abbé, qu'eſt devenu ce tems de candeur & d'innocence, où vous trouviez la pluralité des Bénéfices ſi dangereuſe? Ah! Monſieur, lui répondit l'Abbé, *ſi vous ſaviez que cela eſt bon pour vivre! Je ne doute point*, répliqua Deſpréaux, *que cela ne ſoit bon pour vivre; mais pour mourir, Monſieur l'Abbé, pour mourir?.....*

M. de Seignelai entreprit un jour Deſpréaux ſur une matiere de poéſie. Après avoir harcelé le Poëte par pluſieurs raiſons qui n'étoient pas trop fortes, croyant l'avoir mis au pied du mur, il lui dit avec un ſourire amer & dédaigneux: *Répondez, répondez à cela.* Boileau, voyant que la choſe étoit traitée avec hauteur, eut le courage de dire: « Monſieur, j'ai toujours fait » ma principale étude de la poétique; tout le » monde convient même que j'ai écrit avec » quelque ſuccès: ſi vous voulez que je vous » réponde, il faut que vous conſentiez que je » vous inſtruiſe au moins trois jours de ſuite. » Après cela le Poëte lui décocha ſix préceptes des plus importans d'Ariſtote. Le Miniſtre ſe

ſentit battu. Toute la compagnie rioit ſous cape, & Racine, en ſortant, dit à Deſpréaux : « O le » brave homme que vous êtes ! Achille en per- » ſonne n'auroit pas mieux combattu que vous. »

M. le Maréchal de la Feuillade montra à Deſpréaux quelques vers que celui-ci n'approuva pas. « Vous êtes bien délicat, lui dit ce Seigneur, » de ne pas approuver une poéſie que le Roi & » Madame la Dauphine ont trouvée excellente. » — Je ne doute point, reprit Deſpréaux, que » le Roi ne ſoit bien expert à prendre des villes » & à gagner des batailles. Je doute auſſi peu » que Madame la Dauphine ſoit une Princeſſe » remplie d'eſprit & de lumieres. Mais, avec » votre permiſſion, M. le Maréchal, je crois » me connoître en vers auſſi bien qu'eux. » Là-deſſus le Maréchal courut chez le Roi, & lui dit d'un air vif & impétueux : « Sire, n'admirez- » vous pas l'inſolence de Deſpréaux, qui dit ſe » connoître en vers un peu mieux que Votre » Majeſté ? — Ah! pour cela, répondit le Roi, » je ſuis fâché de vous dire que Deſpréaux a » raiſon! »

Deſpréaux

Deſpréaux caractériſoit un homme qui parloit fort lentement, en diſant : *Les* oui *& les* non *ſont longs quand il les prononce, & ces deux monoſyllabes deviennent des périodes dans ſa bouche.* Le Maréchal de Grammont prétendoit que c'étoit ce que Deſpréaux avoit dit de mieux dans ſa vie.

Un homme de fort bon eſprit, mais qui n'avoit point de lettres, diſoit un jour devant Deſpréaux, qu'il aimeroit mieux faire la barbe, que de ſavoir faire un bon Poëme. Qu'eſt-ce que des vers, diſoit-il, & où cela mene-t-il ? C'eſt en cela, reprit Deſpréaux, que j'admire la poéſie, qui n'étant bonne à rien, ne laiſſe pas de faire les délices des hommes intelligens.

Deſpréaux ſuivit le Roi durant la campagne de Gand. S'étant trouvé en marche avec le Duc, fils du grand Condé, ce Prince lui dit : En vérité, les hommes ſont bien fous de courir après la gloire, qui dans le fond n'eſt qu'une chimere, de laquelle on ne jouit bien qu'après ſa mort. D'ailleurs, ajouta-t-il, quel eſt l'homme

qui puiſſe ſe flatter d'arriver juſqu'à la renommée d'Alexandre ? C'eſt un nom qui a effacé & effacera toujours les plus grands noms. En connoiſſez-vous aucun qui ait jeté autant d'éclat parmi les hommes ? Oui, Monſeigneur, répondit Deſpréaux ; & c'eſt Socrate. Le Philoſophe, quoiqu'il n'ait rien écrit, marche de pair, pour la réputation, avec le Conquérant. Là-deſſus, M. le Duc appelle malicieuſement un Laboureur, & lui demanda s'il connoiſſoit Alexandre ? « Oui-» da, Monſeigneur, m'eſt avis que c'étoit un » grand Roi. » Et Socrate, quel homme étoit-ce ? Le payſan ſecoua la tête. Sur cela M. le Duc croyoit avoir gagné ; mais Deſpréaux dit qu'il en appelloit à un autre Villageois.

Deſpréaux liſant au Roi un endroit de l'hiſtoire de ſa vie, en préſence de quelques Courtiſans ; Sa Majeſté l'arrêta ſur le mot *rebrouſſer*, pour lequel ce Prince avoit de la répugnance. Il étoit queſtion du voyage que Sa Majeſté avoit feint de faire en Flandres, & puis tout-à-coup avoit rebrouſſé chemin pour tourner du côté d'Allemagne. Tous les Courtiſans applaudirent

à l'objection du Prince, & même Racine, qui faiſoit ſa cour aux dépens de ſon ami; mais Deſpréaux perſiſta dans ſon ſentiment, avec une obſtination reſpectueuſe, inſinuant au Roi qu'un mot, quelque rude & bizarre qu'il parût, devoit être conſervé, lorſqu'il étoit unique dans une langue.

Deſpréaux ne mangeoit nulle part, pas même chez ſes meilleurs amis, ſans en être prié. Il diſoit que la fierté du cœur étoit l'attribut des honnêtes gens; mais que la fierté d'airs & de manieres ne convenoit qu'à des ſots.

De toutes les épigrammes, voici celle que Deſpréaux eſtimoit le plus.

Ci-gît ma femme : ah! qu'elle eſt bien
Pour ſon repos & pour le mien!

M. Puimorin étant invité à un grand repas par deux Juifs fort riches, alla à midi chercher ſon frere Deſpréaux, & le pria de l'accompagner, l'aſſurant que ces Meſſieurs ſeroient charmés de le connoître. Deſpréaux qui avoit quel-

ques affaires, lui dit qu'il n'étoit pas en humeur d'aller ſe réjouir. Puimorin le preſſa avec tant de vivacité, que Deſpréaux perdant patience, lui dit d'un ton fâché : « Je ne veux point aller » manger chez des coquins qui ont crucifié » Notre-Seigneur. — Ah! mon frere, s'écria » Puimorin, en frappant du pied contre terre, » pourquoi m'en faites-vous ſouvenir, lorſque le » dîné eſt prêt, & que ces pauvres gens m'at- » tendent ? »

Le grand Condé raſſembloit ſouvent à Chantilly des gens de lettres, & ſe plaiſoit à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il étoit bon juge. Lorſque, dans ces converſations littéraires il ſoutenoit une bonne cauſe, il parloit avec beaucoup de grace & de douceur. Mais, quand il en ſoutenoit une mauvaiſe, il ne falloit pas le contredire; ſa vivacité devenoit ſi grande, qu'on voyoit bien qu'il étoit dangereux de lui diſputer la victoire. Le feu de ſes yeux étonna une fois ſi fort Deſpréaux, dans une diſpute de cette nature, qu'il céda par prudence, & dit tout bas à ſon voiſin : *Dorénavant je ſerai tou-*

jours de l'avis de M. le Prince, quand il aura tort.

Boileau aimoit la ſociété, & étoit très-exact à tous les rendez-vous : *Je ne me fais jamais attendre*, diſoit-il, *parce que j'ai remarqué que les défauts d'un homme ſe préſentent toujours aux yeux de celui qui l'attend.*

Barbin le Libraire s'étoit fait une fête de donner à dîner à Deſpréaux, dans une maiſon de campagne très-petite, mais dont il faiſoit ſes délices. Après le dîné il le mena admirer ſon jardin, qui étoit très-orné, mais fort petit, comme la maiſon. Deſpréaux, après en avoir fait le tour, appelle ſon cocher, & lui commande de ſe tenir prêt. *Eh! pourquoi donc*, lui dit Barbin, *voulez-vous vous en retourner ſi promptement? C'eſt*, répondit Deſpréaux, *pour aller prendre l'air à Paris.*

Deſpréaux eut un jour une diſpute fort vive avec ſon frere le Chanoine, qui lui donna un

démenti d'une maniere un peu dure. Les amis communs voulurent mettre la paix, & l'exhorterent à pardonner à ſon frere. *De tout mon cœur*, dit-il, *parce que je me ſuis poſſédé, & que je ne lui ai dit aucune ſottiſe. S'il m'en étoit échappé une, je ne lui pardonnerois de ma vie.*

Dans les diſputes littéraires qui s'élevoient à l'Académie, Deſpréaux ne trouvoit pas ordinairement le grand nombre pour lui, parce qu'il étoit environné de Confreres peu diſpoſés à être de ſon avis. Un jour cependant il fut victorieux; & quand il racontoit cette victoire, il ajoutoit, en élevant la voix: *Tout le monde fut de mon avis, ce qui m'étonna; car j'avois raiſon, & c'étoit moi.*

Deſpréaux n'étoit pas ſatyrique dans la converſation; ce qui faiſoit dire à Madame de Sévigné, qu'il n'étoit cruel qu'en vers.

Deſpréaux diſoit du Marquis de Termes, qu'il étoit toujours à la penſée d'autrui, & que c'étoit en cela que conſiſtoit le ſavoir-vivre.

Despréaux lisoit parfaitement ses vers, & étoit attentif, en les lisant, à la contenance de ses auditeurs, pour apprendre de leurs yeux les endroits qui les frappoient davantage. Il eut un jour, dans M. le premier Président de Harlai, un auditeur immobile, qui, après la lecture de la piece, dit froidement : Voilà de beaux vers. La critique la plus vive l'eût moins irrité que cet éloge.

L'Epître sur la fausse honte est adressée à M. Arnaud. Le Poëte, qui se levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la premiere fois qu'il la récita à ce Docteur. Quand il fut à ce vers,

Le moment où je parle est déja loin de moi,

il le récita d'un ton léger & rapide, pour exprimer la rapidité du tems qui s'enfuit. Le grave M. Arnaud, frappé de la légéreté de ce vers, se leva brusquement de son siége, & marchant fort vîte dans la chambre, comme un homme qui fuit, il répéta plusieurs fois,

Le moment où je parle est déja loin de moi.

Ce vers est traduit de Perse, qui avoit dit :

Fugit hora, hoc quod loquor indè est.

Quand on annonça à Deſpréaux qu'il avoit été choiſi pour écrire l'hiſtoire du Roi, avec de bons appointemens, il dit : « Quand je faiſois » le métier de Satyrique, que j'entendois aſſez » bien, on me menaçoit de coups de bâton ; » à préſent on me donne une penſion pour faire » le métier d'Hiſtorien, que je n'entends point. »

Deſpréaux apprenant que le Roi s'étoit trop expoſé, & qu'un boulet de canon avoit paſſé à ſept pas de Sa Majeſté, s'approcha, & lui dit : « Je vous prie, Sire, en qualité de votre Hiſto- » rien, de ne pas me faire finir ſitôt votre hiſ- » toire. »

Deſpréaux accompagnant le Roi à l'armée, & ſe trouvant très-fatigué après une longue marche, ſe jeta ſur un lit en arrivant, ſans vouloir ſouper. M. de Cavoye, qui le ſut, alla le voir après le ſouper du Roi, & lui dit, avec un air conſterné, qu'il avoit à lui apprendre une fâcheuſe nouvelle : le Roi, ajouta-t-il, n'eſt point content de vous ; il a remarqué aujourd'hui une choſe qui vous fait grand tort. Et

quoi donc ? s'écria Boileau tout alarmé. Je ne puis, continua M. de Cavoye, me réſoudre à vous la dire ; je ne ſaurois affliger mes amis. Enfin, après l'avoir laiſſé quelque tems dans l'agitation, il lui dit : Puiſqu'il faut vous l'avouer, le Roi a remarqué que vous étiez tout de travers à cheval. Si ce n'eſt que cela, répondit Boileau, laiſſez-moi dormir.

Le Roi diſoit un jour à Deſpréaux : Quel eſt le Prédicateur qu'on nomme Letourneux ? On dit que tout le monde y court. Eſt-il ſi habile ? « Sire, répondit Deſpréaux, Votre Majeſté ſait » qu'on court toujours à la nouveauté. C'eſt un » Prédicateur qui prêche l'Evangile. » Le Roi lui demanda de dire ſérieuſement ſon ſentiment. Il répondit : « Quand il monte en chaire, il fait » ſi peur par ſa laideur, qu'on voudroit l'en » voir ſortir ; & quand il a commencé à parler, » on craint qu'il n'en ſorte. »

Lorſque Deſpréaux avoit donné un nouvel ouvrage au public, & qu'on venoit lui dire que

les critiques en parloient fort mal : « Tant » mieux, répondoit-il; les mauvais ouvrages » ſont ceux dont on ne parle pas. »

Quoique Deſpréaux aimât ſa maiſon d'Auteuil, & qu'il n'eût point beſoin d'argent, M. le Verrier lui perſuada de la lui vendre, en l'aſſurant qu'il en ſeroit toujours le maître, & lui faiſant promettre qu'il s'y conſerveroit une chambre, qu'il viendroit ſouvent occuper. Quinze jours après la vente il y retourne, entre dans le jardin, & n'y trouvant plus le berceau ſous lequel il avoit coutume d'aller rêver, appelle Antoine, & lui demande où eſt ſon berceau. Antoine lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. le Verrier. Deſpréaux, après avoir rêvé un moment, remonte dans ſon caroſſe, en diſant : « Puiſque je ne ſuis plus le maître ici, » qu'eſt-ce que j'y viens faire ? » Il n'y revint plus.

Le diſcours que Deſpréaux prononça lorſqu'il fut reçu à l'Académie Françoiſe, ne fut

pas trouvé bon ; ce qui donna occaſion à l'épigramme ſuivante :

Boileau nous dit dans ſon écrit,
Qu'il n'eſt pas né pour l'éloquence :
Il ne dit pas ce qu'il en penſe ;
Mais je penſe ce qu'il en dit.

Deſpréaux aimoit beaucoup la louange ; mais il vouloit qu'elle fût placée & délicate. Quand on le louoit mal-à-propos & groſſiérement, il avoit coutume de dire : Vous ne me rendrez pas impertinent.

Deſpréaux demandant un jour à Chapelle ce qu'il penſoit de ſes ouvrages : « Tu es un bœuf » qui fais bien ton ſillon, répliqua cet ingé- » nieux débauché. »

Deſpréaux, qui ne cherchoit qu'à donner un coup de dent à Liniere, diſoit que la meilleure action que Liniere eût faite en ſa vie, étoit d'avoir bu toute l'eau d'un bénitier, parce qu'une de ſes maîtreſſes y avoit trempé le bout du doigt.

Lorſque Charles XII, Roi de Suede, lut l'endroit de la premiere Epître de Deſpréaux, où Alexandre eſt traité d'enragé, il déchira le feuillet avec indignation.

Lorſque Deſpréaux fit ſes derniers ouvrages, qui ſont fort inférieurs aux autres, on fit ce triolet :

Ce Boileau, qui fut autrefois
Le Chaſſe-coquin du Parnaſſe,
N'eſt plus ſur l'Hélicon françois
Ce Boileau qui fut autrefois.
Phœbus le voyant aux abois,
Dit aux Muſes : Vîte qu'on chaſſe
Ce Boileau, qui fut autrefois
Le Chaſſe-coquin du Parnaſſe.

La compagnie nombreuſe qui ſuivoit le convoi de Deſpréaux, étonna une femme du peuple, qui dit tout haut : « Il avoit bien des amis : » on aſſure cependant qu'il diſoit du mal de » tout le monde. »

Robin, Poëte Languedocien, qui a fait quel-

ques ouvrages très-ingénieux, eſt Auteur de l'épigramme ſuivante :

Ce Critique fameux, qu'on appelloit Boileau,
Pour le droit qu'il avoit de boire en l'Hippocrène,
Comme dans les eaux de la Seine,
Repoſe avec ſa Muſe au creux de ce tombeau.
Mais, quand nos vœux pourroient le placer près des Anges,
En diſant, pour ſon ame, un ſeul *De profundis*,
Paſſant, que feroit-il étant en Paradis.....
Où l'on n'eſt occupé qu'à chanter des louanges?

Un Ecrivain, qui a beaucoup d'eſprit, voudroit que tous ceux qui ſont tentés de faire des vers, euſſent devant eux un portrait de Deſpréaux, avec cette inſcription :

Tel fut notre grand Satyrique:
Quiconque à la rime s'applique,
Doit avoir un portrait ſi beau :
Et, pour mieux ſe tenir en garde,
Ecrire au-deſſous du tableau :
Rimeur, Deſpréaux te regarde.

Par LAMONNOIE.

Parmi les bons mots de Deſpréaux, on ne doit point omettre celui-ci. Ce Poëte étoit un

jour chez une Dame, qui lui parloit des talens de ſa fille avec une complaiſance bien pardonnable à une mere. Elle ſait broder, danſer, chanter, toucher du clavecin, &c. Elle toucha devant lui de ce dernier inſtrument; & voyant qu'elle n'excelloit pas, Deſpréaux lui dit : « On » vous a tout appris, Mademoiſelle, hormis à » plaire : c'eſt pourtant ce que vous ſavez le » mieux. »

M. Falconet a dit pluſieurs fois qu'étant allé voir Deſpréaux à ſa maiſon d'Auteuil, on parla des génies de la France : Je n'en connois que trois, s'ecria Boileau; Corneille, Moliere.... Sans doute Racine eſt le troiſieme, repartit Falconnet? Racine! répliqua Deſpréaux avec humeur, n'eſt qu'un bel-eſprit à qui j'ai appris difficilement à faire des vers : le troiſieme eſt moi.

M. Deſpréaux ayant tardé quelque tems à faire réponſe à un de ſes amis, lui en fit des excuſes, & en même tems il le pria de lui rendre un ſervice : « Mais, ajouta-t-il, c'eſt bien » le tems de demander des graces, lorſque je

» n'ai beſoin que de pardon. J'aimerois autant » ces deux Suiſſes déſerteurs, à qui le Roi » venoit d'accorder la vie, & qui lui deman- » doient pour boire, en courant après lui. »

On avoit conſtruit pour le jeune Boileau, dans la maiſon paternelle, une guérite au-deſſus du grenier : quelque tems après on l'en fit deſcendre, parce qu'on trouva le moyen de lui conſtruire un petit cabinet dans le grenier; ce qui lui fit dire : « Je ſuis deſcendu ; je loge au » grenier. »

Deſpréaux diſoit, en parlant du Théâtre Italien : « Il y a de fort bonnes choſes ; il y a du » ſel par-tout ; c'eſt *un grenier à ſel.* »

Racine rapportoit un jour de Verſailles une bourſe de mille louis d'or, & trouva ſa femme qui l'attendoit à Auteuil, dans la maiſon de Boileau. Il courut à elle. « Félicitez-moi, lui » dit-il en l'embraſſant ; voici une bourſe de » mille louis que le Roi m'a donnée. » Elle lui porta auſſi-tôt des plaintes contre un de ſes

enfans, qui depuis deux jours ne vouloit point étudier. « Une autre fois, reprit-il, nous en » parlerons; livrons-nous maintenant à notre » joie. » Mais sa femme ne discontinuoit pas ses plaintes contre l'enfant, lorsque Boileau, qui, dans son étonnement se promenoit à grands pas, perdit patience, & s'écria : « Quelle femme ! » quelle insensibilité ! . . . peut-on ne pas son- » ger à une bourse de mille louis ? »

Le jour que M. le Président de Mesme fut reçu à l'Académie Françoise, M. Despréaux lui dit, en lui faisant ses complimens sur sa réception : « Monsieur, je viens à vous, afin que » vous me félicitiez d'avoir pour Confrere un » homme comme vous. »

CATHERINE BERNARD, *de l'Académie des* Ricovrati, *née à Rouen, morte à Paris en* 1712.

Mademoiselle Bernard vint à Paris, & s'y fit connoître & estimer des beaux-esprits de son tems.

tems. Elle remporta plusieurs fois le prix de l'Académie Françoise, s'acquit beaucoup de réputation par les vers, & fut reçue de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Elle composa deux Tragédies, *Brutus* & *Léodamie*. La premiere eut le plus grand succès, & le méritoit; la seconde eut le sort des pieces indignes de la lecture.

Le pere Bouhours, dans son recueil de vers choisis, a fait imprimer le placet au Roi, par lequel Mademoiselle Bernard demande à ce Monarque de lui faire toucher les deux cents écus de pension qu'il lui faisoit.

Sire, deux cents écus sont-ils si nécessaires
Au bonheur de l'Etat, au bien de vos affaires,
Que sans ma pension vous ne puissiez dompter
Les foibles Alliés & du Rhin & du Tage?
A vos armes, grand Roi, s'ils peuvent résister;
Si, pour vaincre l'effort de leur injuste rage,
Il falloit ces deux cents écus,
Je ne les demanderois plus.

Ne pouvant aux combats, pour vous, perdre la vie,
Je voudrois me creuser un illustre tombeau;
Et souffrant une mort d'un genre tout nouveau,
Mourir de faim pour la patrie.

Sire, ſans ce ſecours tout ſuivra votre loi ;
Et vous pouvez en croire Apollon ſur ſa foi.
Le ſort n'a point pour vous démenti ſes oracles.
Ah ! puiſqu'il vous promet miracles ſur miracles,
Faites-moi vivre, & voir tout ce que je prévois.

RICHARD SIMON, *né à Dieppe en* 1638, *mort en* 1712.

M. Simon étant chez les Peres de l'Oratoire, avoit beaucoup différé à prendre la prêtriſe, à cauſe de ſes grandes & profondes études. Il fut enfin obligé, pour obéir à ſon Général, de partir de ſa maiſon de Juilly en Brie, & de ſe rendre à Meaux, pour ſe faire ordonner aux quatre-tems. Il y arriva après l'examen, environ ſur le midi, avec deux de ſes Confreres. M. de Ligni, alors Evêque du Diocèſe, voyant arriver ces Peres à une heure indue, s'imagina que c'étoient des ignorans qui vouloient le ſurprendre. Dans cette penſée, il recommanda à un de ſes Examinateurs, qu'il avoit retenu à dîner, de ne pas les épargner. Le ſignal donné, après les civilités ordinaires, l'Examinateur s'attachant à M. Simon, comme à celui de la troupe dont il ſe défioit le

moins, lui dit d'un ton grave : « Je ne vous » demanderai pas ſi vous ſavez du latin; on » l'enſeigne chez vous avec réputation, & ſelon » la nouvelle méthode. Quoi qu'il en ſoit, Ho- » race aura toujours ſes difficultés. Expliquez- » moi ſa premiere Satyre, ajouta-t-il, en lui » préſentant le livre. ». M. Simon s'en étant bien tiré, l'Examinateur lui dit : « Et de » la Philoſophie, vous en avez bonne provi- » ſion. » M. Simon, qui l'enſeignoit alors, lui répondit avec modeſtie, qu'il l'étudioit encore tous les jours. Là-deſſus l'Examinateur lâcha un argument captieux. M. Simon le reçoit de bonne grace, le fend en deux par un ſubtil *diſtinguo*, & ſe ſauve par la bréche. « Vous avez de la Philoſophie, lui dit l'Exami- » nateur; donnez-vous ſeulement de garde » d'une certaine Philoſophie Cartéſienne, » bourrue & inſenſée, qui empoiſonne bien des » gens. » Je ſuis Péripatéticien pour la vie, lui dit M. Simon en ſouriant : « Et moi pour » de l'argent, répliqua l'Examinateur. Ce n'eſt » pas, pourſuivit-il, que ſi Deſcartes avoit écrit » en grec, d'un ſtyle obſcur, & qu'il fût an- » cien de deux mille ans, ſes principes n'étant

» ni lus ni entendus de perſonne, auroient plus » d'approbateurs que préſentement qu'il eſt lu » & entendu de tout le monde. Mais, cela à » part, ſavez-vous de la Théologie ? Je n'en » doute pas : vos Peres étoient tous Docteurs & » grands Théologiens ; & un Prêtre de l'Ora- » toire ſans Théologie ſeroit moins qu'un Cor- » delier ſans latin. » Ce mot dit avec gaîté, l'Examinateur jette M. Simon ſur les queſtions du tems, & veut tenter ſa foi ; mais le trouvant orthodoxe, & nullement Janſéniſte, il aban- donna ſes queſtions épineuſes pour quelque choſe de plus ſolide. « On trouve aſſez, s'écria- » t-il, de Philoſophes & de Théologiens dans » l'État Eccléſiaſtique ; mais on ne voit pas qu'on » s'y applique aux langues orientales, & qu'on » liſe l'Ecriture-ſainte dans ſa ſource. Ah ! » quelles délices, Monſeigneur, ajouta-t-il, » en s'adreſſant au Prélat, de lire les Livres » ſacrés en eux-mêmes, & que la Langue Hé- » braïque a de douceurs & de charmes pour les » Savans ! » Le Prélat baiſſant un peu les yeux, repartit : « Je l'ai entendu dire de la ſorte à » MM. de Muys & de Flavigni, qui étoient » de très-doctes Hébraïſans. » L'Examinateur,

revenant à M. Simon, lui demanda s'il n'avoit pas du goût pour cette belle langue. M. Simon, charmé de la queſtion, lui répondit qu'il en ſavoit les élémens; & qu'au reſte il avoit eu toute ſa vie un grand attachement à la lecture des Livres ſacrés. « Que vous me réjouiſſez, » reprit l'Examinateur, & qu'il ſe trouve peu » de gens d'un eſprit tel que le vôtre! Puiſque » c'eſt ainſi, je ne vous cacherai pas ce que je » ſais là-deſſus : *Sermonem habes non publici* » *ſaporis; & quod rariſſimum eſt, amas bonam* » *mentem; non fraudabo te arte ſecretâ.* Cepen- » dant dites-moi comment la Genèſe s'appelle » en Hébreu? *Hebraïcè*, dit M. Simon, c'eſt » *Béréſith.* » La carriere ouverte, on entre en matiere; on s'échauffe de part & d'autre; on crie à pleine tête; on cite les Polyglottes, les Rabbins anciens & modernes. L'Examinateur, étourdi d'une érudition ſi profonde, ne réſiſte qu'à demi. M. Simon le preſſe, le pouſſe, & ne lui fait point quartier. L'Examinateur chancelle & tombe. Le Prélat, qui mouroit de rire, prenoit plaiſir à faire durer le combat. Mais enfin, touché de pitié pour le vaincu, il la termina en donnant ſa bénédiction à M. Simon, & en l'aſſu-

rant que le lendemain il lui donneroit l'Ordre & à ſes Confreres, ſans d'autre examen.

Il y avoit déja quelque tems que M. Simon étoit retourné à Dieppe, & qu'il y vivoit dans une retraite d'autant plus grande, que ſon humeur étoit ennemie du bruit & du fracas, lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. M. de la Martiniere nous inſtruit de ce qui en fut l'occaſion. Il avoit avec lui des amas conſidérables d'obſervations ſur l'Ecriture-ſainte. L'Intendant, à qui on l'avoit rendu ſuſpect, l'ayant fait venir, le queſtionna ſur les ouvrages auxquels il travailloit; &, ſoit ſans deſſein, ſoit par quelque raiſon particuliere, lâcha quelques paroles qui firent croire à M. Simon qu'on vouloit ſe ſaiſir de ſes papiers, ſous prétexte de les examiner. Dans le trouble où cette crainte le jeta, il remplit de ces papiers pluſieurs gros tonneaux; & les ayant fait rouler pendant la nuit dans une prairie, par deſſus les murs de la ville, qui ſont fort bas de ce côté-là, il y mit le feu. Le regret d'une perte auſſi conſidérable pour lui, & l'agitation où il avoit été en prenant & en exécutant ſa réſolution, lui cauſerent une fievre dont il mourut.

LOUIS DE SANLECQUE, *Chanoine Régulier de Sainte Genevieve, Prieur de Garnay près de Dreux, né à Paris en* 1652, *mort dans ſon Prieuré en* 1714.

Le Pere Sanlecque avoit été nommé Evêque de Bethléem, par M. le Duc de Nevers, auquel il s'étoit attaché ; mais le Roi, ſollicité par quelques perſonnes choquées de ſes poéſies, & ſurtout de ſa Satyre contre les Directeurs, s'oppoſa à l'enregiſtrement de ſes Bulles, & l'empêcha de jouir de ſa nouvelle dignité.

A juger de ſon caractere par ſa conduite, le Pere Sanlecque devoit être original. Le toit de la maiſon qu'il occupoit, étoit délabré, & toutes les fois qu'il pleuvoit, une partie de ſa chambre ſe trouvoit inondée. Alors ſa reſſource étoit de changer ſon lit de place : en moins d'un an il lui fit faire le tour de ſa chambre, en cherchant toujours un endroit pour le mettre à l'abri de la pluie. Il compoſa, dit-on, à ce ſujet, une

piece de vers, intitulée *les Promenades de mon lit.* Tout le monde connoît ſon joli placet au Pere de la Chaiſe : *Permettez, mon Révérend Pere*, &c.

FRANÇOIS SALIGNAC DE LA MOTTE FÉNÉLON, *Archevêque de Cambrai, né en Quercy en* 1651, *mort à Cambrai en* 1715.

Perſonne n'aimoit plus ſa patrie que Fénélon; mais il ne pouvoit ſouffrir qu'on en cherchât les intérêts, en violant les droits de l'humanité, ou qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres peuples. « J'aime mieux ma famille, diſoit-il, » que moi-même; j'aime mieux ma patrie que » ma famille; mais j'aime encore mieux le genre » humain que ma patrie. »

Fénélon parloit toujours avec eſtime & modération de ſes adverſaires. « Un jour que je » cauſois avec lui des Auteurs Anglois, dit » M. de Ramſai, il me demanda quel étoit le

» caractere de Locke. Je définis ce Philoſophe,
» & conclus par ce trait : *En un mot, c'étoit*
» *un homme comme M. de Meaux. La péné-*
» *tration de ſon eſprit n'égaloit pas l'étendue*
» *de ſa ſcience : il avoit une grande ſuperficie,*
» *mais peu de profondeur.* M. de Cambrai me
» reprit avec une ſévérité paternelle, me fit
» l'éloge de M. de Meaux, & tâcha de me per-
» ſuader que ce Prélat avoit non-ſeulement une
» érudition immenſe, mais un eſprit capable de
» tout approfondir & d'atteindre à tout.

Fénélon recevoit également bien les Etrangers & les François. Il prenoit plaiſir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leurs pays. Il ne leur faiſoit jamais ſentir ce qui leur manquoit dans la délicateſſe des mœurs françoiſes. Au contraire, il diſoit ſouvent : *La politeſſe eſt de toutes les nations : les manieres de l'expliquer ſont différentes, mais indifférentes de leur nature.*

Le Pape Innocent XII, qui eſtimoit infiniment Fénélon, fut moins ſcandaliſé du livre des

Maximes des Saints, que de la chaleur de quelques Prélats qui en pourſuivoient la condamnation. Il leur écrivit : *Peccavit exceſſu amoris divini; ſed vos peccaſtis defectu amoris proximi.*

On avoit envoyé exprès, de Paris à Cambrai, un homme ſavant, qui, ſous prétexte de rendre viſite à M. l'Archevêque, devoit examiner de près ſa conduite, la critiquer en tout, & en faire ſon rapport. Cet homme reſta pluſieurs mois à Cambrai, & fut à la fin tellement pénétré du mérite de ce Prélat, de ſes manieres affables & de ſa conduite édifiante, qu'un jour, parlant à M. de Cambrai, il lui avoua, fondant en larmes, le myſtere odieux de ſon voyage, & retourna à Paris, rempli d'horreur pour ceux qui vouloient rendre cet Archevêque ſuſpect.

Un jour que le Maréchal de Maubourg ſoupoit chez M. de Fénélon, Archevêque de Cambrai, il fut queſtion de Prédicateurs. Le Maréchal loua le Pere Maſſillon. M. de Fénélon dit qu'il avoit trop de fleurs, trop d'eſprit, & s'é-

tendit ſur la ſimplicité. A ce compte-là, dit le Maréchal, vous préféreriez le Pere Séraphin. *Oui, ſans doute*, dit le Prélat. Il conta enſuite que ce Capucin l'avoit apoſtrophé en chaire à Verſailles, en préſence du Roi & de toute la Cour. En voici l'occaſion : l'Abbé de Fénélon dormoit ; le Prédicateur s'interrompit, & dit : » Réveillez cet Abbé qui dort, & qui n'eſt peut-» être au ſermon que pour faire ſa cour au » Roi. » Le Roi n'en fut point offenſé, & ne fit que ſourire.

Un Poëte, pour faire ſentir combien les diſputes de religion ſont dangereuſes, compoſa les vers ſuivans :

Dans ces fameux combats, où deux Prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'eſpérance;
L'autre, que c'eſt la charité :
C'eſt la foi qui périt, & perſonne n'y penſe.

Durant la guerre de Genêve de 1701, Fénélon fut exilé à ſon Diocèſe. Lorſqu'après une guerre malheureuſe, la France acheva d'être déſolée par le funeſte hyver de 1709, l'illuſtre

Prélat avoit dans ſes greniers pour cent mille francs de grains. Il les diſtribua aux Soldats, qui ſouvent manquoient de pain, & refuſa d'en recevoir le prix : « Le Roi, dit-il, ne me doit » rien ; & dans les malheurs qui accablent le » peuple, je dois, comme citoyen & comme » Evêque, rendre à l'Etat ce que j'en ai reçu. »

M. Couſin, Approbateur bannal, approuva le Télémaque, comme fidélement traduit du Grec.

Un Philoſophe bel-eſprit diſoit, il y a quelques années, que la guerre étoit paſſée de mode, que nous ne la verrions de long-tems en Europe, & que c'étoit le Télémaque que tous les Princes & leurs Miniſtres avoient lu, qui en avoit dégoûté pour toujours le genre-humain. Il ajoutoit que ſi les Turcs & les Perſans continuoient à ſe battre, c'eſt qu'ils ne connoiſſoient pas le Télémaque.

Fénélon fut toujours cher au Duc de Bourgogne, ſon Eleve. Lorſque ce Prince vint en

Flandres dans le cours de la derniere guerre de Louis XIV, il lui dit en le quittant : *Je ſais ce que je vous dois; vous ſavez ce que je vous ſuis.* On prétend qu'il auroit eu part au Gouvernement, ſi ce Prince eut vécu.

Le déſintéreſſement de Fénélon eſt bien rare. *Il vaut mieux*, répondit-il à celui qui lui annonça l'incendie de ſa Bibliotheque, *il vaut mieux que le feu ait pris à mes livres, qu'à la chaumiere d'un pauvre Laboureur.*

La vivacité avec laquelle Fénélon défendit ſon livre des *Maximes des Saints*, fit douter qu'il ſe rétracta, & l'on fit l'épigramme ſuivante :

Quand Le Tellier s'adoucira,
Quand Boſſuet s'humiliera,
Quand Noailles gouvernera,
Fénélon ſe rétractera.

Tout à la fois l'homme à la mode & le ſaint de la Cour, Fénélon étoit ſouhaité par-tout, & ne ſe montroit qu'à quelques amis utiles &

choisis. Il concilioit tout l'enjouement, toute la complaisance que demande le commerce des femmes, avec toute la modestie qu'exigeoit son état. Simple avec le Duc de Bourgogne, sublime avec Bossuet, brillant avec les Courtisans, des manieres gracieuses, une imagination vive, une Théologie affectueuse, une passion extrême d'aimer Dieu pour l'amour de Dieu : le feu de ses yeux annonçoit les plus impérieuses passions ; & sa conduite, la plus étonnante victoire. Génie aimable, il fit aimer la vertu par son éloquence pleine d'onction, de douceur, de noblesse, de vérité & de goût. Né pour cultiver la sagesse & l'humanité dans nos Rois, sa voix ingénue fit retentir au pied du trône les calamités du genre-humain foulé par les Tyrans; & défendit, contre les artifices de la flatterie, la cause abandonnée des peuples. Quelle bonté de cœur ! quelle sincérité ! Quel éclat de paroles & d'images ! Qui sema jamais tant de fleurs dans un style si naturel, si mélodieux & si tendre ? Qui orna jamais la raison d'une si touchante parure ?

On agitoit un jour devant la Reine de Pologne, épouse du Roi Stanislas, qui de Bossuet

ou de Fénélon avoit rendu à la Religion de plus grands ſervices? « L'un la prouve (dit cette » Princeſſe); mais l'autre la fait aimer. »

Voici un couplet de Fénélon, que Voltaire a dit tenir du feu Marquis de Fénélon, neveu du Prélat : c'eſt la parodie d'un air de Lulli.

Jeune, j'étois trop ſage,
Et voulois tout ſavoir.
Je ne veux en partage
Que badinage;
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

M. de la Place a conſacré les deux épitaphes ſuivantes, à cet illuſtre Prélat.

Ci-gît ce Prélat reſpectable,
Qui, dans un livre inimitable,
A ſu réunir à la fois
Ce que la Morale & la Fable
Offrent d'utile & d'agréable
Pour le bonheur des Peuples & des Rois.

Autre.

Fils de Minerve & d'Apollon,
Ci-gît l'illuſtre Fénélon.

ANTOINE GALLAND, *né à Rollo dans la Picardie, en* 1646, *mort en* 1715.

Quelques jeunes gens, ennuyés de l'uniformité de l'exorde des *Mille & une nuits*, qui commence toujours ainſi, *Ma chere ſœur, ſi vous ne dormez pas, faites-nous un de ces contes que vous ſavez*, allerent une nuit qu'il faiſoit très-grand froid, frapper à la porte de l'Auteur, qui court en chemiſe à ſa fenêtre. Après l'avoir fait morfondre à lui demander s'il étoit M. Galland, Auteur des *Mille & une nuits*, ils finirent la converſation par lui dire : *Monſieur Galland, ſi vous ne dormez pas, faites-nous un de ces beaux contes que vous ſavez.*
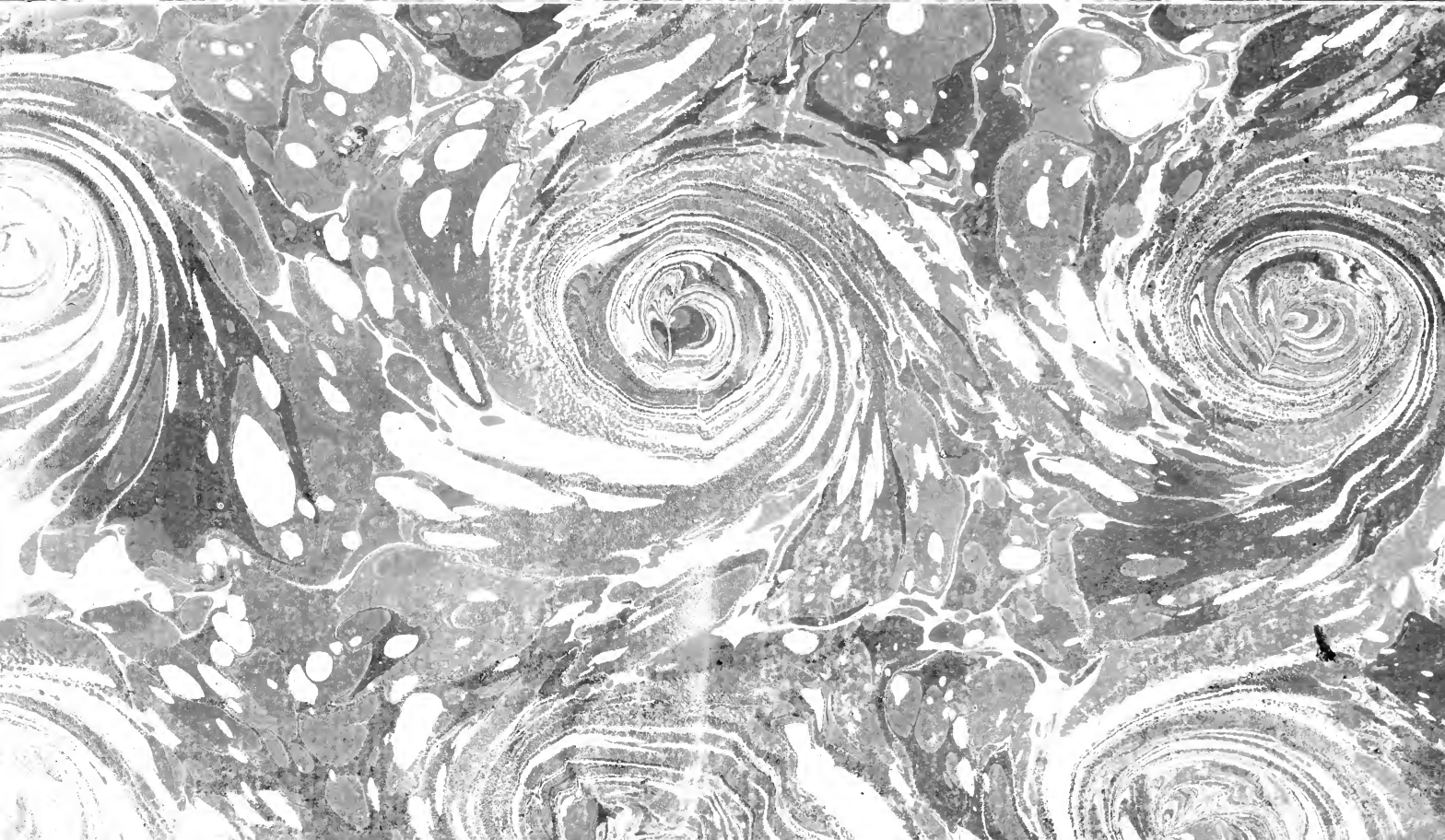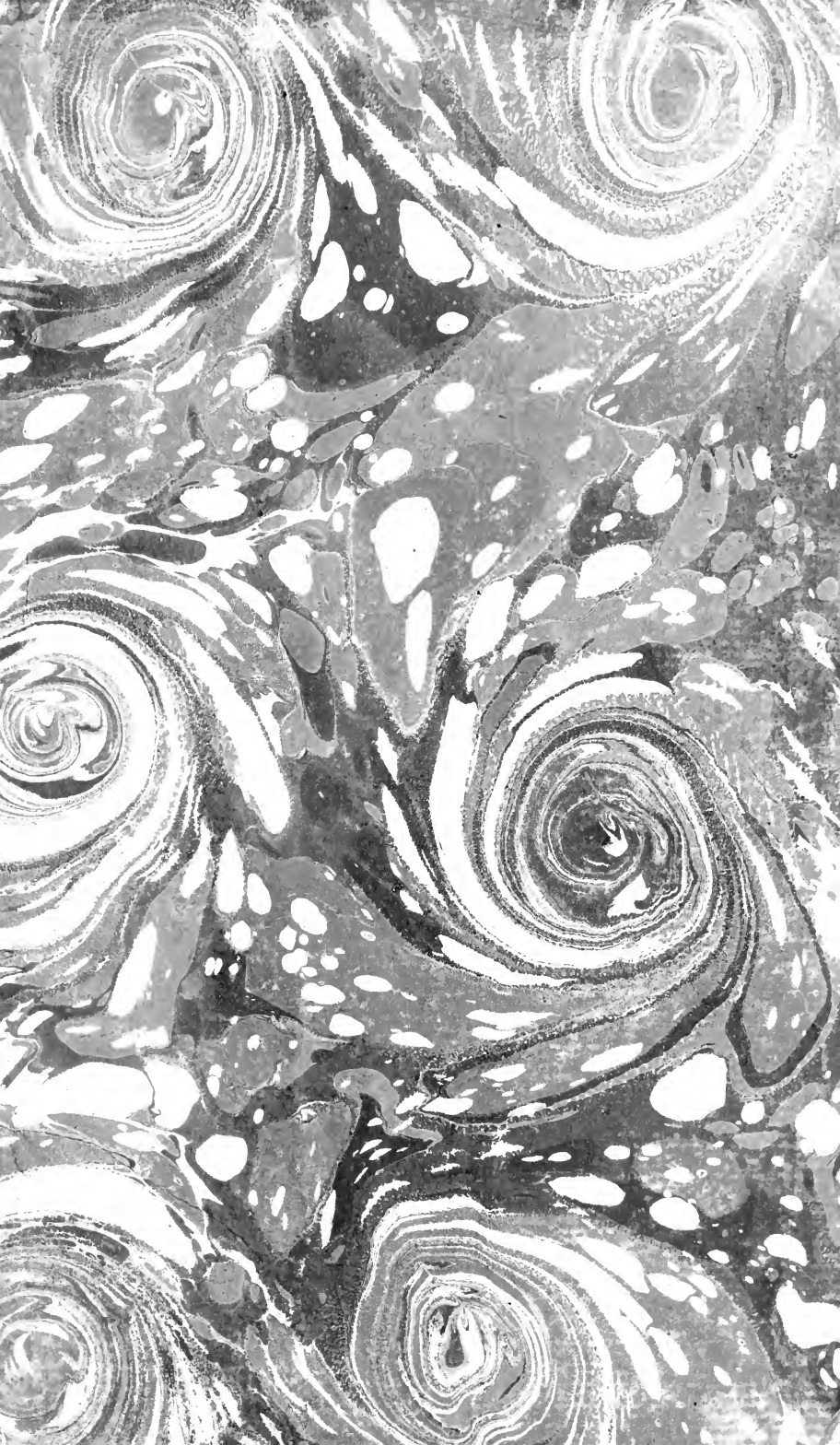
Fin du ſecond Volume.